TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 244

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 25 MARS 1981

Washington propose au Pakistan une aide importante et une « garantie de sécurité »

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark 5 kr ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'engrenage basque

Un mois jour pour jour après la tentative de coup d'Etat militaire contre les institutions démocratiques espagnoles, le gouvernement de Madrid a décidé de faire intervenir directement les forces armées dans la lutte contre l'ETA au Pays basque.

C'est évidemment une décision très grave adoptée après de nombreuses consultations entre les dirigeants politiques et les chefs de l'armée, et qui pourrait être suivie, si la situation l'exigeait, de la proclamation de l'état d'exception ou même de l'état de siège dans les provinces du Nord.

La mesure était réclamée avec insistance par une armée traumatisée, exaspérée de voir s'allonger la liste des officiers et des gardes civils froidement assassinés par des commandos insaisissables de l'ETA. L'une des raisons, parmi d'autres, de la grogne montante de l'armée débouchant sur différentes conspirations militaires visant à l'instauration d'un pouvoir fort, était la colère de soldats persuadés que le gouvernement ne faisait pas tout ce qui était en son pouvoir pour tenter de juguler un terrorisme croissant.

Cette concession de taille accordée aux forces armées illustre l'aggravation dramatique de la situation au Pays basque. Le roi Juan Carlos lui-même était hostile à l'intervention directe de l'armée contre les séparatistes basques. Il ne cessait de faire valoir aux chefs militaires que s'il est aisé de faire sortir les soldats des casernes il est plus difficile de les y faire rentrer. Les formations politiques, à commencer par celles de gauche, étaient très réservées sur l'opportunité d'une mesure qui comporte bien des risques et des inconnues derrière une façade de fermeté et de résolution. La presse multipliait les mises en garde : ne pas tomber dans le piège tendu par l'ETA pour accroître le rythme de la répression et contraindre la jeune démocratie espagnole à adopter des mesures que n'aurait pas reniées Franco.

La détermination meurtrière des fanatiques illuminés de la cause basque a bouleversé les prudences et les atermoiements. L'escalade terroriste de l'ETA a joué un rôle déterminant dans la mise en route du putsch manqué du 23 février, qui a mis en évidence la grande fragilité de la jeune démocratie espagnole. L'assassinat, coup sur coup, de deux lieutenants-colonels au Pays basque a contraint le gouvernement à adopter des mesures différées depuis trois ans. C'est maintenant toute la presse qui réclame la capture de militants qualifiés de fascistes. C'est l'ensemble de la classe politique, communistes et socialistes compris, qui approuve des mesures énergiques.

La gauche basque, liée à la branche politico-militaire de l'ETA, a lancé un appel pressant à la fraction dure et militaire de l'organisation séparatiste pour qu'elle choisisse la paix. Cette exhortation a peu de chances d'être entendue tant la résolution absurde des ultras de l'ETA est grande. Le parti nationaliste basque, qui a tant louvoyé et attendu avant de faire pression sur l'ETA, est maintenant face à ses responsabilités, mais le risque est grand d'une rupture entre une notable partie de la population basque et le reste de l'Espagne.

(Lire nos informations page 3.)

LE CALME EST REVENU EN CENTRAFRIQUE

(Lire page 6.)

La crise polonaise

• Solidarité vote le principe d'une grève générale pour le 31 mars
• Les Dix, réunis à Maastricht, lancent une nouvelle mise en garde à Moscou

La tension continue de monter en Pologne, après les violences policières du 19 mars à Bydgoszcz, et en raison notamment de l'attitude intransigeante des autorités face aux exigences des syndicalistes. La commission nationale de coordination de Solidarité, qui n'avait pu, la veille, s'entendre sur la riposte à apporter, a décidé, le mardi matin, le principe d'une grève d'avertissement de deux ou quatre heures le vendredi 27 mars, suivie, mardi 31, d'une grève générale.

A Moscou, la presse se borne à publier, ce mardi, le communiqué du bureau politique du parti polonais rejetant sur les syndicalistes la responsabilité des événebents de Bydgoszcz.

Les manœuvres militaires du pacte de Varsovie se poursuivent « conformément au plan », indique l'agence polonaise PAP. Selon les experts occidentaux à Varsovie, les manœuvres, qui n'ont pas été prolongées au-delà du délai prévu, dureraient jusqu'à la fin de la semaine.

A Maastricht (Pays-Bas), les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Europe des Dix, réunis en conseil européen depuis lundi, ont publié, en début d'après-midi mardi, une déclaration constatant que « la Pologne est capable de faire face à ses problèmes intérieurs » *et qu'elle doit continuer de le faire* « de manière pacifique et sans ingérence extérieure ». *Celles-ci pouvant avoir des conséquences* « extrêmement graves » *(voir le texte en page 4). Ce document demande aux Etats signataires des accords d'Helsinki d'*« organiser leurs relations avec la Pologne sur la base d'une stricte application de la charte des Nations unies » *et fait état de la volonté des Dix de poursuivre leur aide à Varsovie.*

Les discussions de lundi avaient été surtout consacrées au problème de la pêche, à propos duquel Mme Thatcher n'a pas assoupli sa position. Les Dix ont décidé, avant de se séparer, ce mardi en fin de matinée, de convoquer pour le 27 mars un nouveau conseil des ministres, afin de tenter de sortir de l'impasse.

De notre correspondant

Bydgoszcz. — On en est au troisième et seul point important de l'ordre du jour de la réunion de la commission nationale de Solidarité : les décisions à prendre. Il est environ 21 heures, lundi 23 mars, dans la salle de théâtre style 1950 de la Maison des cheminots de Bydgoszcz. L'atmosphère est pesante.

M. Walesa préside, sous l'aigle et le drapeau polonais. Les membres de la commission représentant chacun une région de Pologne sont assis autour d'une longue table placée perpendiculairement à la scène. Les dirigeants du syndicat de Bydgoszcz, les conseillers de Solidarité et la presse sont présents. Le délégué de la région de Gorzow est le premier à prendre la parole : « *Nous sommes pour la grève générale à partir de vendredi prochain, 8 heures du matin* », dit-il, d'entrée de jeu, avant d'ajouter : « *Le fantôme des chars nous fait peur depuis août.* »

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Les conditions de M. Marchais

« A la politique de division nous opposons la volonté de rassemblement populaire »

déclare M. Fabius (P.S.)

M. François Mitterrand devait avoir l'occasion, mardi soir 24 mars, à Bordeaux, de répondre aux déclarations de M. Marchais, lundi 23 mars, sur Antenne 2. Le secrétaire général du P.C.F. a exposé la tactique de son parti, qui tient en trois points : 1) Voter pour M. François Mitterrand au second tour présente un « danger » auquel il ne peut être paré que par un score communiste important au premier tour ; 2) Si M. Mitterrand est élu, il devra former un gouvernement comprenant des communistes ; 3) Il y aura des grèves, comme en mai et juin 1936, après la victoire électorale du Front populaire.

Mardi matin, M. Laurent Fabius, porte-parole du parti socialiste, a expliqué que le vrai problème de l'élection présidentielle *n'est pas l'attitude de M. Mitterrand mais le maintien ou le* changement de la politique de M. Giscard d'Estaing. « A la politique de division qu'entretient Georges Marchais nous opposons notre volonté de rassemblement populaire pour un redressement national », a-t-il déclaré. Invité d'Antenne 2, M. Michel Rocard a estimé peu probable, en cas d'élection de M. Mitterrand, que le P.S. et le P.C.F. parviennent à élaborer une « plateforme commune à l'intérieur de la gauche ».

Le candidat du P.C.F., tout en réaffirmant qu'il « *se bat pour gagner* », s'est placé clairement dans l'hypothèse où M. Mitterrand, *comme en* 1965 *et en* 1974, représenterait la gauche au second tour de l'élection présidentielle. Il a écarté successivement, dans ce cas, le vote pour M. Giscard d'Estaing *(« exclu »)* et l'abstention *(« Je ne la souhaite pas »)*. M. Marchais a ensuite expliqué à quelles conditions il voterait pour M. Mitterrand. Etant entendu qu'il n'y aura pas de négociation entre les deux tours (M. Marchais l'avait déjà dit le 3 février dernier et sa position rejoint, sur ce point, celle de M. Mitterrand), il n'est pas question d'obtenir du candidat socialiste quelque engagement que ce soit. Il faut, selon M. Marchais, pour que le vote en faveur de M. Mitterrand ne présente pas de « *danger* », que les partisans du P.C.F. affirment, le 26 avril, « *leur nombre* » et « *leur force* ».

Cette démarche, analogue à celle que les communistes avaient *adoptée pour* les *élections* législatives de mars 1978, s'en distingue cependant. Le P.C.F. avait fixé, lors de sa conférence nationale de janvier 1978, un pourcentage minimum de voix, nécessaire pour qu'un accord avec le P.S. fût possible (21 %, ce n'était pas assez ; 25 % était l'objectif à atteindre). Cette fois, le but à atteindre n'est pas la signature d'un accord. Il faut voter communiste, dit M. Marchais, mais il ne dit pas pour quel objectif au soir du 26 avril. Cette différence s'explique par le fait que, en 1978, les dirigeants communistes n'avaient pas renoncé à la victoire.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 9.)

Clarté

IL ne suffisait pas de réclamer à satiété la présence de ministres communistes dans un futur gouvernement de gauche. A cette éventualité, le parti ajoute celle de l'occupation des usines au lendemain de l'élection du candidat socialiste. Double perspective propre à priver celui-ci, au second tour, des voix centristes sans lesquelles il ne peut l'emporter.

Référence a été faite à 1936 et à 1947. Les données politiques et constitutionnelles sont pourtant fort différentes.

En 1936, ce sont les socialistes qui sollicitaient la participation des communistes et ce sont ces derniers qui l'ont refusée. Plus tard, beaucoup plus tard, bien après la guerre, ils ont paru le regretter. Pourtant, l'expérience avait prouvé que le soutien sans participation n'était pas si inefficace qu'on le dit aujourd'hui, le gouvernement de Front populaire ayant atteint ses objectifs sociaux.

En 1936, respectueux du jeu constitutionnel, le gouvernement n'avait pris le pouvoir qu'un mois après les élections du 3 mai, qui avaient, de justesse, donné la victoire au Front populaire. Mais il put se mettre aussitôt au travail et légiférer. Entre-temps, et dès le 11 mai, les occupations d'usines avaient commencé.

En 1981, l'élection, le 10 mai, d'un président de gauche et sa prise de fonctions le 17 seraient suivies de la dissolution de l'Assemblée nationale. En vertu même de la Constitution, le « gouvernement de transition » qui serait constitué disposerait sans doute de plus de pouvoirs que celui de 1936, mais, tenu de procéder un mois après à de nouvelles élections législatives, aurait-il le temps matériel ou même l'autorité morale pour procéder à des réformes ?

Dans le cadre constitutionnel et la logique communiste, les occupations d'usines ne seraient d'ailleurs ni nécessaires, puisque, seule hypothèse qu'ils retiennent, ils seraient au gouvernement, ni efficaces puisqu'elles ne pourraient contraindre à légiférer un gouvernement qui ne pourrait le faire avant de nouvelles élections.

J. F.

(Lire la suite page 9.)

Entretien avec...

M. Michel Jobert

« Nous vivons dans une démocratie qui s'est dévoyée »

M. Michel Jobert, qui a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle le vendredi 20 mars (« le Monde » du 21 mars), ne commencera sa campagne électorale que s'il est officiellement reconnu candidat par le Conseil constitutionnel, *c'est-à-dire s'il reçoit les parrainages* requis. Il a précisé qu'il n'utiliserait que les moyens légaux de propagande.

Le président du Mouvement des démocrates critique en effet les conditions dans lesquelles se déroule la campagne et notamment l'« étalage » de dépenses qu'elle entraine, ce qui lui fait dire que « la démocratie s'est dévoyée ». *M. Jobert ne ménage pas ses critiques à l'égard* de l'ensemble de l'action de M. Valéry Giscard d'Estaing.

« L'élection est maintenant bien lancée. Comment jugez-vous le déroulement de la campagne ?

— Cette campagne est déjà bouffonne dans son enflure. Elle est dramatisée jusqu'à la dérision. Ce serait un événement considérable, probablement parce que les hommes politiques veulent, dans l'hypertrophie de leur moi, faire considérer qu'ils doivent être indispensables. C'est surtout une tactique, bien sûr ! Depuis sept ans, ils n'ont été que les spectateurs des difficultés de la nation et les Français ont, en fait, vécu sans se soucier beaucoup de leur tintamarre.

— Mais ne pensez-vous pas, malgré tout, que le destin du pays, pour un septennat, dépend de la nature de l'homme qui sera élu ?

— Bien sûr, mieux vaudrait qu'il soit d'une exceptionnelle qualité. Quand il est seulement d'une grande banalité, alors cette vérité apparaît. Sept années ont passé ; le septennat du temps perdu, le septennat du signe moins, le septennat de l'explication sans action, de la pédagogie sans finalité collective. Sept années pendant lesquelles nous nous sommes débrouillés comme nous avons pu, en évitant de nous noyer dans un bain d'eau tiède !

— Est-ce que, parmi les concurrents de M. Giscard d'Estaing, d'autres personnalités offrent des qualités qu'il n'a pas ?

— Avec leurs qualités et aussi d'immenses défauts. Ils commettent souvent l'erreur capitale de ne pas être simples, de dramatiser et, en même temps, de bêtifier quand ils s'adressent à leurs concitoyens. Mais les Français ne sont pas des niais, ou des sots, ou des demeurés ! Or, de plus en plus, c'est ainsi qu'on les traite. Quel irrespect des autres, et finalement de soi-même !

— Que faudrait-il, alors, expliquer aux Français ?

— Le public est las de ces discours qui, finalement, n'expliquent rien, et qui n'ont d'autre but que de le dépouiller de sa responsabilité. Où est sa participation, dans ce flot d'explications qui sollicitent sa résignation ou sa peur ? Doit-il répondre par des mouvements passionnels ?

Propos recueillis par ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

PING-PONG

Pour Georges Marchais, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand sont deux joueurs de ping-pong qui passent leur temps à se renvoyer la balle.

Mais le ping-pong, cela se joue aussi en double. Or, depuis hier, nous savons que Georges Marchais est disposé à faire équipe avec le candidat socialiste au second tour de la compétition. A une condition : qu'il l'ait emporté sur lui au premier.

BERNARD BRIS.

« LE GRAND MACABRE » A L'OPÉRA

Ligeti, contestataire de Mesguich ?

Surprise au palais Garnier : la rumeur publique nous promettait depuis des semaines un beau scandale, le 23 mars, avec la création du *Grand Macabre*, de György Ligeti, *dont on dénonçait l'obscénité*, voire la pornographie. Or, rien de tel ne s'est produit, à l'exception de quelques mots sonores et de la vision d'une Vénus, joliment déshabillée, descendant du ciel sur le grand lustre de l'Opéra, réfractée à travers la scène en six de ses sœurs dans la chaste tenue d'Eve. En revanche, le succès fut éclatant et prolongé, mis à part de rares sifflets peu convaincus.

En définitive, le seul scandale provint... du compositeur, qui, en plein milieu du troisième tableau, interrompit la représentation depuis la salle, en réclamant la suppression d'un haut-parleur au bourdonnement intolérable ; mis en boîte par quelques spectateurs, il quitta son fauteuil et ne parut pas sur la scène pour recueillir sa part des ovations.

On s'interrogeait dans la nuit sur le sens de cet incident ; était-ce une vraie colère ou un gag arrangé d'avance, que pouvait admettre la *réalisation* de cette œuvre tragico-burlesque (on avait vu d'entrée, *pour donner le ton « macabre »*, le « *vrai* » chef d'orchestre égorgeant un faux chef d'orchestre usurpateur) ? Et pourquoi pas les deux ?

Notre interprétation est peut-être trop subtile : Ligeti, compositeur malin, truculent et facétieux, aurait inventé ce happening pour éviter de venir saluer à la fin (sans pour autant blesser les artistes), parce qu'il n'est absolument pas d'accord avec la mise en scène de Daniel Mesguich (cela est certain), qui n'a nullement respecté son livret et a donc détourné le sens de son œuvre. En somme, Ligeti serait dans la même position que le public de l'Opéra sifflant la mise en scène de *Faust*, par Lavelli...

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

idées

PRÉSIDENTIELLE

De tous côtés, les opinions affluent sur la campagne électorale. Nous en avons retenu trois, dont l'une de Coluche, mais oui, dont on verra qu'il a fait un effort pour s'adapter au style du « Monde » et qui nous dit ce qu'il pense de l'état de la France en bout de septennat. Gérard Israël dénonce comme l'erreur à ne pas commettre celle qui consisterait, de la part de l'élu du 10 mai, à dissoudre aussitôt l'Assemblée nationale. Enfin, Alain Flamand en appelle à tous les gaullistes pour qu'ils soutiennent Michel Debré, qui est, selon lui, le candidat de la morale et de la hauteur nécessaires.

L'état de la France

par COLUCHE

Le président de la République, dans son intervention télévisée, a dit qu'il rendrait la France dans l'état où on la lui a donnée. Je serais curieux de savoir comment il va faire pour tout remettre en ordre d'ici à la fin de son septennat. Peut-être compte-t-il faire disparaître les chômeurs d'un coup de baguette magique, peut-être va-t-il régler le problème de l'inflation avec l'autre main, tandis que, se grattant la tête d'une troisième main, il trouverait dans les mensonges à venir les promesses qu'il n'avait pas faites la dernière fois.

Tout au long de ma « candidature *rigolote* », il m'a été donné pour la première fois de ma vie l'occasion de rencontrer des journalistes étrangers (T.V. américaine, japonaise, allemande, brésilienne, norvégienne, anglaise, arabe, israélienne, italienne, espagnole, portugaise, belge, suisse, yougoslave, etc.). Tous avaient un point commun : ils étaient prêts à en rire, prêts à se moquer de la France et de son président de la République qui, comme vous le savez peut-être, parcourt le monde, donnant aussi bien à droite qu'à gauche des leçons de démocratie. On m'a souvent dit que je n'aurais pas fait « ça » sous de Gaulle. Je ne sais pas si c'est vrai, le fait est que c'est sous Giscard que ça s'est passé. Pourquoi tous les journalistes étrangers sont-ils prêts à se moquer de M. Giscard d'Estaing ? Pourquoi 10 % de la population, 20 % des chômeurs, 30 % des motards et 27 % des abonnés du *Nouvel Observateur* sont-ils prêts à voter pour un clown ? Peut-être M. Giscard d'Estaing connaît-il la réponse, lui qui a mis la France dans cet état.

Question : où M. Giscard d'Estaing va-t-il faire campagne ?

— Sûrement pas dans le Nord où les mines sont fermées.

— Sûrement pas en Bretagne où les plages sont polluées.

— Sûrement pas dans l'Est où la sidérurgie est en panne.

— Sûrement pas à Saint-Etienne à cause de la veuve Manufrance.

— Sûrement pas en Corse où ses camarades C.R.S. font si bien le ménage.

— Mais peut-être en Centrafrique où depuis le 4 février 1981 (ça fait un mois et demi) le président nommé par ingérence a reçu un chèque pour la vente des diamants — qui comme chacun sait n'ont jamais existé. Si un jour la Croix-Rouge centrafricaine touche ce pognon, elle pourra dire merci au *Canard Enchaîné*.

Liberté, égalité, copains partout (du niveau de l'incompétence)

C'est la nouvelle devise qui pourrait s'inscrire au frontispice de la nation. Je ne vous parlerai pas de Raymond Barre, éminent économiste que le monde entier nous envie, mais que pourtant il nous laisse, nommé il y a cinq ans pour lutter contre l'inflation et relancer l'économie...

Je ne vous parlerai pas de MM. Blanc et Bonnet pour éviter un jeu de mots.

Je ne vous parlerai pas de M. Peyrefitte qui, malgré ses grandes oreilles, n'a pas entendu arriver l'hélicoptère !

Je ne vous parlerai pas de M. Lecanuet, afin d'éviter de parler pour ne rien dire.

J'aimerais bien qu'on m'explique comment, depuis des dizaines d'années, des ministres de la culture passent sans souci à l'agriculture, du budget à la guerre, et de l'intérieur à l'extérieur. C'est bien beau d'être ministre, mais, de là à être ministre de n'importe quoi, il y a une marge ; quand on est chef comptable, on n'est pas chef de gare et pourtant on est chef.

J'aimerais bien qu'on me cite un ministre qui ait fait des études correspondant à ses fonctions. Ce serait le minimum. On se demande des fois pourquoi d'éminentes sommités françaises n'ont jamais eu de postes au gouvernement. La réponse est simple : elles ne sont pas « *copains avec l'U.D.F.* ».

Pour que la France se retrouve un jour dans un meilleur état, il faudrait déjà qu'on utilise les compétences dont elle dispose.

L'état de la France, c'est aussi son état industriel. Quel est, selon vous, le problème des usines Boussac, Manufrance, Rhône-Poulenc, ou celui des textiles du Nord et de la sidérurgie de l'Est ? Toutes ces usines qui ferment et ces régions qui *meurent ont un point commun* : *elles* sont démodées économiquement. Ce que l'on fabriquait dans ces usines, ce que l'on extrayait de ces mines, ne se vend plus. Il y a *quinze* ans, il fallait faire quelque chose pour renouveler, il y a dix ans c'était urgent, il y a cinq ans c'était indispensable, aujourd'hui c'est trop tard.

L'état de la France, c'est aussi son humeur.

Le rire est suspect : être gai c'est être subversif, nous vivons le temps de la télévision gnangnan, de ces émissions-somnifères faites les unes par-dessus les autres avec du papier calque. Les forains sont interdits dans les villes et dans les campagnes, les bals sont fermés : ils faisaient trop de bruit. Tout le monde s'emmerde. Bref, on a tous les droits pourvu qu'on ne fasse rien. « *Soyez raisonnables* » : chauffez-vous à 19 degrés, mettez un pull-over pour dormir, évitez d'être témoins dans les accidents si vous ne voulez pas d'ennuis, dénoncez votre voisin, ne vous lancez pas dans le commerce, ne prenez pas de risques, faites un troisième enfant, choisissez entre être chômeur ou mal payé, ou bien faites des études, vous finirez bien un jour par trouver du travail dans une usine qui fabriquera n'importe quel produit pourvu que, à un moment, le produit soit foutu et qu'il faille en acheter un autre.

Les Français n'ont pas été très malins, pour une faible majorité, d'élire M. Giscard d'Estaing ; il leur redemande... pourtant d'être encore plus cons et de recommencer. Alors : l'état de la France ? ... On me répondra sans doute que les raisons d'Etat c'est des tas de raisons. J'invite M. Giscard d'Estaing à expliquer ce qu'il entend par : « *Je vous rendrai la France dans l'état où vous me l'avez confiée.* »

LE SYSTÈME DEBRÉ

par ALAIN FLAMAND (*)

POUR un gaulliste qui sait encore ce que c'est que le gaullisme, le scrutin présidentiel doit se faire en pleine lumière. Il y a un candidat et une évidence : il n'y a pas de choix. Michel Debré s'est présenté sans ruse, avec une force d'évidence qui fait la morale politique : hors des mystères de partis, des combinaisons, et fort de la légende. Hier, ce qui étonnait, c'était que sa candidature étonnât ; ce qui gênait, c'était que sa candidature gênât. Aujourd'hui, ce qui trouble, c'est que sa candidature continue de troubler un gaulliste. La douleur des temps giscardiens n'est pas seulement de devoir rappeler aux Français ce que c'est que la France ; c'est aussi de devoir rappeler aux gaullistes ce que c'est que le gaullisme. Il y a une dureté de guerre civile, un déshonneur de guerre civile. Il y a comme une disgrâce de guerre civile à devoir convaincre un gaulliste qu'il n'y a pas plus gaulliste que Michel Debré, qu'il n'y a pas plus rassembleur des gaullistes et des Français, parce que c'est en 1981 la nature des choses et des hommes.

L'espoir de la création française

Mitterrand a choisi l'union de la gauche, c'est son ordre de grandeur. Marchais a choisi son parti, c'est son ordre de grandeur. Le président de la République a choisi Valéry Giscard d'Estaing, c'est son ordre de séduction et c'est son ordre de faiblesse. Mais, gaullistes ou non, nous savons qu'il y a quarante ans que Debré a choisi la France ; c'est un ordre de grandeur incomparablement plus grand, c'est la grandeur du tout sur les parti(e)s, c'est une grandeur verticale et c'est une grandeur debout. C'est une grandeur d'histoire et une grandeur de solitude. Michel Debré est le seul candidat que la France se soit choisi. C'est le seul candidat qui donne à l'élection présidentielle son sens philosophique : à savoir que, de génération en génération, de régime en régime, de scrutin en scrutin, le droit d'être français, d'être l'héritier des droits et devoirs français se renouvelle en se payant d'efforts pour la grandeur et la liberté.

C'est le sens de la candidature de Michel Debré de lever l'espoir de la création française contre les entreprises de décréation et de mener le toujours même combat de la France pour son être. De perpétuer la vocation de la grandeur universelle de la France et de la liberté pour elle-même et pour les autres. Sa candidature est *une ouverture aux défis du* monde, elle exprime une conscience sans flou politique de la supériorité de l'esprit et de la mission civilisatrice de la France. En la conjoncture, Michel Debré est le seul candidat gaulliste. Il est le seul *qui* ait avec l'histoire des points de jonction, des points de touche, des points de sacrement.

La grandeur de François Mitterrand est une grandeur parlementaire. La grandeur de Michel Debré est une grandeur gaulliste. François Mitterrand a la plus belle carrière parlementaire de la gauche, il a derrière lui la plus belle carrière parlementaire dont puisse rêver l'ambitieux du système. Michel Debré a eu la plus belle vocation dont puisse rêver un serviteur de France. Il y a le système Mitterrand. Et il y a le système Debré. Mitterrand est le plus pur représentant du système politique parlementaire. Debré est le plus pur représentant du « système de la mystique française ». Aujourd'hui que tant de gaullistes se tiennent (résolument ?) à l'écart du système Debré, serait-ce pas qu'il n'y a pas plus de gaullistes au R.P.R. que de justes dans Sodome ?

Car enfin, il faudrait savoir qui divise qui ! Chirac brise un élan, un espoir, une mystique. Quelle candidature inutile : Michel Debré gardera le cap ! Quelle candidature absurde : Chirac perdant, il cessera d'être le recours de la France ! Et gagnant, que laissera-t-il du gaullisme ? Quelle candidature de contresens enfin, qui fait douter de la morale gaulliste du R.P.R. ! Le gaullisme s'est construit, pour une part considérable de lui-même, contre les partis. Quel titre le candidat du R.P.R. a-t-il maintenant de parler le langage gaulliste ? La IVe, qui ne dort que d'un œil, doit sourire sous les poussières de l'histoire. Michel Debré apportait au débat — que dis-je, à l'enjeu — son souffle. D'un seul coup, Chirac, qui renouvelle 1974, a balayé les cartes de l'espoir et ramené le tapis autour de sa taille de prince florentin : gare aux poignards !

Reprendre le gaullisme à son origine

Chirac sait donner des coups et il sait en prendre. Il a su montrer qu'il se bat comme un soldat français. Mais enfin, il faut savoir quand et pour quoi. Gaulliste, maintenant je déplore ses qualités sans pouvoir admirer ses défauts.

Pour les gaullistes qui savent encore ce que c'est que le gaullisme, il est temps de reprendre le mouvement à son origine, à son point de cassure. Il est encore temps de remonter. Il est temps encore de rompre avec les complicités douteuses, avec le vichysme ambiant, avec l'ambiguïté d'une candidature de parti. Il est temps d'en revenir au système Debré, qui est d'un autre ordre.

La morale politique française est dans le camp de Michel Debré. Si les Français veulent encore de la « légende », c'est ce que dira le scrutin de 1981 ; si les Français préfèrent la Résistance à la respiration courte et honteuse de Vichy, c'est ce que dira le scrutin. Mais ce n'est pas aux « gaullistes » de Chirac de monter en première ligne, portés par la IVe République.

Pour le gaulliste, qui se reconnaît à ceci qu'il vit à une certaine hauteur, à ceci encore que le service n'est jamais une carrière mais parfois une souffrance, à ceci encore que la grandeur est une voie de solitude, il n'y a pas de choix, de contre-choix, de pesée, de marchandages, de tactique, d'habileté (est-ce que le général de Gaulle était habile en 40 ?) ni de jeu personnel. Pour les gaullistes, il y a Michel Debré. C'est l'insurrection contre les ruses, l'indignation contre le mensonge, le peuple contre les partis. Et c'est une vieille histoire, aussi vieille et aussi jeune que la France. C'est l'histoire, comme disait notre Péguy, de la mystique contre la politique.

Le service de la France commande pour 1981 que tous les gaullistes servent la candidature de Michel Debré.

(*) Professeur de lettres.

L'ERREUR A NE PAS COMMETTRE

par GÉRARD ISRAËL (*)

LE président de la République détient, aux termes de la Constitution, l'arme absolue de la vie politique. Il peut dissoudre l'Assemblée nationale et renvoyer ainsi devant leurs électeurs les représentants du peuple. Cette disposition constitutionnelle a été prise d'abord pour bien marquer la prééminence du pouvoir présidentiel sur le législatif, ensuite pour pallier les difficultés pouvant résulter d'un désaccord fondamental entre les deux pouvoirs et, enfin, pour faire arbitrer le peuple, sans avoir recours au référendum, dans des situations particulièrement graves. Mais, en fait, le droit de dissolution est illimité et nulle condition ne vient en contrôler l'exercice, si ce n'est l'impossibilité de dissoudre l'Assemblée nationale une deuxième fois avant qu'une année se soit écoulée depuis la première dissolution.

La campagne électorale en cours laisse apparatre des thèmes fantaisistes sur l'opportunité d'une dissolution. On dit volontiers que, si M. Mitterrand était élu, il n'aurait qu'à dissoudre l'Assemblée, d'une part pour bien montrer aux communistes que le pays ne veut pas de ministres appartenant à cette formation et, d'autre part, pour pouvoir gouverner avec une nouvelle majorité. Une question se pose dès lors : les communistes auxquels on aura claqué au nez la porte du pouvoir accepteront-ils de soutenir un gouvernement qui les exclut ? Autre question : la nouvelle chambre comprendrait-elle suffisamment de députés amis de M. Mitterrand pour pouvoir créer un gouvernement socialiste homogène ? Rien n'est moins sûr. En outre, le fait d'avoir élu pour la première fois dans l'histoire de la Ve République un président de gauche est de nature à provoquer au sein de l'opinion publique une réaction de peur ou, à *tout le moins, un désir de compenser* par un vote différent du premier l'audace qu'aura été la rupture avec une tradition vieille de près d'un quart de siècle. M. Mitterrand, une fois élu, n'aurait aucun intérêt à provoquer un deuxième choc électoral.

Aussi, est-on en droit de se demander si un président socialiste pourrait gouverner avec une Assemblée au sein de laquelle la gauche unie est minoritaire et qui comprend cent cinquante-cinq députés R.P.R.

Nous sommes pour le coup ramenés à la fameuse question des convergences entre socialistes et gaullistes. Il est évident, en effet, qu'en cas de victoire de M. Mitterrand il n'aurait pas d'autre choix possible que de gouverner avec les gaullistes, car en aucun cas le nouveau président de la République ne devrait, quelques semaines après avoir été élu à la charge suprême, prendre le risque, en dissolvant l'Assemblée, de se faire désavouer par le pays. Mais, pour être élu, le candidat socialiste a besoin des voix des électeurs communistes. Il a donc intérêt à dire ou à laisser dire que la dissolution, en cas de victoire socialiste, serait nécessaire. Mais espérons pour lui, et pour la France, qu'il n'y pense pas sérieusement.

Si M. Giscard d'Estaing est réélu, le même schéma pourrait s'appliquer. Grisé par une victoire difficile mais bien réelle, le président de la République pourrait espérer la consolider, d'une part pour définir une majorité plus giscardienne et, d'autre part — ce qui revient au même — pour se débarrasser du boulet gaulliste. Il n'est guère évident qu'une nouvelle Assemblée faciliterait la tâche du président réélu. Lui non plus n'aurait d'autre choix que de gouverner avec la formation de M. Chirac. Evidemment, rien n'empêche M. Giscard d'Estaing de croire que sa réélection finirait par produire chez les gaullistes un mouvement de ralliement progressif au giscardisme, mais il serait plutôt à craindre que bon nombre d'entre eux ne choisissent de prendre le maquis et ne rejoignent franchement l'opposition. *Tout est possible si l'on* prend en considération le sentiment de frustration qui animerait les dirigeants et les militants du R.P.R. En toute hypothèse, M. Giscard d'Estaing n'aurait aucun intérêt à dissoudre l'Assemblée nationale.

La victoire de M. Chirac, désormais concevable, impliquerait en toute logique que les députés aillent jusqu'au terme de leur mandat (mars 1983). Le nouveau président de la République pourrait naturellement compter sur le soutien actif de l'immense majorité des députés R.P.R., et ce serait folie que de les renvoyer devant leurs électeurs dans l'espoir qu'ils reviennent plus nombreux et capables de représenter à eux seuls la majorité de l'Assemblée, comme ce fut le cas au début de la Ve République. L'U.D.F., mortifiée plus encore par la victoire de l'autre candidat de la majorité que par ce qu'aurait signifié la victoire d'un socialiste, ne tarderait pas à rejoindre une opposition de droite, conservatrice et nostalgique, à moins que certaines composantes (radicaux ou M.S.D.) ne cherchent à se rapprocher du nouveau président. Mais, en toute hypothèse, une nouvelle majorité trop proche de la précédente ne donnerait pas au nouveau septennat ce souffle, cette dimension nouvelle que le pays appelle. Resterait, évidemment, une majorité de convergence avec le P.S.. Mais de même que, pour être élu, M. François Mitterand aura besoin des communistes, M. Chirac, pour des raisons symétriques, aura besoin des électeurs giscardiens.

Personne n'a intérêt à aborder d'ores et déjà la question de la nouvelle majorité. Mais le vainqueur, quel qu'il soit, n'aurait que de graves déconvenues s'il commettait l'erreur de dissoudre l'Assemblée nationale.

(*) Membre de l'Assemblée des Communautés européennes (liste DIFE).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
387 F	761 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1978

Commission paritaire n° 57 437.

EUROPE

Pologne

La menace de grève générale se précise

(Suite de la première page.)

» *Nous ne pouvons pas rester éternellement les nerfs tendus. Il y a eu Bydgoszcz, il y aura d'autres incidents dans deux semaines, c'est la seule décision que nous puissions prendre.* » Il ne précise même pas que « *grève générale* » signifie pour lui grève générale illimitée. Il pense que cela va de soi, et c'est bien ainsi que toute la salle l'entend.

Le président de séance : « *M.K.Z. Torun !* (1) » « *Je vote pour la grève générale,* dit le représentant de Torun. (...) *Comme chef du M.K.Z., j'ai toujours tout fait jusqu'à maintenant pour calmer les tensions. Mais aujourd'hui, en conscience, je ne vois pas d'autre solution.* » Il estime qu'il faudrait commencer dès jeudi et n'arrêter qu'après satisfaction totale des revendications de Bydgoszcz (*le Monde* du 23 mars), après l'enregistrement de Solidarité rurale, la libération des prisonniers politiques et la définition de garanties tangibles sur la sécurité des militants du syndicat et le respect de la loi par les forces de l'ordre. Avec des variantes et quelques points supplémentaires (le droit d'accès syndical aux mass media en particulier), ce seront les revendications rappelées dans toutes les interventions.

Les délégués, à quelques exceptions près, parlent sec et bref, empreints d'une détermination grave. Six mois d'une aberrante guérilla permanente contre un mouvement de dix millions de membres soutenus par la quasi-totalité de la nation ont porté quelques fruits. Tous les membres de la commission nationale, sa... une exception, se référant tous à la volonté de leurs mandants et aux instructions précises qu'ils ont reçues d'eux, veulent désormais relever le gant et frapper fort.

La rage froide des syndicalistes

Les uns, comme M. Walesa, sont partisans de n'appeler à la grève générale que pour mardi prochain et d'organiser entre-temps, vendredi, une grève nationale d'« *avertissement* » de quatre heures. D'autres ne voient pas d'utilité à cette étape intermédiaire destinée, a expliqué le président de Solidarité, à donner un « *délai de réflexion* » aux autorités. Quelques-uns ne veulent même plus que le syndicat reprenne mercredi avec le gouvernement des négociations dont ils affirment qu'elles ne seront, « *comme dimanche* », qu'un faux-semblant : « *Il faut d'abord,* disent-ils, *montrer notre force.* » Jeudi, vendredi, lundi ou mardi, chacun de ces jours est avancé comme date du début de la grève. D'autres encore sont partisans d'une grève nationale de « *protestation* » d'une journée, suivie la semaine prochaine d'une grève tournante, région après région.

Mais ces nuances, car ce n'est que cela, même si les moins durs font front derrière la proposition de M. Walesa, ne donnent même pas lieu de véritables oppositions, tant, sur le fond, l'unanimité est grande. « *Nous n'avons plus le choix* » ; « *générale ou avertissement* » ou « *générale sans avertissement* » : le tour de table se limite bientôt à ces seuls mots

Les membres du présidium de la commission nationale, l'« exécutif » du syndicat, savaient que la colère de leur base était grande ; ils accusent tout de même le coup devant tant de rage froide. Le président de séance, M. Celinski, un jeune intellectuel connu pour sa modération, tente de faire entendre un autre son de cloche, en donnant la parole aux conseillers du syndicat. Les délégués savent que ces hommes vont essayer de tempérer leur décision. Ceux qui souhaitent la grève générale immédiate réagissent avec vigueur en voulant leur interdire la parole.

M. Walesa : « *Je ne sais pas si vous savez ce que c'est que la grève générale... C'est tout... tout... Nous avons des experts. Il faut qu'ils nous disent ce que c'est. Il n'y a jamais eu de grève générale en Pologne.* » Un délégué : « *Dans les pays démocratiques, les syndicats ont la possibilité d'être des syndicats, de lutter pour les salaires et les conditions de travail. Cette possibilité, on ne nous la donne pas. Alors il faut le dire, puisque c'est notre situation : nous luttons pour le respect de la loi et l'existence de Solidarité, c'est-à-dire pour des buts politiques.* » Un autre : « *La confrontation, nous y sommes déjà en plein parce qu'ils l'ont voulu. Alors, bien sûr, ce sera une grève politique, puisqu'elle sera pour la défense du syndicat, pour la défense d'août.* »

Le gouvernement Jaruzelski, « dernière carte »

M. Mazowiecki, l'un des conseillers, explique qu'il est trop simple de dire « ils ». « *Nous devons faire la différence,* dit-il, *entre ceux qui acceptent le renouveau, même s'ils ne veulent pas lui donner l'ampleur que nous souhaitons, et ceux qui veulent faire appel à des forces extérieures au pays. (...) Le gouvernement du général Jaruzelski est la dernière carte de la solution pacifique en Pologne. Devons-nous la rejeter ? (...) La grève doit être nationale, mais limitée à quelques heures. Il faut que ce soit une grève dont nous puissions sortir et non pas une grève qui mène à une confrontation générale.* »

M. Geremek, un autre des conseillers, prend le relais en plaidant pour la grève d'avertissement et en soulignant qu'il s'agit « *du moment le plus dramatique de l'histoire du pays depuis la guerre* », et qu'une grève générale illimitée débouche sur une grève insurrectionnelle. D'autres conseillers évoquent les précédents tragiques des insurrections polonaises. Tous essaient d'obtenir une pause pour la nuit et que le vote final n'intervienne que ce mardi matin. Les délégués s'opposent à cette proposition.

On passe au vote. Il est 3 heures du matin. Tout le monde est épuisé. M. Walesa a fait allusion, pour modérer la salle, à la possibilité que l'état d'urgence soit décrété mardi. Les délégués réagissent en votant le début immédiat de la grève générale sitôt que l'état d'urgence serait proclamé. On vote aussi le transfert des directions syndicales régionales au sein des entreprises pour des raisons de « sécurité ». Un état-major de crise doté des pleins pouvoirs est désigné. La reprise des négociations mercredi est tout de même acceptée à une très large majorité.

Tout semble joué quand, à quelques minutes d'intervalle, l'étape de la grève d'avertissement est acceptée, puis refusée. M. Geremek saute sur l'occasion pour montrer qu'on ne peut plus, à cette heure, prendre à tête reposée une décision aussi grave. Il obtient la pause jusqu'au matin. Partie remise donc, mais pour un résultat connu d'avance : l'adoption de la proposition de M. Walesa.

Oppositions au sein du bureau politique

Seul maintenant un miracle, c'est-à-dire une volonté politique résolue de la direction marquée par un geste spectaculaire de conciliation, pourrait arrêter la mécanique de l'épreuve de force. On dit de source bien informée que les oppositions sont très vives entre « durs » et « modérés » au bureau politique. Les positions des seconds, regroupés autour de M. Kania, semblent affaiblies par l'absence du général Moczar, qui est l'un des soutiens du premier secrétaire et qui a été victime, ces derniers jours, de graves troubles cardiaques.

Lundi soir, M. Stefan Bratkowski, le président de l'Association des journalistes, qui, bien que simple militant de base et franc-tireur du parti, bénéficie d'une influence certaine et de liens étroits avec certains membres de la direction, a diffusé une lettre ouverte aux membres du POUP pour les appeler à soutenir M. Kania et le général Jaruzelski (lire ci-contre). Il n'est pas impossibl que ce texte, qui doit être très largement diffusé dans le pays, en particulier par Solidarité, ait un écho important, notamment auprès des « *coordinations horizontales* » qui se sont créées depuis novembre entre les sections d'entreprise du parti les plus résolument engagées dans le renouveau.

Des décrets sont parallèlement en préparation pour permettre aux autorités de riposter à une grève générale. Tout en restant aussi calme que l'était Gdansk en août dernier, la Pologne vit en ce moment des heures dramatiques. Le plus probable est qu'une grève générale — si elle n'était pas évitée — tournerait à l'avantage de la « société ». Mais la question serait alors de savoir ce que seraient les conséquences d'une telle défaite politique du pouvoir.

BERNARD GUETTA.

(1) Les M.K.Z. sont les organisations régionales du syndicat.

● *Le film « Ouvriers 80 »*, qui raconte la grande grève des chantiers navals de Gdansk en août 1980, sera présenté pour la première fois en France les vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 mars, à 22 heures, au Saint-Séverin. La projection du vendredi sera suivie d'une discussion avec des syndicalistes français et des représentants de Solidarité. Cette manifestation a lieu en liaison avec la sortie, le 25 mars, du film de Jean-Pierre Thorn, *le Dos au mur*. (Saint-Séverin, 12, rue Saint-Séverin, Paris 5e. Tél. : 354-50-91.)

Le président de l'Association des journalistes : les durs ne nous promettent que le drame

Dans sa lettre ouverte aux membres du parti ouvrier unifié de Pologne, M. Bratkowski, président de l'Association des journalistes, écrit notamment, sous le titre « *Nous choisissons* ».

« ... *La situation devient de plus en plus dramatique. Nous entrons dans une nouvelle crise. N'ayons pas d'illusions : c'est la crise de la dernière chance pour ceux qui voudraient détourner notre parti de la voie de l'accord social en conduisant notre Etat et notre société à une catastrophe inévitable.*

» *Ce sont ceux qui ne veulent pas de l'accord, même avec la base du parti* (...), *et aspirent par tous les moyens à reculer le congrès extraordinaire* (...). *Ce sont ceux qui essaient de mettre les forces de l'ordre public en conflit avec leur propre société* (...). *Ce sont ceux qui se présentent à nos voisins comme la seule force capable de garantir la pérennité de nos alliances et du régime.*

» *En réalité, ils ne représentent aucune force et ils ne peuvent rien garantir à personne, même pas à eux-mêmes. On ne peut pas gouverner ce pays soutenu seulement par une partie de l'appareil du parti* (...), *en étant en conflit avec plusieurs millions d'ouvriers et des millions de paysans* (...).

» *Nos durs ne présentent aucun programme, sauf l'affrontement et la désinformation. Ils ne nous promettent aucun changement, sauf le drame* (...). *Aujourd'hui, ils essaient d'entraîner la direction du parti et du gouvernement vers un heurt avec toute la société, un heurt aux conséquences imprévisibles. Ils essaient de provoquer la société à des actions justifiant l'utilisation de la force* (...).

» *Je ne citerai pas de noms, mais comme on le sait, il y a parmi ces gens des camarades qui ont leur place dans les plus hautes instances de notre parti, qui sont aidés par un cercle de camarades réunis autour de l'organisation du parti de Varsovie, et aussi par quelques autres personnes de l'appareil* (...). *Je crois que leur maintien dans les instances du parti causera les mêmes tensions, et même plus graves que les précédentes. Je ne dis pas que les autres camarades de la direction ne font aucune faute* (mais), *je le dis ouvertement : nous avons toujours compté sur le camarade Kania et le camarade Barcikowski* (1). *Nous ne voyons pas d'alternative au gouvernement Jaruzelski. Ces hommes ont pu et peuvent gagner l'acceptation de la majorité de la nation pour la politique de l'accord social* (...). *Je ne vois aucune autre route pour notre parti : toute autre conduit au cimetière politique* (...).

» *Il est facile de trouver des accords avec nous si on le veut vraiment. Il ne faut pas avoir peur de nous* (...). *Nous avons besoin d'un Etat juste, d'une bonne économie, d'une politique sage au lieu de la démoralisation et du chaos. Il me semble que nous, les membres du parti, devons dire à haute voix, aussi bien au comité central de notre parti qu'à la société, ce que nous choisissons. Le futur dépend en grande partie de nous* (...). »

(1) Vice-premier ministre et membre du bureau politique du parti, négociateur des accords de Szczecin en août 1980.

Irlande du Nord

● Mme BERNADETTE DEVLIN a annoncé, le samedi 21 mars, sa candidature à l'élection partielle au Parlement britannique du 9 avril prochain, rendue nécessaire par le décès du député catholique indépendant Frank Maguire. Le 16 janvier dernier, la militante nationaliste catholique avait été grièvement blessée lors d'une tentative d'assassinat. Elle entend attirer, par son retour sur la scène politique, l'attention de l'opinion mondiale sur la grève de la faim déclenchée par les quatre détenus républicains de la prison de Haze. — *(A.F.P.)*

Le Monde

publiera demain

- « SUBIR OU VOULOIR », un article de M. Jacques Chirac.
- IDÉES : Pologne (Michel Rocard, Yves Florenne, I. Vianu).
- LE CHARBON SOUS LA COUPE DES PÉTROLIERS, par Bruno Dethomas.

Espagne

Les forces armées participeront directement à la lutte contre l'ETA au Pays basque

De notre correspondant

Madrid. — Les forces armées participeront directement à la lutte contre l'ETA au Pays basque : telle est la principale conséquence du plan anti-terroriste annoncé lundi 23 mars par le chef du gouvernement, M. Calvo Sotelo, après deux jours de réunions d'un conseil ministériel restreint et des consultations de la junte des chefs d'état-major des trois armes.

Les mesures annoncées sont au nombre de cinq : les forces armées collaboreront avec les forces de sécurité à la surveillance des frontières maritimes et terrestres des zones affectées par le terrorisme. Un commandement unique sera constitué au ministère de l'intérieur pour coordonner l'action de toutes les forces engagées dans la lutte anti-terroriste. Les contrôles frontaliers seront intensifiés dans le nord-ouest du pays. De nouveaux effectifs des forces de sécurité seront transférés vers les zones touchées depuis d'autres régions du territoire national. Enfin, il sera demandé au Congrès des députés l'examen d'urgence du projet de loi qui lui a été récemment envoyé et qui modifie le code pénal, ainsi que de celui qui réglemente les états d'alarme, d'exception et de siège prévus par la Constitution.

Le gouvernement a voulu à la fois apaiser les forces armées, atteintes de plein fouet par la vague d'attentats de l'ETA militaire, et éviter des mesures trop radicales qui risqueraient de couper l'opinion publique basque des forces politiques modérées de la région. Les militaires participeront donc directement aux opérations anti-terroristes mais leur action restera subordonnée au ministère de l'intérieur, c'est-à-dire au pouvoir civil.

Quant à la décision de demander au Congrès l'examen immédiat du projet de loi organique réglementant les mesures exceptionnelles, elle vise à remédier à une situation de plus en plus paradoxale dans le contexte actuel : envoyé en 1979 à la Chambre basse, le projet se trouve depuis bloqué à la commission constitutionnelle.

Il est vraisemblable que le gouvernement obtiendra son examen dès la réunion plénière du Congrès de ce mardi 24 mars, en principe consacrée au problème du divorce. Il tentera d'obtenir que le texte soit voté immédiatement après lecture, sans amendement ni débat. Le principal parti d'opposition, le P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol), a laissé entendre qu'il ne s'opposerait pas à une telle procédure.

Il n'est pas pour autant assuré que des mesures exceptionnelles seront immédiatement décrétées dans le nord du pays. Mais l'adoption de la loi organique qui les rend possibles permettra de faire pression sur les forces politiques basques, et plus particulièrement sur le P.N.V. (parti nationaliste basque), afin qu'elles collaborent plus efficacement à la lutte anti-terroriste. Enfin, le gouvernement n'a pas retenu les suggestions de certains secteurs « durs » qui étaient en faveur du rétablissement de la peine de mort. Une telle mesure aurait rendu nécessaire une modification de la Constitution, qui n'admet l'application de la peine capitale qu'en temps de guerre.

Le roi Juan Carlos et le chef du gouvernement reçoivent ce mardi 24 mars au palais royal les conseils supérieurs de l'armée, de la marine et de l'aviation au complet. Une telle réunion n'avait plus eu lieu depuis 1976 au début de la période de transition démocratique. Alors que les deux lieutenants-colonels assassinés ces derniers jours par l'ETA militaire sont enterrés aux cris de : « *Vive Tejero* », alors que des rapports confidentiels continuent de circuler parmi les militaires pour justifier la tentative de putsch du 23 février (1), le pouvoir civil se doit d'agir le plus vite possible.

THIERRY MALINIAK.

(1) *El Pais* annonce ce 24 mars l'arrestation à Melilla d'un officier, le capitaine Gonzales Cuevas, compromis dans la distribution d'un document de ce genre.

« Le statut d'autonomie de la Catalogne est intangible »

nous déclare le président de la Généralité en voyage officiel à Paris

« *Le statut d'autonomie de la Catalogne est intangible. Il a été ratifié par le roi Juan Carlos et il convient de le respecter et de l'appliquer. Cela dit, il est normal que des accords et des aménagements permettent de tenir compte de la sensibilité collective de l'Espagne...* » M. Jordi Pujol, président de la Généralité de Catalogne, en voyage officiel à Paris, ce mardi 24 mars, pour présenter les diverses manifestations prévues à l'occasion d'une Quinzaine de la Catalogne en France, ne renie rien d'un catalanisme exigeant, qui lui a valu de connaître la prison sous Franco, mais, pragmatique conséquent, il entend aussi tout faire pour contribuer à surmonter la grave crise politique et militaire de l'Espagne.

« *Nous ne sommes pas séparatistes,* dit-il encore, *mais nous voulons être universels...* » Reconnaissant la « *communauté de destin et d'histoire* » avec l'Espagne, M. Pujol garde donc au cœur ce souci de « *mieux faire connaître la Catalogne* » : un pays « *plus que millénaire, né de l'empire carolingien au neuvième siècle et qui a joué un grand rôle en Méditerranée comme élément moteur d'une confédération unissant la Catalogne, l'Aragon, Valence et les Baléares pendant trois siècles* ».

Si M. Pujol est venu à Paris, c'est « *pour témoigner solennellement de la volonté d'être de la Catalogne et aussi de la démocratie espagnole, et de la ferme décision du peuple catalan et du peuple espagnol de rendre compatible l'unité de l'Espagne avec la liberté de tous les peuples qui la composent* ».

M. Pujol ne sous-estime pas la gravité de la crise actuelle et il se dit « *préoccupé* » tout en soulignant que la « *cohésion de la classe politique espagnole et la prudence des syndicats sont des aspects positifs et encourageants* ». Il salue aussi une « *armé espagnole qui a, plus que toute autre, payé le prix du sang pour la transition, qui a reçu les coups les plus durs* » et qui, malgré tout, reste « *fidèle au roi et au processus démocratique* ». Et il espère que l'application du statut d'autonomie se fera substantiellement sans changements graves « *bien qu'un certain ralentissement du processus des autonomies régionales avait été sensible bien avant la tentative de coup d'Etat du 23 février* ».

Le président de la Généralité réfute les reproches avancés dans certains milieux pour justifier la grogne de l'armée. Absence du drapeau espagnol au Parlement catalan ? C'est « *faux* », dit M. Pujol. Fautes de « protocole » au cours de ses déplacements à l'étranger ? « *Faux encore. Je prends contact avec le ministère des affaires étrangères à Madrid avant chacun de mes voyages,* précise-t-il. *J'ai fait de même samedi dernier avant de me rendre à Paris.* »

M. Pujol (qui a téléphoné à deux reprises à Juan Carlos dans la nuit du 23 au 24 février pour l'assurer de sa solidarité) estime, non sans raison, que la Catalogne, depuis cinq ans, a été un « *élément de stabilisation et de modération* » en Espagne. Il ne serait donc pas juste, selon lui, que l'analyse de la crise actuelle permette de dégager des conclusions dans un « *sens contraire à l'esprit du statut d'autonomie* ». Car le « *vrai et seul problème, c'est la provocation de l'armée par les terroristes* ». M. N.

L'UN DES AUTEURS DE L'ATTENTAT D'HENDAYE EST ÉCROUÉ

(De notre correspondant)

Bayonne. — Le membre du Bataillon basque espagnol arrêté par la police française peu après l'attentat manqué commis samedi 21 mars à Saint-Jean-de-Luz contre trois anciens réfugiés basques (*le Monde* du 24 mars) a été inculpé de tentative d'assassinat, de détention et de port en groupe d'armes et munitions de première catégorie et d'association de malfaiteurs, et écroué à la maison d'arrêt de Pau.

Il s'agit de M. Andrès Pervins, âgé de quarante-sept ans, d'origine allemande et de nationalité espagnole.

Quant à l'explosion qui a endommagé dans la nuit du 22 au 23 mars un bâtiment en construction d'un village de vacances de Guéthary (Pyrénées-Atlantiques), elle a été revendiquée par le groupe basque autonomiste français Hordago.

● *Selon le ministère espagnol de la justice*, 495 terroristes sont actuellement emprisonnés dans le pays. Sur ce total, 175 appartiennent à l'ETA-militaire, responsable de 96 assassinats politiques depuis le début de l'année, 75 à l'aile politico-militaire de l'organisation séparatiste basque, 96 aux GRAPO, de tendance maoïste, et 32 à des mouvements extrémistes de droite.

EUROPE

Grande-Bretagne

Un ancien chef des services de contre-espionnage aurait travaillé trente ans pour le K.G.B.

De notre correspondant

Londres. — La nouvelle « affaire » d'espionnage révélée par M. Chapman Pincher dans son dernier livre, et dont le *Daily Mail a publié de larges extraits*, est venue heureusement détourner les préoccupations des Britanniques des malheurs du temps, notamment des mesures d'austérité. Mme Thatcher ne ratera pas cette occasion : le jour même du lancement du nouveau parti social-démocrate, le jeudi 26 mars, elle fera aux Communes une déclaration sur sir Roger Hollis, directeur général des services secrets (MI 5) de 1956 à 1965, mort en 1973, accusé par M. Pincher d'avoir travaillé pour le K.G.B. au cours des trente années qu'il a passées dans les services du contre-espionnage.

Selon M. Pincher, journaliste et médiocre auteur spécialisé dans le genre, deux enquêtes auraient été menées sur les activités suspectes de sir Roger. Elles auraient confirmé la présence d'un agent soviétique au sommet de la hiérarchie du contre-espionnage britannique.

Un certain nombre d'indices désignent, selon le journaliste, *sir Roger comme principal suspect* : il aurait retardé l'enquête ouverte sur le professeur Anthony Blunt, qui, en novembre 1979, avouait ses activités d'espionnage. Sir Roger a d'autre part entretenu des relations « coupables » avec Val, sa secrétaire, avant de l'épouser en 1968. On lui avait reproché cette liaison qui l'exposait au chantage du K.G.B.

Les anciens premiers ministres Heath et Wilson se refusent à tout commentaire, tandis que les anciens collègues de sir Roger doutent qu'il ait pu être un super-espion soviétique. Quant à sa belle-fille, elle a déclaré : *« Il était si Anglais. Il aimait tout ce qui était anglais. Il était amateur de cricket et de golf. Il conduisait toujours des voitures anglaises. Ses complets étaient faits à Londres... Je pense vraiment qu'il n'avait aucune raison de trahir son pays... »*. — H. P.

U.R.S.S.

DE NOMBREUX DOCUMENTS ONT ÉTÉ DÉROBÉS A M. SAKHAROV

De notre correspondant

Moscou. — *Dans une note* transmise, lundi 23 mars, aux correspondants occidentaux, l'académicien Andreï Sakharov, exilé à Gorki depuis le début de l'année dernière, proteste contre le vol par des fonctionnaires du K.G.B., dans la salle d'attente d'un dentiste chez qui il subissait un examen, d'une sacoche contenant des manuscrits, son journal personnel, des copies de lettres à des collègues occidentaux et soviétiques, des lettres de ses enfants.

Selon M. Sakharov, les trois gros cahiers de son journal contiennent des considérations privées ainsi que des notes scientifiques tirées de livres et de revues qui constituent des matériaux indispensables à la poursuite de son travail scientifique. Ils renferment également le manuscrit d'une autobiographie que le prix Nobel de la paix se proposait de publier.

Rappelant que son diplôme de prix Nobel lui avait déjà été confisqué dans son appartement de Moscou, M. Sakharov écrit : *« Par ce dernier vol, le K.G.B. montre sa volonté de me priver de tout souvenir, de toute pensée, de toute possibilité de vie intellectuelle, et de me laisser seul avec moi-même. »* — D.V.

● *Pour la libération de Youri Fiodorov et Alexei Mourjenko*, les deux derniers condamnés encore emprisonnés du procès de Leningrad et les seuls non-juifs, une réunion publique est organisée, *ce mardi 24 mars*, à 20 h 30, au centre Rachi (30, boulevard de Port-Royal, Paris 5e), précédée d'une exposition-vente de lithographies à partir de 18 h 30. MM. Youri Fiodorov et Alexei Mourjenko, ont été condamnés en décembre 1970 (le premier à douze ans de prison, le deuxième à quatorze ans) avec quatorze autres personnes, pour avoir projeté de détourner un avion vers Israël. Trois condamnés ont été libérés dernièrement : MM. Edouard Kouznetsov et Mark Dymchitz, dont la condamnation à mort avait été ensuite commuée en quinze ans de détention, ont été échangés, en avril 1979, avec trois autres dissidents, contre deux espions soviétiques ; M. Yossif Mendelevitch, condamné à douze ans de camp à régime sévère, a été remis en liberté, le 18 février 1981. Le procès de Leningrad avait contribué à déclencher l'émigration des juifs soviétiques.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● DEUX AGENTS DU CONSULAT DE FRANCE A ORAN ont été légèrement blessés, lundi matin 23 mars, par un déséquilibré qui a été maîtrisé et remis à la police algérienne. Il s'agit d'un ancien harki, Benchena Labed Ould Larbi. Il reproche à la France de ne pas *avoir reconnu ses droits*. Il avait déjà poignardé en 1977 un fonctionnaire du consulat.

Djibouti

● TRAITE D'AMITIE AVEC L'ETHIOPIE. — Un traité d'amitié et de coopération de dix ans a été signé le 21 mars entre Djibouti et l'Ethiopie à l'issue de la visite officielle d'une semaine en Ethiopie du président Hassan Gouled Aptidon. Dans un communiqué commun, les deux pays ont affirmé leur volonté d'œuvrer ensemble pour l'établissement d'une *« paix durable »* dans la corne de l'Afrique. Après sa visite, le président de Djibouti a quitté l'Ethiopie pour le Kenya où il est arrivé samedi soir. L'Ethiopie et Djibouti ont également conclu quatre accords de coopération économique, technique et scientifique, dont, notamment, un accord général sur les transports incluant le chemin de fer Ethiopie-Djibouti, par lequel transite 60 % du commerce extérieur éthiopien. — (A.F.P.)

Guatemala

● VINGT-CINQ PERSONNES SONT MORTES AU COURS D'AFFRONTEMENTS ARMES qui se sont déroulés dans l'Ouest, à une centaine de kilomètres de la capitale, a annoncé le gouvernement, le lundi 23 mars. Quinze personnes ont été tuées lors d'une attaque d'un poste de police par des guérilleros, et dix paysans ont été massacrés après avoir été torturés. L'ambassade des Etats-Unis rapporte que, ces derniers temps, soixante-quinze à cent personnes sont tuées chaque mois lors de combats entre guérilleros et forces armées. — (UPI.)

Hongrie

● INCULPATION DE VINGT-QUATRE FONCTIONNAIRES. — Vingt-quatre fonctionnaires hongrois du commerce extérieur et de l'industrie viennent d'être inculpés pour corruption et détournement de fonds au profit de la firme suisse Industrial Chemical AG, qui leur versait des pots-de-vin en échange de contrats obtenus à des prix supérieurs à la moyenne. Le préjudice porté à l'Etat hongrois serait, selon le *quotidien Nepszadadsag*, de 220 millions de forints, soit près de 7 millions de dollars, en cinq ans. (A.F.P.)

Maroc

● VISITE DU CHEF DE L'ETAT SENEGALAIS. — M. Abdou Diouf, président sénégalais, est arrivé, lundi 23 mars, à Marrakech, où il a été accueilli par le roi Hassan II, pour une visite officielle de quatre jours. Leurs entretiens porteront notamment sur le Sahara occidental et la situation en Mauritanie. — (Reuter.)

Roumanie

● L'ECRIVAIN ET METTEUR EN SCENE ROUMAIN, VIRGIL TANASE, installé avec sa famille à Paris depuis 1977, s'est vu refuser par les autorités de son pays la prolongation du visa de sortie qui l'autorise à séjourner en France. Titulaire d'un doctorat de 3e cycle sur la sémiologie des arts et lettres, avec Roland Barthes, M. Tanase prépare une thèse d'Etat sur l'esthétique du théâtre. Il est également l'auteur de deux romans remarqués par la critique, *Portrait d'homme à la faux dans un paysage marin* et *l'Apocalypse d'un adolescent de bonne famille* (Flammarion). La décision des autorités roumaines le place devant un choix difficile : soit retourner dans son pays et s'exposer à des poursuites pour son attitude critique à l'égard du régime, soit perdre sa nationalité. L'écrivain vient de contester auprès de son ambassade le bien-fondé de cette décision.

DIPLOMATIE

LE CONSEIL EUROPÉEN DE MAASTRICHT

M. Giscard d'Estaing veut que les prix agricoles soient fixés impérativement avant le 1er avril

Maastricht. — Le conseil européen a achevé ses travaux, mardi 24 mars, en fin de matinée. Malgré de longues discussions consacrées durant les deux jours de réunion au dossier de la pêche, les chefs de gouvernement des Dix ne sont pas parvenus à rapprocher leurs points de vue. A cet égard, le chancelier Schmidt s'est déclaré très déçu par l'attitude britannique, ajoutant que le gouvernement fédéral avait le sentiment d'être trompé, car Londres ne tenait pas les engagements pris le 30 mai 1980 à l'occasion de l'accord sur la réduction de la contribution britannique au budget européen. Cependant, ultime tentative pour forcer l'accord, les Dix ont décidé qu'un conseil spécial sur la pêche se tiendra le vendredi 27 mars, à Bruxelles.

Il sera précédé le jeudi, comme prévu, par un conseil des ministres consacré au problème de la sidérurgie. « Nous voulons éviter le morcellement du marché », a déclaré M. Giscard d'Estaing. M. Schmidt a souligné pour sa part que la R.F.A. ne pouvait plus tolérer que les autres Etats membres accordent des subventions à leurs entreprises sidérurgiques.

Lundi 30 mars commencera la réunion des ministres des affaires étrangères. M. Giscard d'Estaing, dont c'était le souci prioritaire, a insisté pour que les ministres ne se séparent pas avant d'être parvenus à un accord. Les conclusions de la présidence, conformes à cette préoccupation française, invitent les ministres de l'agriculture à se réunir avec la volonté d'aboutir à des décisions avant le 1er avril.

Les Dix se sont mis d'accord pour confirmer le statu quo en ce qui concerne le lieu de travail des institutions. Cela signifie que Strasbourg demeurera, sans que les parlementaires eux-mêmes puissent s'y opposer, le siège de l'Assemblée européenne. Le secrétariat de l'Assemblée, en revanche, restera installé à Luxembourg.

De nos envoyés spéciaux

Maastricht. — Sous couvert de l'échange de vues traditionnel sur la situation économique et monétaire dans la C.E.E., les chefs de *gouvernement ont moins parlé*, lundi, de l'avenir de la Communauté et des actions à entreprendre pour faire face à la crise que de leurs préoccupations immédiates, *voire électorales. L'objectif* prioritaire pour M. Giscard d'Estaing est la fixation des prix agricoles au 1er avril. Pour améliorer les chances d'y parvenir, il joue à fond la carte de l'entente franco-allemande, vantée sans relâche par les porte-parole français, qui amorcent cependant aussi ce qu'on appelle encore prudemment la « solidarité franco-italienne ». Les institutions doivent régler les problèmes à leur échéance normale, a souligné le président de la République.

Cette présentation habile lui permet de traiter sur le même pied le problème de la pêche pour les Allemands et celui des prix agricoles, et de désigner, en outre, l'unique *coupable* du retard d'hier pour la pêche et celui, plus redouté demain pour l'agriculture : la Grande-Bretagne de Mme Thatcher. *« Les ministres de l'agriculture qui se retrouvent lundi prochain à Bruxelles ne devront se séparer qu'après avoir réglé le problème »*, estime le président de la République.

Pourtant, dans ce débat, des divergences substantielles subsistent entre la France et la R.F.A. Le chancelier Schmidt a répété clairement qu'il était hostile à *une augmentation moyenne* de 10 % (que veulent en général les Français), car cela conduirait, selon Bonn, à une importante augmentation des dépenses agri*coles et hâterait le moment où* les ressources de la Communauté — que l'on ne veut pas augmenter — seront épuisées.

En outre, les Allemands voudraient que les *propositions* de la Commission sur l'extension de la co-responsabilité des producteurs (participation accrue de ces derniers aux dépenses pour résorber les *excédents*) *soient traitées* en même temps que les prix agricoles. Les Français préféreraient que les questions soient dissociées, et l'extension de la co-responsabilité renvoyée à plus *tard, au* moment du vaste déballage sur la réforme de la politique agricole et de la restructuration du budget.

Confirmant ce souci de différer les réformes et les vraies économies, souhaitant donner quelque consistance à la tentative de séduction à l'égard de l'Italie, les Français ont expliqué *qu'ils considéraient*, comme les Italiens, que les propositions de la Commission visant à réduire certaines des aides accordées aux productions agricoles n'étaient pas justifiées.

Soutien à Bonn sur la pêche

Enfin, autre pomme de discorde avec Bonn, l'élimination des montants compensatoires appliqués par la R.F.A. et par le Royaume-Uni. Leur existence encourage le développement de la production agricole en Allemagne et favorise ses exportateurs. La Commission, appuyée par la France, voudrait qu'ils soient réduits cette année de plus de moitié, mais les Allemands rechignent.

Les divergences d'intérêts et les malentendus évidents n'affectent pas l'optimisme français. M. Blot, porte-parole de l'Elysée, croit que dans cette affaire des prix agricoles *« la France et l'Allemagne coopéreront étroitement ». « Il se trouve*, commente-t-il, *que nous avons avec la R.F.A. comme nous commençons à l'avoir avec l'Italie, une volonté politique commune d'arriver en temps voulu à des accords au niveau européen. »*

Est-ce pour mieux convaincre le chancelier Schmidt ? M. Giscard d'Estaing ne lui a pas *ménagé* son soutien dans le débat sur la pêche. Les Allemands regrettent que, en dépit des promesses faites par Londres en mai 1980, les efforts pour *doter la Communauté d'une* politique commune de la pêche marquent le pas. Mais, surtout, ils condamnent le veto qu'opposent les Britanniques à la signature d'un accord avec le Canada, veto qui empêche la flotte allemande de haute mer d'appareiller vers les eaux canadiennes.

« Le retard actuel est inacceptable et injustifié », a estimé M. Giscard d'Estaing. Les Français affirment que leurs pêcheurs sont désormais eux aussi concernés par l'absence d'accord avec le Canada et, semble-t-il, ont aidé le chancelier Schmidt à rechercher à Maastricht même une solution immédiate.

L'insistance franco-allemande n'a cependant pas suffi pour convaincre Mme Thatcher. La seule chose qu'elle ait acceptée finalement malgré un long débat sur ce thème, c'est de réunir un nouveau conseil consacré à la pêche vendredi prochain.

Les relations économiques et commerciales avec les Etats-Unis et le Japon ont été abordées ce mardi. Cependant, dès hier, plusieurs chefs de gouvernement ont mis l'accent sur les inconvénients que représente pour l'Europe la politique monétaire, et en particulier les taux *d'intérêt très élevés* pratiqués par la nouvelle administration américaine. Ce fut même, avec le nécessaire renforcement du système monétaire européen, le *point central de l'intervention de* M. Martens, premier ministre belge.

« Nous devons être attentifs au poids relatif des instruments que nous employons dans la lutte contre l'inflation. Des taux d'intérêt trop élevés risquent de prolonger la récession et de faire obstacle à la restructuration de notre industrie et aux investissements », a-t-il dit. Il estime qu' *« il est urgent, sans faiblir, de mettre en œuvre une action concertée avec les Etats-Unis pour engager une baisse des taux d'intérêt »*. M. Giscard d'Estaing s'est également prononcé en faveur d' *« une action concertée de modération progressive des taux d'intérêt à conduire avec les Etats-Unis »*.

Le chancelier Schmidt l'a appuyé. Les Anglais sont plus réticents. Le dossier sera repris lors du Conseil européen de juin, de sorte que les Dix s'efforcent d'arrêter avec précision leur position avant le sommet des grands *pays occidentaux industrialisés* à Ottawa, en juillet.

Cet échange de vues sur les taux d'intérêt a constitué à peu de choses près la seule échappée *hors de l'actualité immédiate*. Les grands thèmes économiques, telles la lutte contre le chômage ou la politique énergétique, n'ont été cités que pour mémoire. Une précision *cependant a été apportée* du côté français concernant les prévisions de croissance en 1981. En décembre, au Conseil de Luxembourg, M. Giscard d'Estaing s'était longuement étendu devant les journalistes sur la possibilité pour la France, moyennant une politique volontariste, de parvenir à un résultat d'un point supérieur à ce que prévoyait la Commission, soit une progression du P.I.B. de 2,2 % au lieu de 1,2 %.

Depuis, la Commission, considérant que la reprise interviendra six mois plus tard que prévu, a révisé ses prévisions et annoncé pour la France en 1981 une croissance de 0,5 %. Qu'en pense l'Elysée ? M. Blot, le porte-parole, a expliqué que les services français avaient été conduits à opérer la même correction que la Commission, mais que, néanmoins, ils considèrent toujours qu'il est possible d'espérer une performance supérieure d'un point à ce que prévoit Bruxelles, soit non plus 2,2 %, mais 1,5 %.

De tous les problèmes politiques abordés c'est la Pologne qui a retenu le plus l'attention : la crise, de l'avis général, est à un nouveau tournant, et M. Genscher, *le ministre ouest-allemand* des affaires étrangères, de retour de Varsovie, a fait le point de la situation. (Voir le texte de la déclaration ci-dessous.)

Par *ailleurs, le Conseil* a exprimé « sa grande satisfaction devant la réaction du roi, du gouvernement et du peuple espagnol aux attaques récentes contre le *système démocratique dans le* pays ». Il réaffirme, à propos de l'Afghanistan la nécessité d'une colution « *prévoyant le retrait des troupes étrangères* » et « accueille favorablement » la *proposition* avancée par la France.

PHILIPPE LEMAITRE
et JACQUES AMALRIC.

« LA FRANCE EST UN EXEMPLE POUR L'OTAN » déclare le général Rogers

Bruxelles *(A.F.P.).* — *« La France est un exemple pour l'OTAN »* et son effort militaire *« renforce considérablement l'alliance »*, a dit, au cours d'un entretien avec l'A.F.P., le général Bernard Rogers, commandant en chef des forces alliées en Europe. Le général américain a poursuivi : *« Je pense que si nous devons un jour faire face à une situation de confrontation avec l'U.R.S.S., les forces françaises réintégreraient les structures militaires de l'OTAN. Je sais qu'il s'agit là d'une décision politique qu'il appartiendrait aux autorités françaises de prendre, mais je pense que cette décision serait prise. Quand je vois la France renforcer sa sécurité dans tous les domaines, je suis très optimiste, car je suis convaincu que ce potentiel sera mis, le moment venu, à la disposition du commandement de l'OTAN. Si tous les alliés faisaient aussi bien, nous serions beaucoup plus forts. »*

LA COLOMBIE SUSPEND SES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC CUBA

La Colombie a suspendu ses relations diplomatiques avec Cuba, en raison de son *« intervention dans les affaires intérieures »* du pays, a annoncé, le lundi 23 mars, le président Julio César Turbay Ayala.

Le chef de l'Etat colombien a accusé Cuba d'avoir entraîné et soutenu matériellement des guérilleros colombiens récemment capturés sur la côte sud-ouest du pays. Il a déclaré *que* la décision de suspendre les relations diplomatiques n'avait pas de rapport avec l'idéologie du régime castriste. Les diplomates colombiens ont été rappelés à Bogota, et un délai « raisonnable » a été accordé aux diplomates cubains en poste en Colombie pour regagner leur pays.

Cette décision intervient après les *révélations faites* la semaine dernière par un jeune guérillero, M. Hermes Rodriguez Benitez, capturé par l'armée en compagnie de plusieurs membres du mouvement révolutionnaire M.-19. Il affirmait que la colonne de quatre-vingts personnes dont il faisait partie avait été entraînée durant trois mois dans une zone montagneuse de Cuba, avant de rejoindre la Colombie.

Repérée par l'armée, la colonne de guérilleros a été presque anéantie entre le 11 et le 19 mars, et deux des principaux chefs du M.-19, MM. Carlos Toledo Plata et Rosemberg Pabon, ont été arrêtés. L'Equateur, de son côté, a remis aux autorités de Bogota quarante-huit des révolutionnaires qui avaient cherché asile sur son territoire.

Cuba a démenti officiellement, ce mardi 24 mars, les *accusations* de la Colombie. Le ministère des affaires étrangères a accusé Bogota de se prêter *« de façon honteuse et infâme aux campagnes agressives et aux plans impérialistes »*. — (A.F.P.)

LES DIX SE SONT MIS D'ACCORD POUR NOMMER UN ONZIÈME JUGE A LA COUR DE LUXEMBOURG

Un accord, qui n'avait pas été rendu public, est intervenu la semaine dernière au Conseil de la Communauté européenne pour un poste de onzième juge à la Cour de justice de Luxembourg.

La Cour est actuellement composée de dix juges — un ressortissant de chaque nationalité — et ne peut siéger normalement en nombre impair comme le prévoit son règlement. Dans un premier temps, le onzième poste sera confié à un Français, qui l'occupera jusqu'au renouvellement normal de la Cour, le 6 octobre 1982. Son successeur sera alors le ressortissant d'un autre « grand » Etat (Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Italie), nommé en principe pour six ans mais qui cédera son siège à un Espagnol quand l'Espagne entrera dans la Communauté, ce qui est envisagé pour le 1er janvier 1984.

Un cinquième poste d'avocat général est également créé pour un ressortissant des plus petits Etats et qui échoira à un Néerlandais. (Les quatre avocats généraux sont jusqu'ici choisis parmi les « grands ».)

La France demandait à pourvoir dès maintenant le poste *de onzième juge pour y nommer* un conseiller d'Etat, afin de « compenser » la nomination d'un magistrat — Mme Rozès — à la place du conseiller d'Etat qui *l'occupait et qui a démissionné* pour raison de santé. *(le Monde* des 3 et 18 mars.) Le poste serait confié à M. Fernand Grevisse, qui succéderait, le 6 octobre 1982, *au juge français actuel*, M. Touffait, quand il prendra sa retraite.

LA DÉCLARATION SUR LA POLOGNE

Les Dix « suivent avec préoccupation les développements récents »

Voici le texte intégral de la déclaration publiée à Maastricht par les Dix, le mardi 24 mars, à propos de la Pologne :

« Le conseil européen réaffirme sa position sur la Pologne telle qu'il l'a exprimée dans sa déclaration du 2 décembre 1980. Cette déclaration garde aujourd'hui toute sa valeur.

» Le conseil constate que la Pologne a montré qu'elle est capable de faire face à ses problèmes intérieurs elle-même dans un esprit de raison et de responsabilité. C'est l'intérêt du peuple polonais que la Pologne puisse continuer à le faire d'une manière pacifique et sans ingérence extérieure. C'est aussi l'intérêt de la stabilité en Europe.

» Le conseil suit avec préoccupation les développements récents en Pologne. Il souligne l'obligation pour tous les Etats signataires de l'Acte final d'Helsinki d'organiser leurs relations avec la Pologne sur la base de la stricte application de la charte des Nations unies et des principes de cet Acte final.

» Le conseil européen a entendu le rapport oral de M. Genscher sur son récent voyage en Pologne. Le conseil européen rappelle que les Dix ont déjà répondu à la demande de soutien économique exprimée par la Pologne, soit individuellement, soit dans le cadre communautaire. Ils sont disposés, dans la mesure de leurs possibilités, et en collaboration avec d'autres, à poursuivre leur contribution au redressement de l'économie de la Pologne de manière à seconder les efforts du peuple polonais lui-même.

» Ils soulignent que toute autre attitude aurait des conséquences extrêmement graves (1) *pour l'avenir des relations internationales en Europe et à travers le monde.*

» Compte tenu de la situation actuelle, le conseil européen manifeste sa compréhension à l'égard des demandes polonaises visant à obtenir des fournitures supplémentaires de produits alimentaires. Ils invitent la Commission et le conseil, en accord avec les pays partenaires qui participent déjà aux travaux à examiner ces demandes le plus rapidement possible.

» Ils demandent au conseil, à la Commission et aux Etats membres de statuer d'urgence sur leur participation à cette action. »

(1) La déclaration du 2 décembre 1980 parlait de conséquences « très graves ».

● *L'ancien président Gerald Ford* a quitté Pékin, ce mardi 24 mars, pour une visite en province. Lundi, il avait été reçu par M. Deng Xiaoping et par le premier ministre, M. Zhao Ziyang. L'ancien président américain a transmis à M. Deng, de la part de M. Reagan, « *un message réaffirmant la continuité des relations entre les Etats-Unis et la République populaire de Chine* ». Le ministre des affaires étrangères chinois, M. Huang Hua, a déclaré : *« Il n'y a pas de raison pour que les relations sino-américaines ne se développent pas encore plus. »* D'autre part, le chef de l'Etat tanzanien fait actuellement à Pékin sa quatrième visite officielle. — (A.F.P., U.P.I.)

هكذا من الأصل

ASIE

Pakistan

Washington propose à Islamabad une aide de 500 millions de dollars et une « garantie de sécurité »

Les Etats-Unis proposent au Pakistan une aide militaire et économique de 500 millions de dollars (400 millions de dollars d'assistance militaire, permettant d'acheter du matériel à des prix « intéressants », et 100 millions de dollars d'aide économique), a indiqué, lundi 23 mars, un responsable du département d'Etat. L'offre américaine comprendrait, de la part des Etats-Unis, une « garantie crédible de sécurité », un engagement tacite de soutenir le Pakistan en cas de crise.

Le gouvernement pakistanais, tout en désirant obtenir une assistance économique et des armes à prix réduit, ne souhaite pas d'aide militaire directe de Washington, a assuré, d'autre part, le ministre des affaires étrangères d'Islamabad, M. Agha Shahi, dans une déclaration au « Washingotn Post », reproduite par l'« International Herald Tribune » du 24 mars. Selon le ministre, le Pakistan ne voudrait pas apparaître comme étant l'instrument de Washington, qui a, d'autre part, précisé que le Pakistan avait renoncé à sa demande, formulée l'année dernière, que l'accord de sécurité signé en 1959 avec les États-Unis soit transformé en véritable traité.

Les forces armées pakistanaises sont équipées en majorité de matériels — souvent anciens — d'origine américaine. Le ministre des affaires étrangères a fait allusion au fait que les armes modernes pourraient être achetées avec l'aide d'« amis » du Golfe.

De notre envoyé spécial

Rawalpindi. — Etrange spectacle que celui du président pakistanais, le général Zia Ul Haq, administrateur de la loi martiale, chef d'état-major des armées, arrivant, lundi matin 23 mars, sur le champ de courses de Rawalpindi, dans une calèche noire entourée de lanciers en uniformes rouges, pour assister, en compagnie du président guinéen Sekou Touré, à la parade militaire du Pakistan Day. La fête nationale est ici le jour anniversaire de la résolution adoptée le 23 mars 1940 par la All India Muslim League, et appelant de ses vœux la création d'une patrie pour tous les musulmans du sous-continent indien.

Un rêve qui devait se réaliser sept ans plus tard, sans que soient effacés pour autant les fastes de l'Empire britannique. A preuve cette calèche noire, ces lanciers et ce défilé au son des cornemuses.

Une calèche vite troquée cependant pour une Jeep dans laquelle le général Zia devait passer les troupes en revue et des cornemuses relayées par les vibrants *« Allah ou Akbar »* — Dieu est le plus grand — des hauts-parleurs.

Aucun incident ne devait toutefois troubler cette garden-party militaire, calme mais sans chaleur, où les uniformes faisaient assaut d'élégance, les diplomates s'asseyaient et se levaient à chaque passage d'un régiment et les attachés militaires mitraillaient un matériel apparemment sans grand intérêt, suivi de chars pacifiques vantant les réalisations du régime.

Calme également dans les principales villes du pays, notamment à Lahore et Karachi, où l'on s'attendait à des démonstrations hostiles de la part de l'opposition. Il est vrai que les autorités avaient eu, les jours et les semaines précédentes, la main lourde, parachevant la veille encore, à Lahore par exemple, par quelques dizaines d'arrestations supplémentaires, la neutralisation quasi complète de l'appareil dirigeant d'une opposition à présent décapitée, emprisonnée ou contrainte de se réfugier dans la clandestinité. Cette opposition ressemble aujourd'hui à un bateau fantôme, voire à un navire en perdition, faisant eau de toutes parts.

Ainsi, samedi, à Rawalpindi, l'actuel président du Mouvement pour la restauration de la démocratie (M.R.D.), qui regroupe neuf partis d'opposition, M. Abdul Qayum Khan, leader de la Muslim Conference du Cachemire, avait, tout en réaffirmant son opposition au régime militaire, annoncé, unilatéralement il est vrai, la mise en sommeil de cette alliance et l'annulation des manifestations prévues pour lundi (*le Monde* du 24 mars).

Que la crédibilité de ce dirigeant politique soit des plus limitées et que la presse pakistanaise, étroitement surveillée par le gouvernement, ait, en la circonstance, complaisamment orchestré ses propos, chacun, ici, en convient. Mais une telle réaction illustre toutefois fort bien le discrédit qu'a valu à l'opposition, en général, et au P.P.P., en particulier, le détournement du Boeing de la PIA. *« L'opposition a été détournée »*, résumait un Pakistanais qui constatait que l'opinion publique avait basculé, après la mort d'un otage, associant, dans la même condamnation les auteurs du détournement et le parti qui leur était, assurait-on, associé, le P.P.P.

« Conspiration antinationale »

Le général Zia n'a pas cessé de souligner que le groupe Al Zulfikar, dirigé par Murtaza Bhutto, le fils aîné de l'ancien premier ministre, était *« l'aile armée du P.P.P. »*, et d'évoquer *« une conspiration antinationale perpétrée par des politiciens antipatriotes avec l'aide d'un gouvernement étranger »*, identifié, ici comme celui de l'Union soviétique.

Ainsi le parti populaire pakistanais, la plus importante formation de l'opposition, apparaît-il aujourd'hui comme la principale victime d'un détournement qui, à court terme, sert les intérêts du pouvoir actuel mais dont il serait cependant exagéré de dire qu'il le renforce.

Dans le discours qu'il a prononcé lundi, le général Zia a insisté sur la nécessité de renforcer *« les fondations idéologiques »* du pays et, en ces temps difficiles, de *« placer l'unité nationale et l'intégrité au-dessus de toute autre considération »*.

Ainsi, à l'instar de l'éditorialiste du *Pakistan Times*, les dirigeants estiment peut-être que le processus d'islamisation en cours dans le pays constitue désormais un objectif digne de mobiliser la nation et qu'il importe, par conséquent, d'être *« vigilant »* et de *« ne faire aucun quartier aux ennemis du pays »*, opinion partagée par le quotidien *Morning News* pour qui *« le problème n'est plus, aujourd'hui, celui de l'organisation rapide d'élections mais l'isolement et l'élimination des éléments qui empoisonnent le corps politique pakistanais »*.

Une voie, un ton, qui, s'ils reflètent parfaitement le sentiment des dirigeants, permettent de douter de la volonté du régime militaire de *« conduire progressivement le pays vers sa destination démocratique »*. Certes, dans les allées du pouvoir, on énumère les « étapes » de cette longue marche : l'entrée de personnalités civiles dans le cabinet fédéral, la constitution d'équipes semblables dans les provinces (en place dans la province de la frontière du nord-ouest, elle devrait l'être prochainement au Punjab), l'installation d'un conseil consultatif fédéral de trois cents membres élus par une douzaine d'organisations professionnelles. Certes, on parle d'un *« dispositif intérimaire jusqu'à ce que les conditions requises soient réunies pour la tenue d'élections »*. Mais on constate aussi, dans l'opinion, que l'inévitable interlude se prolonge, que le provisoire s'éternise, et que la patience des plus patients semble, à présent, s'émousser.

Ainsi, l'éditorialiste du *Muslim* évoquait-il, lundi, dans une analyse désabusée, un pays attendant *« le moment doux où le président honorera sa promesse »* et souhaitant que *« ce moment ne soit pas encore retardé davantage »*. Un vœu partagé par de nombreux pakistanais, qui craignent aujourd'hui qu'un *« interrègne abusivement prolongé »* ne contribue à voir les extrémistes de tous bords prendre le pas sur les partisans d'une transition pacifique.

PATRICK FRANCES.

AMÉRIQUES

Canada

DEVANT LE PARLEMENT

M. Trudeau a défendu son projet constitutionnel avec passion

De notre correspondant

Montréal. — Dans un discours passionné de plus de deux heures devant la Chambre des communes, le premier ministre canadien, M. Trudeau, s'est attaché à démontrer lundi 23 mars que sa démarche constitutionnelle, qui est combattue par l'opposition conservatrice et par sept provinces sur dix, était « légitime » et qu'elle répondait aux attentes de la population.

Après avoir reproché au parti conservateur de M. Joe Clark d'avoir renié ses positions antérieures sur la révision de la Constitution, M. Trudeau a lancé un appel aux députés conservateurs et aux Canadiens opposés à son projet : *« Etes-vous prêts à accepter que les droits fondamentaux des femmes ou des Indiens, la libre circulation des personnes à l'intérieur du Canada, la protection des minorités linguistiques, le principe du partage de la richesse à l'échelle nationale, tout cela ne soit pas inscrit et garanti dans la Constitution ? Serez-vous fiers de proclamer que vous avez encore réussi à retarder la dernière étape du processus de décolonisation qui consiste à demander pour une ultime fois au Parlement britannique d'amender notre Constitution et d'abandonner ainsi tout pouvoir sur l'Acte de l'Amérique du Nord britannique ? »* (1).

S'exprimant, contrairement à son habitude, exclusivement en anglais, ce qui indiquait qu'il s'adressait en priorité aux provinces anglophones, le premier ministre a démonté point par point l'argumentation de l'opposition, qui l'accuse de recourir à *« un coup de force »*, de diviser le pays, de renforcer le gouvernement fédéral aux dépens des provinces et de vouloir créer un Etat unitaire.

Il a cherché à montrer que son projet constitutionnel s'inscrivait en fait dans la plus pure tradition des « Pères de la Confédération » qui dessinèrent le Canada en 1867 et qu'il restait dans le chemin tracé par ses illustres prédécesseurs Louis Saint-Laurent et Lester Pearson.

Il a souligné notamment le fait que la Charte des droits et libertés qu'il propose d'inclure dans la Constitution garantira définitivement l'égalité des deux groupes linguistiques dans l'ensemble du pays. *« L'histoire trouvera paradoxal que nous n'ayons pas l'appui des nationalistes québécois dans notre volonté d'introduire ce principe dans la Constitution ! »*

M. Trudeau a saisi l'occasion pour dire qu'il espérait une victoire des libéraux de M. Claude Ryan aux élections qui auront lieu le 13 avril au Québec. Enfin, il a rappelé que tous les sondages sans exception indiquent que les Canadiens sont très majoritairement favorables à sa démarche en trois volets, soit le « rapatriement » de la Constitution, un nouveau mode d'amendement prévoyant la suppression du principe de l'unanimité des dix provinces et une Charte des droits.

Le débat sur le nouveau texte constitutionnel déposé en octobre dernier à la Chambre des communes se poursuit encore du fait de l'obstruction systématique des députés conservateurs, qui veulent retarder le plus possible l'adoption d'une résolution demandant à Westminster d'abandonner ses derniers pouvoirs « coloniaux ». Simultanément, six provinces contestent la constitutionnalité de la démarche de M. Trudeau devant les tribunaux et exercent des pressions sur les parlementaires britanniques pour bloquer le processus à Londres.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(1) Texte voté en 1867 par le Parlement de Londres et qui sert de Constitution au Canada.

Etats-Unis

Les adversaires de l'avortement préparent une offensive au Congrès

De notre correspondante

New-York. — M. Richard Schweiker, ministre de la santé, dont l'hostilité à l'interruption de grossesse est bien connue, s'apprête à soumettre au Congrès un projet de loi aux termes duquel seules les femmes dont la grossesse met la vie en danger pourraient être indemnisées de leur avortement par les pouvoirs publics. Même les cas de viol ou d'inceste ne seraient plus retenus.

Il ne s'agit plus de l'amendement à la Constitution réclamé à cor et à cris par les partisans du « droit à la vie », et que les libéraux ne redoutaient guère parce que la Constitution ne peut être amendée qu'avec l'accord des deux tiers du Congrès et la ratification de trente-huit Etats sur cinquante. M. Schweiker, qui est aussi opposé à l'utilisation de fonds fédéraux pour financer l'éducation sexuelle et les programmes de planning familial, envisage seulement une proposition de loi qui ne nécessiterait, pour être adoptée, qu'une majorité simple au Congrès et la signature du président.

Le « lobby anti-avortement », qui a joué un rôle non négligeable dans la campagne électorale républicaine, est dirigé, au Congrès, par MM. Jesse Helms, sénateur de Caroline-du-Nord, et Henry Hyde, un représentant de l'Illinois qui mène, depuis 1977, une campagne efficace. A la suite d'une succession d'« amendements Hyde », les avortements financés par les fonds publics, qui s'étaient élevés à près de trois cent mille en 1977, sont tombés à deux mille en 1979. Le président de la commission juridique du Sénat, M. Strom Thurmond (Caroline-du-Sud), souhaiterait commencer les auditions sur la question de l'avortement dans la première quinzaine d'avril.

Les organisations de droits civiques sont très inquiètes de cette évolution, car ce sont évidemment les femmes les plus démunies, en particulier celles qui appartiennent aux groupes ethniques minoritaires, qui en seront les principales victimes.

Depuis huit ans, chaque année, en janvier, pour l'anniversaire de la décision de la Cour suprême qui autorisa, en 1973, l'utilisation de fonds fédéraux pour financer certains avortements, les partisans du « droit à la vie » organisent une manifestation à Washington. Celle de cette année a réuni soixante mille participants sous la conduite de Mme Nellie Gray, une ancienne avocate qui a abandonné sa pratique pour se consacrer à cette cause. Mme Gray estime que, lorsque la vie de la mère est en danger, *« le foetus devrait avoir aussi ses chances »*. Elle déclare que *« le viol et l'inceste ne peuvent être guéris par cet autre crime qu'est l'homicide »* et que l'information sexuelle est en grande partie responsable de la vie dissolue menée, selon elle, par les adolescents.

Cette offensive du camp anti-avortement survient au moment même où paraît un rapport sur les grossesses d'adolescentes de l'Institut Alan Guttmacher, affilié aux organisations du planning familial. Selon l'Institut, une jeune fille âgée de quatorze ans sur sept subira un avortement avant d'atteindre vingt ans. Deux sur dix auront un enfant. En dépit de la diffusion de l'information sexuelle et de la contraception, le nombre des adolescentes qui deviennent enceinte augmente régulièrement. L'âge moyen de la première expérience sexuelle est de seize ans. A dix-neuf ans, le tiers des jeunes filles et un cinquième des garçons sont encore vierges. Quarante-six pour cent des naissances hors mariage et 31 % des avortements, soit trois avortements sur dix, concernent des femmes de moins de vingt ans.

L'activité sexuelle des adolescents ne paraît guère tenir compte des facteurs sociaux ou économiques, mais si le projet de loi du ministre de la santé est voté par le Congrès, ce sont, encore une fois, les jeunes filles des couches sociales inférieures qui en feront les frais. Les organisations noires sont particulièrement préoccupées par ce problème, car l'un des drames des ghettos, ce sont les très jeunes filles qui se trouvent enceintes avant d'avoir même quitté l'école secondaire, perdant ainsi presque toute chance d'accéder à une vie normale d'adulte, d'acquérir une qualification professionnelle et d'assurer leur avenir.

NICOLE BERNHEIM.

● *Décès de l'amiral McCain.* — L'amiral John McCain, commandant en chef des forces américaines du Pacifique pendant la guerre du Vietnam, est mort, dimanche 22 mars, à l'âge de soixante-dix ans, victime d'une crise cardiaque dans un avion militaire qui le ramenait d'Europe. Il avait précédemment été commandant des forces navales en Europe et représentant militaire des Etats-Unis aux Nations unies. Il avait pris sa retraite en 1972. — *(A.F.P.)*

● *La Cour suprême* a confirmé lundi 23 mars la validité d'une loi de l'Utah qui fait obligation à tout médecin de prévenir « si c'est possible » les parents d'une jeune fille mineure qui souhaite se faire avorter. Un médecin qui se soustrait à cette obligation peut être emprisonné, selon ce texte en vigueur seulement dans cet Etat. La Cour suprême, dans une décision apparemment contradictoire avec celle de lundi, avait estimé récemment qu'un Etat pouvait interdire à des parents de s'opposer à l'avortement de leur fille mineure. — *(U.P.I.)*

El Salvador

UN AN APRÈS L'ASSASSINAT DE MGR ROMERO

L'attitude du nouvel archevêque de San-Salvador suscite des interrogations sur la position de l'Église dans le conflit

De nombreux offices sont célébrés un peu partout dans la chrétienté, en ce début de semaine, à la mémoire de Mgr Oscar Romero, archevêque de San-Salvador, assassiné le 24 mars 1980 alors qu'il disait la messe à la chapelle de l'hôpital La Divine-Providence, dans la capitale de la petite République centre-américaine.

Aux Etats-Unis, où la commémoration prend fréquemment l'allure d'une protestation contre l'aide militaire américaine à la junte militaire et démocrate-chrétienne salvadorienne, l'archevêque de New-York, Mgr Terence Cooke, a envoyé une lettre à tous les prêtres de son archidiocèse, leur recommandant de prier pour Mgr Romero et pour « le sang de tous les martyrs ». *Les Eglises protestantes participent à cette journée de commémoration.*

En France, les responsables des Eglises catholique, orthodoxe et protestante — le cardinal Etchegaray, Mgr Meletios et le pasteur Maury — ont annoncé « une journée de prière pour les peuples opprimés et les Eglises persécutées, sous quelque régime que ce soit, et notamment en Amérique centrale ».

Cependant, l'attitude et les déclarations du successeur en exercice de Mgr Romero, Mgr Arturo Rivera y Damas, font l'objet d'interprétations diverses et d'interrogations.

« Oscar Romero, archevêque de San-Salvador. Assassiné avec les pauvres. » Sous ce titre, les éditions du Cerf ont, ces derniers jours, publié les grands textes du prélat martyr (1). L'ouvrage comporte, en particulier, de larges extraits de ses homélies de carême de 1980, jusqu'à la dernière, la veille de sa mort, adjurant les soldats salvadoriens de ne pas obéir à l'ordre de tuer leurs *« frères paysans »*. Est également reproduite la lettre à M. Carter dans laquelle, deux semaines avant sa mort, l'archevêque exhortait le président américain de ne pas accorder à la junte une aide militaire qui serait nécessairement utilisée contre le peuple. Et encore, ses appels à des *« changements de structures »*, sans lesquels la société était vouée aux affrontements sanglants. Enfin, sa conviction répétée qu'avant l'heure de la *« légitime violence »* toutes les possibilités de *« dialogue »* devaient d'abord être épuisées. Voilà bien en effet des pièces à conviction pour condamner à mort un homme de bonne volonté !

A qui le crime a-t-il profité ? Un ecclésiastique latino-américain nous disait à San-Salvador, au lendemain de l'assassinat : *« Théoriquement, trois hypothèses sont possibles. Monseigneur a été tué à l'instigation de l'oligarchie des propriétaires fonciers lésés par la réforme agraire, qui, voyant en lui le plus ferme avocat des réformes sociales, a entendu créer un chaos qui fasse tomber le gouvernement ; il a pu aussi être frappé à l'initiative de partisans des réformes, également décidés à casser les reins aux organisations populaires révolutionnaires, et qui voyaient en lui leur défenseur ; enfin, l'extrême gauche pourrait être responsable, parce que Mgr Romero avait souvent exprimé son refus du terrorisme. »*

Notre interlocuteur écartait la troisième hypothèse, car il avait perçu que l'assassinat était éminemment préjudiciable à l'opposition. Les observateurs s'accordent, en effet, à admettre que, passé le sursaut d'indignation et retombé l'écho des sanglants désordres survenus le jour des obsèques du prélat, la petite bourgeoisie de la capitale et, plus largement, les classes urbaines — sans la participation desquelles un processus de révolution à la nicaraguayenne est impossible — se sont repliées dans l'attentisme.

Lors de l'assassinat de Mgr Romero, l'immense majorité du « peuple catholique », urbain et rural, du Salvador inclinait vers l'opposition. Parce que de nombreux cadres révolutionnaires, des dirigeants paysans notamment, avaient trouvé leur chemin de Damas à travers l'œuvre de « conscientisation » du clergé progressiste. Parce que l'aile populaire, la plus jeune, de la démocratie chrétienne venait d'abandonner le vieux leader, M. Napoléon Duarte. Parce que, enfin, la haute figure de Mgr Romero ralliait nombre d'hésitants, dans la capitale en particulier.

Dans le clergé, la plupart des prêtres, religieux et religieuses, s'opposaient à un régime honni du peuple. Mais la hiérarchie était, pour l'essentiel, hostile à l'opposition. Sur les six évêques du pays, quatre étaient plus préoccupés des progrès du « communisme athée » que des exactions commises par les forces de l'ordre contre leurs ouailles. En particulier, le président de la conférence épiscopale, Mgr Aparicio y Quintana, qui avait pourtant fait sensation au concile en déclarant que, dans son pays, *« les chevaux étaient mieux nourris que les hommes »*, se distinguait par ses homélies contre les révolutionnaires, blâmés, avec la pilule, de tous les maux du Salvador !

Le revirement

Ce rapport des forces au sein de l'Eglise n'a pas été changé par le choix comme administrateur apostolique du diocèse de Sans-Salvador, de Mgr Arturo Rivera y Damas, tenu par Mgr Romero comme son *« plus proche conseiller et ami »*. De fait, avec de moindres moyens — l'absence de « charisme » s'ajoutant au fait que le Vatican ne l'a pas nommé archevêque en titre — le prélat, pour l'essentiel, a suivi, durant l'année 1980, la ligne de son prédécesseur. Il a, en particulier, dénoncé sans relâche les crimes des forces de l'ordre et des groupes d'extrême droite.

L'assassinat, en novembre et décembre, de deux autres prêtres salvadoriens et de quatre ressortissantes américaines, dont trois religieuses, déchaîna en lui une nouvelle colère contre la « persécution » de l'Eglise (pour l'essentiel par des *« membres des forces de sécurité et des organismes paramilitaires »*) en raison de son choix prioritaire en faveur des pauvres *« opprimés depuis des siècles par des structures injustes et aujourd'hui réprimés avec une virulence inconcevable »*.

Or, le 18 janvier, Mgr Rivera changea soudain de ton. Dans son homélie du premier dimanche après l'« offensive générale » de la guérilla, le prélat rappelait les conditions requises par les théologiens classiques pour que l'Eglise considère une insurrection comme « juste *« lorsque ceux qui détiennent le pouvoir commettent de graves abus ; que sont épuisées les solutions pacifiques susceptibles de mettre fin à de tels abus ; que les maux qui accompagnent l'insurrection sont moindres que ceux de la solution existante ; et que le peuple possède l'assurance que l'insurrection triomphera »*.

De ces quatre conditions, affirmait le successeur de Mgr Romero, seule la première était évidemment remplie. Et le peuple, constatait-il, n'avait pris parti pour aucun des deux camps. Dans une récente interview publiée par le *Times* de Londres, il imputait à la gauche la majorité des souffrances actuelles du peuple, l'accusant d'être à l'origine de la plupart des déplacements de population au Salvador. L'orientation *« communiste »* de la guérilla, les *« sabotages »* dont elle est l'auteur, lui auraient aliéné le soutien populaire — tout comme l'impact de la réforme agraire menée par la junte. Renouvelant ses attaques contre les crimes des forces de sécurité et de l'extrême droite, Mgr Rivera n'en plaidait pas moins pour un *« règlement négocié »* du conflit, et appuyait les *« élections libres »* annoncées par la junte pour 1982.

Mgr Rivera, qui avait déjà menacé de fermer le secours juridique de l'archevêché parce qu'il ne dénonçait pas également les crimes de la gauche, annonçait qu'il ne serait pas à San-Salvador le 24 mars. Il interdisait la célébration d'une messe dans la cathédrale pour le premier anniversaire de l'assassinat de Mgr Romero. De fait, le prélat fait actuellement une tournée en Europe.

Les injures ont commencé à pleuvoir de la part de certains prêtres « engagés » du diocèse, et les soupçons se sont installés, dans le camp révolutionnaire, sur les motivations profondes de Mgr Rivera. Un pleutre ? Un ambitieux ? Un de ces manœuvriers de l'Eglise éternelle ?

Rien de tout cela n'expliquerait le revirement de la mi-janvier. Risquons une hypothèse. Persuadé que l'échec de l'offensive générale de la guérilla à soulever la population ne peut qu'installer le pays dans une guerre civile prolongée, avec son cortège de souffrances pour les populations paysannes, convaincu, d'autre part, que le danger le plus imminent est celui d'un coup d'Etat de l'extrême droite militaire, accompagné d'un *« bain de sang »* (la fameuse *« paix des cent mille morts »*), le prélat ne jouerait-il pas à fond, et activement, la carte d'une médiation entre la junte et l'opposition — cette médiation que tout le monde a en tête, mais dont nul n'ose clairement parler ? Pourquoi le prélat n'aurait-il pas en vue un règlement « à la Zimbabwe » — où le gouvernement de l'évêque Murozewa, largement tenu pour prisonnier de la « droite blanche » rhodésienne, a fini par laisser la place, après les élections libres convoquées à la suite de la conférence de Westminster, à un gouvernement progressiste modéré, celui de M. Mugabe ?

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) 236 pages, environ 35 francs.

● *Plus de quatre mille personnes ont été tuées par la guérilla en 1980,* selon les estimations établies par le département d'Etat américain à partir des bulletins et communications radio des guérilleros, et diffusés le jeudi 19 mars à Washington. Pour sa part, le Front démocratique révolutionnaire estime à un millier le nombre de soldats tués par la guérilla l'an dernier. Les informations du département d'Etat contredisent le chiffre de six mille morts imputables à la guérilla, avancé notamment par le président Ronald Reagan pour justifier l'accroissement de l'aide militaire américaine au Salvador. Selon l'Eglise salvadorienne, les forces de sécurité sont responsables à 80 % des quelque quatorze mille morts et disparus des quinze derniers mois. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

République Centrafricaine

Les liaisons aériennes avec Bangui ont été rétablies

De notre envoyé spécial

Bangui. — Bien que l'état de siège et le couvre-feu nocturne soient officiellement maintenus sur l'ensemble du territoire centrafricain, le calme était entièrement rétabli dès lundi 23 mars dans l'après-midi, tant dans la capitale qu'en province. L'atterrissage mardi matin, à l'aéroport de Mpoko du long courrier en provenance de Brazzaville et à destination de Nice, premier avion de ligne à se poser sur la piste depuis la proclamation officielle des résultats de l'élection présidentielle, prend valeur d'événement. Enfin, les cent trente soldats français venus en renfort de Bouar, pour assurer notamment la protection des installations de l'aéroport, pourraient regagner mercredi leurs casernements, sauf regain imprévu de tension.

L'inspection générale d'Etat avait prévenu par radio que tout fonctionnaire qui ne se rendrait pas à son travail lundi serait considéré comme *« en abandon de poste »*. Tous les carrefours importants restaient occupés par l'armée, la police ou la gendarmerie qui multipliaient par ailleurs les patrouilles. On ignorait encore mardi si des arrestations avaient été opérées parmi les manifestants. De même, il restait impossible de savoir où se terraient les deux candidats les plus malchanceux, MM. Henri Maïdou, ancien vice-président de la République, et Abel Goumba, qui redoutent toujours une arrestation.

Prolixe au cours des journées précédentes, Radio-Centrafrique n'a consacré que quelques minutes de ses derniers bulletins d'information à la politique intérieure, occupées surtout par la lecture fastidieuse des télégrammes de félicitations reçus par M. Dacko, que M. Giscard d'Estaing a été le premier à congratuler.

De source militaire, on indique que l'opération française de sauvetage de Bossangoa, effectuée dimanche avec deux hélicoptères et deux Transall de Barraouda, a permis l'évacuation vers Bangui de sept expatriés. Sur quarante-quatre Européens regroupés à la gendarmerie de cette ville, trente-sept ont en effet décidé de rester sur place, malgré les pillages dont certains d'entre eux ont été victimes.

PHILIPPE DECRAENE.

PROCHE-ORIENT

Egypte

PROCHAINE LIBÉRATION DE L'ANCIEN VICE-PRÉSIDENT ALI SABRI

(De notre correspondant.)

Le Caire. — Les milieux proches de la présidence viennent de confirmer que le raïs signera bientôt un décret, applicable à partir de la mi-mai, mettant en liberté les quatre anciennes personnalités nassériennes pro-soviétiques, dont l'ex-vice-président de la République, M. Ali Sabri.

Le 14 mai 1981, sera célébré en grande pompe par toute l'Egypte officielle le dixième anniversaire de *« la révolution du redressement »*, épisode qui permit à M. Sadate, devenu chef de l'Etat après la brusque disparition de Nasser en octobre 1970, d'accéder réellement au pouvoir six mois plus tard.

La soixantaine de cadres du régime nassérien, dont plusieurs ministres en exercice, qui furent arrêtés en mai 1971 avaient-ils réellement l'intention de faire assassiner le second raïs comme celui-ci le rapporte dans ses mémoires, ou voulaient-ils seulement provoquer *« une série de manifestations pour amener le président Sadate à quitter le pouvoir »* comme l'a écrit le journaliste nassérien indépendant Hassanein Heykal ? Il est établi aujourd'hui qu'ils projetaient de se saisir du pouvoir et d'accentuer la ligne socialiste et soviétophile de Nasser.

Prévenu par l'un des gendres de ce dernier, M. Achraf Marouane, le raïs prit ses rivaux de vitesse. Il s'ensuivit un procès au cours duquel furent condamnés à mort le vice-président Ali Sabri, le ministre de l'intérieur Chaaraoui Gomaa et l'un des responsables des services spéciaux, M. Sami Charaf. — J.-P. P.-H.

Yémen du Nord

M. ABDALLAH ASNAJ ANCIEN MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES EST ACCUSÉ DE TRAHISON

M. Abdallat Asnaj, ancien ministre nord-yéménite des affaires étrangères et membre du Conseil consultatif, a été arrêté récemment à Sanaa et sera jugé prochainement pour trahison, rapporte la presse égyptienne.

Le cadi Abdel Karim Al Archi, vice-président nord-yéménite, aurait donné l'autorisation aux services de sécurité de procéder à cette arrestation après que d'« *importants documents* » montrant que M. Asnaj était impliqué dans des « *tentatives pour diviser le monde arabe* » eurent été trouvés chez lui. Le quotidien libanais *Al Nahar* croit savoir pour sa part que M. Asnaj est également accusé d'avoir enregistré des conversations téléphoniques entre le président Ali Abdallah Saleh et certains dirigeants arabes, notamment sud-yéménites pour les communiquer à des « *étrangers* ». — (A.F.P., A.P., U.P.I.).

[M. Abdallah Asnaj, qui avait longtemps conduit la diplomatie nord-yéménite, avait été écarté de son poste en mars 1979, quelques semaines après la fin de la « petite guerre » qui avait opposé les deux Yémens. M. Asnaj fut, à l'époque, accusé d'avoir été à l'origine de l'affrontement militaire avec le Yémen du Sud. Violemment anticommuniste et opposé à tout rapprochement avec Aden, M. Asnaj, originaire du Yémen du Sud, était considéré comme « pro-saoudien ». Son arrestation confirme la récente détérioration des relations entre Sanaa et Ryad.]

AMÉRIQUES

Bolivie : une dictature sous influence

II.- La résistance des sans-voix

Par YVES HARDY

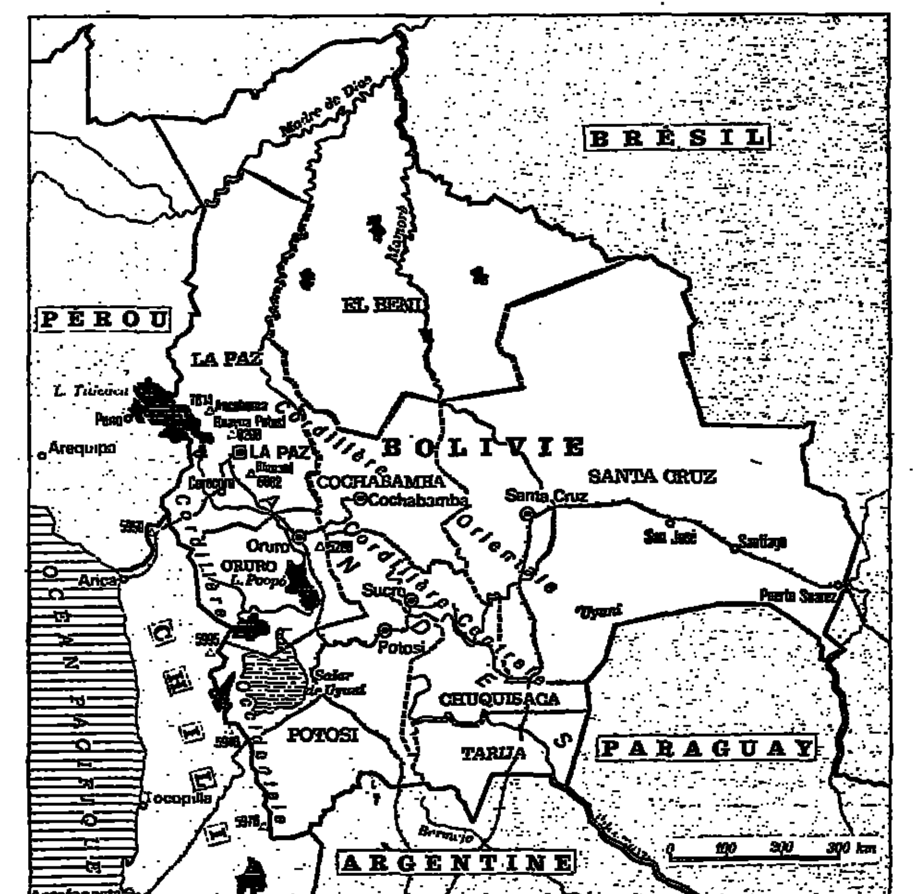
Fort de l'appui argentin, le général Garcia Meza a contraint les partis politiques d'opposition à entrer dans la clandestinité. Mais il n'est pas à l'abri d'un contre-coup militaire (« le Monde » du 24 mars).

La Paz. — En attaquant le siège de la COB (Centrale ouvrière bolivienne) aux premières heures du coup d'Etat, les putschistes n'ont pas fait un mauvais calcul. Ils frappaient d'emblée la résistance à la tête. Evidemment, la population ouvrière, et notamment les mineurs, chez lesquels la COB jouit d'un prestige certain, est tout de suite entrée en dissidence ouverte. Mais elle n'avait que les moyens d'une stratégie défensive : grève générale, blocage des routes, barricades. Les « arguments » des militaires étaient d'une autre nature : avions, véhicules blindés, mitraillettes.

Dans la zone minière de l'Altiplano, traditionnel bastion de la résistance aux dictatures, la confrontation, qui fut brève mais violente, a tourné à la boucherie à Caracoles (dans la région d'Oruro), dont les 1 500 habitants ont dû subir les assauts de deux régiments. Une fois de plus, les mineurs auront versé le plus lourd tribut à la répression. Contraints aujourd'hui de reprendre le travail, ils se réorganisent clandestinement, malgré la surveillance de leurs nouveaux délégués syndicaux, les « coordonnateurs » nommés par le gouvernement.

A l'occasion de l'une de ses rares visites dans les mines, à San-José, près d'Oruro, le général Garcia Meza a demandé, sans gêne, à ses interlocuteurs que « *les mineurs ne soient pas les ennemis du gouvernement* ». Bien que triés sur le volet, les représentants ouvriers firent part au général des difficiles conditions de vie et critiquèrent « *les administrateurs de la Comibol* (Corporation minière de Bolivie) *qui ne ravitaillent les* pulperias (magasins l'alimentation) *que lorsque vient un ministre ou le président* ». La junte, qui a détruit les radios locales et maintient toute la zone minière sous un stricte contrôle militaire, tente de neutraliser ce secteur-clé. Mais on ne fait pas taire aisément les compagnons de Domitila (1). A preuve, les nouvelles grèves déclenchées au début de l'année pour protester contre la forte hausse des produits de première nécessité...

Cependant le plus clair de son temps, le général Garcia Meza le passe en déplacements dans le « campo », domaine des paysans indiens, qui représentent 65 % des 5 millions d'habitants. Visiblement impressionné par la popularité que le général Barrientos, président de 1964 à 1969, a su conserver dans les zones rurales, le nouveau dictateur se fait fort de réactualiser le « pacte militaire-paysan », mis à mal à l'époque banzériste par le massacre de 1974 dans la vallée de Cochabamba. Mais le général Garcia Meza n'a ni le charisme ni les connaissances en aymara et en quetchua (les langues vernaculaires indiennes) du général Barrientos. Du coup, ses rassemblements paysans ressemblent étrangement à un dialogue de sourds.



Le gang aux champs

Il y a quelques semaines, un hélicoptère des forces armées dépose le triumvirat militaire à Quillacollo, petite bourgade rurale près de Cochabamba. Bientôt, une vingtaine de civils armés de fusils mitrailleurs entourent les dirigeants : une bande de paramilitaires faisant office de garde présidentielle, on a le sentiment d'assister à l'arrivée d'un gang. Le souci des apparences n'a pas l'air d'être au centre des préoccupations de ce régime.

Quelques centaines de paysans mobilisés pour la circonstance attendent sans enthousiasme visible la fin des discours.

Un de leurs compagnons d'un village voisin, qui a déjà vécu une cérémonie analogue raconte : « *Quelques jours avant la venue des chefs militaires, des agents du gouvernement passent dans les villages et nous menacent. « Tous ceux qui ne viendront pas » au rassemblement seront, considérés comme communistes et » pourront être dépossédés de leur » terre. » Alors, nous y allons pour nous protéger. Des camions militaires viennent nous chercher le matin et nous ramènent le soir. Ça nous fait perdre une journée.* »

A Tiquina, sur les bords du lac Titicaca, se déroule un scénario identique. Les enfants des écoles, blouse blanche et drapeau bolivien en main, forment le comité d'accueil. Sous l'œil vigilant du maître, qui les a fait répéter, ils poussent en chœur un « *Viva el Presidente !* », au passage du cortège armé. Une fois le discours présidentiel achevé, les familles indiennes vont au bureau de pointage faire porter leur nom sur la liste des présents, puis courent s'entasser dans les camions de ramassage.

Eveil paysan et indien

Un événement sans précédent dans la vie politique du pays résume bien la transformation des mentalités dans le monde rural : la résistance intérieure à la dictature est aujourd'hui dirigée par un leader paysan indien, Genaro Flores. L'arrestation du dirigeant de la COB, M. Juan Lechin, le 17 juillet, puis son envoi en exil, et la sortie du pays des leaders du l'U.D.P. (Union démocratique populaire), MM. Hernan Siles Zuazo et Jaime Paz Zamora, ont, certes, favorisé cette « promotion ». Mais elle consacre une évolution en profondeur.

La réforme agraire de 1952 a réalisé une importante distribution de lopins de terre aux paysans. L'opération leur a permis de s'affranchir de la pesante tutelle de l'oligarchie agraire, et ils ont su longtemps gré au M.N.R. (Mouvement nationaliste révolutionnaire de M. Paz Estenssoro) de cette dignité retrouvée. « *Disposer des titres de propriété de sa terre*, dit un agriculteur de la vallée de Cochabamba, *c'est un acquis inédiable, mais cela ne donne pas les ressources pour la faire produire. Nous n'avons ni eau, car aucun travail d'irrigation n'a été entrepris, ni engrais. Notre terre ne nous permet plus de vivre, et, chaque année, nous devons partir plusieurs mois dans la région de Santa-Cruz faire les dures récoltes de canne à sucre et de coton.* » A cela s'ajoute l'exploitation des « rescatistes » (intermédiaires), membres du tout-puissant syndicat des transporteurs ou commerçants *cholos* (métis). « *Ils manipulent les prix des produits agricoles comme ils veulent*, commente notre interlocuteur. *Et lorsque nous protestions, ils nous disent avec mépris : « Hombrecito (2), c'est à prendre ou à laisser. » Faute d'autres débouchés, nous sommes contraints d'accepter.* »

Las de cette domination, les paysans ont commencé de s'organiser tant au plan professionnel que politique. Ainsi, dans la vallée de Cochabamba, s'est créée, en 1976, une association des producteurs de pommes de terre. Réunis avec un objectif initial modeste (l'achat d'engrais et de matériel), *les agriculteurs de l'association*, qui regroupe plus de cinq mille membres, cherchent désormais à mettre sur pied des circuits de vente directe producteurs-consommateurs. Ce sont de telles associations qui, à partir de 1977, et en marge du syndicalisme officiel, se sont retrouvées pour former la Confédération nationale des travailleurs paysans, liée au Mouvement révolutionnaire Tupac Katari (M.R.T.K.) de Genaro Flores. Ce dernier amorce un rapprochement historique avec les partis de gauche : soutien à la candidature de M. Siles Zuazo dès les élections de 1978. Et, en juin 1979, le syndicat qu'il dirige s'affilie à la COB qui semble revenir sur ses positions ouvriéristes du début de la décennie (3). Les manifestations des 1er mai 1979 et 1980, qui intégraient un fort cortège indien, illustrèrent bien cette puissance nouvelle du syndicalisme paysan.

Des témoignages concordants font état de la participation aux côtés des mineurs de milliers de paysans, à Siglo-Veinte, Catavi et Caracoles, lors des derniers affrontements avec l'armée.

Cela dit, le fossé est encore profond entre les Indiens des campagnes et la classe politique blanche ou métisse, qui n'a pas abdiqué tous ses préjugés. Même si les thèses indianistes défendues par le MITKA (4) n'ont obtenu qu'un faible écho électoral, elles ont des adeptes dans ce pays où plus de la moitié des habitants ne parlent pas espagnol. « *Ce cent quatre-vingt-neuvième coup d'Etat ne nous concerne pas plus que les précédents*, nous dit l'un des représentants du MITKA. *Nous avons mieux à faire que de nous mêler des contradictions au sein des classes dominantes. Tant que le Kollasuyo (la Bolivie) aura à sa tête des gouvernements non autochtones, gérés par les descendants des conquistadores, la culture indienne restera opprimée. Nous voulons mettre fin à cette domination, qu'elle soit de gauche ou de droite.* »

Le courage de l'Eglise

La brutalité de la dictature a braqué contre elle une Eglise dont bien des évêques pourtant ne considéraient pas les professions de foi progressistes comme paroles d'Evangile. Le 22 mars 1980, le Père jésuite Luis Espinal, directeur de l'hebdomadaire d'opposition *Aqui* et grande figure de la lutte en faveur des droits de l'homme, est assassiné par un groupe de paramilitaires. Son cadavre porte les traces de six impacts de balles et les marques de torture. « *Nous savons aujourd'hui, après enquête*, dit un prêtre de ses amis, *que c'est le colonel Arce Gomez qui a ordonné ce meurtre.* » Au lendemain du coup d'Etat, Mgr Manrique, archevêque de La Paz, a publié un communiqué dans lequel il a dénoncé la destruction de Radio-Fides et Radio-San-Gabriel, propriétés de l'Eglise, et a protesté aussi contre la « *scandaleuse utilisation des ambulances par des forces armées à des fins de répression* ». Les nouvelles autorités militaires diffusent une version apocryphe du document où le prélat affirme « *regretter que le marxisme-léninisme ait corrompu notre Eglise catholique* ».

Depuis, les relations n'ont cessé de se tendre entre la junte et l'Eglise. Une vingtaine de prêtres ont été arrêtés, et, parmi eux, le Père Tumiri, âgé de soixante-dix ans, président de l'Assemblée permanente des droits de l'homme. La télévision et la radio dénoncent les prêtres « *rouges* », « *extrémistes* » ou « *tiers-mondistes* », et de nouvelles pressions ont été exercées sur la direction du journal catholique *Presencia*. Celle-ci a été avertie qu'« *elle sera tenue pour responsable de toute information pouvant être jugée hostile au nouveau processus politique* ». Face à ces multiples agressions, les dignitaires de l'Eglise ont décidé de réagir. A l'issue d'une conférence épiscopale réunie à Cochabamba, les vingt-deux évêques et le cardinal ont publié, le 9 septembre, un texte intitulé *Dignité et liberté*, véritable réquisitoire contre le régime. Le coup d'Etat est condamné. Il a provoqué la « *frustration d'un processus de participation à la vie publique et de l'ordre constitutionnel* ». Tous les « abus » dont s'est rendu coupable le nouveau régime sont recensés, depuis « *la mort violente de citoyens, les détentions, les tortures physiques et psychologiques* » jusqu'aux « *licenciements massifs d'employés et d'ouvriers* ». L'indignation des prélats est à son comble lorsque les « golpistes » se posent en défenseurs de la morale chrétienne. « *Comment peuvent-ils se dire chrétiens*, soulignent-ils, *ceux qui commettent ces violations contre la dignité de l'homme ?* » On pouvait penser qu'après une telle manifestation de défiance de l'Eglise, les autorités militaires allaient faire preuve de plus de retenue. Il n'en a rien été. Les persécutions se poursuivent.

Sans cette Eglise devenue la voix des sans-voix et dont les courageuses prises de position tranchent avec les compromissions passées, il est probable que la dictature franchirait de nouveaux pas sur le chemin de la barbarie.

---

(1) Voir l'impressionnant témoignage d'une femme de la mine bolivienne, *Si on me donne la parole*, par Domitila (Maspero).

(2) Littéralement « petit homme ». Terme péjoratif utilisé pour désigner les Indiens boliviens.

(3) Les paysans n'avaient pas trouvé place à l'Assemblée populaire mise en place sous le régime du général Torrès en 1970. Désormais, la COB, à laquelle participe déjà le Syndicat des paysans envoyés dans les zones de colonisation, peut se prévaloir de représenter aussi les travailleurs ruraux.

(4) MITKA : Mouvement indien Tupac Katari. Les querelles personnelles et le sectarisme n'épargnent pas les défenseurs de l'indianité. Les dirigeants des deux principales tendances du MITKA, Constantino Lima et Luciano Tapia, s'accusent mutuellement d'« imposture ».

Prochain article :

UNE ÉCONOMIE DOPÉE A LA COCA



A « CARTES SUR TABLE » M. Georges Marchais : voter François Mitterrand

Invité, lundi 23 mars, sur Antenne 2, de l'émission « Cartes sur table », qui avait accueilli M. Jacques Chirac le 9 mars *et M. François Mitterrand le 16 mars, M. Georges Marchais* avait manifestement décidé de se rendre maître du débat. Il y est parvenu, malgré les tentatives d'Alain Duhamel et de Jean-Pierre Elkabbach pour poser au candidat communiste des questions susceptibles de l'amener à préciser ses positions. M. Marchais s'est plusieurs fois aidé de notes et il a lu une déclaration sur la façon dont il envisage le second tour de l'élection présidentielle dans l'hypothèse d'un duel Mitterrand-Giscard d'Estaing. « Voter François Mitterrand me pose un problème grave », a-t-il dit.

M. Marchais a indiqué, d'autre part, que, si M. Mitterrand était élu, il devrait former un gouvernement comprenant des ministres communistes. L'Assemblée nationale dissoute, le P.C.F. et le P.S., a dit M. Marchais, aborderaient les élections législatives chacun avec son programme, des négociations n'ayant lieu qu'entre les deux tours. Il a indiqué que l'élection de M. Mitterrand entraînerait, comme en 1936, un mouvement social. Le candidat communiste a ensuite présenté son programme économique et exprimé de nouveau la certitude que la Pologne n'est pas menacée d'une intervention soviétique. La discussion aura eu peu de place dans cette émission, utilisée par M. Marchais comme s'il s'agissait déjà de la tribune officielle ouverte aux candidats par la télévision dans la période légale de campagne. — P. J.

M. Marchais souligne que, au contraire de MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, il n'a pas loué de panneaux publicitaires. *« Ça coûte trop cher, je n'ai pas les moyens »*, explique-t-il. Il constate que les affiches du président sortant ne parlent plus du changement et que celles de M. Mitterrand ne parlent plus du socialisme (1). Pour lui-même, M. Marchais indique qu'il a édité ses cent trente et une propositions à huit millions d'exemplaires *« distribués de la main à la main dans tous les foyers »*, que son livre, *l'Espoir au présent*, a été vendu à trois cent cinquante mille exemplaires et qu'il a tenu cinquante et un meetings, rassemblant plus de quatre cent mille personnes.

Le candidat communiste déclare ensuite que MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, *« les duettistes »*, veulent tous deux affaiblir le P.C.F., l'un parce que ce parti constitue *« l'obstacle essentiel à la mise en œuvre de sa néfaste politique »*, l'autre parce que ce même parti *« constitue l'obstacle à son objectif, qui est, incontestablement, après les élections présidentielles, de coopérer avec la droite pour la poursuite de la politique actuelle »*. M. Marchais ajoute : *« Je me bats pour gagner et je me bats pour être présent au deuxième tour. »* Il précise que, comme il l'avait déclaré lors d'un précédent « Cartes sur table », le 13 octobre 1980, il *« considère toujours que le désistement automatique est une chose périmée »*.

M. Marchais lit alors la déclaration suivante : « C'est au comité central de notre parti, au lendemain du premier tour et en fonction de toutes les données dont il disposera alors — et alors seulement, — qu'il appartiendra de décider. Chez nous, c'est démocratique. Cela dit, puisque vous me posez la question, et au point où nous en sommes de la campagne électorale, je ne veux pas me dérober. La question a été posée à Giscard d'Estaing. Il a dit : « Entre François Mitterrand » et Marchais, je choisis Mitterrand (2). » Quant à François Mitterrand, entre Giscard d'Estaing, l'homme du capital, et Georges Marchais, le représentant des travailleurs, il refuse de choisir.

» Mais, si, par hypothèse — car je le répète rien n'est réglé, — ce sont Giscard et François Mitterrand qui sont présents au second tour, je vous dis, d'abord, que je ne choisirai sûrement pas Giscard d'Estaing. Depuis octobre, je me suis présenté et je mène campagne comme le candidat anti-Giscard, le candidat du changement. J'irai jusqu'au bout et il est exclu que je vote Giscard d'Estaing.

» M'abstenir, je ne le souhaite pas. Alors, voter François Mitterrand ? Je n'ai jamais dit que je ne le ferai pas, mais cela me pose un problème grave, car il y a un réel danger, et c'est un devoir d'en faire part en tout clarté aux travailleuses et aux travailleurs, à tous ceux et toutes celles qui veulent sincèrement le changement. Ce problème grave, c'est l'orientation de François Mitterrand. Les auditeurs l'ont vu et entendu, l'autre soir. Je n'invente pas : aucun engagement précis sur la satisfaction des revendications sociales ; aucune mesure précise et sérieuse mettant en cause la domination et les privilèges du capital, mais, au contraire, de nouveaux cadeaux aux patrons ; élargissement de la Communauté économique européenne à l'Espagne et au Portugal, élargissement mortel pour nos agriculteurs, mais aussi pour nos ouvriers — c'est vrai dans les chantiers navals, dans l'automobile, etc. ; en politique extérieure, la confrontation avec l'Union soviétique et l'insertion plus poussée dans le carcan ouest-européen et atlantique ; enfin, il a dit clairement et fermement : pas de ministres communistes.

» Le danger réel, c'est de voir, demain, François Mitterrand, s'il a les mains libres, gouverner avec la droite pour continuer et aggraver la politique actuelle. Je ne dis pas cela pour fermer la porte, pour démolir. Je le dis, d'abord, parce que c'est la vérité et qu'il est toujours mauvais de ne pas la regarder en face ; cela conduit à d'amères désillusions. Et je le dis, surtout, parce que je pense qu'il y a une issue. Il faut que ceux qui veulent vraiment le changement se donnent le moyen de le faire prévaloir et de le faire prévaloir en affirmant leur nombre, leur force, en manifestant clairement leur volonté. Ce seul moyen, c'est de voter communiste du premier tour.

» Si nous sommes assez nombreux, assez forts, nous pourrons nous faire entendre, imposer le changement nécessaire. Sinon, ce changement n'aura pas lieu, quel que soit l'hôte de l'Elysée. Je sais que les travailleurs se disent : nous pouvons compter sur les communistes, demain comme aujourd'hui. Ils ont raison. Nous sommes décidés à tout faire pour les défendre, pour obtenir les améliorations qu'ils attendent, pour obtenir notre place dans les responsabilités, afin d'y faire entendre leur voix. Que personne ne s'y trompe : on ne nous écartera pas si facilement du chemin. Mais, pour faire tout cela et, surtout, pour le faire avec succès, il nous faut assez de force, assez d'influence, sinon, nous n'y parviendrons pas. (...)

» Comme candidat communiste, je suis décidé à tout faire pour que s'ouvre devant le pays le chemin qui conduira au changement et à l'union. Mais il faut résoudre le problème posé et le résoudre au premier tour, le 26 avril. Ce sont les travailleurs qui décideront. »

M. Marchais s'est référé aux propos tenus par M. Mitterrand le 16 mars pour répondre à la question d'éventuelles négociations entre les deux tours. « *Il a dit : aucune conversation (...) entre les deux tours* », a souligné M. Marchais (3). Alain Duhamel l'ayant interrogé sur l'attitude du P.C.F. si M. Mitterrand était élu, le secrétaire général répond : « [Dans cette hypothèse] *il faut immédiatement former un gouvernement avec des ministres socialistes et communistes. (...) Nous sommes prêts à prendre toutes nos responsabilités dans ce gouvernement* [qui] *sera en mesure de prendre par décrets (...) des mesures de caractère social.* »

« Beaucoup plus à droite que Léon Blum »

M. Mitterrand ayant indiqué que, s'il est élu, il dissoudra l'Assemblée nationale, M. Marchais souligne que la loi électorale ne peut être modifiée. « *Nous allons donc au premier tour*, déclare-t-il, *chacun avec notre programme. (...) Entre les deux tours, compte tenu du système électoral, nous discuterons.* »

Le candidat communiste estime que M. Mitterrand est « *beaucoup plus à droite* » que Léon Blum, qui, lui, en 1936, avait proposé aux communistes de participer au gouvernement. M. Marchais ajoute que les dirigeants communistes de l'époque ont eux-mêmes considéré, par la suite, qu'ils avaient commis une erreur en refusant d'entrer au gouvernement. De même, indique M. Marchais, les communistes ont eu tort, en janvier 1956, alors que la gauche (le Front républicain) avait remporté les élections législatives, de soutenir un gouvernement dont les socialistes n'avaient pas voulu qu'ils fissent partie. « *Nous ne soutiendrons pas un gouvernement auquel nous ne participerons pas* », souligne M. Marchais.

Le candidat communiste évoque ce que M. Mitterrand avait appelé l' « *état de grâce* » dont bénéficierait le président nouvellement élu. « *Cet « état de grâce », (...) je l'ai vécu en 1936*, déclare M. Marchais. *(...) Quand la gauche l'avait effectivement emporté, l' « état de grâce », ç'a a été la décision des travailleurs, dans les entreprises, d'engager la lutte pour imposer au patronat (...) les fameux « accords Matignon », qui ont été signés, à l'époque, par Benoît Frachon, et contraindre Léon Blum (...) à adopter et à accepter ces fameux « accords Matignon ». L' « état de grâce », ç'a été la lutte des travailleurs pour imposer leurs revendications, leurs légitimes aspirations.* »

M. Marchais évoque des souvenirs personnels : « *Dans mon entreprise, j'ai fait grève quinze jours. Au bout de quinze jours, le patron avait capitulé : nous avions les quarante heures, nous avions les augmentations de salaires. Eh bien, nous étions dans un tel « état de grâce » que nous avons continué encore quinze jours la grève par solidarité pour les autres travailleurs, dans les autres entreprises, afin qu'ils imposent au patronat la satisfaction de leurs revendications* (4). »

Le candidat communiste explique que, si M. Giscard d'Estaing est battu par M. Mitterrand, « *l'« état de grâce », ce sera la ferme volonté des travailleurs, par la lutte, d'imposer la satisfaction de leurs légitimes revendications* ». Il ajoute : « *Les travailleurs manuels et intellectuels, les paysans, ceux qui veulent le changement, n'obtiendront que ce qu'ils seront capables d'imposer par leur action. Evidemment, ils auront toujours à leur côté, pour cette action, le parti communiste français.* »

Pour une nouvelle croissance

M. Marchais explique que, si le P.C.F. veut gouverner avec les socialistes, bien qu'il accuse ces derniers de se préparer à faire la politique de la droite, c'est « *pour les ramener à gauche* ». « *Parce que nous, les communistes*, déclare-t-il, *nous savons que l'union c'est la condition du changement, alors nous nous battons pour cela. Nous nous battrons dans la perspective de l'élection et nous nous battrons y compris au gouvernement, avec le soutien des masses, pour obliger le parti socialiste à ce que les engagements pris soient tenus.* »

Interrogé sur les convergences entre le programme économique de M. Mitterrand et le sien, M. Marchais refuse la question. Il préfère établir le « diagnostic » de la situation économique actuelle. « *Il y a deux millions de chômeurs*, déclare-t-il, [et] *le pouvoir d'achat des travailleurs s'amenuise depuis 1973 si on prend en compte les revenus réels.* » Le candidat du P.C.F. récuse les explications qui met-

(1) En 1974, les affiches de M. Giscard d'Estaing annonçaient « *le changement dans la continuité* » et non « *le changement sans risque* », comme l'a affirmé M. Marchais. Celles de M. Mitterrand indiquaient : « *le socialisme, une idée qui fait son chemin* ».

(2) M. Giscard d'Estaing avait déclaré, le 12 mars, au cours de l'émission « Le Grand Débat », sur TF 1 : « [Dans l'hypothèse où] *il resterait, au second tour, comme candidats, M. Mitterrand et M. Marchais, je voterais pour M. Mitterrand.* »

(3) M. Marchais avait lui-même déclaré, le 3 février, au « Grand Débat » de TF 1 : « *Il n'y aura pas de négociation. Pourquoi une négociation ? Nous, nous allons à la bataille, avec un programme clair, c'est-à-dire des propositions concrètes (...) pour sortir le pays de la crise.* »

(4) M. Marchais avait déclaré à André Harris et Alain de Sédouy (*Voyage à l'intérieur du parti communiste* ; éditions du Seuil, 1974) qu'il était, en 1936, employé comme apprenti dans une petite entreprise de décolletage du onzième arrondissement de Paris. « *Là-dessus*, disait-il, *le Front populaire arrive. Je regardais cela d'assez loin, car je n'étais toujours ni politisé ni syndiqué.* » (M. Marchais avait seize ans en 1936.)

Forcer la vapeur, est-ce possible ?

Les erreurs de politique économique commises depuis 1974 ont été *assez nombreuses en France* (1) *pour* qu'il ne soit pas nécessaire d'en rajouter. Mais, comme à son habitude, M. Marchais en a rajouté lundi soir 23 mars lors de l'émission télévisée « Cartes sur table », dont il était l'invité.

Prétendre, par exemple, que depuis 1974, la croissance économique en France a été pratiquement *nulle* est faux. Si l'on s'en tient aux indices calculés par l'O.C.D.E., dont le sérieux en la matière ne peut tout de même pas être mis en doute, la croissance a été pendant cette période de 21 % en valeur réelle — c'est-à-dire en volume — et l'une des plus fortes — ou des moins ralenties, comme on voudra — des pays industrialisés depuis le premier choc pétrolier. Par comparaison, la R.F.A. (+ 17,6 %), les Etats-Unis (+ 15,7 %), la Grande-Bretagne (+ 4,8 %) ont fait moins bien que la France.

L'Italie a connu une croissance équivalente grâce, notamment, à de très bonnes performances en 1979 et 1980, dont elle semble maintenant payer le prix. Seul le Japon a accru son produit national nettement plus vite que la France : environ 34 % depuis 1974. Encore doit-on remarquer que l'économie japonaise, si elle continue de réaliser des performances remarquables, a vu son rythme de développement, *qui dépassait* souvent 10 % l'an avant 1974, se ralentir de moitié environ.

Quant aux économies socialistes, celle d'U.R.S.S. y *comprise*, elles connaissent des *difficultés* importantes et des rythmes de croissance inférieurs aux objectifs fixés par les plans. La crise n'est pas l'apanage des pays capitalistes.

De même n'est-il pas exact de dire que le pouvoir d'achat a baissé depuis 1974. Si son amélioration s'est très nettement et progressivement ralentie, elle ne s'en est pas moins poursuivie. En moyenne, les Français, et notamment les salariés, ont *un niveau de vie supérieur en 1981* à ce qu'il était en 1974 (2). Les statistiques le prouvent et il serait difficile de démontrer le contraire, même si les problèmes de l'heure donnent l'impression à beaucoup d'un niveau de vie dégradé. Quant aux profits des entreprises, dire qu'ils ont doublé pendant la période du septennat, c'est jouer sur les mots puisque ce doublement en valeur correspond — compte tenu de la hausse des prix — à une quasi-stagnation en volume.

Cela dit, M. Marchais pose un vrai problème quand il réclame une croissance économique plus forte. Le taux de progression qu'il propose (+ 4,5 % l'an) est-il réalisable et à quel prix ? On pourrait en débattre en notant que le Japon — encore lui — ne fait pas beaucoup mieux malgré le formidable dynamisme qu'on lui connaît, une adaptation étonnante de ses entreprises à la nouvelle donne internationale, une mobilité géographique et professionnelle *exceptionnelle de sa population*, des retards sociaux considérables, etc.

Mais la question qu'on doit se poser avec M. Marchais, comme avec M. Debré et M. Chirac, ou M. Mitterrand, c'est de savoir si, contrairement à ce qu'affirme M. Barre, il n'est pas possible de retrouver — quitte à la provoquer en concertation avec les autres pays industrialisés — une croissance économique *plus forte* que celle que nous connaissons depuis quelques années. Tel semble être le vrai débat de l'heure.

Accepter que les appareils productifs des pays industrialisés tournent au ralenti, mettant en chômage — y compris dans certains secteurs performants comme l'automobile — *des millions de travailleurs*, n'est peut-être pas le point de passage obligatoire menant au rétablissement des comptes extérieurs — condition d'une certaine indépendance nationale — et à un remodelage de nos industries. Car l'adaptation, voire la transformation totale des appareils productifs, contient les *ressorts d'une croissance plus* soutenue.

L'Etat doit-il intervenir pour y arriver et comment ? Nos industries doivent-elles être protégées ? Lesquelles et pendant combien de temps ? Comment éviter que, par mesure de rétorsion, les autres nations industrialisées n'agissent de même et ne *ferment leurs frontières ? Un retour* même passager, même partiel, au protectionnisme ne freinerait-il pas les progrès de la technique et de la science dans l'industrie, ces progrès que M. Marchais appelle de tous ses vœux ? Le protectionnisme ne déboucherait-il pas sur des hausses de prix encore plus fortes ?

Telles *sont les questions* qui se posent et qu'on aimerait voir traiter à fond. Aucun des débats électoraux auxquels nous avons été conviés ne nous a apporté sur ces points essentiels de réponse non pas satisfaisante, mais seulement suffisante.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Voir dans *le Monde* des 10, 11 et 13 mars le bilan économique du septennat.

(2) Le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages (notion tenant compte des impôts versés et des prestations sociales reçues) a progressé de 23,5 % en valeur réelle entre 1973 et 1980, ce qui représente un gain annuel moyen de 3,1 %.

Que pourrait être l'action d'un « gouvernement de transition » ?

Au cours de l'émission « Cartes sur table » du 16 mars, M. François Mitterrand avait évoqué ce qui se passerait entre la dissolution de l'Assemblée nationale, qu'il prononcerait s'il était élu président de la République, et les élections législatives.

Il avait déclaré : « *Le gouvernement ne peut être composé que d'hommes et de femmes ayant adopté les options du président de la République jusqu'à ce que la sanction populaire renouvelée élise une majorité à l'Assemblée nationale. Ce président de la République pourra-t-il agir ? Bien entendu. Le domaine réglementaire est vaste, et d'importantes décisions peuvent être prises sans passer par la loi.* »

Les décisions qui n'ont pas un caractère réglementaire et qui sont donc « du domaine de la loi » n'en sont pas moins nombreuses et importantes. L'action d'un « gouvernement de transition » serait limitée par l'article 34 de la Constitution, qui dispose :

« *La loi est votée par le Parlement.*

» *La loi fixe les règles concernant :*

» *— Les droits civiques et les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques ; les sujétions imposées par la défense nationale aux citoyens en leur personne et en leurs biens ;*

» *— La nationalité, l'état et la capacité des personnes, les régimes matrimoniaux, les successions et libéralités ;*

» *— La détermination des crimes et délits, ainsi que les peines qui leur sont applicables ; la procédure pénale ; l'amnistie ; la création de nouveaux ordres de juridiction et le statut des magistrats ;*

» *— L'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des impositions de toutes natures ; le régime d'émission de la monnaie.*

» *La loi fixe également les règles concernant :*

» *— Le régime électoral des assemblées parlementaires et des assemblées locales ;*

» *— La création de catégories d'établissements publics ;*

» *— Les garanties fondamentales accordées aux fonctionnaires civils et militaires de l'Etat ;*

» *— Les nationalisations d'entreprises et les transferts de propriété d'entreprises du secteur public au secteur privé.*

» *La loi détermine les principes fondamentaux :*

» *— De l'organisation générale de la défense nationale ;*

» *— De la libre administration des collectivités locales, de leurs compétences et de leurs ressources ;*

» *— De l'enseignement ;*

» *— Du régime de la propriété, des droits réels et des obligations civiles et commerciales ;*

» *— Du droit du travail, du droit syndical et de la sécurité sociale.* »

Les communistes et les gouvernements de gauche : du soutien à la participation

Dans le second tome de ses *Mémoires* (1), *Jacques Duclos* relate les conditions dans lesquelles le bureau politique du P.C.F. refusa, en juin 1936, d'entrer dans le gouvernement qu'allait constituer Léon Blum. « *S'il y avait beaucoup de raisons*, écrit-il, *pour nous amener à considérer qu'il était préférable de soutenir le gouvernement sans y participer, nous courions aussi le risque de nous voir accuser de fuir nos responsabilités et de refuser de participer pour pouvoir jouer un jeu qui risquerait d'être nuisible au Front populaire. Tous ces arguments furent examinés, pesés, retournés dans tous les sens au bureau politique, et Maurice Thorez, magnifique d'audace et sûr de lui, exposa les avantages qu'il y aurait à pouvoir influencer la politique du futur gouvernement de l'intérieur. Mais il se rendait compte que son audace n'était pas partagée par tous les camarades du bureau politique dont j'étais, aussi, la question de la participation fut-elle résolue dans un sens négatif.*

» Le bureau politique répondit donc que les communistes serviraient mieux la cause du peuple en maintenant loyalement, sans réserves et sans éclipses, le gouvernement à direction socialiste, qu'en donnant prise par leur présence au sein du gouvernement à des campagnes de panique et d'affolement des ennemis du peuple. »

En 1944, la situation est évidemment tout autre et la participation du parti communiste au comité français de la libération nationale, constitué à Alger par le général de Gaulle (comité qui se transformera en gouvernement provisoire de la République), devient effective le 4 avril.

Fernand Grenier, alors délégué du parti à Londres, s'était vu par deux fois, pendant l'été 1943, invité à participer à ce comité. L'ancien vainqueur de Doriot à Saint-Denis avait répondu au général de Gaulle que la décision *ne lui appartenait pas*, mais relevait du comité central de son parti. Celui-ci (en réalité Jacques *Duclos et Benoît Frachon*, qui de leur cache de la banlieue parisienne dirigent le parti) pose des conditions telles que plusieurs mois de négociations secrètes sont nécessaires pour aplanir les difficultés.

Le 18 mars 1944, le général de Gaulle déclare, devant l'Assemblée consultative, que le gouvernement veut associer à son action « *et même à sa composition* » des hommes de toutes tendances, ceux notamment « *qui prennent dans le combat une lourde part d'efforts et de sacrifice...* ». A cette offre officielle et publique, François Billoux répond aussitôt que le parti est prêt à participer au gouvernement.

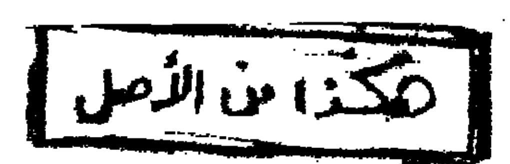
Thorez, défenseur de l'unité gouvernementale

Le X[e] Congrès (il succède à celui d'Arles en 1937), qui se tient du 26 au 30 juin 1945, confirme la ligne du parti et trouve en Maurice Thorez, son secrétaire général (et ministre d'Etat), un ardent défenseur de l'unité gouvernementale. « *Un seul gouvernement, une seule armée, une armée républicaine, et une seule police* », déclare-t-il pour justifier la dissolution des milices patriotiques.

Cette participation au gouvernement, les communistes, depuis, l'ont toujours revendiquée. Le 13 *janvier dernier*, M. Marchais déplorait encore devant le comité central que la gauche victorieuse en janvier 1956 ait écarté les communistes du gouvernement de « Front républicain ».

Il regrettait et critiquait le soutien alors apporté par son parti à ce gouvernement Guy Mollet. « *Le résultat*, déclarait M. Marchais, *ce fut la mise en œuvre d'une politique que la droite seule n'avait plus les moyens de conduire.* »

(1) *Les Grandes Etudes contemporaines*, éditions Fayard, 1969.



me pose un problème grave

tent en avant, comme causes des difficultés que connaît la France, le coût du pétrole, la concurrence industrielle du tiers-monde ou le niveau des salaires des ouvriers français. « *C'est pour le profit que Giscard d'Estaing organise le chômage et la vie chère* », affirme M. Marchais. De 1974 à 1979, précise-t-il, les profits ont doublé. « *Pour la seule année 1979, les vingt plus grosses firmes ont réalisé 8 200 milliards d'anciens francs de profits, soit 48 % de plus que l'année précédente* », indique-t-il. M. Giscard d'Estaing a « *supprimé huit cent mille emplois dans l'industrie, le bâtiment et les travaux publics* » et « *transformé un million huit cent mille emplois stables en emplois précaires* ». M. Marchais cite encore, parmi les éléments d'une politique destinée à favoriser les profits, la libération des prix, et les «*cadeaux*» fiscaux accordés aux patrons.

« *La croissance française a été pratiquement nulle de 1974 à 1981*, poursuit M. Marchais. *En 1981, par rapport à 1974, la France produit moins d'acier, moins de charbon, moins de textiles, moins de machines-outils, moins de bateaux, moins de logements et moins d'engrais. Par contre, durant la même période, les importations de produits que nous pourrions fabriquer chez nous sont passées, de 1973 à 1980, non compris le pétrole, à 300 milliards de francs.* »

Le candidat communiste se prononce pour « *une croissance nouvelle* », dont il fixe le taux à 4,5 %, destinée à satisfaire les besoins nationaux et à « *une nouvelle coopération internationale* », qu'il faut, en particulier, « *davantage développer vers les pays socialistes et les pays du tiers-monde* ». Il énonce ses quatre objectifs : le plein emploi, la justice sociale, une société de liberté, une société pour la jeunesse. Il se propose de fixer l'âge de la retraite à soixante ans pour les hommes, à cinquante-cinq ans pour les femmes et après trente-cinq ans de cotisation pour ceux qui effectuent des travaux pénibles.

M. Marchais indique quels sont, selon lui, les « *sept moyens du plein emploi* » : accroître le pouvoir d'achat et la consommation populaire ; réduire la durée et améliorer les conditions et le contenu du travail ; développer les sciences et les techniques ; produire français ; rééquilibrer, réorienter et développer la coopération internationale ; « *faire payer les riches* » ; appliquer de profondes réformes démocratiques dans l'économie et dans l'Etat (nationalisations et réforme fiscale).

M. Marchais estime que, en déclarant nécessaire une coordination entre la France et ses principaux partenaires européens pour ramener la durée du travail à trente-cinq heures par semaine, M. Mitterrand choisit « *une façon élégante de renvoyer la semaine de trente-cinq heures aux calendes grecques* ». Il affirme : « *La semaine de trente-cinq heures peut être réalisée très vite et elle permettra de créer un million d'emplois en deux ans.* »

Empêcher la guerre

Selon M. Marchais, la force du socialisme permet d' « *empêcher la guerre* ». Il poursuit : « *La France doit assurer sa sécurité. (...) Le parti communiste n'a pas hésité lorsqu'il a estimé que les forces conventionnelles étaient devenues insuffisantes pour assurer la sécurité de la France, notamment par rapport à la politique d'armement à outrance de la R.F.A. : nous nous sommes ralliés à la force de dissuasion, à la force de frappe, et nous l'avons fait alors que nous avons toujours été et que nous restons contre l'arme atomique.* » Le candidat communiste estime que la France doit, en second lieu, agir pour le désarmement et pour la paix, et, tout en restant membre de l'alliance atlantique, « *mener une politique de non-alignement avec l'objectif d'aller vers la dissolution simultanée des blocs militaires* ».

« *La politique de M. Giscard d'Estaing s'aligne beaucoup trop sur la République fédérale allemande et sur les Etats-Unis*, déclare M. Marchais ; *deuxièmement, elle participe à la course aux armements — bombe à neutrons, par exemple, accord pour l'implantation de nouvelles fusées nucléaires en Europe — et, troisièmement, la France joue le rôle de gendarme en Afrique. Par conséquent la politique de M. Giscard d'Estaing n'est pas une politique qui correspond aux besoins et aux possibilités actuelles de la France. Et je dis même qu'elle s'est écartée de la politique du général de Gaulle.* »

M. Marchais affirme que les manœuvres du pacte de Varsovie en Pologne ne sont pas prolongées (5) : « *Il n'y a pas eu d'intervention ni de l'Union soviétique ni des autres pays membres du pacte de Varsovie*, déclare-t-il, *et je dis, moi, qu'il n'y en aura pas.* » Il poursuit : « *En Pologne est engagé un processus pour une nouvelle politique économique et sociale, un processus de démocratisation. Evidemment, la mise en œuvre de cette politique nouvelle se heurte à des obstacles. Obstacles d'abord au sein de Solidarité. J'ai lu des articles dans le* Figaro *d'hier. Le* Figaro *n'est pourtant pas un journal de gauche, mais on dit dans ce journal qu'il y a effectivement au sein de Solidarité des forces hostiles au socialisme et des forces qui jouent — là, c'est mon appréciation — un rôle provocateur. Je ne parle pas ici de Walesa. Au sein du mouvement Solidarité il y a des gens qui se livrent à des provocations — celle à laquelle nous avons assisté il y a trois jours — mais j'ajoute aussi, sans aucun doute, dans le parti, parmi les forces proches du parti, des dogmatiques, des gens qui ne veulent pas aller dans la voie du renouveau socialiste. Ils ne veulent pas aborder ces transformations, qui sont absolument nécessaires. Il y a donc conjonction de ces deux forces pour essayer d'entraver ce nouveau gouvernement. D'ailleurs les journalistes honnêtes l'ont écrit : ces journalistes expliquent que ce gouvernement est en train de gagner en autorité dans le pays. Eh bien ! il y a des forces qui essayent de s'y opposer, et je dis, moi, qu'il appartient au gouvernement polonais, il appartient au parti ouvrier unifié polonais, il appartient au peuple polonais, il appartient au mouvement, au syndicat Solidarité polonais, il leur appartient à eux, et à eux seuls, de résoudre les problèmes posés, en mettant en échec les provocations d'où qu'elles viennent, en réalisant bien les transformations qu'il faut faire.* »

M. Marchais a précisé, enfin, qu' « *un pays qui est passé au socialisme a le droit de revenir au capitalisme* ».

(5) La seule information relative à la prolongation des manœuvres du parti de Varsovie, en Pologne, a été donnée par les membres de la commission nationale de Solidarité, qui ont dit l'avoir reçue, le 22 mars, de M. Rakowski, vice-premier ministre. Cette information n'a été ni confirmée, ni démentie officiellement.

M. Jacques Chirac : « La notion de contrat de majorité est anachronique »

Orléans. — Au lendemain du Club de la Presse d'Europe 1, M. Jacques Chirac a tenu à préciser sa pensée en ce qui concerne la notion de « contrat de majorité », au cours d'une conférence de presse tenue à Orléans, lundi 23 mars. Selon le maire de Paris, l'idée de contrat de majorité lancée par M. Giscard d'Estaing le 10 mars était « parfaitement adaptée aux caractéristiques de la IV[e] République » mais est, aujourd'hui, tout à fait anachronique et ne correspond pas aux principes de la V[e] République.

Le candidat gaulliste, par cette mise au point, a voulu dissiper l'ambiguïté provoquée par son faux pas de la veille et mettre un terme aux interprétations qui tendaient à faire croire qu'il était prêt à négocier un tel contrat avec le président sortant pour que celui-ci précise ses intentions. Il a d'ailleurs répété, comme pour mieux revenir à sa position antérieure, qu'il repoussait également la solution proposée par le candidat socialiste et la poursuite de l'action de l'actuel chef de l'Etat et qu'il offrait comme seule alternative à ce dilemme la « nouvelle voie » qu'il incarne.

M. Jacques Chirac, qui a été aimablement reçu à l'hôtel de ville d'Orléans par le maire, M. Jacques Douffiagues, député U.D.F. du Loiret, avec lequel il s'est entretenu en tête à tête, a enregistré durant ce voyage plusieurs adhésions ou ralliements à sa candidature. Après avoir été reçu dans l'Indre par MM. Aurillac, député R.P.R. et François Gerbaud, ancien député U.D.R., et à Orléans par M. Duvillard, ancien ministre, ancien député U.D.R., il a entendu dans le Cher M. Moulle, suppléant de M. Jean-François Deniau, ancien ministre, membre de l'état-major de M. Giscard d'Estaing, lui apporter son soutien, alors qu'il avait adhéré en novembre dernier au comité de soutien à la candidature de M. Debré.

M. René Dubreuil, suppléant de M. Maurice Papon, ministre du budget, partisan de M. Giscard d'Estaing, a également déclaré son accord avec M. Chirac. Enfin, à Blois, le maire de Paris a reçu le soutien public de M. Michel de Guillenchmidt, maître des requêtes au Conseil d'Etat, conseiller municipal (le maire est M. Pierre Sudreau, député apparenté U.D.F.), ancien directeur du cabinet de M. Durafour, ancien ministre du travail, membre du parti radical où il préside la commission des droits de l'homme. M. Chirac a salué ce ralliement comme « un geste significatif ».

ANDRÉ PASSERON.

A propos du « contrat de majorité », M. Chirac a déclaré : « *Cette idée a été*, me semble-t-il, *lancée par le président Mendès France, et a été appelée successivement contrat de gouvernement et contrat de majorité. Elle était parfaitement adaptée aux caractéristiques de la IV[e] République, où il était normal qu'un gouvernement puisse s'appuyer sur les partis qui formaient sa majorité. Aujourd'hui, elle est tout à fait anachronique, et ne correspond pas aux principes de la V[e] République, où le gouvernement doit avoir la confiance du Parlement, mais aussi celle du président de la République, qui le nomme, et de qui il tient sa légitimité. On ne peut donc imaginer un contrat entre le gouvernement et les partis politiques. Ce serait le retour à la IV[e], et j'y suis tout à fait hostile. Il ne peut y avoir de contrat qu'entre un candidat, futur ou éventuel président de la République, et le peuple, et cela ne peut se passer qu'avant le premier tour, où tout se joue. Ainsi, je prends dans ma campagne un certain nombre d'engagements vis-à-vis de l'opinion publique qui forment contrat et que je m'engage à respecter. Si ce n'est pas cela, c'est une modalité politicienne qui n'a rien à voir avec la V[e] République.* »

Prenant ensuite la parole sous un chapiteau devant quelque trois mille personnes, le maire de Paris après les thèmes habituels de sa campagne a traité pour la première fois de l'enseignement. Il a déclaré : « *La jeunesse ne forme pas un monde isolé. Elle subit les méfaits des difficultés économiques plus durement encore que d'autres parce que sept cent mille jeunes sont à la recherche de leur premier emploi. Elle ne se reconnaît pas dans la grisaille somnolente de la société actuelle. Elle souffre de la médiocrisation de la vie française, de la domination des problèmes matériels, de cette prudence craintive qui caractérise l'action publique. Bien des dérèglements de la jeunesse actuelle, la drogue, la violence, toutes les marginalités ont leur origine dans cette absence d'idéal. Il faut remettre en honneur les valeurs qui s'estompent aujourd'hui : la défense des libertés, le civisme, la solidarité ; encourager les activités culturelles, la création artistique ; respecter toutes les formes de spiritualité. La situation présente de notre système de formation n'est pas satisfaisante : les élèves s'ennuient, les maîtres se découragent et les familles s'inquiètent.* »

M. Chirac a estimé qu'il faut sauvegarder tels qu'ils sont l'école maternelle et l'enseignement élémentaire et il a rendu hommage au « *corps des instituteurs qui doivent reprendre leur place dans la nation* ». A propos des lycées, il a affirmé « *il n'est pas acceptable que se perpétue l'emprise excessive des mathématiques sur les autres disciplines* » et il a souhaité le développement des enseignements économiques et de celui de l'histoire.

L'ancien premier ministre a proposé deux réformes « urgentes » en disant : « *Le collège unique, instauré en 1975, a déçu même ses partisans. Il multiplie les échecs scolaires car il n'est pas possible de faire progresser ensemble des élèves de niveaux très différents. La véritable démocratisation est celle qui donne à chaque enfant le maximum de chances. Ce n'est pas l'alignement de tous sur les plus faibles.* »

Il a souhaité aussi « *le changement complet de l'esprit et des méthodes de l'orientation. Il ne faut pas prolonger artificiellement une phase de scolarité sans objectif. La formation continue est la clé de l'avenir* ».

M. Chirac a, enfin, proposé de « *desserrer le carcan administratif qui pèse sur l'Université* » et de donner plus de responsabilités aux universités dans le cadre de la régionalisation étant entendu que « *l'Etat doit garder le contrôle de la validité des diplômes nationaux* ». Enfin M. Chirac a déclaré : « *L'enseignement privé doit garder sa place dans le système éducatif. Il n'est pas concurrent mais complémentaire de l'enseignement public* ».

Les conditions de M. Marchais

(Suite de la première page.)

Leur finalité était demeurée, malgré la rupture de septembre 1977, la formation d'un gouvernement d'union sur la base d'un « *bon programme* ». Il en va tout autrement aujourd'hui.

En affirmant, d'une part, que, si M. Mitterrand l'emportait, le P.C.F. n'apporterait son soutien qu'à un gouvernement dans lequel il serait représenté, M. Marchais exige de l'éventuel président socialiste une pure et simple capitulation. Le gouvernement qui serait formé selon les vœux du P.C.F. le serait sans aucun accord entre les deux partis. Quelles sont ces réformes qu'il devrait, selon M. Marchais, opérer par décrets ? Le secrétaire général du P.C.F. ne l'a pas précisé. Il a néanmoins indiqué que la semaine de trente-cinq heures peut être institué sans délai, alors que M. Mitterrand estime nécessaire une concertation avec les principaux partenaires européens de la France.

M. Marchais a déclaré, d'autre part, qu'une victoire de M. Mitterrand amènerait les travailleurs à démontrer leur « *ferme volonté, par la lutte, d'imposer la satisfaction de leurs légitimes revendications* ». C'est avec une ironie cinglante que M. Marchais a évoqué, pour expliquer ce qu'il entend, lui, par l' « état de grâce » dont bénéficierait le nouveau président, l'explosion sociale de mai-juin 1936. Il n'a pas précisé si ce développement de la « lutte », à laquelle il appelle ses auditoires depuis le début de sa campagne, se produirait quelle que soit la composition du « gouvernement de transition ». La question, en fait, importe peu, puisqu'il s'agit, pour le P.C.F., de cumuler deux effets, et non de suivre une logique.

Le premier effet recherché concerne les militants et les électeurs communistes. M. Marchais leur donne une bonne raison de voter pour leur parti le 26 avril — c'est le seul qui se batte pour les revendications des travailleurs — et de ne pas voter pour M. Mitterrand le 10 mai. Nul ne s'attend, en effet, à voir le score communiste augmenter par rapport à ce qu'il avait été aux élections législatives de mars 1978 ou au scrutin européen de juin 1979. Les électeurs les plus fidèles à leur parti et les plus hostiles au P.S. auront compris que les « conditions du changement » — sur lesquelles le parti ne donne pas de précisions mais dont il est aisé de deviner qu'elles résident essentiellement dans la proximité du score du P.C.F et de celui du P.S. — n'étant pas réunies, il est déconseillé de faire à M. Mitterrand le « cadeau » d'un désistement massif.

Quant aux électeurs modérés sur lesquels le candidat socialiste doit bien compter s'il veut l'emporter, ils savent maintenant dans quelles difficiles conditions M. Mitterrand devrait inaugurer son mandat, M. Marchais n'ayant menacé M. Giscard d'Estaing d'aucune vague de grèves, ces électeurs sont fermement incités à opter pour la sécurité.

Le parti communiste organise méthodiquement la défaite de M. Mitterrand. La voie choisie coupe court aux objections qui pourraient provenir de communistes unitaires ou du moins les rend difficiles. La direction du P.C.F. n'aura aucune peine à répondre que ceux qui protestent sont hostiles au renforcement de leur parti, ou, pire, hostiles aux luttes des travailleurs, et cela parce qu'ils veulent avantager un socialiste aux options incertaines qui refuse de faire leur juste place dans son gouvernement aux représentants de cinq millions de Français.

A plus long terme, M. Marchais a éclairé les perspectives du P.C.F. Il n'est plus question de rechercher un accord avec les socialistes en vue des élections législatives. Chacun va à la bataille avec son programme et l'on discute du désistement entre les deux tours, le système électoral étant ce qu'il est. Si la représentation proportionnelle était en vigueur, il n'y aurait même pas de discussion, puisqu'il n'y aurait pas de second tour.

La ligne du P.C.F. étant désormais sans ambiguïté, la seule question que peuvent se poser les militants qu'elle indispose est de savoir si elle sera rediscutée un jour. Mais un tel débat, s'il avait lieu, pourrait cette fois, au contraire de ce qui s'était passé après les élections de 1978, être renfermé dans les instances dirigeant du parti.

PATRICK JARREAU.

LES « ACCORDS MATIGNON »

Le 7 juin 1936, alors que — selon un chiffre que donnera le 25 juin Roger Salengro, ministre de l'intérieur — un million et demi de travailleurs sont en grève, des négociations tripartites s'ouvrent à l'hôtel Matignon, siège de la présidence du conseil. Léon Blum, chef du gouvernement issu de la victoire du Front populaire aux élections législatives des 26 avril et 3 mai, préside la séance, entouré de ministres socialistes (les communistes ont refusé d'entrer au gouvernement ; les ministres radicaux ne participent pas à la négociation). Les deux autres parties sont le patronat et la C.G.T. (représentée, notamment, par Léon Jouhaux et Benoît Frachon).

L'accord, signé à minuit quarante et daté du 7 juin, stipule, notamment, l'établissement de conventions collectives, la reconnaissance par le patronat du *droit syndical*, une augmentation des salaires dégressive de 15 % à 7 %, la fixation d'un salaire minimum par région, l'institution de délégués du personnel dans les entreprises de plus de dix ouvriers. En outre, dans une lettre adressée à Jouhaux, Blum indiquait qu'il déposerait dans les quarante-huit heures des projets de loi tendant à établir la semaine de quarante heures et les congés payés, et à légaliser les conventions collectives.

Clarté

(Suite de la première page.)

On comprend que les communistes refusent de soutenir un gouvernement auquel ils ne participeraient pas. Pas de soutien sans participation. En 1947, c'est la formule exactement contraire qui devait amener leur exclusion du ministère Ramadier ; ils ne soutenaient plus un gouvernement auquel ils participaient. En 1981, les occupations d'usines seraient-elles le meilleur moyen de soutenir un gouvernement auquel ils participeraient ? Et ne pourrait-on alors leur retourner la formule : pas de participation sans soutien ?

L'indéniable clarté que M. Marchais a apportée au débat ne fait que confirmer sa volonté de ne faciliter en *aucune façon l'élection* de M. Mitterrand. C'est le moins qu'on puisse dire.

En ajoutant les conditions aux critiques, en agitant les souvenirs, les mythes et les menaces, il multiplie, au nom de l'espoir et de la logique, les craintes et les obstacles.

J. F.

La campagne en bref

● *Mme Arlette Laguiller*, candidate de Lutte ouvrière, affirme qu'elle a obtenu les cinq cents parrainages d'élus indispensables pour que sa candidature soit reconnue comme telle par le Conseil constitutionnel. Mme Laguiller devait déposer les formulaires de parrainage au Conseil constitutionnel le mardi 24 mars dans l'après-midi.

● *M. Brice Lalonde*, candidat écologiste à l'élection présidentielle, dont les professions de foi seront imprimées sur du papier recyclé, souhaite que les autres candidats fassent de même. Selon lui, une décision semblable pourrait être prise pour les bulletins de vote. M. Lalonde estime : « *Pour la seule campagne officielle, chaque candidat consommera 350 tonnes de papier* [ce qui nécessite la destruction] *de plus de 5 000 arbres*, [la consommation] *de 32 millions de litres d'eau (...) et de 250 000 kilowatts-heure. Ce à quoi il faut ajouter le papier des affiches publicitaires auxquelles recourt massivement la « bande des quatre »*.

● *La SOFRES* a effectué, du 7 au 10 mars, pour dix quotidiens régionaux, un sondage auprès de mille personnes de plus de dix-huit ans, d'où il ressort que 49 % des personnes interrogées donnent la priorité à la sécurité et 45 % au changement. Pour la défense contre l'insécurité et la violence, M. Giscard d'Estaing devance avec 21 % M. Chirac (13 %), M. Mitterrand (12 %) et M. Marchais (10 %). Il arrive en tête également en matière d'ordre public avec 28 % contre 19 % à M. Chirac et 10 % à M. Mitterrand. Ce dernier prend l'avantage (19 %) pour la lutte contre les racines économiques et sociales de la violence contre 18 % à l'actuel chef de l'Etat, 15 % à M. Marchais et 8 % à M. Chirac. A propos de la sécurité en matière d'emploi, M. Mitterrand l'emporte avec 24 %, devant M. Marchais (22 %), le président sortant (13 %) et M. Chirac (6 %). En ce qui concerne la lutte contre la drogue et les stupéfiants, M. Marchais arrive en tête avec 25 %, contre 17 % à M. Giscard d'Estaing, 6 % à M. Mitterrand et 4 % à M. Chirac.

Des militants C.G.T. de Bordeaux et d'Arras s'élèvent contre l'orientation des dirigeants confédéraux

L'opposition au soutien que la direction de la C.G.T. apporte à la candidature de M. Marchais se renforce dans les rangs de la confédération.

C'était le cas, en ce début de semaine, à Arras et à Bordeaux, où des militants reprennent les arguments exprimés par le « collectif » de Marseille (qui a maintenant reçu 340 lettres), et des militants de Toulon, du Havre-Sandouville, de Dreux, de Chartres, de Caen et de Rennes.

Dans le Pas-de-Calais, les contestataires ont tenu une conférence de presse, à Arras pour préciser que leur lettre-pétition a réuni, en quarante-huit heures, quelque quatre cents signatures de syndiqués de la C.G.T. dans les P.T.T., E.D.F., textile, métallurgie, communaux, chimie, organismes sociaux, nous déclare notre correspondant. Ce texte proteste contre « *des pratiques de la C.G.T. qui ne traduisent plus l'esprit du syndicalisme, lequel ne doit en aucun cas devenir le marchepied d'un parti politique* ». Cette pétition sera adressée à l'union départementale de la C.G.T. Le mouvement est parti de militants C.G.T. de Calais, Boulogne et Arras.

Dans ce département où le P.S. est très fort, le nombre de militants socialistes adhérant à la C.G.T. est sans doute plus important que dans certaines autres fédérations. Ce qui explique une réaction plus dure à l'orientation prise par la direction cégétiste dans le sillage du parti communiste.

Dans la Gironde, c'est le syndicat des cadres et techniciens C.G.T. de l'E.G.F. qui, le 23 mars, déclare dans un communiqué que « *beaucoup ne se reconnaissent plus dans la politique de la confédération qui tourne le dos aux orientations du quarantième congrès*.

Le secrétaire du syndicat bordelais est M. Pierre Brana, maire socialiste d'Eysines (Gironde), ami de M. Rocard et membre du bureau national du P.S.

Le communiqué est aussi une riposte à la condamnation que les dirigeants de la C.G.T. avaient prononcée, le 5 mars, contre les cinq membres socialistes de la commission exécutive confédérale, qui, deux jours plus tôt, s'étaient élevés contre « *la confiscation au profit du P.C.F. de la principale organisation syndicale* ».

POLITIQUE

M. MITTERRAND PRÉCONISE LA CRÉATION D'UN CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INFORMATION

M. François Mitterrand était lundi 23 mars en Normandie. A Conches (Eure), où il a été accueilli par M. Guilbaud (M.R.G.), président du conseil général de l'Eure, il a mis en cause les grands moyens d'information et a préconisé la création d'un conseil supérieur de l'information, composé notamment des représentants des grandes familles politiques et syndicales et qui garantirait *« l'indépendance du quatrième pouvoir »*.

A Louviers, où il a traité de l'emploi, des militants de la L.C.R. et du P.S.U. ont manifesté contre le refus du P.S. et du P.C.F. de parrainer les candidats d'extrême gauche Après avoir dîné avec des ouvriers de l'usine Renault de Cléon, M. Mitterrand a pris la parole dans la soirée à Rouen devant plusieurs milliers de personnes.

« Je trouve inacceptable, a-t-il déclaré, *qu'un président de la République s'adresse au pays en demandant des sacrifices à ceux qui n'ont plus rien, en contournant toujours le petit groupe de privilégiés qui n'a pour fonction que de demander aux autres les sacrifices qu'il refuse. »*

A l'extrême droite

M. GAUCHON (P.F.N.) ENTREPREND « UN TOUR DE FRANCE DES LIBERTÉS »

M. Pascal Gauchon, candidat du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite) à l'élection présidentielle, a estimé, lundi après-midi 23 mars, qu'il a, *« à l'heure actuelle, 70 % de chances »* d'être présent au premier tour.

Protestant une nouvelle fois contre *« l'obstacle des cinq cents parrainages »*, il a exprimé son intention de faire *« un tour de France des libertés »* pour dénoncer *« au nom de tous les petits candidats écartés »* les modalités de participation au scrutin fixées par la loi électorale : *« Après le mur de l'argent des élections européennes, on assiste aujourd'hui à l'apparition du mur du papier, encore plus difficile à franchir »*, a-t-il notamment déclaré M. Gauchon se rendra, le jeudi 26 mars, à Rennes, le samedi 28 mars à Angers, et la semaine prochaine en Champagne, en Bourgogne et en Franche-Comté. *« Il s'agit de porter assistance à une idée en danger : la liberté »*, dit-il.

Le leader du P.F.N. a ajouté que, s'il participait effectivement à la compétition, il partagerait son temps d'antenne à la télévision avec les candidats *« qui ne pourraient être présents au premier tour »*, et cela *« sans exclusivité aucune »*. En revanche, s'il ne recueillait pas les cinq cents signatures requises, M. Gauchon appellerait à *« sanctionner »* M. Giscard d'Estaing au premier tour de scrutin.

Un entretien avec M. Michel Jobert

(Suite de la première page.)

« Sans moi, c'est le désordre », affirme M. Giscard d'Estaing, qui ne faisait guère ce raisonnement en 1969, quand il a poussé *au départ le général de Gaulle*, après l'avoir accusé de pratiquer *« l'exercice solitaire du pouvoir »*. Or ce n'est qu'un argument pour impressionner les gogos. Le fameux *« choix de société »* dont on nous a rebattu les oreilles depuis 1974 a bel et bien disparu, sinon tout à fait des esprits, à coup sûr des réalités. La France a besoin de vivre, sans se soucier préalablement de savoir si elle sera collectiviste ou libérale, notions auxquelles sa réalité est également rebelle. Tout le discours politique veut nous ramener à plaisir à cette dégradation commode qui tente de ranimer les vieux clivages entre Français, et de les dresser les uns contre les autres. On ne peut pas vivre dans une démocratie qui refuse par principe la notion de l'alternance ou qui dramatise cette notion au point de la nier Il faudra bien qu'un jour ou l'autre une certaine alternance se fasse. Un septennat de la résignation serait la plus mauvaise expérience que la France pourrait faire.

— Il faudra quand même élire un président de la République ?

— Le président de la République, dans nos institutions, est, avec le suffrage universel, le rouage essentiel. C'est dire que la nature et l'attitude de ce personnage ne sont pas indifférentes.

De cette attitude, la France aurait dû tirer des définitions et des orientations qui l'auraient conduite à la résolution et à l'action. *On a préféré*, pendant sept ans, gérer l'indistinct et récupérer l'inattendu, tant bien que mal. Nous devrions être frappés par l'état de mollesse de la démocratie. Aujourd'hui, celle-ci accepte tout sans réagir, même des contre-vérités. Il suffit d'affirmer pour que cela passe. Ainsi, beaucoup d'hommes de la majorité, puisque c'est elle qui *est au pouvoir*, se sont pris à raconter, pendant des années, des calembredaines. Ils ont abusé de l'alibi de la facture pétrolière, comme de celui de la crise internationale. *Cela les a détournés* d'instruire le salutaire procès d'un immobilisme politique et économique · car de qui sont-ils victimes sinon d'eux-mêmes ? Ils *ont exagéré, voilà tout.*

— Quels sont aujourd'hui, selon vous, les problèmes qui se posent à la France ; tous les candidats mettent en avant la question du chômage.

— Nous allons en parler, mais, aujourd'hui, comptent avant tout le *respect* et la *responsabilité*. Le *respect* des citoyens dans une démocratie respectable par sa gestion et ses attitudes. La *responsabilité* que cette démocratie mettra à la disposition du citoyen, et que celui-ci pourra exercer, modestement, à son échelon, dès que la voie en sera déblayée. Je décris l'inverse de la situation actuelle, bien entendu : la pratique courante est de plus en plus immorale et désinvolte à l'égard du citoyen. Le respect, la responsabilité, les deux « R ». *Retenez cela*. Regardez cette campagne présidentielle, cette débauche d'argent, cette utilisation des moyens publics, cette infraction constante au code électoral. *Aujourd'hui, n'importe quel organisme* international financièrement puissant peut « se payer » l'élection présidentielle de la France. Avec de telles mœurs, où *est le respect du citoyen ? Ne sursautez-vous* pas ? On dépense pour cette élection, dans une période de chômage et de difficultés, des milliards de francs, *du parti communiste* à l'U.D.F Pour élire un président de la République au suffrage universel — déjà bien pipé depuis les dispositions de 1976, — faut-il cet étalage de puissance suspecte et corruptrice ? Nous vivons dans une démocratie qui s'est dévoyée.

— Les conditions de la campagne impliquent cela.

— Non, non et non ! S'ajoute l'emprise très pesante de l'actuel septennat qui s'est emparé, non seulement de l'audiovisuel, mais *de la presse écrite* Je le répète, nous vivons désormais dans une démocratie dévoyée. Ainsi, tout le monde sait — dans quel silence — que le pouvoir a engagé la lutte pour faire rendre gorge au *Monde*, coupable d'indocilité.

« Faire faire les chômeurs »

— Ne croyez-vous pas que les problèmes concrets de la vie quotidienne inquiètent plus que tout les Français ?

— *Bien sûr ! C'est légitime* mais peu rassurant. Les Français s'intéressent avant tout au niveau de vie, à l'emploi, à la vie chère. Trois sujets qui recueillent 50 à 70 % *de leurs préoccupations.*

» Tout le reste, les immigrés, la peine de mort, le confort, le logement, les hommes politiques ! rassemble des pourcentages minuscules. Le chômage est dramatique. Les gouvernements ont eu grand tort de croire à une *crise* passagère — ah ! la France « îlot de prospérité dans un monde en crise » — et, par conséquent, l'indemnisation mise en place est destinée à masquer la présence du chômage. Aujourd'hui, le gouvernement est empêtré dans un système qui n'a d'autre finalité que de faire taire les chômeurs afin qu'ils ne manifestent pas. Mais pas le moindre dynamisme économique ! Quant à la vie chère, elle résulte d'un système d'inflation non contrôlée, non avouée mais acceptée. Nous allons continuer d'y vivre, les orientations de base *restant les mêmes*. La conjonction de ces deux comportements conduit à la récession, au recroquevillement de l'activité nationale. Un troisième élément *est le niveau de vie. Il enregistre* des hauts et des bas, selon les catégories, mais, d'une manière générale, nous entrons dans une période où les réserves accumulées *pendant les années fastes* vont être entièrement utilisées ou consommées. Voir, par exemple, l'épargne, si constamment maltraitée.

— Pensez-vous qu'une politique de relance plus active de l'activité économique, de la production, de la consommation, une relance de l'offre et de la demande, peut apporter une solution ?

— C'est bien tard ! Je déplore que l'attitude de M. Giscard d'Estaing, dès juin 1974, n'ait pas été objective. On a voulu masquer les réalités aux Français, peut-être parce qu'on ne les avait pas aperçues. C'était pourtant le moment de pratiquer une économie efficace, et de ne plus distribuer l'argent public dans des conditions démentielles. Certains disent : il faut socialiser. Mais la France est déjà socialisée pour 60 % de ses activités au moins ! Aujourd'hui, c'est l'efficacité qui compte, ce n'est donc pas l'idéologie. Mais, plutôt que de *viser* à l'efficacité de la France, telle qu'elle est, et de réformer comportements, circuits et règlements, nous avons fui dans l'inflation, parce que l'inflation *c'est* la facilité. Le débat sur la relance pour six mois ou pour trois mois n'est pas essentiel, déjà parce que cette relance s'est *toujours* faite à contretemps, malgré la « compétence ». Constatons que la *France* a fait un très gros effort pour secourir ses chômeurs et en même temps les faire taire. C'est une mauvaise approche ! Un tel système doit être efficace pour la protection de l'individu, mais aussi doit inciter à l'activité.

» Or, actuellement, on ne fait que *ruser : ainsi, le gouvernement*, malgré ses proclamations héroïques, accepte le travail noir et se repose sur lui. Alors les gens se débrouillent. M. Giscard d'Estaing serait justifié à crier *« vive le travail noir ! »*, car, sans lui, il ne serait sans doute plus à l'Elysée aujourd'hui. Notre société économique entretient, jusqu'à la caricature, ses excès et ses faiblesses. Regardez notre système bancaire, si prospère dans ces années difficiles !

— Ne croyez-vous pas à un changement, puisque l'on va vers un nouveau septennat ?

— Lequel ? C'est toute la question.

» Si cette capacité de changement avait existé, elle n'aurait pas attendu sept ans pour se manifester ! Des artisans de sept années d'erreurs, je n'attends pas une mutation sérieuse. On ne retient pas ses forces vives pendant sept ans ! Par contre, on se révèle sur tous les plans : capacité à gérer, finalité collective et morale de cette gestion. Pour changer, il faudrait déjà changer de visage !

— En matière de politique extérieure, vous-même, ancien ministre des affaires étrangères de Georges Pompidou, comment jugez-vous ce qui s'est passé concernant la place de la France et son intervention dans les affaires du monde depuis 1974 ?

— Quels que soient les discours des ministres, dont M. Mitterrand dit sévèrement qu'ils *« sont des chiens qui sortent de la niche et qui aboient pour leur maître »*, la réalité est préoccupante. Ceux qui lisent la presse étrangère, concernant notamment la candidature de M. Giscard d'Estaing, voient mieux qu'eux comment la France est jugée de l'étranger.

» Pratiquant une politique à la fois naïve et rouée, jamais la France n'a été pourtant plus alignée, alignée sur l'Union soviétique, alignée sur les Etats-Unis.

— Vous avez été à l'école à la fois de Georges Pompidou et du général... Jacques Chirac emploie les mêmes expressions que vous.

— Je souhaiterais que la contagion gagne tous les responsables d'aujourd'hui ou de demain. Pour qu'une politique étrangère soit bonne, elle doit d'abord correspondre ax intérêts permanents de la France. C'est là qu'il ne faut pas se tromper ! Puis elle doit être simple. Pourquoi simple ? Pour être comprise, d'abord de ceux qui la font, et de ceux qui la voient. Donc elle doit être visible. Pourquoi visible ? Parce que la France est un pays composite fait par la royauté, par l'administration et par le centralisme politique. Elle a un besoin physique, biologique de voir où elle va et de savoir le pourquoi de son unité. Il faut donc que, très haut dans le ciel, tout le monde puisse apercevoir l'exigence et le but.

» Peu importe si la route est incertaine, peu importe si l'indépendance de la France est *limitée ou contestée !* Alors viennent à la fois l'adhésion et la fierté. Actuellement, c'est la bouteille à l'encre. Mieux, un pot fumigène qui développe ses fumées *dans toutes les directions*. Quelle est la politique de la France et d'abord spirituellement, pour elle et pour les autres ? Constatez nos flottements, en *Afrique, et spécialement dans l'affaire* libyenne. Avons-nous traité avec la Libye préalablement aux épreuves du Tchad, ou ne l'avons-nous pas fait ? Quant à la *malheureuse affaire de Centrafrique*, elle est une tache mise sur le front de l'honorabilité française. Oui, c'est une politique à la fois naïve et rouée. Une grande naïveté *vis-à-vis* des *forces* qui pèsent sur le monde, et puis une débauche de petits moyens, de petites habiletés. Or il ne s'agit pas de rouler les autres, mais de susciter, *d'encourager l'élan national.*

— La visite du président de la République à Varsovie a-t-elle été comprise ?

Pour qu'elle soit comprise, il faudrait peut-être qu'elle soit expliquée. *Elle* ne l'est *toujours* pas. Elle reste donc surprenante, sauf si son mobile, ce qui est probable, était de pure politique intérieure, au bout du compte. Voir la *Pravda !*

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON.

LA SITUATION EN GUADELOUPE

Près de cinq mille personnes ont manifesté à Pointe-à-Pitre

Correspondance

Pointe-à-Pitre. — Près de cinq mille personnes ont manifesté dans le centre de Pointe-à-Pitre, au cours de la nuit du samedi 21 au dimanche 22 mars, à l'appel des organisations politiques et syndicales de gauche et d'extrême gauche, pour protester contre l'arrestation des quatre Antillais *transférés à Paris après avoir* reconnu, selon la police, leur appartenance au Groupe de libération armée de la Guadeloupe (*le Monde* du 24 mars). Toutefois, un important dispositif policier a contraint très vite les manifestants à refluer vers la périphérie de la ville.

A la suite de jets de pierres sur les forces de l'ordre, deux jeunes gens, MM. Jean-Yves Hanany, étudiant en droit, et Patrick Pierre, surveillant d'externat, ont été interpellés. Ils ont été condamnés, lundi 24 mars, à huit jours d'emprisonnement par le tribunal correctionnel statuant selon la procédure de la saisine directe.

Après ces incidents, M. Marcel Gargar, sénateur apparenté communiste, a fait part de son *« indignation »* au ministre de *l'intérieur*. M. Henri Bangou, maire communiste de Pointe-à-Pitre, a estimé que la présence des forces de l'ordre dans cette ville visait à *« créer un climat de provocation »*.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

DEUX RÉUNIONS CONTRE LE RACISME

Comme chaque année à travers le monde, on a célébré en France, samedi 21 mars, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. C'est en 1966 que l'assemblée générale des Nations unies a décidé de retenir cette date pour la lutte contre le racisme en commémoration du massacre de Sharpeville, en Afrique du Sud, le 21 mars 1960. Ce jour-là, soixante-neuf hommes, femmes et enfants noirs moururent en quelques secondes sous les balles de la police blanche alors qu'ils manifestaient pacifiquement devant un poste de police pour protester contre les laissez-passer qu'ils étaient obligés de porter sur eux et qui limitaient leur liberté de mouvement.

A Paris, la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) organisait un colloque au siège de l'UNESCO sur « Enseignement et racisme », avec la participation de plusieurs syndicats et associations d'enseignants des principales fédérations de parents d'élèves, ainsi que de nombreuses personnalités.

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) réunissait, quant à lui, une trentaine d'associations et organisations, soixante-douze de ses comités et différentes personnalités pour des « états généraux contre le racisme ».

Le M.R.A.P. : Témoigner

Témoigner, comprendre, agir, tels étaient les trois thèmes des états généraux du MRAP, dont l'organisation avait été décidée au lendemain de l'attentat de la rue Copernic. Des témoignages, il y en eut, et de très nombreux, de racisme quotidien, de cas parfois invraisemblables. Ainsi le récit que fit cette responsable du mouvement pour la Haute-Savoie. La scène se situe à Bonneville (Haute-Savoie) le jour du mardi gras. Ce jour-là, selon la tradition, les enfants se déguisent et vont de porte en porte réclamer quelques sous ou quelques friandises. Et — pourquoi pas? — les enfants des immigrés firent cette année comme les petits Français : ils se déguisèrent et allèrent joyeusement de maison en maison.

La lendemain ce fut le réveil. « *A l'école*, raconte la responsable du mouvement, *le directeur leur annonça qu'une plainte avait été déposée pour quête illégale, les enfants devaient redonner l'argent déjà dépensé en sucreries. Dans l'après-midi, les gendarmes arrivèrent et demandèrent que les enfants dénoncent les responsables. Des convocations furent envoyées aux parents pour qu'ils se présentent à la gendarmerie. Certains se firent accompagner et, quand ils posèrent des questions, on leur répondit qu'il n'y avait pas eu vraiment de plainte mais que l'on était obligé de poursuivre à cause des rumeurs publiques.* »

Un récit parmi tant d'autres : de l'Africain à qui on interdit l'entrée d'une boîte de nuit, à cause de la couleur de sa peau, jusqu'au tract appelant littéralement au meurtre des immigrés.

Pour essayer de comprendre ce racisme, le MRAP avait distribué à la population depuis plusieurs mois des milliers de petits questionnaires demandant d'expliquer le phénomène. Ils ne purent être tous dépouillés pour la journée du 21 mars, mais l'échantillon retenu ne manquait pas d'intérêt : la grande majorité des personnes ayant répondu décrit le racisme comme un réflexe animal, universel, fondé sur la peur de l'autre et se manifestant particulièrement en période de crise. Quelques personnes reconnaissent avoir des impulsions racistes mais disent vouloir les surmonter.

Le rôle du gouvernement fut évoqué à plusieurs reprises, notamment par le vice-président du MRAP, M. Charles Palant, qui fit remarquer que *« le racisme ne va pas seul, la responsabilité de l'Etat est engagée ».* On *s'étonna de l'impunité avec* laquelle agissent les mouvements d'extrême droite et on dénonça les expulsions ainsi que les circulaires *sur l'immigration.*

Le rôle du pouvoir

« Quand un pouvoir impose des lois contraires aux droits et à la dignité humaine, il devient impératif pour tout homme qui se respecte de résister à ces lois », déclara le secrétaire général du mouvement, M. Albert Levy, en concluant les états généraux. Il venait d'annoncer une série d'actions : la diffusion d'un manifeste « Liberté, égalité, fraternité : une exigence pour tous », qui sera distribué notamment à tous les élus ; l'organisation d'un colloque, à Lyon, les 16 et 17 mai, sur la seconde génération d'émigrés et la nouvelle publication d'une affiche rappelant leurs droits aux travailleurs étrangers.

La journée s'acheva sans qu'éclate l'empoignade verbale que l'on redoutait entre militants de différentes tendances, notamment entre les socialistes et les communistes, nombreux au sein du MRAP. Des tiraillements s'étaient faits sentir lors des affaires de Montigny-lès-Cormeilles et de Vitry-sur-Seine, où l'attitude du parti communiste face à la population de travailleurs étrangers fut largement commentée. Pour éviter l'affrontement, les organisateurs avaient décidé que les partis n'interviendraient pas en tant que tels aux états généraux. Il y eut pourtant de très nombreuses allusions et même des références directes à l'attitude des communistes, la plupart pour la critiquer, les autres pour la justifier. La polémique a été soigneusement évitée mais chacun a pu s'exprimer à ce sujet.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

La LICRA : Prévenir

Comment prévenir le racisme par l'éducation ? Comment mettre l'école au service des droits de l'homme ? Comment utiliser l'institution scolaire pour apprendre aux enfants la tolérance ou, mieux, le respect de l'autre ? Evidemment, *ce ne sont* pas quelques heures de colloque qui peuvent répondre à toutes ces questions. On a pu, *toutefois*, entendre, samedi 21 mars, au palais de l'UNESCO, une série de témoignages et d'observations dont la somme constitue un bon mode d'emploi de l'école, une sorte de *vade mecum* de l'éducateur antiraciste — ce devrait être un pléonasme.

Des mises en garde d'abord : ne pas se contenter d'enseigner les droits de l'homme mais « *éduquer dans le respect de ces droits* » (M. Jean Battut, représentant le Syndicat national des instituteurs SNI-PEGC.). Une leçon de morale ou un cours d'instruction civique ne suffisent pas : le respect de l'homme n'est pas une discipline comme les autres, c'est un principe d'éducation. Il faut aussi éviter les pièges de la lutte antiraciste auprès des enfants, par exemple « *ne pas projeter* Nuit et brouillard (1) *à des enfants de douze ans* » (M. Hubert Tison, secrétaire général de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie). Autrement dit, « *éviter l'intellectualisme d'une part, et la brutalité traumatisante d'autre part* ». Ne pas oublier non plus que « *l'enseignement des crimes nazis, s'il est mal fait, peut avoir des effets pervers* » (M. René Franck, Comité des enseignants amis d'Israël). D'où la nécessité de ne pas banaliser les crimes nazis, et, surtout, de ne pas les isoler des autres génocides. « *N'oublions pas les Arméniens, ni les Cambodgiens* », a rappelé M. Tison. Enfin, « *éviter de privilégier le côté exotique* » (M. Battut). Découvrir les autres cultures par la danse, le chant ou la cuisine, c'est bien, mais l'enseignant doit aller au-delà avec ses élèves.

Plusieurs intervenants ont souligné que l'école, pour être efficace dans le combat antiraciste, devait commencer par se transformer. « *Il faut réduire l'élitisme et l'esprit de compétition dans la classe* », estime Mme Colette Coron, vice-présidente de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.). « *L'école se réfère encore trop au modèle unique* », constate pour sa part M. Patrice Beghain (Syndicat général de l'éducation nationale, SGEN-C.F.D.T.), « *l'école de l'uniformité doit se mettre au pluriel* ». Ainsi le problème du racisme devient-il une question salutaire pour l'école en l'obligeant à redéfinir sa mission et ses méthodes.

Mais, « *ne demande-t-on pas trop à l'école ?* » interroge le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, M. André Henry. Pour lui, « *l'école publique ne peut pas tout prévenir, tout corriger* ». Il faut d'abord « *éduquer les adultes* », « *reconstruire une morale laïque* » et restaurer « *l'enseignement des valeurs républicaines* », notamment « *le sens de l'effort* ». M. Henry suscite un mouvement de sourcils de la part du Père Michel Riquet, vice-président de la LICRA, lorsqu'il explique que l'éducation de la tolérance passe par la suppression des écoles confessionnelles, « *écoles de ségrégation* »...

Le président de séance, M. Jean Pierre-Bloch, président de la LICRA, a conclu le colloque en regrettant que les pouvoirs publics « *n'aient pas fait plus pour cette journée internationale* » et donc pour « *le plus beau de tous les combats : le combat contre le racisme* ».

ROGER CANS.

(1) Film d'Alain Resnais dénonçant les crimes nazis contre les Juifs.

● *Le Mouvement anti-apartheid*, qui milite pour l'élimination de toute ségrégation et discrimination raciale en Afrique du Sud, lance « *un appel urgent pour sauver la vie de trois jeunes Noirs sud-africain, membres du mouvement du Liberation African National Congress, Johnson Lubisi (vingt-huit ans), Petrus Tsepo Mashigo (vingt ans) et Naphtali Manana (vingt-quatre ans), condamnés à mort le 26 novembre pour haute trahison* » (*le Monde* du 27 novembre 1980). Tous trois étaient accusés d'avoir suivi des cours d'entraînement à la guérilla à l'étranger, d'être revenus en Afrique du Sud avec l'intention d'y perpétrer des actes « militaires et de sabotage » et d'avoir participé à l'attaque d'un poste de police (celle-ci n'avait causé ni victimes ni dégâts), ce qui est considéré dans le pays comme « *haute trahison* ». Leur appel devrait être examiné prochainement et le mouvement demande d'envoyer des cartes postales pour intercéder en leur faveur auprès du gouvernement sud-africain.

★ M.A.A., 46, rue Vaugirard, 75006 Paris. Tél. 261-21-83.

L'Année internationale des personnes handicapées

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE MET L'ACCENT SUR L'ACTION INDIVIDUELLE

« *L'Année internationale des personnes handicapées est un événement mondial* », déclare M. Giscard d'Estaing dans un message adressé, à Strasbourg, lundi 23 mars, aux participants de la Semaine internationale de la prévention et de la réadaptation. Il ajoute : « *Elle est l'occasion pour chaque pays de s'interroger sur la place qu'occupent les personnes handicapées dans la société.* »

Selon le président, « *cette place ne dépend pas seulement des progrès de la réadaptation et des aides apportées à l'insertion sociale et professionnelle. Elle repose également sur la qualité de l'accueil réservé aux personnes handicapées par chaque Française et chaque Français. L'Année internationale des personnes handicapées doit être l'occasion pour tous de faire tomber les barrières que laissent subsister les préjugés ou l'ignorance* ».

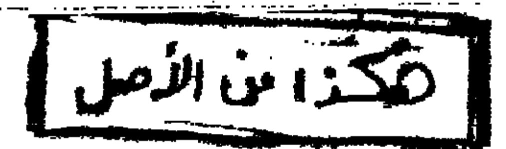
De son côté, au cours du colloque organisé les 23 et 24 mars par le Centre technique national de recherches et d'études sur les handicaps et inadaptations — sur le thème des barrières psycho-sociologiques qui entravent l'intégration des handicapés dans la société, — M. Montagne, secrétaire d'Etat à l'action sociale, s'est déclaré convaincu que, « *à l'instar des actions conduites en faveur des personnes âgées, un effort important doit être accompli, tout en prenant garde aux risques que présenteraient des options trop institutionnelles n'utilisant pas complètement les structures existantes* ». Il faut aussi admettre, selon M. Montagne, que nous devons concevoir pour les personnes dont l'état empêche l'intégration à la société active ou le maintien à domicile « *des structures particulières, mais ouvertes sur l'extérieur* ».

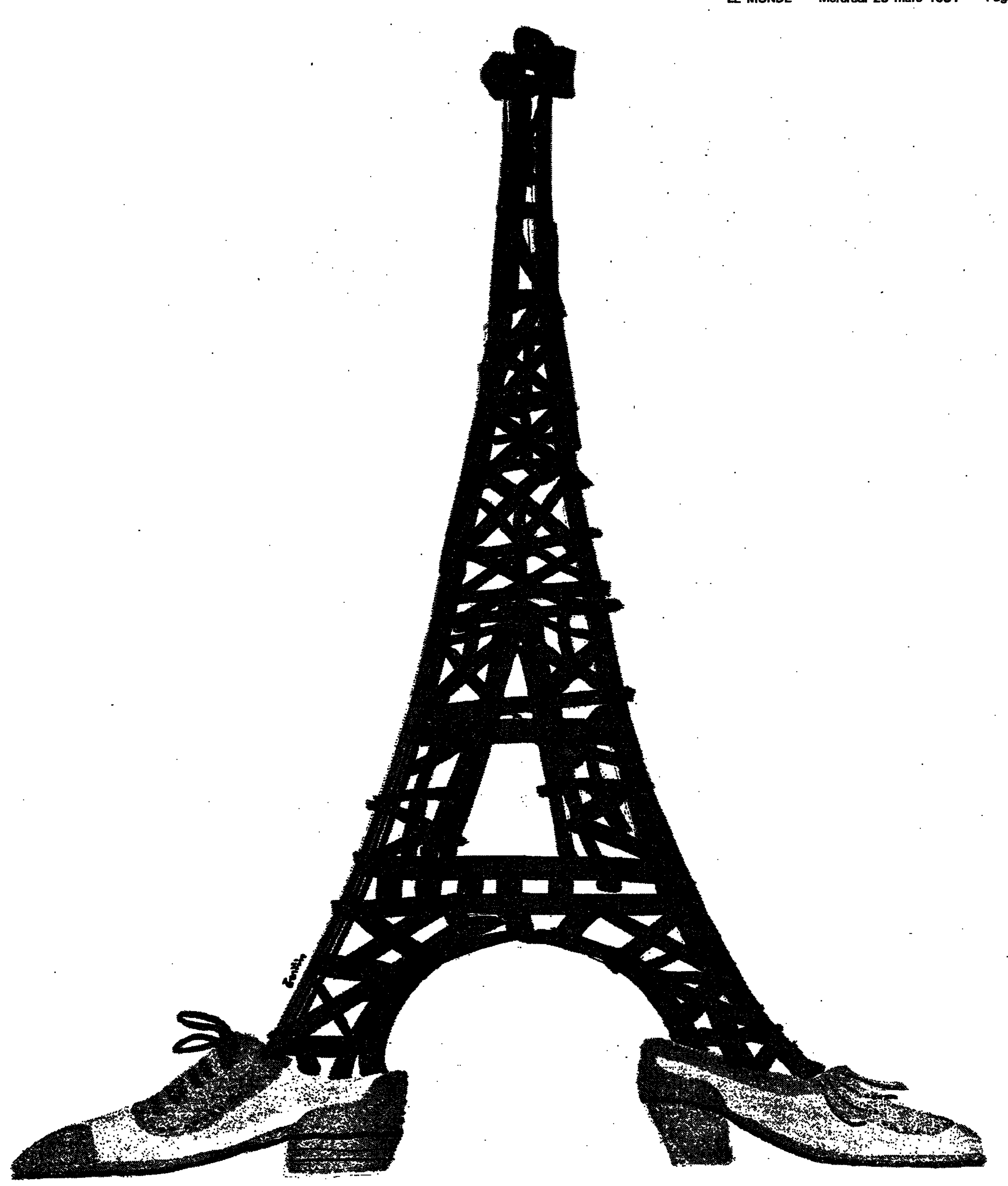
Selon deux chercheurs

DES ALIMENTS POUR BÉTAIL CONTAMINÉS PAR UNE SUBSTANCE CANCÉRIGÈNE ONT ÉTÉ RÉCEMMENT IMPORTÉS EN FRANCE.

Le Conseil supérieur d'hygiène publique, organisme consultatif auprès du ministère de la santé et de la Sécurité sociale, a examiné, dans la matinée du mardi 24 mars, les problèmes posés par la pollution de certains aliments par des aflatoxines. Ces toxines sont produites par la moisissure *Aspergillus Flavus*, qui se développe dans des conditions particulières de chaleur et d'humidité sur certaines plantes ou aliments (riz, manioc, arachides). Certaines aflatoxines sont depuis longtemps suspectées d'être à l'origine du développement de processus cancéreux hépatiques chez l'animal et chez l'homme.

En France, il semble que depuis quelque temps on retrouve des aflatoxines à de fortes concentrations dans certains produits destinés à l'alimentation du bétail (tourteaux) à base d'arachides, et, par suite, dans des produits alimentaires d'origine animale (lait, œufs, viandes, fromages). Lors d'une récente séance de l'Académie nationale de médecine, les docteurs Philippe Lafont et Jean Jacquet (service de microbiologie appliquée à l'alimentation et à la nutrition de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, INSERM) soulignaient l'ampleur et l'actualité du problème. Selon le docteur Lafont, 200 000 à 300 000 tonnes de tourteaux d'arachide contaminés ont été importés récemment en provenance du Sénégal.





SOCIÉTÉ

« La Manipulation », de Roger Delpey

LA VERSION BOKASSA

En sortant de la prison de la Santé, le 28 novembre 1980, après deux cent deux jours d'incarcération, M. Roger Delpey, inculpé d'« intelligence avec des agents d'une puissance étrangère... », avait déclaré : « Je ne sors pas pour me taire ». En dehors de quelques interviews, le confident de l'ancien empereur Bokassa avait peu parlé, gardant l'essentiel de ses révélations pour le livre qu'il préparait. Cet ouvrage, intitulé « la Manipulation », publié par les éditions Jacques Grancher, sort cette semaine en librairie.

Que nous apprend-il de nouveau sur les relations publiques et privées entre l'actuel chef de l'Etat et Jean-Bedel Bokassa ? A vrai dire, ce livre redouté par le pouvoir a considérablement perdu de son impact, puisque n'y figurent pas les fameux cent quatre-vingt-sept documents remis par le souverain déchu à Roger Delpey et que le dépositaire, un avocat genevois, a refusé de restituer en raison des menaces de mort dont il aurait fait l'objet. Malgré tout, cet ouvrage est un témoignage intéressant sur les tenants et les aboutissants de la politique française en Centrafrique.

Roger Delpey a rencontré à de nombreuses reprises Bokassa, tout d'abord au cours de deux séjours qu'il a effectué à Bangui en juillet et en août 1979, donc avant le coup d'Etat du 20 septembre, puis à Abidjan, lors de trois voyages effectués en octobre et novembre 1979, puis en février 1980. Son ouvrage est le fruit de ces entretiens. C'est d'ailleurs une très longue interview, au cours de laquelle Bokassa, après treize années de pouvoir, se défend des accusations portées contre lui, notamment des plus graves, celles d'avoir participé aux massacres d'écoliers de janvier et d'avril 1979. Dans son avant-propos, M. Delpey écrit : *« Mon rôle a été d'écouter ses propos, de les susciter parfois, et de les retranscrire sans jamais les édulcorer ou les travestir. Si cet homme ment, il appartient à ceux qui le peuvent de le confondre et d'accepter la constitution d'une commission d'enquête internationale. S'il dit la vérité, même en partie, on ne doit pas plus longtemps l'empêcher de parler. »*

Bokassa rappelle que c'est à la conférence de Kigali, au Rwanda, les 21 et 22 mai 1979, qu'il a lui-même lancé le principe de la constitution d'une commission d'enquête composée de magistrats africains. Cette commission, entre le 11 juin et le 21 juin 1979, a interrogé de nombreux membres du gouvernement, des témoins des manifestations — toutes leurs déclarations sont publiées à la fin du livre — et a annoncé, le 22 juin, à l'empereur que *« sa participation effective aux événements n'a pas été constatée »*. *« Je ne peux pas tuer mes grands enfants,* déclare Bokassa, *car je suis un bon chrétien, baptisé à Fréjus, confirmé à Lourdes. »* Mais le 1er août, M. René Journiac, conseiller de l'Elysée, convoque l'empereur au Gabon, à Franceville, et lui annonce, en présence du président, M. Omar Bongo, qu'il doit abdiquer, car le rapport des juristes africains allait révéler qu'il avait prêté son concours aux massacres de Bangui. Le 16 août, à Dakar, le rapport est rendu public et fait état de *« la participation quasi certaine de l'empereur aux massacres d'une centaine d'enfants »*.

Désinformation

Pour Bokassa tout est clair, après Bangui, *« des membres de la commission sont allés à Paris et ont dû rencontrer René Journiac »*. C'est ce que M. Delpey appelle « une manipulation », *« un glissement de la réalité à la fiction à partir d'une opération de désinformation »*. On n'est plus à l'époque où M. Robert Galley, ministre de la coopération, parlait des *« pseudo-événements de Bangui »* et où il déclarait à propos du couronnement : *« Je trouve parfaitement anormal, et cela s'apparente à du racisme, de critiquer ce qui va se passer à Bangui, et, dans le même temps, de trouver très bien une cérémonie du jubilé de la reine en Grande-Bretagne. »*

Selon M. Delpey, l'opération de « désinformation » visant à déstabiliser et à écarter du pouvoir l'empereur va alors continuer. La France coupe les crédits, contraignant ainsi Bokassa à se rendre en Libye pour se procurer des fonds. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois, puisque le colonel Kadhafi lui aurait déjà versé par le passé 2 millions de dollars. Ce voyage sera suscité par l'ambassadeur de Libye à Bangui et surtout par un homme, Ali Hijazi, d'origine libanaise, ami de l'empereur, à propos duquel il n'est pas exclu de penser qu'il ait éloigné le souverain pour permettre le coup d'Etat du 20 septembre. Ce jour-là, à Benghazi, l'empereur Bokassa s'adresse au colonel Kadhafi en ces termes : *« L'empereur centrafricain a décidé d'adopter les idées révolutionnaires de la Jamahirya arabe libyenne, authentiquement africaines et nationalistes, et qui ont, de tout temps, fait échec aux visées impérialistes et racistes de la France, des Etats-Unis d'Amérique et de leurs laquais. »*

Ce projet de coopération ne verra jamais le jour puisque, le lendemain, la Caravelle impériale s'envolera pour Evreux où elle sera immobilisée pendant cinquante-six heures avant que l'empereur ne prenne la direction d'Abidjan sous escorte militaire. Bokassa évoque dans cet entretien ces longues heures d'attente, les trois messages envoyés aux autorités françaises et restés sans répone, les fouilles dont il a fait l'objet. Une humiliation qu'il ne pardonnera jamais à son « *cher parent* », alors qu'un an plus tôt, le 22 septembre 1978, il était reçu par le président de la République à l'Elysée et qu'au début d'octobre il accueillait à son tour le chef de l'Etat dans son château de Villemorant.

Le contentieux que Bokassa qualifie de *« politique, économique, personnel et privé »* était déjà en germe. *« Il aurait pu me donner des avis, même des conseils, mais non, cela ressemblait à des ordres,* dit-il. *Un jour, il m'a dérangé de mon travail, obligé à le rejoindre pour lui signer un document l'autorisant à faire une exportation de pointes d'ivoire du Centrafrique en France.*

Roger Delpey publie les documents placés sous scellés à la Cour de sûreté de l'Etat, et qui avaient été extraits pour être transmis au tribunal de Paris par une procédure irrégulière. Ces pièces, qui lui ont finalement été restituées, énumèrent les cadeaux, les diamants reçus par Valéry Giscard d'Estaing, son épouse et les cousins du chef de l'Etat. (*le Monde* du 24 mars).

Bokassa et son confident ne font pas de nouvelles révélations sur l'affaire des diamants. Ce livre est avant tout une confirmation de tout ce qui a déjà été dit à ce sujet. En revanche, il apporte quelques éléments pour ce qui concerne *« les escapades à plomb »* du chef de l'Etat comme le disait, selon Bokassa, René Journiac. *« En huit ans,* dit l'ex-souverain, *je pense qu'il a personnellement inscrit au moins cinquante éléphants à son tableau de chasse. Comment le savoir avec exactitude, puisqu'il était dispensé des impôts et taxes, déclaratoins et contrôles ? Il transportait les défenses à N'Djamena, au Tchad, où elles étaient mises dans son avion. »*

Bokassa, chasseur lui-aussi, en vient à se demander s'il n'a pas été *« victime d'un règlement de compte entre chasseurs »*, car le président *« attachait une extraordinaire importance à son territoire de chasse. C'était pour lui une sorte de gadget, un jouet magnifique. Un bien pour lequel il était prêt à sacrifier n'importe quoi. Or, par trois fois au moins, il est entré dans une véritable fureur... parce qu'atteinte avait été portée à son bien »*. Le monarque en exil rapporte qu'un jour le chef de l'Etat s'est mis en colère parce qu'il avait loué des territoires de chasse proches du sien.

Bokassa ne dit pas tout, loin de là. Par l'intermédiaire de Roger Delpey, il présente sa version des faits, des événements qui ont marqué sa vie, son règne et sa chute. Il dresse le portrait de ses proches, de ses amis, de ses ennemis. Il se défend, accuse, louvoie, passe sous silence ce qui le gêne. En définitive, en l'écoutant, on se demande ce qu'on pouvait bien lui reprocher, tant il fait d'efforts pour apparaître sans tache. Il n'empêche que, pour la première fois, « le reclus d'Abidjan » parle et dénonce ceux qui ont provoqué sa disgrâce après avoir bénéficié de ses largesses. Ce livre est avant tout un témoignage qui éclaire d'une lumière crue les relations franco-centrafricaines. Sa force en est cependant amoindrie en raison de l'absence de documents importants qui auraient conféré un caractère indéniable d'authenticité aux propos rapportés. La « manipulation » qu'évoque Roger Delpey n'a pas encore complètement échoué.

MICHEL BOLE-RICHARD.

FAITS ET JUGEMENTS

Au tribunal administratif de Paris : Mme Curiel contre le ministère de l'intérieur.

Le tribunal administratif de Paris a examiné, lundi 23 mars, la requête de Mme Rosette Curiel, veuve du militant tiers-mondiste Henri Curiel, assassiné le 4 mai 1978, à Paris, visant à annuler le refus du ministre de l'intérieur de communiquer l'avis de la commission de recours des réfugiés et des apatrides. Mme Curiel estime en effet que la communication de cet avis permettrait de mettre fin aux accusations portées contre la mémoire de son mari, qui avait été qualifié d'*« agent du K.G.B. »*. Cet avis, en date du 16 décembre 1977, était défavorable à l'assignation à résidence à Digne de Henri Curiel, prise par un arrêté du ministre de l'intérieur le 21 octobre 1977. En raison de cet avis, l'arrêté fut rapporté et Henri Curiel avait été autorisé à regagner Paris le 11 janvier 1978.

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, s'est toujours refusé à communiquer cet avis à Mme Curiel et à ses amis. La commission d'accès aux documents administratifs fut donc saisie. Le 12 juillet 1979, elle rend un premier avis favorable, puis un autre le 21 septembre de la même année dans lequel elle précise, contrairement aux arguments avancés par le ministère de l'intérieur, que *« ce document ne contient aucun élément dont la divulgation serait susceptible de porter atteinte à la sûreté de l'Etat et à la sécurité publique »*. Mais ce n'est pas l'opinion de M. Bonnet qui, après neuf mois de silence, répond le 29 avril 1980 exactement le contraire dans ses observations adressées au tribunal administratif, saisi de l'affaire (*le Monde* du 20 septembre 1980 et du 28 février 1981).

« Il est essentiel que cet avis de la commission de recours des réfugiés et des apatrides soit connu pour mettre fin aux calomnies », a déclaré lundi 23 mars, Me Philippe Waquet, avocat de Mme Curiel. De son côté, M. Sant, commissaire du gouvernement, après un long exposé juridique, a conclu à l'annulation du refus opposé par le ministère de l'intérieur.

La décision sera rendue dans une quinzaine de jours.

Attentat contre les pylônes du camp de Canjuers.

Draguignan. — Un violent attentat à l'explosif a détruit deux pylônes électriques alimentant en 20 000 volts et moyenne tension le camp militaire de Canjuers (Var) où viennent de se terminer les manœuvres *Alpes 81*. M. Robert Galley, ministre de la défense, doit s'y rendre le 26 mars.

Trois des quatre charges qui avaient été placées au pied des pylônes ont explosé, isolant totalement, en courant électrique, les importantes installations militaires de Canjuers, ainsi qu'une trentaine d'habitations réservées aux militaires à proximité du camp.

L'attentat n'a pas été revendiqué. On ne sait donc pas s'il était dirigé contre l'armée ou contre E.D.F. — *(Corresp.)*

L'ancien maire de Pontarlier est dispensé de peine.

Aix-en-Provence. — Le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence a reconnu coupable d'ingérence, jeudi 19 mars, M. Denis Blondeau, trente-deux ans, ancien maire socialiste de Pontarlier (Doubs). Les magistrats ont toutefois dispensé de peine M. Blondeau et l'ont relevé de la déchéance encourue d'exercer une fonction publique.

Au mois de juillet 1976, M. Blondeau possédait des parts dans le capital de la S.A.R.L. Constructions métalliques. Elu à la mairie de Pontarlier en mars 1977, il avait alors désigné sa femme comme gérante de la société. Mais la société obtenait du conseil municipal une adjudication pour la fourniture d'une partie de la construction d'un C.E.S. On reprocha alors à M. Blondeau d'avoir pris un intérêt dans un des actes dont il avait l'administration et la surveillance. Au mois d'octobre 1977, la commission des conflits de la fédération socialiste du Doubs décidait d'exclure M. Blondeau (*le Monde* du 26 octobre 1977).

Dans cette affaire, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon avait prononcé un non-lieu en mars 1979, et le dossier avait été renvoyé devant la cour d'Aix-en-Provence qui l'a soumis au tribunal correctionnel de cette ville. — *(Corresp.)*.

FAITS DIVERS

● *Un jeune soldat,* Michel Leroux, de l'Ecole d'application de l'arme blindée et cavalerie de Saumur (Maine-et-Loire), est décédé, lundi 23 mars, au cours d'un exercice d'entraînement. L'antenne radio de son véhicule ayant heurté une ligne à haute tension sous une forte pluie, le jeune militaire est mort électrocuté et n'a pu être réanimé.

ÉDUCATION

LES CONGRÈS DES SYNDICATS DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

Les responsables des collèges et des lycées réclament plus de moyens

Deux syndicats de chefs d'établissement viennent de réunir leurs congrès nationaux. Après le Syndicat national du personnel de direction des établissements secondaires (S.N.P.D.E.S.-FEN) qui avait eu lieu à Créteil (« le Monde » du 10 mars), les proviseurs de lycée d'enseignement professionnel (LEP) syndiqués à la FEN ont dénoncé, à Limoges, « les insuffisances qui contribuent à la dégradation de la qualité de l'enseignement ».

De leur côté, des adhérents du Syndicat national des personnels d'administration des lycées et établissements secondaires (S.N.P.A.L.E.S., autonome) rassemblés à Marseille ont fait état de la « dégradation de leurs conditions de travail ». Au cours des débats, les participants ont regretté la diminution du nombre de surveillants d'externat et de maîtres d'internat. Ils ont aussi souhaité que la formation de ces personnels soit mieux assurée. M. Jean Béguier, proviseur du lycée d'Amboise (Indre-et-Loire), a été élu président de ce syndicat, qui groupe environ 12 % des effectifs de sa profession.

Le manque de moyens matériels et financiers inquiète les chefs d'établissement. Avant qu'un statut des chefs d'établissement, actuellement à l'étude au ministère de l'éducation, soit publié, tous ces responsables tentent de sensibiliser M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, à leurs problèmes.

De notre correspondant

Limoges. — Les proviseurs des LEP (1 060 établissements, 615 000 élèves, la plus forte densité se trouvant à Paris, Versailles, Créteil et dans la région de Lille) veulent obtenir la parité avec les autres chefs d'établissement, une parité qui s'exprime entre autres par l'ouverture vers le *avait pris, effaçant par là même* l'ont encore affirmé au cours du congrès du Syndicat national des proviseurs de LEP (S.N.P.-LEP) réuni à Limoges. Si des réticences subsistent de la part d'autres syndicats d'enseignants et aussi, selon M. Léone, secrétaire général du S.N.P.-LEP, chez des fonctionnaires de l'administration centrale, les gros obstacles paraissent surmontés. *« Les textes ont déjà reçu l'approbation du conseil des ministres dans sa séance du 21 février 1981 et ils viennent d'être revêtus de l'avis favorable du Conseil d'Etat »*, a annoncé M. Léone, ajoutant : *« Je dois à l'honnêteté de rendre hommage à M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, d'avoir rempli les engagements qu'il avait pris, effaçant par là-même des souvenirs parfois amers que nous avaient laissés ses prédécesseurs. »*

Insistant pour que soit sauvegardée la spécificité des LEP, M. Léone a déclaré : *« Qu'on ne nous dise plus que l'apprentissage sur le tas est la voie royale de la formation professionnelle des jeunes, pas plus qu'elle est source du plein emploi. Qu'on ne nous dise plus que les pactes pour l'emploi sont une réussite. Les chiffres montrent que l'apprentissage plafonne et que les pactes n'ont pas eu le succès qu'on en attendait, malgré les incitations financières qui devaient être la clé de leur réussite. En fait, ce dont ont besoin les entreprises et notre économie ce sont des ouvriers et employés qualifiés, que nous sommes en mesure de préparer. »*

A propos de la présence des élèves immigrés dans les établissements, le syndicat se refuse à invoquer « *un* numerus clausus *pour définir le taux optimal des populations étrangères au sein de la population française.* » Ce qui ne l'empêche pas de préciser *« qu'il n'est pas possible d'imaginer que les établissements où la population étrangère dépasse les 50 % de l'effectif constituent des milieux favorables pour permettre à des jeunes enfants d'étrangers, tout en préservant leur spécificité originelle, de s'intégrer au mode de vie et au type de société du pays d'accueil »*.

Dans une résolution finale, les proviseurs estiment que la formation professionnelle alternée telle qu'elle est définie par la loi du 10 juillet 1980 (« loi Legendre ») ne peut être qu'un palliatif temporaire destiné à faire face à une double situation de conjoncture : celle du chômage des jeunes sans qualification professionnelle et celle de l'actuelle inadaptation des structures des LEP aux exigences sociales et professionnelles.

Enfin, le congrès a dénoncé tout à la fois les insuffisances budgétaires qui contribuent à la dégradation de la qualité de l'enseignement et l'hémorragie des fonds publics vers les établissements privés.

MARCEL SOULÉ.

DROIT DE REGARD SUR LE RECRUTEMENT DES AUXILIAIRES

Une note de service publiée récemment au Bulletin officiel de l'éducation *fait, désormais, intervenir les chefs d'établissement dans le recrutement des agents auxiliaires des collèges et des lycées.*

Pour engager aussi bien un maître-auxiliaire, un surveillant d'externat, un maître d'internat qu'un auxiliaire de bureau ou de service, la décision sera subordonnée à l'avis du principal ou du proviseur de l'établissement intéressé, après un entretien individuel qu'il aura eu avec le candidat pressenti.

Cette disposition satisfait au vœu maintes fois exprimé par des chefs d'établissement d'avoir droit de regard sur les agents auxiliaires que les services académiques leur affectent. Elle marque un jalon dans la succession des mesures qui, depuis quelques années, visent à renforcer années, visent à renforcer l'autonomie des chefs d'établissement (organisations de la semaine scolaire, remplacement des professeurs absents notamment). Toutefois, le nombre de maîtres-auxiliaires étant en diminution et leur recrutement en voie de tarissement, elle n'aura qu'un effet limité

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) y décèle le risque d' « arbitraire » *et demande l'abrogation de la note de service, qui* « bafoue les principes de base du recrutement dans la fonction publique fondé sur la seule capacité à assurer les fonctions proposées ».

LE S.N.I. ENVISAGE DE « FAIRE OBSTACLE » AUX TEXTES SUR LES DIRECTEURS D'ÉCOLE

Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) critique sévèrement la politique du ministère de l'éducation à propos des responsabilités des directeurs d'école maternelle et d'école élémentaire. Après la publication d'un décret qui fait obligation aux directeurs d'assurer l'accès des locaux aux élèves *« aux heures prévues par le règlement de l'école »*, une circulaire est attendue qui précisera les mesures à prendre les jours de grève des enseignants (*le Monde* du 10 mars). Le SNI-P.E.G.C. voit dans ce texte une *« atteinte au droit de grève »* et M. Guy Georges, son secrétaire général, a déclaré : *« Nous ferons tout pour y faire obstacle. »*

Le syndicat demande aux conseils des maîtres (l'ensemble des instituteurs et institutrices de chaque école) d'adopter un texte de *« protestation solennelle »* adressé au ministère. Si la circulaire est publiée, le bureau national du SNI-P.E.G.C. sera convoqué immédiatement *« pour organiser les modalités pratiques d'une résistance totale à ce projet »*.

M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, en visite samedi 21 mars à Laon (Aisne), où il célébrait le centième anniversaire de l'école normale, a répondu au SNI-P.E.G.C., qu'il a accusé d'avoir pris *« certaines habitudes qu'il croit être devenues des droits »*. *« Je crois,* a assuré le ministre, *que le SNI, après une période de mauvaise humeur, sera amené à faire passer l'intérêt général avant l'intérêt corporatiste. »*

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP, présidée par M. Schléret) approuve les nouvelles dispositions. *« A une époque où 70 % des mères de famille ayant un enfant exercent un emploi »*, déclare-t-elle dans un communiqué, *on ne peut plus envisager comme par le passé des grèves à portails fermés, rejetant à la rue les enfants des travailleurs les plus défavorisés. »*

PAR SUITE DE DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

L'ESSEC va passer sous le contrôle de la chambre de commerce de Versailles

Lorsqu'on veut former de jeunes loups aux dents longues, il faut savoir prendre des risques. C'est ce qu'a fait l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) lorsque, en 1973, elle a quitté le nid douillet et parisien de la Catho, rue d'Assas (1), pour s'installer à découvert dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). C'était un mois avant le début de la première crise pétrolière

Pour emménager dans ses locaux neufs et spacieux, l'ESSEC s'est beaucoup endettée. La taxe d'apprentissage paiera, pensait-on. Mais la crise rend les entreprises prudentes, sinon avares. la taxe faiblissent encore. Le mal. Il faut augmenter les droits de scolarité et établir un plan financier de longue durée, dès 1976. Les résultats de 1979 font apparaître un nouveau « trou » dans les caisses. Les recettes de la taxe faiblissent encore. La directeur général du groupe ESSEC, M. Gilbert Olivier, décide d'appeler à l'aide la compagnie consulaire et, en juin 1980, engage des pourparlers avec la chambre de commerce et d'industrie interdépartementale du Val-d'Oise-Yvelines à Versailles.

Son successeur, M. Julien Coudy, continue les négociations, cependant que le député socialiste du Val-d'Oise M. Alain Richard demande la nationalisation de l'école (*le Monde* du .. mai 1980). Une proposition de loi en ce sens est déposée au Parlement.

Le 27 février dernier, la chambre de commerce de Versailles rend publiques ses propositions : 22 millions d'argent frais en 1981 pour éponger le passif financier du groupe ESSEC, et versements réguliers les années suivantes pour permettre *« la reconduction de l'équilibre de fonctionnement du groupe »*. L'ESSEC, constituée en association, serait régie par une assemblée générale de vingt-cinq membres dont la majorité (treize) appartiendrait à la compagnie consulaire, et quatre représenteraient ès qualité le C.N.P.F (2). *« C'est la mainmise du patronat sur l'ESSEC »*, protestent aussitôt les militants socialistes, qui estiment que la chambre de commerce de Versailles n'a pas la « surface » suffisante pour garantir l'avenir de l'école — à la différence de la chambre de Paris qui subventionne sans difficultés H.E.C.

« Un nouvel élan »

« Nous n'avons pas l'intention d'intervenir du tout sur le plan pédagogique », affirme le président de la chambre de Versailles, M. Didier Simond, en faisant remarquer que sa compagnie est, en importance, la troisième de France et qu'il lui sera facile, sous réserve d'une légère augmentation de ses cotisations (quarante-sept mille adhérents) d'ajuster son budget aux besoins de l'école. *« Nous ne serons pas consularisés,* ajoute l'actuel directeur général de l'ESSEC, M. Coudy, *nous sommes différents et nous allons le rester. L'ESSEC prend un nouvel élan. »*

Outre son prix élevé (15 700 F de droits annuels de scolarité), l'ESSEC avait une particularité : son indépendance à l'égard des chambres de commerce et des pouvoirs publics. Elle est en train de la perdre pour survivre. Trop ambitieuse pour ses moyens, l'ESSEC, école de gestion, sera reprise en main par de « vrais » gestionnaires.

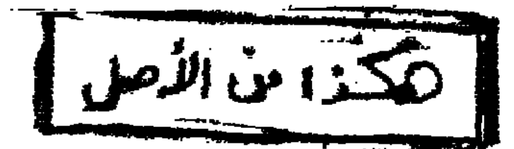
ROGER CANS.

(1) Créé en 1913 par l'Institut catholique de Paris, l'ESSEC lui est aujourd'hui « associée ».

(2) Actuellement, six membres du conseil d'administration appartiennent au C.N.P.F., dont le vice-président, M. Yvon Chotard. Mais ils ne représentent pas le C.N.P.F. ès qualité.

RELIGION

● RECTIFICATIF. — La communauté orthodoxe de France et d'Europe occidentale — qui vient de perdre son archevêque, Mgr Georges (*le Monde* du 24 mars) — compte environ 50 000 fidèles, et non 5 000 comme une erreur typographique nous l'a fait indiquer dans nos dernières éditions.



هكذا من الأصل

Le Monde
SCIENCES ET TECHNIQUES

Prévoir les séismes : une gageure

Le 1er mai 1980, deux géophysiciens américains, l'un du U.S. Bureau of Mines, l'autre du U.S. Geological Survey, ont annoncé qu'avec une probabilité de cinquante sur cent trois très violents tremblements de terre, tous de très forte magnitude, se produiraient au cours de l'été 1981 près de la côte péruvienne, non loin de Lima : le premier vers le 28 juin, le deuxième vers le 10 août, le troisième vers le 16 septembre ! *Toutefois*, la prédiction serait annulée si un accroissement de l'activité sismique de la région comportant des secousses de magnitude supérieure à 4,5 ne s'était pas manifesté avant le milieu du mois de mai prochain. Il semble bien que les deux Américains avaient fait, en janvier 1980, des prédictions un peu différentes de celles du 1er mai : dans la première version, une série d'une douzaine de *séismes de magnitude proche de 5 devait commencer vers le 15 septembre 1980 (rien de tel ne s'est produit), puis, vers le 30 juillet 1981 et vers le 2 mai 1982, auraient lieu deux tremblements de terre, respectivement de magnitude 8,4 (+ ou — 0,2) et 7,8.

Devant l'émotion soulevée au Pérou par la large diffusion de cette prédiction (1), le Conseil national (américain) d'évaluation des prévisions sismiques, créé en août 1979 pour aider le directeur du U.S. Geological Survey à évaluer et à publier officiellement toute prévision sismique, s'est réuni les 26 et 27 janvier dernier, à Golden (Colorado). Huit membres du Conseil sur onze et un expert extérieur ont participé à cette réunion. C'était *la première fois que le Conseil avait à donner* son avis sur une prédiction précise.

Après avoir étudié les explications fournies par les deux auteurs de la prédiction — dont la version orale différait, paraît-il, de celle qui avait été publiée par écrit le 1er mai, — le Conseil a déclaré qu'il « n'a rien vu dans les données sismiques observées ou dans la théorie telle qu'elle a été présentée [fondée sur la fracturation des roches] qui puisse donner fondement aux temps, localisations et magnitudes pour les séismes [annoncés] ». « Le Conseil regrette qu'une prévision basée sur des faits aussi spéculatifs et vagues ait été largement *crue en dehors des milieux scientifiques*. Nous recommandons que cette prédiction ne *soit pas prise au sérieux par le gouvernement* péruvien. »

Mais le Conseil, composé de spécialistes dont la compétence est indiscutée, sait que le Pérou est une région sismique. Il ajoute donc, avec raison : « Nous ne pouvons pas dire avec une certitude absolue que des tremblements de terre majeurs ne se produiront pas aux moments cités dans la prédiction, mais nous pensons que la probabilité que cela arrive est vraiment très faible... En se basant sur les données et l'interprétation disponibles actuellement, aucun des membres du Conseil ne ferait de réserves sérieuses sur le fait de se trouver personnellement à Lima aux moments prédits pour les *séismes*. »

CETTE histoire — même si elle a pris des proportions exceptionnelles — illustre assez bien les problèmes actuels de la prévision sismique. De *1970 à 1976 environ, les sismologues* ont cru en toute bonne foi qu'ils arriveraient assez vite à prédire un certain nombre de séismes avec une fiabilité acceptable (*le Monde* du 8 mai 1974 et du 13 février 1976). Maintenant, l'ensemble de la communauté sismologique est beaucoup plus dubitative (*le Monde* du 31 août 1977). Les spécialistes japonais, dont le pays est un des plus sismiques du monde, disent être sûrs que prévoir tous les séismes sera toujours impossible et que, si on arrivait un jour à prévoir 30 ou 40 % des tremblements de terre, ce serait « LE » grand succès.

Les zones sismiques sont connues. *A priori*, une région qui a tremblé tremblera de nouveau tôt ou tard ; on s'en est rendu compte depuis longtemps. La théorie de la tectonique des plaques, qui explique effectivement la presque totalité des séismes du monde entier, explique aussi la répétition des tremblements de terre dans les mêmes régions.

La surface de notre planète est faite de six grandes plaques, d'une demi-douzaine de plaquet*tes et d'un nombre encore im*précis de microplaques qui se déplacent chacune par rapport à ses voisines. Ce sont ces mouvements relatifs qui engendrent les tremblements de terre. La plus grande partie des séismes se produisent donc aux frontières des plaques et plaquettes, et la plupart de ceux qui affectent des régions situées au milieu de plaques — par exemple les tremblements de terre chinois — sont dus aux contrecoups du choc plus ou moins lointain de deux plaques.

Les séismes résultent des trois catégories possibles de mouvements relatifs de deux plaques voisines : les plaques s'écartent ; les plaques se rapprochent ; les plaques coulissent l'une contre l'autre. Chacun de ces types est identifié par la direction du premier mouvement imprimé au sol et enregistré par les différentes stations sismologiques lors des grands tremblements de terre.

Des « gaps » inquiétants

Mais, si l'on connaît les zones *sismiques*, *encore* faudrait-il pouvoir dire où, avec quelle violence et surtout quand le prochain tremblement de terre se produira.

Une première approximation sur la zone et sur la violence d'un futur séisme est fournie, paradoxalement, par le « trou » ou la « lacune » (en anglais *gap* que l'on remarque dans l'activité sismique d'une région sismique. Quand une partie d'une région sismique est calme, alors que ses voisines ont subi, dans un passé plus ou moins proche, un ou plusieurs tremblements de terre importants, il est évident que cette partie calme sera la première à « casser », pour rattraper ses voisines, pourrait-on *dire*. Et plus longtemps aura duré ce calme, plus violent sera le prochain séisme.

Mais on est dans l'impossibilité de prévoir quand ce prochain tremblement de terre se produira. Ainsi trois géophysiciens avaient-ils bien vu, en 1977, qu'un séisme ébranlerait la côte sud du Mexique. La magnitude et la localisation de la future secousse avaient été très correctement calculées. Seul manquait le moment où surviendrait le tremblement de terre (qui s'est effectivement produit le 29 novembre 1978 : *le Monde* du 7 décembre 1978). Et l'impossibilité de préciser la date fait toute la différence entre l'annonce d'une probabilité de séisme et la vraie prévision d'un séisme.

Actuellement, on connaît une bonne douzaine de « gaps » majeurs, notamment au Japon (où toute la population de la région concernée est informée et préparée), deux aux Antilles et un dans la zone frontalière Pérou-Chili (et non du côté de Lima). *Mais, comme nous l'a fait remarquer* M. Guy Perrier, professeur de géophysique interne à l'université de Grenoble I, il y a aussi des « gaps » dans des régions de sismicité moyenne ou faible, par exemple dans la basse vallée de la Durance.

Lorsqu'un « gap » est repéré, l'idéal serait de « truffer » la région menacée d'instruments de mesure. Souvent, en effet, les séismes importants sont précédés, pendant une période de temps plus ou moins longue, de phénomènes locaux qui affectent une région plus ou moins grande entourant le futur épicentre. Parmi ces signes précurseurs, on peut citer :

— les déformations du sol en surface ;

— la variation de la vitesse de propagation des ondes sismiques dans le sous-sol ;

— la variation du champ magnétique local ;

— *la variation* de la valeur de la pesanteur ;

— la variation de la résistivité du sol ;

— la variation du niveau d'eau des puits et du débit des sources ;

— la variation des teneurs en éléments dissous de ces eaux et celle de la température ;

— l'augmentation des émanations de radon (un gaz radioactif qui est émis, notamment, par les sources) ;

— l'augmentation de l'activité sismique ;

— l'augmentation des contraintes et la fracturation des roches dans le sous-sol ;

— éventuellement, le comportement anormal des animaux (surtout en milieu rural).

Mais l'équipement complet — même temporaire — d'une région est très onéreux : une simple station sismologique, avec transmission instantanée par radio des mesures, coûte entre 40 000 et 50 000 francs. Et, selon le type d'observations, il faut des réseaux de stations, ou la répétition périodique des mesures.

En outre, d'une part, tous les tremblements de terre ne sont pas forcément précédés de signes précurseurs : ainsi, en Californie, *le système de failles de San-*Andreas, le mieux surveillé au monde, semble jouer sans que varie la vitesse de propagation des ondes sismiques. Et, d'autre part, certains signes peuvent se manifester sans être pour autant *suivis d'un séisme*.

Toujours en Californie, une région de 82 000 kilomètres carrés, centrée autour de Palmdale (à environ 60 kilomètres au nord de Los Angeles), a « gonflé » lentement et en douceur au cours des années 60 et jusque vers 1974, année au début de laquelle le soulèvement maximum a atteint environ 45 centimètres. A partir de 1974, cette « bosse » a commencé à se *dégonfler et, au début de 1979,* la plus grande partie de la région affectée par le phénomène était à peu près redescendue à son altitude d'origine, mais, du côté de Bakersfield et de Los Angeles (respectivement au nord-ouest et au sud de l'ex-« bosse »), le sol était descendu une dizaine de centimètres au-dessous de son niveau d'avant le début du gonflement.

De nombreux spécialistes se sont demandé si ce gonflement n'annonçait pas un séisme, et d'autant plus que la région — alors peu habitée — a été secouée en 1857 par un très violent tremblement de terre et qu'elle est, depuis cette date, sismiquement calme. Mais rien ne s'est encore produit.

En revanche, aucun signe précurseur ne semble avoir précédé le séisme de magnitude 5,5 qui a secoué le 24 janvier 1980 la région de Livermore (à 60 kilomètres à l'est de San-Francisco). De même, les Chinois, qui avaient brillamment réussi à prévoir le très violent tremblement de terre qui s'est produit le 4 février 1975, dans la région du Liaoning, ont complètement échoué l'année suivante : ils n'ont pas vu « venir » le séisme catastrophique qui, le 28 juillet 1976, a tué, selon eux, 250 000 personnes (mais plus probablement 600 000 ou 700 000) dans la région de Tangshan, pourtant jugée potentiellement dangereuse et mise sous surveil*lance dix-huit mois au moins* avant le désastre.

Cette difficulté à prévoir les tremblements de terre s'explique : chaque séisme constitue un cas particulier. Aucune région de la Terre, en effet, n'est exactement semblable à une autre, même proche d'elle. Les couches géologiques et leurs structures diffèrent : l'épaisseur de la lithosphère (qui forme les plaques rigides) n'est pas partout la *même. Il y a, ici, de grands bas*sins sédimentaires, là, des chaînes de montagnes. Un peu partout, le socle et la couverture sédimentaire sont coupés de failles. La connaissance directe des structures profondes n'est, évidemment, pas possible.

Les informations ne viennent qu'indirectement : par l'étude des anomalies de la pesanteur et du champ magnétique, et surtout de la propagation des ondes sismiques. La vitesse des ondes sismiques, en effet, varie en fonction des paramètres élastiques propres à chaque couche géologique, et les interfaces de ces couches réfléchissent ou réfractent les ondes sismiques.

Les différences entre les *temps d'arrivée des trains* d'ondes aux stations sismologiques donnent des informations sur les structures profondes, que ces ondes soient engendrées par des tremblements de terre ou par des tirs d'explosifs faits spécialement.

Mais les zones sismiques ont des structures particulières (à la suite du jeu répété de leurs nombreuses failles, elles présentent une hétérogénéité latérale très marquée) et elles *sont tectoniquement actives.* Chaque partie d'entre elles répond donc aux excitations des ondes sismiques en fonction de sa structure et de son activité propres. L'étude des zones sismiques aboutit ainsi à une sorte de cercle vicieux : les spécialistes cherchent à connaître les variations temporelles et spatiales des propriétés physiques et mécaniques des structures profondes par l'examen des sismogrammes, mais ceux-ci sont conditionnés par les structures qu'on cherche justement à connaître et aussi par les mécanismes particuliers à chaque séisme.

Un tremblement de terre, en effet, n'est jamais exactement le même que ceux qui l'ont précédé ou qui le suivront dans la même région. Enfin, il n'y a pas assez de stations pour des études détaillées, sauf dans quelques régions sismiques ou volcaniques (la Californie, avec les réseaux de surveillance du système de failles de San-Andreas, est équi*pée de façon tout à fait exceptionnelle*).

Les couches superficielles

Toutefois, les réseaux denses procurent une très grande quantité d'informations parmi lesquelles les spécialistes s'efforcent de reconnaître celles qui sont significatives pour la prédiction sismique.

Prévoir, c'est aussi prévoir les effets des séismes. On savait déjà que la nature des couches superficielles est très importante pour les effets des tremblements de terre. Les terrains meubles (sédi*ments ou alluvions*) sont beaucoup plus sensibles aux ondes sismiques. L'arrivée en surface d'une onde fera, par exemple, déplacer une particule de terrain solide (tel un calcaire compact) d'un centimètre autour de sa position d'origine. Alors que la même onde arrivant dans un terrain alluvionnaire déplacera chaque particule d'alluvion de 10 centimètres autour de sa position d'origine.

La géométrie des couches superficielles est, elle aussi, très importante, comme le montrent des études théoriques faites il y a une dizaine d'années par M. Michel Bouchon (alors au Massachusetts Institute of Technology), chargé de recherches au C.N.R.S., *puis continuées actuel*lement par M. Pierre-Yves Bard, ingénieur des Ponts-et-Chaussées (travaillant tous deux à l'université de Grenoble-I).

Dans un bassin alluvionnaire, par *exemple*, par suite de phénomènes de réfraction, de réflexion et de diffraction, les ondes de volume (2) donnent naissance, sur les rebords du bassin, à des ondes superficielles qui se propagent à l'intérieur du remplissage alluvial et qui peuvent déclencher *des déplacements de* sol trois à quatre fois plus importants que ceux provoqués par les ondes directes. Le maximum d'amplitude des mouvements du sol semble se situer vers le centre du bassin, mais la largeur de la zone d'amplitude maximale varie selon la fréquence des ondes et l'épaisseur des alluvions : ainsi, pour des ondes de 1 herz et des alluvions épaisses de 100 mètres, la zone d'amplitude maximale est large au point de se rapprocher des *bords du bassin. En outre*, les mouvements imprimés au sol du bassin par les ondes superficielles durent plusieurs secondes à cause des réflexions successives sur les bords du bassin.

Ces notions sont essentielles pour la prévision des effets des tremblements de terre. Des études portant sur la *géométrie* du sous-sol et la topographie du sol sont envisagées dans la région de Nice conjointement par l'université de Grenoble-I, le laboratoire de l'Ecole des ponts et chaussées et le Centre de géologie de l'ingénieur (laboratoire commun aux Ecoles des mines de Paris, et des ponts et chaussées).

YVONNE REBEYROL.

---

(1) Plusieurs personnes nous ont raconté avoir entendu dire à Lima que tous les vols partant de la capitale péruvienne au début de l'été sont entièrement loués depuis quelque temps. Nous avons vérifié auprès de cinq grandes compagnies d'aviation assurant des vols réguliers entre Lima, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud : au début du mois de mars, dans la plupart des vols réguliers prévus entre le 15 juin et la fin de juillet, de nombreuses places étaient encore disponibles, compte tenu des importantes réservations de groupes, habituelles pour cette période de l'année.

(2) Chaque séisme engendre diverses sortes d'ondes élastiques, qui, partant du foyer (le point plus ou moins profond où se produit la rupture initiale), se propagent dans toutes les directions, donc dans toutes les couches constitutives de la planète. La vitesse des ondes est fonction de la profondeur et de la nature des roches.

Les ondes de volume sont, soit longitudinales, soit transversales. Les ondes longitudinales sont les plus rapides (jusqu'à 13,6 kilomètres par seconde à 2 900 kilomètres de profondeur, c'est-à-dire à la base du manteau), et sont appelées ondes « P » puisqu'elles arrivent en premier. Leurs fréquences sont comprises entre 0,1 et 30 herz (cycles par seconde). Les ondes transversales (ondes « S » puisqu'elles arrivent en second) se propagent à des vitesses atteignant 7,3 kilomètres par seconde (toujours à 2 900 kilomètres de profondeur). Leurs fréquences sont comprises entre 0,05 et 30 herz.

Les ondes superficielles peuvent s'expliquer par des phénomènes d'interférence entre les différents trains d'ondes de volume réfléchis à plusieurs reprises sur la surface de la Terre ou sur les discontinuités séparant deux couches différentes de l'intérieur de la planète. Elles se propagent, en général, à des vitesses de 3 à 7 kilomètres par seconde. Leurs périodes sont très variées (de 10 à 1 000 secondes) et d'autant plus grandes qu'elles concernent des régions plus profondes de la Terre.

Les contributions françaises à la recherche

Certes, la France n'est pas aussi sismique que le Japon, la Californie, la Chine, l'Algérie, l'Italie, la Grèce ou la Turquie. Mais l'Institut national d'astronomie et de géophysique (C.N.R.S.) *a lancé, le 1er janvier 1980, une* « Action thématique programmée » (A.T.P.), « sismogenèse et prévision sismique », dont le programme est défini par un comité scientifique de treize membres. Neuf laboratoires, dont les projets ont été acceptés par le comité scientifique, participent actuellement à cette A.T.P., qui est centrée sur trois thèmes :

— Etudes sur le terrain. Des spécialistes français sont allés en Algérie, en Italie et en Grèce tout de suite après les récents *tremblements de terre qui ont* frappé ces trois pays ;

— Etudes en laboratoire, en particulier sur les mécanismes de rupture des roches, sur l'influence des liquides interstitiels et des conditions de pression et de température, sur les *émissions* acoustiques des roches soumises à des contraintes, sur le développement des failles et des fractures et sur les changements d'aimantation sous l'effet des modifications des contraintes ;

— Etudes théoriques, telles la modélisation des séismes et la réponse des structures géologiques aux ondes sismiques.

Les crédits de cette A.T.P. sont en très sensible augmentation : 420 000 francs en 1980, 1 million de francs en 1981.

Y. R.

POINT DE VUE

Le colibacille et le commissaire

Après la publication, dans le dossier sur « La biologie à l'heure des manipulations génétiques », d'un article d'un chercheur à l'Institut Pasteur, M. Fritsch, intitulé « Le contrôle industriel » (« le Monde » du 7 janvier), nous avons reçu le texte suivant :

par
DANIEL BOUANCHAUD (*)

L'AUTEUR du « Contrôle industriel » ne cache pas son opinion sur l'origine probable des risques potentiels liés aux techniques biologiques nouvelles. D'emblée, il écrit que *« les milieux d'affaires (...) ont décidé* (nous soulignons) *que le génie génétique était pour eux une source de profit »*, et il dénonce *« les milieux industriels, recherchant le profit, donc murés derrière le secret industriel »*. N'y aurait-il pas là quelque naïveté (réelle ou feinte) alors qu'un auteur, dans le même numéro du *Monde*, donnait pour titre à son article : « Un avenir commercial et thérapeutique incertain » ?

Pour nous, il ne s'agit nullement de voler au secours des *« milieux d'affaires »* ; mais nous voyons mal comment ceux-ci pourraient *« décider »* que la bactérie *Escherichia Coli* (le vulgaire colibacille) va ou non produire *« à bas prix »* telle hormone rarissime ou telle coûteuse substance vaccinante. Quant au secret industriel, il est très relatif. Le public sait-il, par exemple, que des inspecteurs de pays étrangers peuvent très officiellement consulter les cahiers d'expérience d'un chercheur industriel, ou se faire communiquer les fiches de contrôle analytique de tout produit utilisé dans la fabrication d'un médicament ?

Se trouve ensuite posé le problème du contrôle très strict de *« l'innocuité, voire de l'utilité même »* des produits issus des techniques du génie génétique. Il a sans doute régné, et il peut encore régner dans quelques pays, un certain laxisme sur ce point. Mais la vérité *oblige à dire qu'en* Europe occidentale, aux Etats-Unis, au Japon et dans bien d'autres pays il existe déjà des commissions de contrôle, officielles et fort strictes. Depuis quelques années, on n'a guère *« lancé »*, dans le domaine de la santé du moins, de produits dont l'activité et l'innocuité ne sont pas largement démontrées (dans la mesure évidemment de nos connaissances actuelles, ce que les spécialistes appellent l'*« état de l'art »*). Quelle compagnie pharmaceutique entreprendrait la fabrication clandestine et à grande échelle — donc à grands frais — d'un produit dont la vente lui serait interdite ?

Viennent ensuite, sous la rubrique « On imagine fort bien » ou « Imaginons que », des exemples terrifiants de génétique-fiction : dispersion incontrôlée de virus, perturbations écologiques profondes pouvant aller *« à la limite, à la disparition progressive »* de certaines espèces. On va même jusqu'à évoquer la possibilité de *« l'harmonisation du comportement d'êtres humains sains »* (encore que d'aucuns croient savoir que l'on n'a *pas attendu les manipulations génétiques* pour songer à cela).

Mais pourquoi ces *« bactéries reprogrammées »*, ces virus fous s'échapperaient-ils *plus* aisément d'un laboratoire industriel que d'un laboratoire universitaire ? L'auteur croit le savoir : l'industrie est non seulement perverse par essence puisqu'elle travaille pour le profit (ce que personne ne nie), mais de plus elle travaille à grande échelle : les risques sont *« multipliés par plusieurs ordres de grandeur »*. Une telle affirmation laissera pantois toute personne qui sait qu'un être humain en bonne santé porte en *lui et sur lui un nombre de bactéries* plus grand que le nombre de cellules de son propre corps...

Quant aux industriels, *« interdiction doit leur être faite (jusqu'à constitution d'une commission* ad hoc) *de travailler sur des volumes de cultures supérieurs à 5 litres ou 10 litres » !* Voilà qui est précis, et constitue une forte contribution à l'amélioration de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs concernés et du public en général... à condition évidemment d'admettre qu'un fermenteur de 100 litres en acier, piloté par un ingénieur compétent, est plus dangereux qu'une fiole en verre de 1 litre *maniée par un maladroit.*

Le pétrolier géant et le pavillon de banlieue

Relier directement le risque au volume a évidemment un sens, quand on compare les ravages consécutifs au naufrage d'un pétrolier géant à ceux que provoque une fuite dans la cuve à mazout d'un pavillon de banlieue. Mais à l'inverse d'une substance inerte, les germes se multiplient et se dispersent. La microbiologie nous apprend que *quelques germes* de certaines espèces peuvent tuer un homme ; l'histoire nous apprend que *quelques sujets* contaminés ont pu déclencher des épidémies capables de ravager un continent. Il n'est pas prouvé que le génie génétique donnera naissance à des microorganismes plus terrifiants que ceux de la peste noire ou du *cholera morbus*. Et si cela était, nul ne sait si l'ampleur de la contamination initiale serait le seul facteur déterminant l'ampleur de la catastrophe.

On nous pardonnera ces détails un peu complexes, mais certains sujets exigent à la fois clarté et prudence. Nous ne plaidons nullement en faveur de l'emploi incontrôlé de techniques potentiellement dangereuses. Mais force nous est de constater qu'à vouloir trop prouver, l'auteur du « Contrôle industriel » s'est quelque peu embrouillé dans son argumentation. En vertu d'un *« choix de société »* qu'il fait (et qui est si transparent que nous ne l'accuserons point de machiavélisme), en vertu donc d'un choix qu'il assimile à une éthique, il voudrait voir édicter une réglementation technologique. Simultanément, les dangers potentiels d'une technique nouvelle et la nécessité de *réglementer son emploi lui servent* d'arguments pour justifier sa position de départ, et de moyens pour l'appliquer de la manière la plus ferme, sinon la plus pertinente.

Le passé, hélas, est riche en *exemples des conséquences* de semblables attitudes. Faut-il encore, après tant d'autres, rappeler le long refus soviétique de la génétique mendélienne, ou le mépris nazi de la *« physique juive » ?* Dans le domaine qui nous intéresse du génie génétique, l'Amérique, à son tour, tâtonne. Sous la pression d'un public *« manipulé »*, des élus ont pu — par le canal des budgets — bloquer toute recherche théorique dans l'une des plus prestigieuses universités du pays, sans pour autant apporter d'éléments constructifs à la solution des problèmes de sécurité industrielle.

S'il faut sans cesse répéter les choses simples, nous reprendrons la remarque faite par le professeur R. Guillemin, prix Nobel de médecine, lors d'une récente conférence à Paris. *« Si bien sûr la connaissance biologique peut venir aussi bien du monde académique que du laboratoire industriel, la thérapeutique ne peut exister que par l'industrie. »* Du statut public ou privé de cette industrie, on peut discuter longtemps. Mais faut-il faire dépendre de ce vaste débat la réponse aux questions précises et urgentes, exigeantes en compétence et en impartialité, que posent les techniques biologiques de la prochaine décennie ?

(*) Microbiologiste, docteur en pharmacie, docteur ès sciences.

LES ASTRONOMES EUROPÉENS AURONT 15 % DE TEMPS D'OBSERVATION DU TÉLESCOPE SPATIAL DE LA NASA

Entre novembre 1984 et mars 1985, la NASA doit mettre en orbite le télescope spatial : un outil de rêve pour les astronomes qui, pour la première fois, pourront utiliser un puissant télescope hors de l'atmosphère terrestre. Ce télescope aura une ouverture de 2,4 mètres de diamètre, ce qui est déjà une bonne taille sur terre. Mais, comme il sera hors de l'atmosphère, il aura une précision d'image (résolution) de 0,1 seconde d'arc, soit dix fois mieux que ce qu'il est possible d'obtenir au sol. Il n'est pratiquement pas de secteur de l'astronomie qui ne puisse en attendre un bouleversement des connaissances.

Le télescope est américain, mais, comme l'agence spatiale européenne (ESA) participe à sa construction, les astronomes européens disposeront de 15 % du temps d'observation. Pour les astronomes français, cela peut signifier une centaine d'heures par an, à la condition que leurs propositions soient jugées scientifiquement importantes et soient sélectionnées.

Cette sélection commençant en 1983, pour préparer de bonnes propositions s'est constitué un comité français du télescope spatial, qui organise des colloques scientifiques centrés sur l'utilisation d'un des outils associés au télescope. Un premier colloque a eu lieu l'an dernier à Toulouse ; le second, du 10 au 12 mars à Orsay. Son objet était d'évaluer ce qu'il serait possible et souhaitable de faire avec le H.R.S. (spectographe à haute résolution), l'un des cinq instruments qui seront montés sur le télescope spatial.

A ce colloque ont participé des astronomes qui ont déjà une expérience de l'astronomie spatiale, et d'autres qui pratiquent, depuis le sol, des études spectographiques à haute résolution : ils ont fait le point des travaux actuels, et ils ont évalué ce que la mesure précise de la position et de la forme des raies spectrales doit apporter aux connaissances sur les planètes, sur le milieu interstellaire, les étoiles et les nébuleuses de notre galaxie, et même sur certaines galaxies proches ou particulièrement brillantes.

Autre sujet d'actualité : le Centre européen du télescope spatial. Il y aura, aux Etats-Unis, un institut scientifique, qui programmera l'utilisation du télescope et assurera un début d'exploitation des images ; il a été récemment décidé de l'installer à l'université John-Hopkins de Baltimore. Mais l'ESA doit se doter d'un centre qui, d'une part, archivera toutes les observations faites, d'autre part, fera des recherches sur l'amélioration des programmes informatiques d'exploitation de ces observations. Il y a quatre candidatures à l'accueil de cet institut : Edimbourg, Rome, Garching (R.F.A.), et une proposition faite en coopération par l'Observatoire de Paris et l'Institut d'astrophysique de Paris, où un bâtiment pourrait être construit à cette fin. Le choix entre les candidatures devrait être fait par l'ESA en juin prochain.

MAURICE ARVONNY.

Une nouvelle méthode de datation fondée sur la mesure des rayonnements gamma

M. Jean Piveteau, paléontologiste, *membre de l'Institut, a récemment* présenté à l'Académie des sciences une nouvelle méthode de datation directe, par spectrométrie gamma, d'ossements (et aussi de stalactites et de stalagmites) vieux de quelques *milliers d'années à environ* 350 000 ans. Cette méthode présente l'avantage capital de ne pas détruire la pièce à dater. Elle a été mise au point au Centre des faibles radioactivités (dépendant du Centre national de la recherche scientifique et du Commissariat à l'énergie atomique) par MM. Yuji Yokoyama et Huu-Van Nguyen, respectivement maître de recherche et ingénieur au C.N.R.S.

Les os contiennent, au moment de leur formation, de 10 à 100 parties par million d'uranium radioactif (99,7 % d'uranium 238, 0,3 % d'uranium 235). Parmi les descendants de l'uranium 238, il y a le thorium 230 *(appelé autrefois ionium), lui aussi radioactif. Plus le temps passe, plus* le thorium 230 augmente et plus l'uranium 238 diminue. La mesure de l'activité respective actuelle de ces deux éléments permet de dater l'échantillon. Depuis plusieurs *années, l'activité était déterminée par* la mesure des rayonnements alpha émis par l'uranium 238 et par le thorium 230. L'originalité de la méthode de MM. Yokoyama et Nguyen est de mesurer le rayonnement gamma *émis par les deux éléments*.

La mesure des rayonnements gamma est très délicate. Tous les éléments radioactifs issus de l'uranium 238 (plomb 210, uranium 234, plomb 214, thorium 234 et, bien sûr, thorium 230) émettent des rayonnements gamma d'énergies très proches. En outre, ceux-ci ont des intensités et des énergies très faibles. Il faut donc un détecteur doté d'une très grande sensibilité et d'un très grand pouvoir de résolution. Après plusieurs essais, MM. Yokoyama et Nguyen ont choisi un détecteur de germanium à haute pureté.

L'essai qui a fait l'objet du *compte rendu* à l'Académie des sciences a eu lieu de novembre 1980 à janvier 1981 sur le crâne frontal d'*Homo erectus* trouvé en 1971, à Tautavel (Pyrénées-Orientales), par M. Henry de Lumley, *actuellement professeur au Muséum* national d'histoire naturelle de Paris (*le Monde* du 30 mai 1979). Il s'agit donc d'un « objet » de forme irrégulière qui émet des rayonnements gamma dans toutes les directions. Il est posé sur le détecteur et celui-ci ne reçoit qu'une partie des rayonnements gamma. Pour évaluer cette partie, un moulage très exact du crâne a été fait d'un mélange de plâtre et de minéral d'uranium standard. La quantité d'uranium étant connue, il a été possible de calculer la proportion de rayonnements gamma arrivant dans le détecteur — celle émise par le thorium 230 en particulier — puis d'appliquer ces calculs *au vrai crâne*.

Deux chiffres peuvent donner une idée de la délicatesse des mesures et des calculs : le crâne de Tautavel pèse 425 grammes ; la quantité de thorium 230 qu'il contient est de l'ordre du millionième de gramme...

Le crâne de Tautavel n'est pas très bien adapté à la méthode. Au-delà de 350 000 ans, le rapport de l'activité thorium 230/uranium 238 approche les 100 % et n'est plus appréciable. Néanmoins, deux déterminations de dates faites par MM. Yokoyama et Nguyen ont attribué au crâne un âge supérieur à 240 000 ans pour la première et à 300 000 ans pour la seconde. D'après la faune associée et d'autres méthodes physiques et biochimiques, l'âge de l'homme de Tautavel a été estimé à 450 000 ans. Mais cette évaluation était contestée. On sait maintenant que son âge est supérieur, en tout cas, aux 200 000 ans qui avaient été attribués au début à l'homme de Tautavel.

Y. R.

EN TOUTE LOGIQUE

Tout sur Pi

PROBLEME N° 195

Un livre délicieux, érudit, passionnant et imprévu vient d'être publié sur le nombre Pi. Il est dû à l'équipe intrépide du Petit Archimède (1). Il semble être le premier ouvrage à rassembler *ainsi histoire, démonstrations* et résultats sur ce nombre si utile aux sages.

On y trouve, bien sûr, entre mille autres articles, la méthode de calcul de Buffon, consistant à répartir aléatoirement sur un parquet des aiguilles, dont on compte celles qui sont à cheval sur deux lames.

Mais comment approche-t-on Pi de cette manière ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 194

Un triangle équilatéral inscrit dans un carré peut prendre deux positions :

— soit un angle à un sommet du carré et ses deux autres angles sur les côtés qui ne joignent pas le sommet ;

— soit ses trois angles sur des côtés.

La première option livre un triangle équilatéral dont le côté est supérieur à celui du carré : un de ses côtés joint un sommet à un côté non adjacent.

La seconde option livre un triangle équilatéral dont le côté peut être, à son minimum, égal à celui du carré, s'il y a parallélisme. C'est donc la solution minimale recherchée : un sommet est au milieu d'un côté du carré et le côté opposé du triangle est parallèle au côté opposé du carré. Le triangle et le carré ont des côtés égaux.

PIERRE BERLOQUIN.

(1) 75 francs à A.D.C.S., 61, rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens.

L'ACTUALITÉ MÉDICALE

UNE ENTREPRISE SANS PRÉCÉDENT EN EUROPE

Soixante-cinq mille généralistes en enseignement post-universitaire sur les maladies vasculaires

Un enseignement postuniversitaire concernant tous les aspects des maladies cardio-vasculaires auquel ont adhéré volontairement soixante-cinq mille médecins généralistes appartenant à douze pays d'Europe, et qui a été conçu et patronné par toutes les grandes sociétés internationales ou européennes de cardiologie ou d'hypertension, telle est l'entreprise sans précédent dont le coup d'envoi a été donné à Londres la semaine dernière, sous la forme d'un colloque télévisé de trois heures, reçu — en direct — par des généralistes français, suédois, britanniques, allemands et belges, réunis à Paris, Stockholm, Londres, Mayence et Bruxelles, et qui pouvaient poser les questions de leur choix aux spécialistes réunis à Londres.

Les professeurs J. Robertson (Glasgow, G.-B.), D. Julian (Newcastle, G.-B.), A. Amery (Louvain, Belgique), L. Hansson (Göteborg, Suède), F. Loogen (Düsseldorf, R.F.A.), A Zanchetti (Milan, Italie) et J. Ménard (Paris) évoquaient à cette occasion, sous la direction du professeur M. Maxwell (Los Angeles, Etats-Unis), tous les aspects épidémiologiques, préventifs et curatifs des affections vasculaires qui sont, à l'heure actuelle, responsable de la moitié des décès dans tous les pays industrialisés.

De notre envoyée spéciale

Londres. — L'hypertension artérielle et ses conséquences, l'insuffisance coronaire et l'angine de poitrine, les troubles du rythme cardiaque, l'infarctus du myocarde, les accidents vasculaires cérébraux (ou « attaques ») ou périphériques, la « mort subite », ont ainsi fait l'objet d'un débat — souvent contradictoire et par là même particulièrement instrustif — qui était transmis par satellite vers les pays d'Europe où une technologie exceptionnelle et un système de traduction simultanée permettaient non seulement de le recevoir dans la langue locale mais de poser aux spécialistes ainsi réunis les questions qu'appelait le sujet.

Ce programme est d'ores et déjà étendu à douze pays (Belgique, France, Grande-Bretagne, Suède, R.F.A., Pays-Bas, Italie, Suisse, Irlande, Finlande, Danemark et Afrique du Sud) et ses principes ont été mis au point par un groupe américain, Health Learning System, qui l'utilise, depuis dix ans déjà, pour les généralistes d'outre-Atlantique. Sur les cent vingt-cinq mille généralistes américains, cinquante mille y ont ainsi adhéré, et le fait qu'il ait été conçu par des sociétés et académies de haut renom scientifique justifie qu'il soit reconnu au titre de l'enseignement permanent, obligatoire pour le renouvellement régulier de l'autorisation de pratiquer (ou licence), système en vigueur dans trente Etats américains.

En une première étape, quarante mille généralistes français ont reçu un « questionnaire » (cent cinquante-cinq questions) à réponses multiples leur permettant de procéder à une auto-évaluation de leurs connaissances sur tous les aspects des affections cardio-vasculaires et leur proposant l'envoi régulier, à leur domicile, et durant deux ans, de documents d'information sur ces affections, documents préparés par les spécialistes mondiaux et leurs associations.

En outre, les mêmes spécialistes organiseront dans toutes les régions, et à l'aide du support que représente le symposium de Londres, des débats sur des aspects précis.

Des enregistrements vidéo conçus pour chaque pays (en deux langues pour la Belgique, en trois langues pour la Suisse) sont préparés à cette fin, et des documents écrits complets sur chacun des aspects ainsi traités sont adressés au domicile des médecins inscrits.

Un nouveau questionnaire termine ce cycle de deux ans et permet aux généralistes de voir s'ils ont amélioré leurs connaissances ou, s'il reste des lacunes, de les combler en prenant contact avec les spécialistes responsables de ce programme, ou en demandant l'envoi d'un livre conçu par les autorités facultaires.

Le contenu de cet enseignement est, si l'on en juge par les débats du symposium de Londres et par le contenu des « lettres d'information » qui vont s'échelonner sur deux ans, d'une rare indépendance d'esprit.

Si l'espoir de réduire l'incidence des accidents vasculaires est partagé par tous, les moyens d'y parvenir font l'objet d'opinions controversées, voire de réserves sur les « excès thérapeutiques », la frénésie médicamenteuse ou le fait d'imposer aux patients des régimes trop sévères qui finiront par les détourner de toute surveillance médicale.

Les spécialistes présents ont notamment exprimé leur scepticisme sur l'utilité des « régimes pauvres en graisse », qu'ils estiment non démontrée. En revanche, une diminution modérée du sel alimentaire et l'arrêt du tabac ont une efficacité certaine dans la prévention des accidents vasculaires dus à l'hypertension. Encore faut-il que cette hypertension soit réelle (minima dépassant 95 à 110 mm de mercure), qu'elle ait été constatée à trois occasions différentes au moins et qu'un bilan complet permette d'identifier les sujets « à risque » justiciables d'une prise en charge.

Les diurétiques et les bêta-bloquants (1) constituent les piliers des thérapeutiques médicamenteuses : il s'agit de médicaments efficaces et « raisonnablement sûrs », mais qui ne peuvent être prescrits qu'à bon escient, dans la mesure où, pas plus que tout autre médicament efficace, ils ne sont totalement dénués d'effets secondaires. Les Suédois préfèrent les médicaments aux régimes (amaigrissants ou sans sel), estimant que les perturbations imposées aux sujets, desquels on exige un changement d'habitudes trop important, est souvent un facteur de risque en lui-même.

Des progrès considérables

Les mêmes bêta-bloquants ont permis des progrès considérables dans l'évolution des infarctus du myocarde : administrés par voie intraveineuse, en même temps que des dérivés nitrés, ils permettent de limiter la taille de l'infarctus.

Le professeur Loogen (R.F.A.) a évoqué, à ce sujet, les récents (et brillants) essais d'administration intraveineuse de streptokinase aux malades jeunes, dans les trois ou quatre heures qui suivent le début de l'infarctus, et cela aux fins de dissoudre le caillot qui obstrue l'artère coronaire. Une équipe américaine a obtenu des résultats exceptionnels en recourant à la même technique mais de façon plus audacieuse et plus risquée : à Los Angeles, la streptokinase est, en effet, injectée par cathétérisme directement au sein de l'artère coronaire obstruée.

Les progrès sont considérables également dans le domaine préventif, grâce aux acquis médicamenteux et aux notions de « facteurs de risque » inhérents aux modes de vie (tabac, sédentarité, obésité réelle, stress excessifs), et il semble que les recherches en cours permettront la mise au point de substances plus actives encore, et plus précisément adaptées aux troubles qui engendrent les drames vasculaires.

Le caractère universel de ces drames, dans les sociétés à longue espérance de vie tout au moins, justifie le caractère lui aussi mondial de l'extraordinaire entreprise engagée à Londres, et pour laquelle, outre les meilleurs spécialistes mondiaux, s'était déplacée une équipe de soixante-dix techniciens américains de l'audio-visuel.

Le groupe américain qui l'organise (Health Learning System) en a déjà, aux Etats-Unis, une longue expérience. Il travaille pour des firmes pharmaceutiques, lesquelles financent ces programmes aux fins non de promouvoir un quelconque médicament mais d'améliorer le niveau des connaissances des personnels de santé.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Les bêta-bloquants, en se fixant sur certains récepteurs du muscle cardiaque, réduisent le travail qu'il fournit et sont efficaces tant dans l'hypertension que dans l'angine de poitrine ou les troubles du rythme.

LES PARTICIPANTS

- Etats-Unis : sur 125 000 généralistes, 50 000 ont adhéré au programme cardio-vasculaire.
- France : sur 40 000 envois, 17 000 inscrits.
- Grande-Bretagne : sur 20 000, 11 500 inscrits.
- Belgique : 3 557 inscrits (moitié en flamand, moitié en français) sur 10 000 envois.
- R.F.A. : sur 20 000, 11 800.
- Suède : sur 5 000, 1 500.

Il faut ajouter à ce nombre de participants : 5 000 Suisses, 2 500 Néerlandais, 12 000 Italiens, 3 000 Danois, 3 000 Finlandais et 6 000 Irlandais.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 20 juin 1979, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL, pour avoir à PARIS, courant deuxième trimestre 1978, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du Titre III du Livre II du Code du Travail en omettant de faire contrôler les installations électriques de son entreprise comprenant vingt cinq employés alors qu'il avait été mis en demeure de le faire par les services de l'inspection du Travail dans le délai de deux mois à compter du 10 février 1978, à la peine de vingt-cinq amendes de 150 F chacune (vingt-cinq salariés concernés), le sieur MARTIN Claude, Ludovic, Pierre, né le 30 avril 1942 à Boulogne-Billancourt, arrondiss. de Nanterre (Hauts-de-Seine), gérant de société, demeurant 235, boulevard Saint-Germain, PARIS (7e).
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans le journal « le Monde ».
Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du 3 mars 1979, la 31e Chambre du Tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale-omission volontaire de passation d'écritures à la peine de 8 mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende, la dame BOULMIER née DUPONT Régine, Danièle, née le 20 mars 1923 à PARIS 18e, sans profession, actuellement détenue à Fleury-Mérogis.
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée, la publication de ce jugement par extrait au « JOURNAL OFFICIEL » ainsi que dans les quotidiens « L'AURORE » et « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous Secrétaire-Greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 25 juin 1979, la 31e Chambre, 1re section, du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL — pour avoir, à PARIS, le 2 avril 1976, en tout cas depuis temps non prescrit, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs, et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux de bâtiment, des travaux publics ou des travaux concernant les immeubles — en faisant utiliser par deux ouvriers un pistolet de scellement en l'espèce une machine SPIT-MATIC à tir direct sans que ceux-ci aient été informés de manière appropriée des dangers résultant de l'utilisation des machines et des précautions à prendre.
A la peine de 2 amendes 800 F chacune (2 salariés concernés).
Le sieur LEMAIRE Pierre, Jean, Laurent, né le 17 novembre 1930 à DOUAI (Nord), demeurant à PARIS (5e), 30, bd de Port-Royal.
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. - N'Y AYANT APPEL.
Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 13 juin 1979, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL, pour avoir à Paris, le 8 décembre 1977, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint par sa faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du Titre III du Code du Travail : 1) en faisant travailler vingt-cinq salariés sans être en mesure de présenter les pièces exigées par l'article 55 du décret du 14 novembre 1963 ; 2) en faisant travailler cinq salariés dans un atelier au sous-sol sans aération malgré une mise en demeure préalable de l'inspecteur du travail, à la peine de vingt-cinq amendes de 200 F chacune (vingt-cinq salariés concernés) le sieur GARABEDIAN Aram, né le 13 septembre 1930 à Issy-les-Moulineaux, arrond. de Nanterre (Hauts-de-Seine), président-directeur général, demeurant 79, rue du Fbg-Saint-Martin, 75010 PARIS. Le tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « le Monde ». Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire - article 411 C.P.P.) en date du 11 juin 1979, la 31e chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL — pour avoir à PARIS, le 2 novembre 1977, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail, et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles, en faisant exécuter par un ouvrier des travaux alors que l'escalier qu'il empruntait n'était pas maintenu libre de tout encombrement inutile, alors que l'accès au lieu d'exécution des travaux n'était pas convenablement éclairé — à la peine de 800 francs d'amende (Un salarié concerné.)
le sieur MONTAGNER Philippe, Patrice, né le 4 décembre 1942 à NANCY (Meurthe-et-Moselle) (conforme au casier) ingénieur, demeurant à VERNOUILLET (Yvelines), 4, rue Clément-Marot
Le Tribunal a en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition - N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 6 juin 1979 la 31e Chambre 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL — pour avoir à PARIS, COURANT MARS 1978, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III, du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs en omettant de rechercher pour un chantier occupant quatre travailleurs un local ou un emplacement permettant au personnel de changer de vêtements et de procéder à des soins de propreté corporelle à l'abri des intempéries et offrant les deux caractéristiques suivantes :
1) être situé à proximité des lieux du travail ;
2) s'agissant d'un local en sous-sol, pouvoir être tenu en état de propreté, pouvoir être aéré et éclairé convenablement.
— à la peine de 4 amendes de 500 F chacune (4 salariés concernés)
le sieur LECLERE Jacques, né le 8 mars 1929 à PARIS-11e, Président Directeur général, demeurant à PARIS-11e, 98, bd Beaumarchais.
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. — N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du 7 mai 1979 la 11e Chambre 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale-omission volontaire de passation d'écritures le sieur CHRISTIAENS Alain, Georges, né le 5 septembre 1937 à PARIS 10e, directeur de travaux, demeurant à PARIS 17e, 148, av. de Wagram, à la peine de quinze mois d'emprisonnement avec sursis et 8.000 F d'amende ; le sieur VENTRE Sauveur, né le 31 janvier 1927, à TOULON (Var), sans emploi, demeurant à MEAUX (Seine-et-Marne), 1, place Jean-Bureau, à la peine de deux mois d'emprisonnement avec sursis.
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au JOURNAL OFFICIEL et dans les journaux « LE MONDE » et « LE FIGARO ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 6 juin 1979 la 31e Chambre 1re section du Tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL — pour avoir à PARIS, le 22 septembre 1977, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du Titre III du Code du Travail, en faisant travailler deux salariés sans utiliser un matériel conçu pour présenter et maintenir le niveau d'isolement compatible avec la sécurité des travailleurs et sans disposer des installations de classe « très basse tension ».
— à la peine de 2 amendes de 2 000 F chacune (deux salariés concernés) la dame SANDOZ épouse VERDIER Christiane, Charlotte, Benoite, née le 25 octobre 1926 à CHARLY (arrdt de LYON (Rhône), Président-Directeur général de société, demeurant à PONTOISE (Val-d'Oise), 84, rue A.-Lemoine.
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 2 mai 1979, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS, a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL, pour avoir à PARIS, le 30 juin 1978, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en faisant procéder par deux ouvriers à des opérations de chargement et de déchargement à l'aide d'un appareil de levage sans que les recettes aient été aménagées de telle sorte que les travailleurs ne soient pas obligés pour tirer la charge de se pencher au-dessus du vide et sans qu'à défaut aient été mis à la disposition des travailleurs, d'une part des crochets d'une longueur suffisante pour aménager la charge à l'aplomb du plancher de la recette ou tout autre dispositif équivalent, d'autre part des appuis leur permettant d'assurer efficacement leur équilibre, à la peine de 2 amendes de 1.000 F chacune (2 salariés concernés).
Le sieur GASPAR-OBRADORS Dimas, né le 7 décembre 1933 à BARCELONE (Espagne) (conforme au casier), chef d'entreprise, demeurant à VINCENNES (Val-de-Marne), 49, rue de Strasbourg.
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT AYANT APPEL.
Vu au Parquet Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 6 juin 1979, la 31e Chambre 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL — pour avoir à PARIS, le 23 janvier 1978, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du Titre III du Code du Travail et du décret du 14 novembre 1962 en faisant travailler un salarié à l'aide d'une perceuse métallique dont le raccordement était dépourvu de prise de terre et en ne disposant pas d'une installation électrique réglementaire.
— à la peine de 1 500 F d'amende, le sieur BOMBEL Antoine, né le 22 mai 1934 à VERNEUIL-L'ETANG (arrdt de MELUN (Seine-et-Marne), garagiste, demeurant PARIS-10e, 119, quai de Valmy
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.(Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 2 mai 1979, la 31e Chambre 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL — pour avoir à PARIS, le 21 novembre 1977 (et non le 21 décembre 1977 comme il est indiqué par erreur dans la citation) étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs en faisant travailler deux salariés sur un échafaudage ne comportant pas de garde-corps et de plinthes,
à la peine de 2 amendes de 1 000 F chacune (2 salariés concernés), le sieur PEDRINI Angelo, né le 25 juillet 1925 à San Stefano (Italie) (conforme au casier) artisan maçon, demeurant à CACHAN (Val-de-Marne), 6, rue du Centre.
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. — N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 27 juin 1979, la 31e Chambre 1re section du Tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL - pour avoir à PARIS, le 30 mai 1978, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titres III, du Code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs en faisant effectuer des travaux sur un échafaudage par trois ouvriers alors que les planches, bastings ou madriers constituant le plancher ne reposaient pas sur trois boulins au moins, alors qu'ils ne couvraient pas toute la portée des boulins et que le bord du plancher se trouvait ainsi éloigné de la construction de plus de 20 centimètres, alors que l'échafaudage n'était pas muni sur les côtés extérieurs de garde-corps et de plinthes et qu'à défaut des dispositifs de protection d'une efficacité au moins équivalente n'avaient pas été établis.
— A la peine de 3 amendes de 800 F chacune (trois salariés concernés) le sieur CARDO Jean-Marie, né le 23 janvier 1937 à TOULON (Var), Président de directoire, demeurant à NEUILLY-S/SEINE (Hauts-de-Seine), 26, rue Parmentier. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du 26 avril 1979 la 11e Chambre 2me section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale à la peine de dix mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende, le nommé de CARMO-CAMPANTE Gérard, Jacques, né le 7 août 1925 à La Garenne-Colombes (arrdt de Nanterre, Hauts-de-Seine), médecin, demeurant à La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine), 8, rue Paul-Rollet.
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au JOURNAL OFFICIEL et dans les journaux « LE Monde » et « LE FIGARO ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 19 mars 1979, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTIONS AU CODE DU TRAVAIL - pour avoir à PARIS, le 14 février 1978, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs en faisant travailler à une hauteur de six mètres au-dessus du sol, trois ouvriers chargés de travaux de démolition, alors que le plancher de travail, situé en bordure du vide, n'avait pas été clôturé ni par des garde-corps constitués par deux lisses placées l'une à un mètre, l'autre à quarante-cinq centimètres au-dessus du plancher, ni par des plinthes d'une hauteur de quinze centimètres au moins : que dans les mêmes circonstances de temps et de lieu, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs en faisant travailler un ouvrier avec un appareil de levage mu mécaniquement, sans qu'ait été apposé à la partie inférieure de l'appareil et auprès du conducteur une plaque indiquant les limites d'emploi de l'appareil, sans que l'appareil ait été examiné à fond à douze mois d'intervalle au plus par des techniciens dûment qualifiés et spécialistes, sans que les dates et les résultats de sexamens ainsi que les noms, qualités et adresses des personnes qui y ont procédé soient consignés sur un registre spécial concernant l'appareil en cause :
à la peine de 3 amendes de 1.000 F, chacune (3 salariés concernés).
Le sieur ROUMIGUIER René, Louis, né le 14 décembre 1923 à PARIS (13e), Président-Directeur Général de société, demeurant à MORANGIS (Essonne), 5, rue N.-Niepce - Zone industrielle -Sud
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE »
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. - N'Y AYANT APPEL.
Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Par arrêt en date du 7 janvier 1981, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné BACHIKIAN Claude, né le 11 septembre 1933, à NOISY-LE-SEC (Seine-Saint-Denis), comptable, demeurant à PARIS (19e), 2, rue Alphonse-Aulard, à 18 mois d'emprisonnement dont 10 mois avec sursis pour fraude fiscale.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire en date du 28 novembre 1979, la 31e Chambre du Tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale — omission de passation d'écriture — à la peine de 15 mois d'emprisonnement avec SURSIS et 10 000 F d'amende, le sieur QUENTIN Etienne, Pierre, né le 1er mars 1928 à Saint-Gilles, arrdt de Reims-Marne, négociateur en immobilier, demeurant 101, avenue de Versailles à PARIS 16e Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au « JOURNAL OFFICIEL » et dans les journaux « LE FIGARO » et « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du 20 décembre 1979, la 11e Chambre, 2e section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale - omission de passation d'écritures - à la peine d'UN AN d'emprisonnement avec SURSIS et à 20.000 F d'amende, le sieur CHAMBEROT Pierre, Roger, né le 5 août 1931 à Levallois-Perret (arrdt de Nanterre), Hauts-de-Seine, Avocat à la Cour, demeurant 40, avenue de la Grande-Armée à PARIS (17e).
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au « JOURNAL OFFICIEL » et dans les journaux « LE FIGARO » et « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. - N'Y AYANT APPEL.
Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du 20 avril 1979, la 31e Chambre du Tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale le sieur DESGRIPPES Jean, Lucien, né le 9 mai 1909 à PARIS 14e, courtier en immobilier, demeurant 8, rue de Montyon, PARIS 9e, à la peine de 5 mois d'emprisonnement avec SURSIS et 5.000 F d'amende, le sieur BONNAFOUX Michel, Alphonse, né le 5 octobre 1926 à PARIS 14e, courtier en immobilier, demeurant 46, avenue Roger-Salengro, à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), à la peine d'un mois d'emprisonnement avec SURSIS et 1 000 F d'amende
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publications de ce jugement par extrait au « JOURNAL OFFICIEL » ainsi que dans les quotidiens « LE MONDE » et « LE FIGARO »
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Le Monde

culture

MUSIQUE

« Cendrillon » de Massenet au T.M.P.

Si le livret avait été meilleur...

Voilà longtemps qu'on n'avait pas représenté en France le Cendrillon *de Massenet ; si la création de l'ouvrage à l'Opéra-Comique, en 1899, avait obtenu un vif succès du public et l'approbation même des critiques les plus hostiles au compositeur, la carrière de ce conte de fée lyrique aura été brève. Cela peut sembler injuste, car sans être à proprement parler une œuvre de la même importance que les trois ou quatre qui assurent à Massenet une place indiscutable dans le répertoire lyrique, elle témoigne d'une constante habileté musicale, d'une maîtrise infaillible de l'orchestre et des voix, elle abonde en mélodies charmeuses, en délicatesses harmoniques, en subtiles couleurs instrumentales.*

En regard, le livret d'Henri Caïn semble bien banal : cohérent et bien bâti sans doute, mais riche surtout de lieux communs et de psychologie conventionnelle. C'est d'autant plus regrettable que l'inspiration de Massenet, si attentive comme toujours au texte sur lequel elle se pose, accuse les défauts du dramaturge avec une régularité déconcertante. Si le poème avait été meilleur, Massenet aurait signé un véritable chef-d'œuvre de féérie et de légèreté musicale. Telle qu'elle est, avec ses longueurs et quelques banalités ici et là, cette Cendrillon *reste cependant une œuvre attachante, pleine d'heureuses surprises.*

Pour Faith Esham

Précédées par la parution, l'an dernier, du premier enregistrement intégral, les représentations du Théâtre musical de Paris de cette production du Centre national des arts d'Ottawa, avaient de quoi fouetter un peu la curiosité des amateurs d'opéra. A en juger par les réactions du public, le soir de la première, le succès semble assuré, mais cela ne justifie pas pour autant l'indigence et, en ce qui concerne les épisodes comiques, la vulgarité de la mise en scène de Brian Macdonald. La marâtre et les deux sœurs de Cendrillon n'ont nullement besoin d'être ridicules à ce point pour se montrer antipathiques, quant au duo entre l'héroïne et le prince, il se passerait de ces ondulations interminables de branchages agités par des comparses. Brian Macdonald a réussi, en revanche, là où échouent la plupart de ses confrères : l'intégration de la danse dans le spectacle. Les décors de Henri Bardon pourraient bien être ceux de la création, mais c'est un charme qui en vaut un autre.

La distribution réunissait des artistes internationaux ; on hésite à dire une fois de plus les défauts d'une diction approximative qui rend la compréhension problématique pour l'auditeur et gêne le chanteur dont la voix ne peut pas se déployer naturellement. Louis Quilico, par exemple, vaut certainement mieux que ce qu'il nous offre ici dans le rôle du père. A l'opposé, Maureen Forrester (madame de la Haltière) est victime de la croyance absurde selon laquelle ce qui est horrible à entendre doit faire nécessairement rire. Faith Esham dominait donc, et, quoi qu'on ne la comprenne qu'à demi-mot, elle possède cette simplicité touchante qui convient au personnage de Cendrillon. En dépit d'un vibrato trop prononcé sur certaines notes, Delia Wallis incarne le jeune prince de façon tout à fait convaincante et si la fée (Ruth Welting) ne dispose, dans le médium, que d'un timbre d'une qualité assez médiocre, l'aigu, souvent sollicité par des traits et des vocalises, se révèle précis, sans dureté et d'une belle couleur « magique ». Depuis les Pêcheurs de perles, *les chœurs semblent avoir fait des progrès importants, mais c'est surtout l'orchestre Colonne, dirigé cette fois par Jacques Delacôte, qui mérite une mention toute particulière pour le respect scrupuleux des nuances, la qualité du phrasé, l'exactitude des interventions individuelles et l'équilibre entre les plans sonores.*

GÉRARD CONDÉ.

★ Théâtre musical de Paris. Prochaines représentations avec la même distribution le mardi 24 mars, puis les 26, 28, et 29 mars, à 20 h. 30 ; avec Karen Hunt (Cendrillon), Sylvia Lindenstrand (le Prince), les 25, 27 et 29 mars (en matinée).

■ Le prix de musique danois Léonie Sonning a été décerné pour 1981 au violoncelliste russe Rostropovitch, qui le recevra officiellement le 9 juin prochain, à Odense. Il donnera à cette occasion un concert avec l'orchestre de la municipalité qui fait actuellement une tournée en U.R.S.S. — (Corresp.)

■ Sur l'initiative de la revue « Diapason », deux cents disquaires vendront, du 1er au 26 avril, les nouveaux disques en appliquant à ces produits le taux de la T.V.A. en vigueur sur le livre, soit 7 %, et non celui de 33,33 % imposé sur le disque. Ces deux cents disquaires, qui combleront eux-mêmes la différence comme le fait la FNAC depuis le 3 mars et pendant huit semaines, entendent ainsi faire apprécier l'écart des prix au public et amener les candidats à l'élection présidentielle à se prononcer sur cette question.

L'« Antigone » d'Honegger ressuscitée à Angers

*La vie des chefs-d'œuvre est parfois étrange, comme nous l'ont appris les symphonies de Mahler. La résurrection de l'*Antigone *d'Honegger, parfaitement montée le 20 mars au Théâtre musical d'Angers, ne l'est pas moins. Cette tragédie musicale n'avait jamais eu grand succès (une vingtaine de représentations à l'Opéra), bien que le musicien y vit une de ses œuvres essentielles et, lors des dernières reprises en 1967, elle apparaissait comme une survivance du néo-classicisme essoufflé de l'entre-deux guerres.*

Or, il a suffi de quatorze ans de silence (et de purgatoire pour Honegger), d'artistes jeunes qui relisent à neuf la partition et qui y croient, pour qu'on découvre une œuvre nouvelle d'une force irrépressible et poignante qui a enthousiasmé un public nombreux, jeune lui aussi, et aucunement préparé à cette révélation.

La condensation formidable du drame de Sophocle par Cocteau donne lieu à une partition puissante, hâchée, d'une écriture vocale toute en coups d'épée imparables qui font mal, tranchent dans la chair. Les caractères s'affrontent violemment, le discours symphonique accentue le corps-à-corps par ces vagues qui montent à l'assaut, ces polyphonies dures, ces sonorités menaçantes qui rugissent dans l'ombre, une dramatisation implacable qui s'accumule jusqu'à l'irrespirable. Le chœur intervient brièvement avec virulence en des chants qui s'élèvent comme de terribles murailles, sauvages et d'une coulée à la manière du Roi David.

Nul doute que ce nouveau visage soit dû à l'excellence du travail angevin. Magnifiques décors de pierre (d'Isabel Echarri et Diégo Etcheverry), vaste escalier frontal montant jusqu'à trois gigantesques têtes fracassées avec lesquelles jouent de superbes éclairages. Chœurs eux-mêmes couleur de pierre, immobiles, stylisés, aux visages sculptés dans la glaise.

Principal artisan de la soirée, Marc Soustrot fait preuve de qualités éclatantes en donnant cette grandeur monumentale à l'Orchestre des Pays de la Loire et aux chœurs du théâtre d'Angers, qui jouent et chantent avec une cohésion exemplaire. La mise en scène sobre d'Yvan Rialland peuple et dépeuple la scène en visions frappantes, servies par des acteurs qui ont tous une stature antique et donnent le frisson, entre autres Julien Haas, Créon tonitruant, dont on ne perd pas un mot; Rosanna Creffield, noble et belle Antigone, à la voix un peu trop couverte ; Gérard Friedmann, extraordinaire dans les discours trépidants du garde terrorisé ; Frantz Petri, majestueux Tirésias, etc.

Cette Antigone *recueillerait à Paris au moins le triomphe d'Œdipus - Rex, pareillement recréé l'an dernier par Lavelli. Au même spectacle, Suzanne Sarroca fait une très belle composition dans* la Voix humaine *de Poulenc, sur le célèbre monodrame de Cocteau.* — J. L.

★ Prochaines représentations au Théâtre de la ville de Rennes, les 26 et 27 mars, à 20 h. 30.

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

LES INÉGALITÉS SOCIALES

Elections blanches à l'Académie des sciences morales et politiques qui, dans la section d'histoire, devait remplacer Mgr Jean Leflon, décédé. Cinq tours de scrutin n'ont pas suffi pour que M. Pierre Chaunu atteigne la majorité de 22 voix. Il en avait obtenu 21 au quatrième tour et finalement 20 au cinquième contre 13 à M. Raymond Tournoux et 7 à l'abbé Yves Marchasson. Il y avait 42 votants.

L'Académie a entendu ensuite une communication de M. Jacques Méraud sur les inégalités sociales, qui ne se ramènent pas aux inégalités de niveau de vie, ni celles-ci aux inégalités de revenus. Mais quel instrument de mesure choisir ?

Parmi les principales inégalités d'aujourd'hui, l'orateur a étudié spécialement l'inégalité en matière d'emploi et d'accès à l'éducation.

La réduction de ces inégalités ces dernières années est largement tributaire des possibilités de croissance. Elle s'oriente davantage vers la qualité de vie plutôt que vers le pur quantitatif. Mais, a ajouté l'orateur, « *l'existence chez nous d'inégalités encore importantes et même de certaines situations de misère — ce que l'on appelle quelquefois le quart-monde — fait que pendant longtemps encore le souci du « plus avoir » chez beaucoup coexistera avec le désir du « plus être* ».

CINÉMA

« Le Concours », de Joël Oliansky

Des pianos et des cœurs

C'est d'un prestigieux concours de piano qu'il s'agit. Pour Paul, il est vital de le remporter. Pour Heidi, Paul est plus important que le succès. L'un des deux gagnera-t-il ? Qu'adviendra-t-il alors de leur amour ? Le film d'Oliansky ménage jusqu'à la toute-fin ce double suspense, cette émotion redoublée.

Richard Dreyfuss (Paul) et Amy Irving (Heidi) sont aussi splendides dans le tournoi musical *que dans les tourments sentimentaux.* Ils ont appris par cœur les partitions de Prokofiev et de Beethoven pour les jouer en play back : leurs mains sur le clavier font merveille, la caméra prend soin d'attraper dans un seul mouvement les doigts fébriles et les visages transportés.

Comme dans les meilleurs films américains, les personnages qui entourent les deux héros sont bien construits et interprétés. Les Remick, en professeur de piano veille sur Heidi comme une fée gaillarde. Sam Wanamaker est un séduisant chef d'orchestre un peu gâté par la gloire. Les concurrents de Paul et de Heidi ont également *l'étoffe, le relief qu'il fallait,* pour que le spectateur, en toute innocence, passe avec *le Concours* le plus agréable des moments.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

FILMS DE FEMMES A SCEAUX

Elizabeth Tréhard, coresponsable avec Jacqueline Buet de la programmation du IIIe Festival du film de femmes de Sceaux, a beau expliquer avec conviction que la « mixité », le mélange des sexes, va croissante, c'est bien un auditoire presque exclusivement féminin qui remplissait à craquer, dimanche soir 22 mars, la salle de quatre cents places des Gémeaux où a lieu la manifestation. Et seules des femmes, après la projection, en avant-première, de *l'Homme fragile,* mirent sur le grill sa réalisatrice, Claire Clouzot.

Le film est sympathique au demeurant, qui traite un sujet original : comment un homme de trente ans, *père d'une fillette de huit ans,* affronte la solitude après le départ de sa compagne, et essaie de nouer une autre liaison. Claire Clouzot s'est comportée en romancière plus qu'en scénariste chevronnée, accumule les notations, mais dépasse la minceur du thème par l'amitié véritable, l'affection qu'elle porte à ses personnages.

Le *Festival,* doté *cette* année de quelque 150 000 F, se poursuivra à Grenoble (21-29 avril), Toulouse (4-10 mai), Avignon et le Sud-Est (11-30 mai). *Huit films* seront présentés. Elizabeth Tréhard, si elle est un peu déçue de n'avoir pas obtenu les films de Dorothy Arzner et de Larissa Chepitko auxquelles des hommages devaient être rendus, si elle regrette l'absence de cinéastes françaises comme Yannick Bellon et Agnès Varda, ne peut que se réjouir du succès croissant d'une confrontation — le public est appelé à décerner un prix — unique en son genre. — L.M.

★ Les Gémeaux, 40, avenue Clemenceau, Sceaux. Tél. : 660-05-64. Jusqu'au 29 mars.

NOTES

Galeries

Le phénomène Chasse-Pot

Que faire de ce cru Chasse-Pot ? Rire, comme le suggère aux passants la présentation en vitrine de cet individu rose et gros et moustachu, étalé sur une plage hypothétique, sous un soleil de convention — un spot ? Les passants rient, bien sûr. Jusqu'au moment au moins où la vitrine se révèle être celle d'une galerie d'art. Rire encore une fois rentré ? Mais la convention veut aussi qu'on ne rie pas devant une

Ici, en *tout* cas, le rire, *puis* le sourire, se muent aisément en tendresse. C'est, pour l'occasion, ce qu'il conviendrait d'appeler le « phénomène Chasse-Pot ».

Chasse-Pot (Jean-Jules, c'est son vrai nom) expose à la Galerie Messine une série de têtes pétries dans le papier mâché.

Vissées sur des socles de bois, ces têtes ont de petits yeux ronds comme ceux qu'on prête à la malice. Ce sont des portraits, ou des autoportraits, moins prétextes à une artificieuse ressemblance — ce qui en ferait les complices objectifs d'un musée Grévin — qu'à une *déchirante poésie, quelquefois révoltante.* Le catalogue, de dimension et de tirage modestes, est un véritable bijou.

FREDERIC EDELMANN.

★ Galerie Messine, 1, avenue Messine. Jusqu'au 28 mars.

Théâtre

« Le Palais du fond des mers »

Avec des *éléments* de décor simples et très beaux, des éclairages soignés, des grandes poupées élégantes qui dansent, les Bateleurs 2000 dessinent des pays féériques et un Japon suffisamment lointain pour faire rêver, sans être bêtement exotique. La ligne dramatique est claire et en même temps subtile. Les jeunes enfants sont séduits, ils entrent immédiatement dans cette poésie douce, assez cruelle en définitive, mais pas effrayante.

O. G.

★ Gaîté-Montparnasse, les mercredi, samedi, *dimanche,* 14 h. 30.

La Compagnie des Bateleurs 2000 s'installe le 14 avril à la Comédie de Paris, dont elle prend la direction. Elle y présentera à 20 heures « Boris super-Vian » et à 21 h. 30 « la Grande Guerre des p'tites étoiles » de Louis Thierry.

Variétés

« Les Aviateurs » de Farid Chopel *et Ged Marlon*

Au Théâtre Fontaine, où elle continue à présenter en début de soirée « J'aimerais bien aller à Nevers », la Compagnie Berto-Ribes propose un étonnant spectacle imaginé et joué par Farid Chopel et Ged Marlon : « les Aviateurs ».

Chopel et Marlon offrent une tout autre forme de comique moderne, proche des pulsions de la vie, fondée sur le geste, la danse et la voix tout en ayant emprunté au burlesque de situation et à la tradition clownesque. Farid Chopel et Ged Marlon savent que l'écriture *d'une telle comédie visuelle* requiert une structure solide, et pas seulement quelques morceaux de bravoure, pour totaliser quatre-vingt-dix minutes de spectacle. La vie de deux aviateurs qu'ils nous proposent sur un vaste champ d'invention a ainsi un rythme soutenu. Le rire naît des gags, d'une parodie souvent délirante, parfois à double sens et d'une grande finesse dans l'exécution. — C. F.

★ Théâtre Fontaine, 22 heures.

■ Le spectacle « Areuh = MC 2 », au Théâtre des Blancs-Manteaux (887-17-84), est présenté au profit d'Amnesty International ce mardi 24 mars, à 20 h. 45.

■ Gaston Rebuffat présente salle Pleyel, ce mardi 24 mars, à 18 h. 30 et à 21 heures, puis le 29 mars, à 14 h. 30, son film « Splendeurs des cimes, un monde vertical », récit de cinq ascensions qu'il a faites au Mont blanc, au Cervin et aux Drus.

« Le Grand Macabre » à l'Opéra

(Suite de la première page.)

Car il est par ailleurs incontestable que Daniel Mesguich a réalisé un admirable spectacle, un des plus beaux qu'on ait vus à l'Opéra depuis longtemps, d'une force et d'une hauteur puisées exclusivement dans la musique. Il n'avait pas caché ses intentions : « *Je ne m'occupe pas du livret, ni de la pièce de Ghelderode ; je mets en scène très exactement la musique* » (*le Monde* du 19 mars) ; « *le livret est franchement mauvais, vieux et vulgaire. Il n'est pas, comme doit le croire Ligeti, moderne et très avancé avec ses scènes sadomasochistes, ses hurlements, ses gros mots. Il n'est que de l'Arrabal, du Jarry attardé* » (*le Matin*).

Floué, Ligeti l'est certainement : peut-il pour autant se plaindre de la prodigieuse dimension donnée à sa musique et sans doute à son sujet, *survolé par* Mesguich *mais* dans le respect des grandes lignes : au pays de Breughel où chacun mange, boit et fornique allègrement, arrive Nekrotzar, « le Grand Macabre », qui annonce pour minuit la fin du monde ; minuit arrive, tout le monde se croit mort, mais il ne s'est rien passé et le nouveau jour ressemble à l'ancien.

La grande mécanique temporelle de l'Opéra

Chez Mesguich, *pourtant,* il s'est sûrement passé quelque chose, un tremblement de terre sans doute. Les trois manteaux de scène du palais Garnier que figure l'immense décor de Bernard Daydé, vus de derrière, de face et de côté, sont plus ou moins tordus et fracturés par une sorte de cataclysme, analogue à celui *qui a frappé* le livret. Et *certes,* les spectateurs qui ont vu les représentations de Stockholm, Hambourg ou Bologne auront du mal à reconnaître les débris de celui-ci, flottant sur cette interprétation qui, à travers cette vaste annonce messianique d'une signification incertaine, traite bien du problème de la mort, mais de la mort à l'Opéra, de la mort de l'Opéra (qui sera incendié à la fin), et du rapport entre le temps théâtral et le temps musical qui obsède Mesguich depuis qu'il a entrepris ce travail (1).

On ne peut guère décrire un tel spectacle aux significations multipliées, où les actions symboliques s'enchevêtrent simultanément aux quatre coins de la scène, où la chorégraphie *des* personnages a autant d'importance que leur chant.

Chacun (souvent doublé ou triplé) a une aire de jeu et de signification plus ou moins grande : le couple d'amoureux (Renée Auphan et Eliane Lublin), étranger à la *grande peur,* mais qui revient régulièrement et en quelque sorte transcende *le temps et* l'action ; les héros célèbres de l'opéra classique, qui apparaissent par moments tout autour de la scène et miment des morts archétypiques : des fantoches auxquels Mesguich n'attache guère d'autre importance que leur présence chantante, l'astronome Astramadors (Ude Krekow) et le prince Gogo, retombé en enfance (Kevin Smith).

Pourtant, Mescalina (Hélia T'Hezan), la mégère sadique, devient ici une saisissante image du temps, vieille femme qui traverse régulièrement la scène en portant Vénus (Danielle Chlostawa) sur son dos ; l'extraordinaire colorature Britt Marie Aruhn, chef de la Gepopo (Guépéou ou Gestapo), prend un sens nouveau avec Mesguich : symbole de la prima donna, elle est, par le pouvoir de son chant prodigieux, un ange de la mort autour de laquelle les fanatiques se tailladent le visage à coups de rasoir.

Ces personnages tournent autour *des pivots que sont Piet, l'ivrogne* (sans doute l'envers *ou* le contraire de Nekrotzar), triplement personnalisé : *un homme ivre-mort au centre* de la scène, le chanteur (Roderick Keating), un enfant (Catherine Rougelin), sismographe innocent de toute la partition ; et Nekrotzar (le superbe Peter Gottlieb), qui abandonne à ses deux doubles les basses besognes que *lui* prête le livret, et apparaît vraiment chez Mesguich comme un prophète, l'annonciateur de la *mort, qui* règne sur le plateau.

Enfin, contrariant ces grandes orbes scéniques, l'irruption fréquente de personnages burlesques, à la manière des Marx Brothers, qui bousculent l'action, introduisent un corps étranger dans *la* grande mécanique temporelle de l'Opéra, mais semblent très précisément appelés par la musique même de Ligeti.

Celle-ci n'est pas plus facile à saisir. C'est une grande fête explosive, un feu d'artifice déroutant de pastiches, de collages, de lazzi dérisoires, d'instruments incongrus (toccatas de trompes d'auto ou de sonnettes) et, en *même temps,* une partition d'une finesse extrême, aux sonorités inattendues et souvent merveilleuses, aux formes délicates, où tout à coup jaillissent des pages lyriques d'une profondeur inattendue, tandis que dans le chant fleurissent les formes les plus incroyables et les plus diverses du bel canto... Musique éclatée, insaisissable, inimaginable, dont on se demande bien comment elle a pu germer dans la tête d'un compositeur, mais aussi, répétons-le, être aussi fantastiquement recréée de façon visuelle par Mesguich.

L'interprétation des *chanteurs* comme de l'Orchestre de l'Opéra est au-dessus de tout éloge, grâce au travail et à la direction magistrale d'Elgar Howarth, le créateur de l'œuvre à Stockholm et à Hambourg. On n'oubliera pas de citer les chœurs de l'Opéra et les comédiens du Théâtre-Ecole du Miroir.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) On en aura une idée en lisant les textes de Gérard Mannoni et de Michel Vittoz (le librettiste de Mesguich) dans le programme de la représentation.

SPECTACLES

théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

Visitation de l'Inde : Cité internationale, La Galerie (589-38-69). 20 h. 30.
Alexandre Reverand, 20 heures. La Grande Shirley, 21 h. 15. Comédie de Paris (281-00-11).
Amour et poésie : Théâtre 13 (589-05-99). 20 h. 30.
Glaces : Espace Marais (271-10-19). 20 h. 30.
L'Illusion comique : Aubervilliers, Théâtre de la commune (833-16-16), 20 h. 45.
La Nuit des rois : Boulogne T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30.
Tell Me, Marie-Stuart (508-17-80), 21 heures.
Et cric et crac, Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30.
Festival du théâtre populaire d'intervention, Levallois, M.J.C. (270-83-84), 21 heures.
Loup, y es-tu ? Plessis-Robinson, Centre Gérard - Philipe (631-15-00), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50). 19 h. 30 : Don Quichotte.
Comédie - Française (296 - 10 - 20). 20 h. : les Plaisirs de l'île enchantée.
Chaillot (727-81-15). Salle Gémier, 20 h. 30 : les Pieds dans le plat.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Britannicus.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Albrecht Röser.
Carré Silvia - Monfort (531-28-34). 21 h. : Petit Déjeuner chez Desdémone.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Michel Portal ; 20 h. 30 : le Canard sauvage.
Théâtre musical de Paris (261-19-83). 20 h. 30 : Cendrillon.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78). I. 20 h. 30 : Elle lui dirait dans l'île ; II. 22 h. : Une heure avec F.-G. Lorca.
Antoine (208 - 77 - 71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24). 21 h. : les Trois Jeanne.

Mardi 24 mars

Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes du Nord (239-34-50). 20 h. 30 : la Cerisaie.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'Esprit (633 - 48 - 65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire ; Epée de Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. : la Voiture.
Centre d'arts celtiques (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.
Cinq Diamants (588-01-00), 20 h. 30 : Metropolitan Opera.
Cité Internationale Universitaire (589-38-69), La Resserre ; 20 h. 30 : Phèdre.
Comédie Caumartin (742 - 43 - 41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs - Elysées (723-37 - 21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742 - 57 - 49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 22 h. : les Bonnes.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce. — II. 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fontaine (874 - 74 - 40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18). 22 h. : Elle voit des nains partout.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589 - 59 - 84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? ; 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265 - 07 - 09), 20 h. 45 : Siegfried.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-90), 21 h. : Huis Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23). 20 h. 30 : le Président.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81). 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche - Montparnasse (548 - 92 - 97), 21 h. : le Butin.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio-Théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : Antigone.
Théâtre Adyar (304-20-97), 20 h. 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Liels et Karl.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 21 h. : Ode maritime.
Théâtre de Paris (281-25-10), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Richard II.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 45 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II. 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau.
Café de la Gare (278-52-51), *19 h. 15* : le Cracheur de phrases ; 21 h. : le Grand vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand-Ecart ; 21 h. 30 : J. Rigaux ; 22 h. 30 : Duo S. Ferry.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : J. Bauman.
Le Fanal (233-91-17). 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : C. Sauvolle.
Petit Casino (278-36-50), I. 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Splendid (887-33-82). 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (506-07-48). 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Mélodie en duplex ; 23 h. 30 : P. Chevalier.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (320-39-69). 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Y'a des grillons dans le foyer. G. Sagel, J. Sertzier, Cl. Prechac ; 22 h. 30 : J.-C. Asselin, J.-Y. Lacombe.

La danse

Roquette (805 - 78 - 51), 20 h. 30 : Cie Tamar.
Théâtre Présent (203-02-53), 20 h. 30 : Ballet M. Caserta.

Les comédies musicales

Mogador (874-33-74), 20 h. 30, Magic Story.
Porte Saint-Martin (607 - 37 - 53), 20 h. 30 : Rose-Marie.

Le music-hall

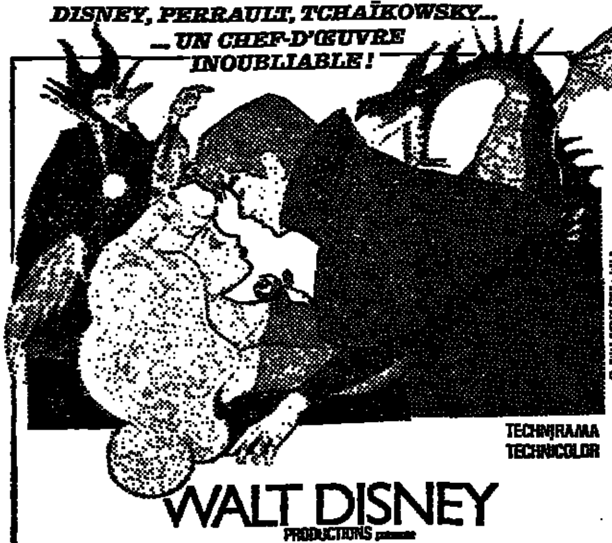
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Pierre Péchin.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : France Léa ; 22 h., Riou, P. Pouchain.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Plume Latraverse.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 15 : H.-F. Thiefaine.
Gymnase (247-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Sylvie Joly.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Dalida.
Palais des congrès (758-27-78), 21 h. : Serge Lama.
Palais des glaces (607 - 49 - 93), 22 h. 30 : Bob Berky.
Palais des sports (828-30-48), 21 h. : Holiday on ice.
Ranelagh (288-64-14), 20 h. 45 : Musique traditionnelle persane.
Théâtre La Bruyère (874 - 76 - 99), 20 h. 45 : Popeck.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : M. H. Dupard.
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : Orchestre philharmonique de Lodz, dir. : Z. Szostak, sol. : B. Gorzywska (Szaberski, Szymanowski, Tchaïkowsky).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Rouen, dir. : J.-Cl. Bernède (Ropartz, Landowski, Casanova, Martin, Schmitt).
Eglise Saint-Louis en l'Isle, 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : T. Guschlbauer, Chœurs de R.-F., dir. : J. Jouineau (Schubert).
Eglise Saint - Germain - des - Prés, 21 h. : Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Haendel).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 45 : Ensemble vocal J.-P. Loré, récitant : Cl. Nollier (Claudel). sol. : J. Galara, F. Padern, P. Sausy (Scarlatti, Schubert).
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : Ensemble vocal et instrumental Massillon, dir. : R.P.F. Picard (Delalande, Lully).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : Y. Le Gaillard (Bach).
Cité internationale universitaire, 21 h. : J. Ballot, J.-M. Mourat (Carulli, Méranger, Dubois, Chopin) ; Trio Albeniz de Grenade (Scarlatti, Boccherini, Albeniz, Sor, Barrios, Granados.
Salle Gaveau, 21 h. : N. et C. Lesson, Baudet-Gony, A. Bellanger, J. Wiederker, sextuor de clarinettes Leblanc.
Centre culturel suédois, 20 h. 30, Quatuor de la Maison des Concerts de Stockholm (Welin, Larsson, Kraus).
Fondation de l'Allemagne, 20 h. 30 : Quartetto de Venezia (Beethoven, Mozart).
Unesco, 18 h. 30 : Orchestre Pro Unesco (Mozart, Bach, Boccherini, Bottesini).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Ensemble Rameau, J. Estournet, J.-P. Vasseur (Bach, Vivaldi).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. : J.-F. Gonzales, sol. : A.-M. Miranda, N. Nozawa (Vivaldi).



CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h., Hommage Lotte Eisner : le Trésor, de G. W. Pabst ; 19 h., Le cinéma grec : Quartier de rêve, d'A. Alexandrakis ; 21 h. : Qui êtes-vous Polly Maggo, de W. Klein.
Beaubourg (276-55-57), relâche.

Les exclusivités

ALICE DANS L'ESPACE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Concorde, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01). Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LA BIDASSE (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70). Paris, 8e (359-53-99), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Passy, 16e (288-62-34).
BRUBAKER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99). St-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Ambassade, 8e (359-19-08). Parnassiens, 14e (329-83-11). V. f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18).
ÇA PLANE LES FILLES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) : v.f. : Caméo 9e (246-66-44), Montparnos, 14e (327-52-37), Mistral, 14e (539-52-43).
CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), h. sp.
C'EST LA VIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.
CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE CHINOIS (A., v.o.-v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Tourelles, 20e (364-51-98).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.o.-v.f) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) : v.f. : Rex, 2e (236-83-93). Miramar, 14e (320-89-52). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE CONTRAT (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), St-Germain-Huchette, 5e (634-13-26). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40). Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Pagode, 7e (705-12-15). Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Athéna, 12e (343-00-65).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33). Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Parnassiens, 14e (329-83-11), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38). Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26), Concorde, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
DINASTY (Chi.-Taiwan, v.f.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), George-V, 8e (562-41-46), Lumière, 9e (246-49-07), Images, 18e (522-47-94).
EUGENIO (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (354-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) : Fauvette, 13e (331-56-86).
FAME (A. v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA FIANCEE DU PIRATE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
FLASH GORDON (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), mat., Athéna, 12e (343-00-65) H.Sp.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Studio-Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
GRAU ZONE (Suis., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HURLEMENTS (A., v.f.) (**) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LE LAGON BLEU (A., v.o) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

ACCROCHE-TOI, J'ARRIVE, film américain d'Alvin Rakoff. V.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR, film belge de Chris Vermocken : Olympic, 14e (542-67-42).
LE CHENE D'ALLOUVILLE, film français de Serge Penard : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétans, 19e (206-71-33) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).
LE CONCOURS, film américain de Joël Oliansky. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE MONSTRE QUI VIENT DE L'ESPACE, film américain de W. Sachs (**). V.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LES MOTOS SAUVAGES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-10-03) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PALERMO (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA PROVINCIALE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
PSY (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97).
LA PUCE ET LE PRIVE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
RAGING BULL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08); Rotonde, 6e (633-08-22); Biarritz, 8e (723-69-23); U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45); 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79); (v.f.) : Helder, 9e (770-11-24); Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
RECHERCHE (Ira., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70); Berlitz, 2e (742-60-33); Quintette, 5e (354-35-40); U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Marignan, 8e (359-92-82); U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44); Gaumont-Sud, 14e (327-84-50); Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01); Secrétans, 19e (206-71-33).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93); Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
RUDE BOY (Ang., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74); Studio Cujas, 5e (354-89-22); Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.): 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00); Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18); Balzac-Olympic, 8e (561-10-60); 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
SUPERMAN II (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VENDREDI 13 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VIE DE BRIAN (Ang. v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33); Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ZOLTAN (A., v.f.) (**) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les grandes reprises

AMERICA, AMERICA (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp.
L'AMI AMERICAIN (All.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
BABY DOLL (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp.
LE BAL DES VAMPIRES (A. (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17). Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
BOB MARLEY LIVE EXODUS (A.), v.o. : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
CARABINE NATIONALE (Esp.), v.o. : Denfert, 14e (321-41-01).
LES 101 DALMATIENS (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A.), v.o. : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It.), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA CONSEQUENCE (All.), v.o. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
DELIVRANCE (A.) (*), v.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Tourelles, 20e (364-51-98), mardi 21 h.
DERSOU OUZALA (Sov.), v.o. : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE DIBBOUK (Pol.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FANTASIA (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
LA FEMME A ABATTRE (A.), v.o. : Action Christina, 6e (325-85-78).
HESTER STREET (A.), v.o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
L'IDIOT (Jap.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A.), v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LENNY (A.), v.o. : Studio-Logos, 5e (354-26-42).
MACADAM COW-BOY (A.), v.o. : Champo, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
LE PARRAIN No 1 (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
POURQUOI ? (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
QUAND LA VILLE DORT (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78) ; RENCONTRES DU IIIe TYPE, EDITION SPECIALE (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA REGLE DU JEU (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTIER (A.), v.o. : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA RUE SANS JOIE (All.) (F. muet): Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
SALSA (A.), v.o. : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap.), v.o. : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), h. sp.
LA STRADA (It.), v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES YEUX DE LAURA MARS (A.) (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Rex, 2e (236-83-93).

Les festivals

CINÉ-SEINE, 5e (325-95-99), v.o., en alternance : India Song, la Hyène intrépide, la Dernière Femme, De la vie des marionnettes, Rockers, Répulsion, Moi, Pierre Rivière..., Le shérif est en prison, Qui a peur de Virginia Woolf ?, les Nouveaux Monstres, le Combattant des sept tigres.
HOMMAGE A RENÉ CLAIR, Studio, 9e (770-63-40) : A nous la liberté, le Million, 14 Juillet, Sous les toits de Paris, Le silence est d'or.
MEL BROOKS, v.o., Cluny-Palace, 5e (354-97-76) : Mon beau légionnaire.
LUIS BUNUEL, v.o., Palais des Arts, 3e (272-62-98), 16 h. : Viridiana ; 18 h. : la Montée au ciel ; 20 h. : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; 22 h. : la Mort en ce jardin.
STUDIO GALANDE, v.o., 5e (354-72-71), 16 h. 45 : Portier de nuit ; 18 h. 50 : Flesh Gordon (**); 20 h. 30 : Taxi Driver ; 22 h. 30, ° h. 15 : The Rocky Horror Picture Show.
LA CAMERA ILLUSION : Semaine de film documentaire et d'ethnologie : Marais, 4e (278-47-86) : Vers l'île des dragons ; Pea soup.
J. CAGNEY, v.o., Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : A chaque aube, je meurs ; Johnny le vagabond ; le Fauve en liberté.
FILMS DU TIERS-MONDE, v.o., Haussmann, 9e (770-47-55).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(Du 24 au 31 mars.)

SALLES SUBVENTIONNEES

Carré Silvia Monfort (531-28-34), le mercr., à 15 h. 30, sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne (relâche exceptionnelle le 25).

MARIONNETTES

Marionnettes des Champs-Elysées, square Marigny, les mercr., sam. et dim., à partir de 15 h. : Théâtre du Vrai Guignolet.
Marionnettes du Luxembourg, les mercr et dim., à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; le sam., 15 h. et 16 h. : le Petit Chaperon Rouge.
Théâtre d'animation, Vincennes, les mercr., sam. et dim., à 14 h. 30 et 16 h. 30 : les Milles et Une Fables.

CIRQUE

Cirque d'Hiver-Bouglione (700-12-25), sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 14 h. et 17 h.
Cirque de Paris, porte de Champerret (756-80-04), mercr., sam., dim., à 15 heures.
Stars Circus (543-81-87), ts les merc., sam., dim., à 15 h.

THEATRE

Blancs-Manteaux (363-51-37), sam., dim., 16 h. ; mercr. à 14 h. 15 et 15 h. : Monsieur Gabilolo Shérif. II : Gabilolo et le bonhomme de neige.
Café d'Edgar (320-85-11), mercr., à 14 h. et 16 h. ; sam., à 15 h. et 16 h. 30 : Maschera.
Coupe-Chou (272-01-73), mercr. et sam., à 15 h. : Magie.
Comédie de Paris (281-00-11), ts les merc., à 14 h. 30 : Henri Des ; à 15 h. 30 : le Journal intime de Caroline Pôtard.
Croq'Diamants (383-51-37), tous les merc., jeudis, ven., à 14 h. 15, et 13 h. 30 ; sam., dim., 16 h. : Monsieur Gabilolo se met au vert.
Dix-Heures (530-36-81), ts les mercr., sam., à 15 h. : le Sicilien ou l'Amour peintre.
Fontaine (950-13-42), tous les jeudis, ven., mar., à 14 h. 30 : le Malade imaginaire.
Palais des glaces (607-49-93), ts les jours sauf dim. et lun., à 14 h. 30 : Page à page.
Palais des Sports (828-40-90) (D. soir, L.), 21 heures, mercr., 15 h., sam. et dim., 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.
Salle A.S.C.A. (707-94-58), tous les merc., sam. et dim., à 15 h. : l'Acrobate-pâtissier et sa brioche magique.
Studio Bertrand (783-64-66), merc., 15 h. : Un soir Mac Tralala, Mac Tralalère.
Théâtre Astral (588-84-13), mercr., à 14 h. 30 et 15 h. 30 : dim. à 15 h. 30 : Nez vert.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (533-42-21), mercr., sam. et dim., à 14 h. 30 : le Palais du fond des mers ; le sam., à 17 h. 30 : Jacques le Fataliste.
Théâtre Présent (203-02-55), les mer. à 14 h. 30 : Un jeu d'enfants.
Théâtre le Point-Virgule (278-67-03), les mercr., à 14 h. 15 ; sam., à 15 h. : Bonnes Vacances Mr Petoche ; les mercr. et dim., à 15 h. 30 ; le sam., à 16 h. 30 : Pissenlit cherche un ami.

DANS LA REGION PARISIENNE

Cergy-Pontoise (914-33-51), les 26 et 27, à 9 h. 30 et 14 h. : Entre... et ferme la page.
Montrouge (253-23-26), les mercr., à 14 h. 30 et 16 h. ; les jeudis, à 10 h. et 14 h. 30 : Elsa et les cygnes sauvages.
Ris-Orangis (914-33-51), le 31, à 10 h. et 15 h. : Entre... et ferme la page.
Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04), merc., dim., à 15 h. : le Chien magique ; sam., à 16 h., dim., à 14 h. 30 : l'Arbre fleuri.

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

TAIWAN EST DE NOUVEAU RECONNU PAR LE C.I.O.

Taiwan pourra à nouveau participer aux Jeux olympiques, selon un communiqué diffusé le 21 mars par le Comité international olympique.

Formose, qui n'avait pu participer aux Jeux de Montréal, en raison de l'opposition du gouvernement canadien, n'avait pas plus été représenté en 1980 à Lake Placid puis à Moscou à cause d'un différend avec le C.I.O. survenu à propos de la dénomination, du drapeau, de l'hymne et de l'emblème de son Comité olympique après l'admission de la Chine populaire au C.I.O.

Aux termes d'un accord signé le 23 mars à Lausanne par M. Samaranch, président du C.I.O., et par M. Shen Chia-ming, président du Comité formosan, le Comité olympic chinois de Taipeh (Chinese Taipeh Olympic Committee) « *a le droit de participer aux futurs Jeux olympiques ainsi qu'aux autres activités patronnées par le C.I.O. comme chaque comité national olympique, avec le même statut et les mêmes droits* ».

A la suite de cet accord, qui met un terme aux prétentions de Pékin de faire admettre Taiwan comme un de ses comités régionaux, le vice-président du comité formosan, M. Lawrence Ting, a souhaité que son pays soit réintégré dans les fédérations sportives internationales dont il avait été exclu, notamment la fédération d'athlétisme.

MOTOCYCLISME

MORT DE MIKE HAILWOOD

Le Britannique Mike Hailwood est mort, lundi 23 mars, à l'hôpital de Birmingham, des suites d'un accident de la route, survenu samedi 21 mars, au cours duquel sa fille avait trouvé la mort.

[Agé de quarante et un ans, Mike Hailwood a été l'un des plus célèbres pilotes motocyclistes. Il avait remporté en 1961 le premier des dix titres mondiaux que comptait son palmarès, enlevant la plupart des grandes courses sur deux roues. Il avait succédé chez M.V. à un autre grand champion, John Surtees, passé de la moto aux courses de formule 1 et, comme Surtees, Hailwood tentait quelques années plus tard, sa chance dans les courses de voitures. Il ne devait pas connaître la même réussite — Surtees gagnait le championnat du monde en 1964 avec Ferrari — mais obtenait néanmoins de bons classements, notamment en 1972 et 1974, où il prenait les deuxième et quatrième places des Grands Prix d'Italie et d'Afrique du Sud. Mike Hailwood abandonnait la compétition automobile en 1974 après un grave accident au Nurburgring (R.F.A.). Il revenait à la moto en 1978 et parvenait encore à gagner, à trente-huit ans, le Trophy de l'île de Man.]

TENNIS

LES MEILLEURES MONDIALES A ROLAND-GARROS

M. Philippe Chatrier, président de la Fédération française de tennis, nous a indiqué que les meilleures joueuses mondiales, Evert-Lloyd, Jaeger, King, Mandlikova et Navratilova, étaient déjà inscrites pour le tournoi féminin de Roland-Garros (25 mai au 7 juin), qui sera doté cette année de 300 000 dollars (400 000 dollars pour les hommes). Tracy Austin, actuellement blessée à un poignet, pourrait également participer à ce tournoi si elle est rétablie.

Au tournoi de Milan, doté de 200 000 dollars, les Français Jean-François Caujolle et Christophe Roger-Vasselin se sont inclinés au premier tour devant, respectivement, les Américains Butch Walts (6-3, 6-2) et Bill Scanlon (6-2, 6-2).

TRENTE-TROIS SPORTIFS FRANÇAIS SUR LA « LISTE NOIRE » DE L'APARTHEID

La commission des Nations unies contre la discrimination raciale, a publié récemment à New-York, une « liste noire » de cent soixante-dix sportifs originaires de dix-huit pays, auxquels il est reproché d'avoir eu des relations avec l'Afrique du Sud.

Cette liste, qui a été fournie à la commission par le comité olympique antiraciste sud-africain (SANROC), basé à Londres, concerne notamment 43 Américains, 36 Britanniques, 33 Français et 14 Allemands de l'Ouest, mais aussi 5 Israéliens et 1 Ivoirien.

La Commission des Nations unies doit dresser sa propre liste d'ici à la fin du mois de mars et la faire parvenir aux gouvernements intéressés afin qu'ils prennent les « *mesures appropriées* » pour faire cesser toute participation à des compétitions avec l'Afrique du Sud.

En France, la Fédération du rugby (F.F.R.) a réagi en réaffirmant sa volonté « *de ne pas mélanger le sport et la politique* » et la Fédération de tennis (F.F.T.) a rappelé que ses adhérents pratiquent un sport individuel et qu'ils sont libres de leur déplacement.

RADIO-TÉLÉVISION

Aux « Dossiers de l'écran »

L'ÉMISSION SUR LES DROITS DE LA DÉFENSE EST REPORTÉE AU MARDI 19 MAI

L'émission des « Dossiers de l'écran » sur les droits de la défense, qui était initialement prévue le 14 avril sur Antenne 2, est reportée au 19 mai, après l'élection présidentielle, a annoncé Armand Jammot, le 23 mars. Le film d'André Cayatte, *les Avocats du diable*, qui a été conçu spécialement pour illustrer ce débat, raconte l'histoire d'un jeune avocat conduit à défendre des militants du F.L.N. pendant la guerre d'Algérie.

C'est « *afin de ne pas subir de pressions dans la composition du débat* » et « *afin de ne pas avoir l'air de privilégier qui que ce soit* » que le producteur de l'émission a décidé ce report. Les droits de la défense, avec, pour « circonstance aggravante », la guerre d'Algérie, aurait en effet risqué de faire quelque bruit à douze jours de l'élection.

C'est donc Jean Gabin qui sera le thème des « Dossiers de l'écran » du 14 avril avec, comme film d'introduction, *le Tonnerre de Dieu*, de Denys de La Patellière.

Mardi 24 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35
Trois reportages : le Salvador, portrait de Baby Doc, le Ku Klux Klan.

21 h 35 Clés pour demain : Les langages de la vie.
De R. Clarke et N. Skrotzky. Avec A. Jacquart (généticien des populations), J. de Rosnay (docteur ès sciences) ; C. Oussilon-Ziwes (orthophoniste).

22 h 35 Documentaire : Charmes de Paris.
La librairie de la place des Vosges.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Les malfaçons dans les maisons individuelles.



20 h 40 Les dossiers de l'écran : Adieu ma jolie.
Film français de D. Richards (1975), avec R. Mitchum, C. Rampling, J. Ireland, S. Miles, A. Zerbe, H. Dean Stanton.
A Los Angeles, en 1941, le détective privé Philip Marlowe part à la recherche de la petite amie d'un truand sorti de prison. Il se trouve embarqué dans une dangereuse aventure.

22 h Débat : Les détectives privés.
Avec MM. O. Borniche et A. Duchenne, détectives privés, Mme J. Folly, journaliste, et M. J.-C. Barret directeur d'agence.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : « Sissi impératrice ».
Film autrichien d'E. Marischka (1956), avec R. Schneider, K. Boehm, M. Schneider, V. Degischer, G. Knuth, J. Meinrad. (Rediffusion.)



22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : Les Juifs entre la mémoire et l'imaginaire, avec P. Vidal-Naquet et A. Finkielkraut.
21 h 15, Musiques de notre temps : Avec D. Dubreuil.
22 h 30, Nuits magnétiques : Hongkong.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium de la Maison de la culture de Rennes) : « Deux interludes de la magicienne de la mer » et « Fantaisie *pour piano et orchestre* » (P. Le Flem), avec A. d'Arco, soliste ; « Quatuor n° 4 » (G. Ropartz), par le Quatuor Bernède ; « Pièces pour piano seul » (P. Le Flem), avec Annie d'Arco ; « Quatrième Symphonie » (P. Le Flem), avec l'Orchestre du Théâtre de Rennes, dir. P.-M. Le Comte : 22 h 30, Heures musicales de Rennes.
0 h 5, Ouvert la nuit : La revue de la presse et de l'édition musicale française.

Mercredi 25 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
La télévision : un ordinateur à domicile.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans ; 14 h 15, Heidi ; 14 h. 45, Feuilleton : Matt et Jenny ; 15 h 10, Spécial 10-15 ans : 15 h 35, Les contes à trembler debout ; 16 h 40, La *superparade des dessins animés* ; 17 h 25, *Studio 3*.
18 h Automag.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 50 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Série : La voie de Jackson.
Réal. G. Herzog, avec M.-J. Neuville, G. Marchand, S. Frey.
22 h Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert. Une heure avec Alexandre Zinoviev. Avec A. Zinoviev *(le Communisme comme réalité)*, M. Heller, *historien, auteur de l'Utopie au pouvoir : U.R.S.S. 1915-1939* ; M. Gallo, historien et écrivain ; G. Nivat, traducteur de Soljénitsyne.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h *Les mercredis d'Aujourd'hui madame.*
15 h 15 Série : Bonanza.
La course à la potence.
16 h 10 Récré A 2.
Emilie ; Félix le chat ; Maraboud'ficelle ; Candy ; Les Blancs jouent et gagnent...
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 20 Sport : Football.
Coupe du monde : Pays-Bas - France (en direct de Rotterdam).
Sous réserve. Au cas où le match ne serait pas retransmis, celui-ci serait remplacé par l'émission « Trenet tel qu'en lui-même », suivie à 21 h 40 de « Alain Decaux raconte » et, à 22 h 40 : *Histoire courte*.
22 h 30 Alain Decaux raconte : Bérénice, aimée de Titus.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Cuisinier de collectivité : Vivre ensemble.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington : Puzzle ; Deux enfants en Afrique.
18 h 55 Tribune libre.
Comité de soutien de Mme M.-F. Garaud.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les superbécanes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Alerte à la bombe ».
Film américain de J. Guillermin (1972), avec C. Heston, Y. Mimieux, J. Brolin, C. Akins, J Crain, W. Pidgeon, M. Hartley. (Rediffusion.)
Sous la menace d'une bombe, un psychopathe détourne un avion de ligne américain vers Anchorage, en Alaska, puis exige d'être conduit à Moscou. Dans la vague des « films-catastrophes », celui-ci n'est pas un des meilleurs. Charlton Heston incarne une fois de plus le viril défenseur d'un groupe humain en péril.
22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Paroles d'ici, paroles d'ailleurs (Cette Afrique d'aujourd'hui) ; 8 h 32, D'Ibn Sina à Avicenne.
8 h 50, Achec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Informatique et littérature automatique ; Dictionnaire de la langue du XIX[e] et du XX[e] siècle ; Eléments de génétique quantitative.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : Une famille de marchands et d'industriels du Moyen Age à nos jours, de P. Brochard.
11 h 2, Musique nouvelle à Lyon (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : Avec P. Coro.
12 h 45, Panorama : Littérature étrangère.
13 h 30, Magazine des jeunesses musicales de France.
14 h, Sons : Carnaval à Granville.
14 h 5, Un livre, des voix : « La Malouine », de D. Delouche.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Du couple à... la famille.
15 h 2, Points d'interrogation : Le despotisme éclairé et la formation des Etats ; La création des premiers musées publics.
16 h 20, Actualité : Le musée de la Renaissance à Ecouen.
16 h 50, Départementale : A Fribourg (Suisse).
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Terreur et inutilité des mathématiques.
20 h, La musique et les hommes : L'approche tragique du dieu caché.
22 h 30, Nuits magnétiques : Hongkong.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Bach, Strauss, Berlioz, Wolf ; 7 h 5, Intégrale de la semaine : œuvres pour clavier de Manuel de Falla ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Maurice Ravel, l'ordre et l'aventure (III : Ravel pensant).
12 h, Musique de table : Musique légère (Boieldieu, Ibert, Parish-Alvars, J. Strauss) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Lily Laskine.
14 h, Microcosmos : Les études à l'étude (J.-S. Bach) ; 14 h 30 (et 15 h 30), Kaléidoscope (Poulenc, Janacek) ; 15 h, Jeu des énigmes ; 15 h 50, Galerie de portraits : Heinrich Heine (Schumann, Liszt) ; *16 h 30, Chants de village* : chants du quotidien (Corse).
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Portrait par petites touches : cycle Chopin, avec Erik Heidsieck au piano.
19 h 35, Concert donné à l'occasion du 100[e] anniversaire de Bela Bartok (en direct de la grande salle de l'Académie de musique de Budapest — Echanges internationaux). Œuvres de Bela Bartok : « Neuf pièces pour chœur, à voix égales » ; « Sept pièces de Mikrokosmos » (arrangement du compositeur pour deux pianos), par l'Orchestre national de Hongrie, dir. Janos Ferencsik, avec Z. Kocsis et D. Ranki, pianos, et le Chœur de jeunes filles de la ville de Gyor, dir. M. Szabo.
21 h 45, Ouvert la nuit : Le concert égoïste de Roland Barthes (à *l'occasion* de l'anniversaire de la *disparition* de R. Barthes), avec des œuvres de Chopin, Mozart, Beethoven, Dvorak, Schubert, Weber, Fauré, Schumann, Bellini, Monteverdi ; 0 h 5, Les mémoires de la musique : André Prévin l'homme orchestre (Mozart, Prévin, Walton).

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 24 MARS

— M. *Roger Garaudy*, auteur de *l'Appel aux vivants*, candidat à l'élection présidentielle, est reçu à l'émission « Spécial présidentielle » sur Europe 1, à 19 heures.

MERCREDI 25 MARS

— M. *Jean Charbonnel*, maire de Brive, est reçu à l'émission « Le choix » sur Sud-Radio, à 7 h. 45.
— Mme *Arlette Laguiller*, candidate à l'élection présidentielle, participe au journal de 13 heures sur TF 1.
— M. *Michel Debré*, ancien premier ministre, candidat à l'élection présidentielle, est l'invité de l'émission « Forum » sur R.M.C., à 19 heures.
— M. *Valéry Giscard d'Estaing*, président de la République, est l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h. 20.

A écouter

ROLAND BARTHES UN AN APRÈS

Un an après la mort de Roland Barthes en mars 1980, France-Culture lui consacre, dans le cadre de ses après-midi, une « Semaine » préparée par Jean Montalbetti, qui s'était souvent *entretenu avec lui, et avait* notamment réalisé, dans la série « Un homme, une ville », trois grandes émissions sur Marcel *Proust, dont Barthes était, selon* la formule de l'émission, le « médiateur ».

Trois axes principaux composent *cette semaine : d'abord* deux dossiers sur la littérature et les théories du langage, au cours desquelles on peut entendre un grand nombre de compagnons de pensée de Roland Barthes analyser un aspect de son œuvre. En écoutant des voix aussi diverses que celles de Francis Ponge, d'Alain Robbe-Grillet, de Michel Butor, de Philippe Sollers, d'Hélène Cixous, de Severo Sarduy, de Jacques Derrida, de Jean Starobinski, etc., on découvrira, si on ne l'avait déjà fait, la singularité de l'intelligence de cet homme, qui ne s'est pas contenté d'imposer son « style », mais a su accompagner les recherches des autres et se battre pour des idées de liberté.

Ces deux dossiers sont accompagnés de quatre émissions plus courtes, « Quatre regards esthétiques de Roland Barthes » : sur la peinture, la photographie, le théâtre, la musique. Ici, l'approche et le commentaire, plus limités, se font aussi parfois plus proches. A travers les réflexions, par exemple, d'André Boucourechliev et de Jacqueline Rousseau-Dujardin, apparaît l'amateur de musique, dans ses attitudes personnelles devant un piano, une partition. A travers ses goûts, à travers sa voix, ses textes lus, on retrouve presque sa présence physique.

Enfin, ce sera la rediffusion de l'un des volets du « Marcel Proust » (une première partie a été diffusée le 20 mars). Barthes *s'y promène, dans les jardins* de Paris fréquentés par le romancier, cherchant (sans trop y croire !) quelques traces d'une *œuvre amie*, prononçant des fragments d'analyses à l'image de ces fragments de mémoire que nous livre, selon lui, l'écri*ture proustienne, se rapprochant* peu à peu d'un modèle imaginé, fraternel : « *Nous habitons dans Proust.* » La littérature est ami*cale, on peut « non pas se comparer, mais s'identifier »* à ses modèles, on peut l'habiter. Mais qui l'habitera, désormais, *comme le faisait* Roland Barthes ?

BRIGITTE ANDERSEN.

★ Jusqu'au 27 mars, 14 h. 47 France-Musique rediffusera également, le mercredi 25 mars, à 21 h. 45, le « Concert égoïste de Roland Barthes », réalisé il y a quelques années par Claude Maupomé.

CARNET

Réceptions

— Le général Yacoub Khan, ambassadeur du Pakistan, a donné une réception mardi à l'occasion de la fête nationale.

Naissances

— M. et Mme Georges LAFON laissent à Charlotte la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Lucie,

Rouen, le 21 mars 1981.

— Geneviève et Edgar WEISS laissent à Alice-Laure la joie d'annoncer la naissance de

Géraldine, Salomé, Morgane,

le 21 mars 1981.
9, rue de Médicis,
75006 Paris.

Décès

— Mme Louis Andreu,
M. et Mme Jean-Louis Andreu et leurs enfants,
M. et Mme Paul Andreu et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jacques Massey et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis ANDREU,

professeur agrégé de l'Université,
dont les obsèques ont eu lieu le samedi 21 mars 1981, à Laruns (Pyrénées-Atlantiques).
7, rue Perpigna,
64000 Pau.

— *Mme Paul Dommel*,
M. et Mme Daniel Dommel,
Mlle Florence Dommel,
MM. Pierre, Etienne et Henri Dommel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Véronique DOMMEL,

survenu le 19 mars 1981.
Un service religieux a été célébré en l'église réformée du Luxembourg.

« Les compassions de l'Eternel ne sont pas épuisées. Elles se renouvellent chaque matin. »
(Lam. 3. 22-23.)

4, rue Paul-Couderc,
92330 Sceaux.
1, avenue Jean-Racine,
92330 Sceaux.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques DONVEZ,

professeur
à la
Chambre de commerce et d'industrie de Paris
survenu le 20 mars 1981.
Les obsèques ont été célébrées le lundi 23 mars 1981, à Mériel (Val-d'Oise).

[Jacques Donvez, chevalier de la Légion d'honneur, ex-directeur pédagogique du *CEREL (Centre d'études et de recherches linguistiques)*, créateur de la méthode Dialoga, était responsable de la collection « Méthode 90 » chez Hachette.
Il est l'auteur d'importants ouvrages sur Beaumarchais, Voltaire, et de publications diverses concernant le monde hispanique.]

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Guy EUVERTE,

décédé dans la paix du Christ, le 22 mars 1981, à Châteauneuf-sur-Sarthe.
De la part de :
Mme Guy Euverte,
Denis et Béatrice Beraud-Sudreau,
Christian et Marie-Pierre Beraud-Sudreau,
Muriel, Claude, Julien et Thomas Beraud-Sudreau,
Pascal, Thierry, Isabelle, Sabine Euverte,
ses enfants,
Des familles Euverte et de Bodinat.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Châteauneuf-sur-Sarthe, le mercredi 25 mars, à 15 heures.

— M. et Mme Laurent Herrmann et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Martal et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Martal et leurs enfants,
Mme Thérèse Harnouchet,
ont la douleur de faire part du décès de

Raymond HERRMANN,

survenu en son domicile, le 17 mars 1981.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
« Il fut un homme exemplaire. »
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean-Loup Julhiet, Claire et Vincent,
Mme Bernard Julhiet,
M. et Mme Bruno Julhiet et leurs enfants,
M. et *Mme Didier Julhiet et* leurs enfants,
Mme François Detroyat et ses enfants,
La marquise de Boëry, ses enfants et petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jean-Loup JULHIET,

survenu le 22 mars 1981, à l'âge de trente-six ans, après une longue maladie.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 26 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly.
Souvenez-vous de lui dans vos prières.

— Mme Pierre Marette,
son épouse,
Mme Nicole Marette,
sa fille,
Aldo et Sophie Sperber,
ses petits-enfants,
Les familles Marette et Dolto,
ont la douleur de faire part du décès du

général de brigade aérienne Pierre MARETTE,

commandeur
de la Légion d'honneur,
survenu le 22 mars 1981, à l'âge de soixante-dix-sept ans, à Paris.
Le service religieux aura lieu le mercredi 25 mars, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Bois-le-Vent,
75016 Paris.

— Le colonel Musso Louis,
son époux,
Henri, Marie-Odile, *Anne* et Pierre Musso, ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Solange MUSSO,

née Crete,
munie des sacrements de l'Eglise, le 21 mars 1981.
Les obsèques se dérouleront dans la plus stricte intimité.
Ni fleurs ni couronnes.
Priez pour elle.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Saint-Germain-en-Laye.
Saint-Laurent-et-Benon.
Lavalette.

Remerciements

— Mme Bronia René Clair,
M. et Mme Jean-François Clair,
Mme Elisabeth Clair,
Mlles Patricia et Isabelle Clair,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. René CLAIR,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, par leurs présence, messages et envois de fleurs, de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour le vingt-troisième anniversaire de sa disparition, une pensée est demandée à ceux qui ont connu

F. HARIF.

Communications diverses

— La paroisse Saint-Augustin (7, rue de la Bienfaisance, Paris-8[e]) organise deux déjeuners-débats : mercredi 25 mars, à 12 h. 30, « Les suites et les fruits du voyage en France de Jean-Paul II », avec Mgr Gilson, évêque auxiliaire de Paris ; et mercredi 1[er] avril, à 12 h. 30, « Dans la ligne du discours magistral de Jean-Paul II à l'UNESCO », avec Mgr Frana, délégué permanent du Saint-Siège à l'UNESCO.

— Société française d'astrologie, au siège social : 5, rue Las Cases, Paris-7[e], métro Solférino, le mercredi 25 mars 1981, à 20 h. 30, « table ronde » sur l'élection présiden*tielle française*, avec *Jean Barets*, H.-R. Courand, Dan Martin, Pierre Julien, Robert Morin, Elisabeth Tessier. *Le* lundi 30 mars, à 20 h. 30, au Carrefour de l'Esprit, 39, quai d'Anjou, Paris-4[e], (métro Pont-Marie) : Conférence par Mme L.-B. Merou, astrologue de Stuttgart, sur l'Ecole de Hambourg et sa méthode scientifique.



INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Lunettez-vous

Près de la moitié des Français sont affectés d'un défaut de la vue, nécessitant des lunettes correctives. Les presbytes et les hypermétropes, qui ont besoin de lunettes pour lire, représentent plus d'un quart des porteurs de lunettes, après les myopes et avant... les snobs.

Car les lunettes ne servent pas seulement à voir mieux. Elles sont aussi, parfois, un élément de l'*image* qu'on se donne ou qu'on veut donner de soi-même. On le voit aujourd'hui sur les *affiches* de la « présidentielle ». M. Giscard d'Estaing et M. Mitterrand ont abandonné leurs lunettes, tandis que M. Chirac n'a gardé des siennes que la *monture pour éviter les reflets de mauvais effet*. Il faut aussi parler des lunettes des *stars : celles de* Sophia Loren, par *exemple*, à fines montures dorées, ou celles de Jacqueline Onassis, qui reste fidèle aux grandes formes arrondies.

Les « *hommes* de la mode » usent de façon différente de cet *accessoire* : Yves Saint-Laurent parie sur le sérieux avec des formes moyennes bien assises ; Per Spook, lui, a déniché aux p...es des modèles ovales en métal à arceau plat sur le nez.

Il y a en France quatre mille cinq cents opticiens, dont deux cents représentent deux cent cinquante points de vente regroupés dans l'association Optic 2000.

Chez les *Frères Lissac*, des *perfectionnements ont été apportés* avec les verres Varilux d'*Essilor* à doubles foyers multifocaux, sans pastille visible. Ils nécessitent un temps d'adaptation, mais sont moins durs à porter. Autre nouveauté, l'Isomatic, qui change de teinte par rapport aux ultraviolets solaires.

Lissac propose aussi de nombreuses montures griffées, dont celles de *Christian Dior, Yves Saint-Laurent, Lanvin* et *Nina Ricci*. Dans les « solaires », les mêmes se retrouvent avec *Emmanuelle Khanh* et *Balenciaga*.

Meyrowitz (5, rue de Castiglione) abandonne les « *excès de style pour les formes classiques indémodables* », dit Jurgen Loth, son directeur. Pour les maquillages de printemps, il propose des montures en pastels tendres, à peine teintés et saupoudrés d'or. Il relance les *teintes d'écaille, plus ou moins* claire selon les carnations, en montures fines et sobres, aux angles arrondis, un rien rétro. On vient aussi chercher ici les petites lunettes pliantes pour la lecture ou le voyage et les *modèles droits, sans branches*, à poser sur le nez. Le prix de ces montures varie entre 350 F et 650 F, mais vont jusqu'à 2 000 F si elles sont doublées en or ou réalisées sur mesures, à guillochage et émail sur échantillon.

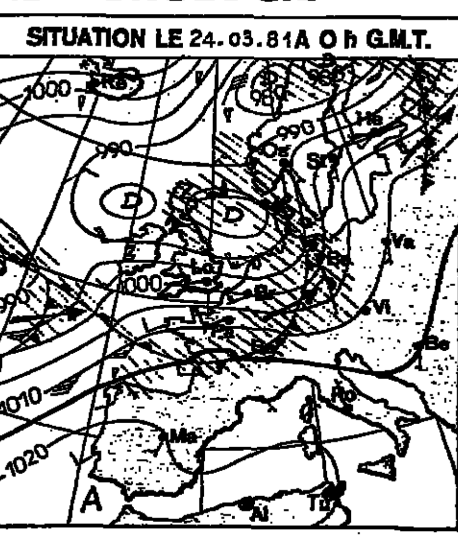
On sait l'influence du sport sur tous les secteurs de la mode. C'est ainsi que la *Chemise Lacoste* se prépare à lancer une gamme de lunettes solaires (chez les opticiens à la fin du mois). Réalisées par *L'Amy* de Moret, elles se caractérisent par un système pivotant. Il s'agit d'un arceau breveté, venant se poser sur le nez quelle que soit sa morphologie, assurant confort et stabilité avec un minimum de poids. Les prix varieront entre 230 et 280 F selon les verres.

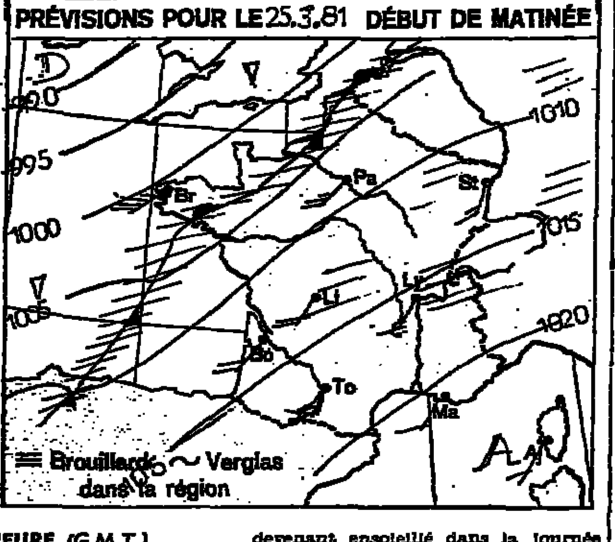
NATHALIE MONT-SERVAN.

(Croquis de MARCQ.)

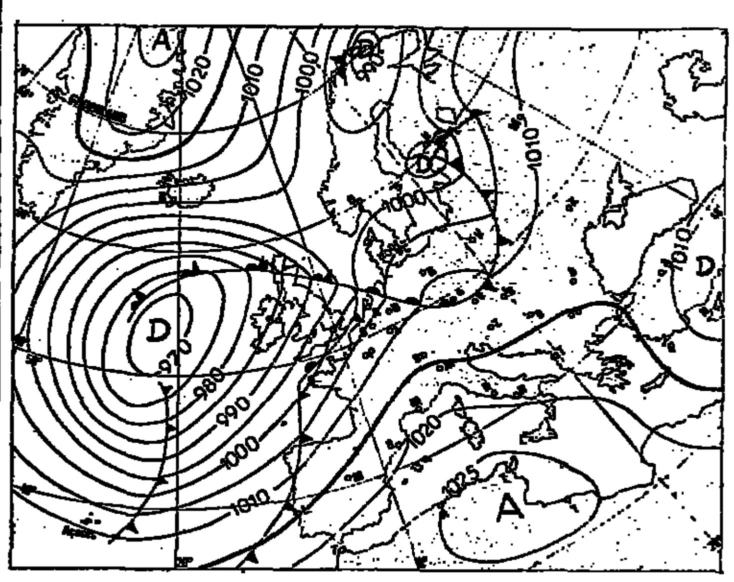
TROIS SUISSES : la styliste Elizabeth de Senneville a utilisé le « *Tyvek* », dernier-né des non-tissés lavables de Dupont de Nemours pour ces modèles dorés, coupés en salopettes, blazers, chemisiers et mini-jupes, ces deux derniers en taille unique à 75 F chacun. En vente à partir du 29 avril.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 25 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 24 mars à 0 heure et le mercredi 25 mars à 24 heures :

Un rapide courant perturbé de sud-ouest persistera de l'océan Atlantique à l'Europe. Dans ce courant, la perturbation située mardi matin au nord-ouest de la péninsule Ibérique traversera la France. Son front froid pénétrera sur la France en ondulant.

Mercredi, le temps sera couvert avec des pluies le matin de nos frontières du Nord et des Vosges à l'Atlantique au nord de la Gironde. Le soir, cette zone affectera principalement nos régions s'étendant de la Flandre et de la Lorraine aux Pyrénées, tandis que le temps deviendra plus instable de la Manche à *l'Atlantique* avec *quelques éclaircies* et des averses. A l'est de la zone précitée, le temps sera assez nuageux, mais les précipitations y seront faibles et très isolées ; des éclaircies passagères seront même observées en particulier sur les régions méditerranéennes et le sud des Alpes.

Les vents de sud-ouest seront encore assez forts à forts sur la moitié nord-ouest du pays. Ils atteindront le « coup de vent » par moments sur les côtes de la Manche et celles de l'Atlantique au nord de la Charente. Les températures resteront douces pour la saison, mais une légère baisse débutera sur nos régions de l'Ouest. Des avalanches sont à craindre sur les Alpes en Savoie, Haute-Savoie et Isère.

Le mardi 24 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010,2 millibars, soit 757,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 mars ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 16 et 9 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 16 et 14 ; Bourges, 13 et 11 ; Brest, 12 et 11 ; Caen, 15 et 10 ; Cherbourg, 13 et 10 ; Clermont-Ferrand, 17 et 14 ; Dijon, 13 et 10 ; Grenoble, 18 et 9 ; Lille, 13 et 10 ; Lyon, 16 et 10 ; Marseille, 18 et 8 ; Nancy, 11 et 11 ; Nantes, 14 et 12 ; Nice, 16 et 8 ; Paris-Le Bourget, 14 et 11 ; Pau, 22 et 13 ; Perpignan, 20 et 10 ; Rennes, 14 et 11 ; Strasbourg, 16 et 12 ; Tours, 16 et 12 ; Toulouse, 20 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 9 degrés ; Amsterdam, 12 et 9 ; Athènes, 16 et 8 ; Berlin, 10 et 9 ; Bonn, 12 et 10 ; Bruxelles, 13 et 10 ; Le Caire, 24 et 13 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 8 et 3 ; Genève, 15 et 8 ; Jérusalem, 13 et 4 ; Lisbonne, 18 et 13 ; Londres, 14 et 12 ; Madrid, 19 et 9 ; Moscou, 11 et 3 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 7 et 3 ; Palma-de-Majorque, 20 et 6 ; Rome, 16 et 7 ; Stockholm, 8 et —1.

TEMPS PROBABLE
du jeudi 26 au dimanche 29 mars

JEUDI 26. — Une zone pluvieuse localement orageuse achèvera de traverser l'Est de notre pays et atteindra la Corse avec des précipitations parfois marquées. Elle sera suivie d'un temps variable avec quelques averses et éclaircies de plus en plus belles. Les températures seront en légère baisse. Les vents assez forts de secteur sud-ouest faibliront le soir.

VENDREDI 27. — Temps frais le matin et parfois brumeux, mais devenant ensoleillé dans la journée et même chaud. Une nouvelle aggravation pluvieuse affectera les côtes de la Manche et de l'Atlantique.

SAMEDI 28 et DIMANCHE 29. — Une perturbation pluvio-orageuse traversera notre pays d'ouest en est, s'accompagnant de vents irréguliers de secteur sud-ouest. Elle sera suivie d'un temps variable. Les températures seront en légère baisse dimanche.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 26 MARS

« Dessins de l'époque de Luc de Leyde et Pierre Bruegel », 14 h. 30, 121, rue de Lille, Mme Zujovic.

« Le musée Guimet », 15 h., 6, place d'Iéna, Mme Bachelier.

« Pissarro », 15 h., Grand Palais, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

« Pissarro », 15 h. 30, Grand Palais, Mme Angot.

« Palais Galliera », 15 h., 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (l'Art pour tous).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Pissarro », 17 h., Grand Palais, Mme Fleuriot.

« Musée Camondo », 15 h., 63, rue Monceau (Histoire et archéologie).

« La Bourse », 12 h., métro Bourse, P.-Y. Jaslet.

« Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., façade, M. de La Roche.

« Les mobiliers Restauration et Louis-Philippe », 14 h. 30, 107, rue de Rivoli.

« *La place Saint-Georges* », 15 h., 27, place Saint-Georges (Paris et son histoire).

« Le bourg Saint-Laurent », 14 h. 30, entrée principale hôpital Saint-Louis (Paris pittoresque et insolite)

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« *Les synagogues de la rue des Rosiers* », 14 h. 30, 3, rue Malher (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 30, 292, rue Saint-Martin, M. J.-C. Dieudonné : « Un usinage non conventionnel : l'électro-érosion ».

16 h., 2, place du Palais-Royal, le Louvre des Antiquaires, Mme C. Buisset : « L'ésotérisme dans l'art ».

19 h., 62, rue Madame : « Les palais islamiques » (Arcus).

20 h., 5, rue Largillière, Mme J. Durouchet : « Mythologie et astrologie dans le monde gréco-romain » (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « L'Angleterre de Charles Ier et de Cromwell ».

20 h. 30, 31, rue de Sévigné, M. G. Poisson : « Louis de Saint-Simon, percheron et témoin passionné » (Amis du Perche).

LIBRAIRIES

LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Guide dans le maquis juridique du droit naissant de l'environnement, en même temps qu'étude historique de l'émergence de cette préoccupation nouvelle, le « Despax » se présente comme l'ouvrage indispensable à ceux qui veulent fonder juridiquement leurs revendications écologistes.

L'auteur, Michel Despax, président de l'université des sciences sociales de Toulouse, note le décalage courant entre l'apparition d'un nouveau problème et sa prise en compte par le droit. Il rappelle l'origine des textes et leur application dans les domaines les plus divers : industrialisation et pollution, énergie nucléaire, protection de l'agriculture et du monde rural, remembrement, utilisation des pesticides, grands travaux d'aménagement de la montagne, du littoral, droit de l'eau, réglementation du bruit, protection des sites, de la faune, de la flore et droit international.

Un autre ouvrage est proposé sur un thème proche, par deux universitaires, Mmes Françoise Billaudot et Michèle Besson-Guillaumot. Etudiant les structures administratives et la formation du droit, les auteurs analysent les textes et la pratique du droit de construire et de la protection du cadre de vie, en s'intéressant plus que le « Despax » au milieu bâti.

★ *Droit de l'environnement*, Michel Despax, Librairies techniques, 27, place Dauphine, Paris-1er, 879 pages, 250 F environ.

★ *Environnement, urbanisme, cadre de vie, le droit et l'administration*, de F. Billaudot et M. Besson-Guillaumot, Editions Montchrestien, 158, rue Saint-Jacques, Paris-5e, 765 pages, 160 F environ.

DOCUMENTATION

POUR LES ARCHITECTES

Un guide des fonds parisiens d'archives de l'architecture est publié par le Centre d'études et de recherches architecturales. Il décrit le contenu des bibliothèques et les richesses des institutions (Commission du Vieux-Paris, Atelier parisien d'urbanisme...) et leurs conditions d'accès.

Le CERA a publié aussi un Guide des archives du logement social par M. F.-H. Guerrand, et il édite, d'autre part, un catalogue de ses propres publications.

★ CERA, 1, rue Jacques-Callot, 75006 Paris. Tél. : 329-52-00.

Les études et rapports commandés par la Mission pour la qualité des constructions publiques sont disponibles dans certaines bibliothèques et peuvent être consultés au siège de la mission qui édite un catalogue.

★ Mission Palais de Chaillot, 9, avenue Albert-de-Mun, 75116 Paris. Tél. : 704-21-01.

Enfin, la direction de l'architecture a publié, à l'occasion d'une campagne chez les libraires, un catalogue du livre d'architecture, classant par thème plusieurs centaines de titres.

★ Direction de l'architecture, ministère de l'environnement et du cadre de vie, 2, avenue du Parc-de-Passy, 75116 Paris.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* daté 23-24 mars 1981 :

DES CIRCULAIRES

● Relative, en matière de chômage, à l'allocation de base et à l'allocation de fin de droits (application du décret du 18 novembre 1980) ;

● Relative à l'allocation spéciale (application du décret du 18 novembre 1980).

UN ARRETE

● Fixant les catégories d'étrangers visés à l'article R. 341-4 du code du travail auxquels la situation de l'emploi n'est pas opposable lors d'une demande de titre de travail.

UN DECRET

● Modifiant certaines dispositions du décret du 23 décembre 1953 portant organisation administrative des comités départementaux des céréales.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2893

HORIZONTALEMENT

I. Souvent pleines d'esprit sous une apparence lourdaude. — II. Possède un pouvoir d'évasion stupéfiant ; Parloir cosmopolite. — III. Mise au rang des mortels ; A Vienne on y est. — IV. Qui penche des deux côtés à la fois. — V. Possessif ; Ville du Japon. — VI. Favorise l'étude d'anatomies *comparées* ; *Homes du froid*. — VII. Négation ; Voie d'eau pour bateaux de Plaisance ; Tissu. — VIII. Déséquilibrés quand ils ne tournent plus rond : Négation. — IX. Le ténor des chants virgiliens ; Etapes dans la formation d'une écorce. — X. Prend souvent la parole au cours des conférences. — XI. Sans pompes pour certains déchaussés ; « That is the question ».

VERTICALEMENT

1. Il en met plein la vue à qui veut bien *lui prêter l'oreille*. — 2. Selon qu'elle est soustraction ou multiplication, elle se fait sur ou avec une table. — 3. Stratégie des individus sans aveu ; Mesure de capacité. — 4. Sifflé ; Copulative ; Eprouve toujours le besoin de placer son pied quelque part. — 5. Façon de pêcher. — 6. Quand on est près des siens, il est attristant de les voir partir ; Plante. — 7. Jour cher aux enfants et onéreux pour les parents ; Pompé ; Remerciement du commensal arabe. — 8. Couvre de faveurs. — 9. Facilement attrapée par un chasseur des tropiques ; Somme ne constituant qu'un acompte sur un capital nocturne.

Solution du problème n° 2892

Horizontalement

I. Astronome. — II. Sœur ; Lin. — III. Tutelle. — IV. Rée ; Eu ; Gé. — V. Elance. — VI. La ; Néron. — VII. Ormes ; Ale. — VIII. Grog ; Scie. — IX. Iéna ; Ohé. — X. Et ; Relire. — XI. Eperon.

Verticalement

1. Astrologie. — 2. Soue ; Arrête. — 3. Tétée ; Mon. — 4. Rue ; Egaré. — 5. Orléans ; Er. — 6. Lune ; Solo. — 7. Olé ! Crachin. — 8. Mi ; Geôlier. — 9. Ente ; Née ; Eh !

GUY BROUTY.

PRESSE

Création d'un « collectif » de défense des licenciés à « Libération »

Une dizaine de journalistes et d'administratifs de *Libération* — inscrits sur la liste des licenciés ou démissionnaires — ont constitué dimanche un « collectif du 22 mars » dont les porte-parole, M. Jean-Paul Cruse en tête, délégué de la C.G.T., ont tenu une conférence de presse lundi 23 mars.

Un texte soumis à la signature de tous les membres de l'équipe de *Libération*, déclare :

« *Les membres soussignés du personnel de* Libération *contestent la liste de licenciements proposée par Serge July*

» *Au regard de l'incohérence de la liste en question, ils soutiennent la position de ceux des rédacteurs et administratifs licenciés, signataires de ce texte, qui ont entrepris de se constituer en collectif* Libération *du 22 mars pour lutter contre leurs licenciements.* »

Le collectif espère créer, de cette manière, un sursaut parmi les non-licenciés du journal sur les modalités de ces licenciements soumis à l'inspection du travail (*le Monde* du 21 mars).

Le collectif lance enfin « *un appel solennel à tous les journalistes qui seront sollicités pour recomposer la nouvelle équipe* », dans l'espoir qu'ils « *ne se prêtent pas à cette mascarade* », ainsi qu'aux journalistes de l'extérieur qui sont déjà sollicités par la direction, afin qu'ils « *refusent de marcher sur les cadavres des licenciés* ».

Le collectif tentera de faire valoir auprès de l'inspecteur du travail que les licenciements projetés ne sont « *en aucun cas motivés par des circonstances économiques et sont une grave brèche dans le droit du travail* ». En revanche, le bruit selon lequel un pseudo-*Libération* serait lancé par les licenciés a été démenti.

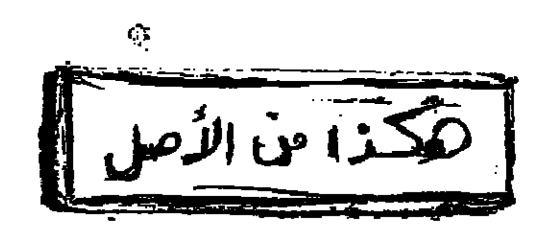
Enfin, on a appris que le personnel technique de *Libération*, unanime, avait l'intention de s'organiser en société de fabrication autogérée. Le S.N.J.-C.G.T. « national », dans un communiqué, « *s'élève contre le coup de force* » de la direction de *Libération* et invite ses salariés « *à rester sur place et à exiger le refus de tout licenciement* ». — C.D.

Mme ÉLIANE VICTOR ABANDONNE LA DIRECTION DE LA RÉDACTION DE « ELLE »

Mme Eliane Victor, directrice de la rédaction de *Elle* depuis décembre 1978, a demandé à être relevée de ses fonctions. Elle veut ainsi donner suite à la proposition qui lui a été faite par M. Yves Sabouret, vice-président, directeur général de Hachette, de prendre « *d'importantes responsabilités dans le secteur audiovisuel du groupe Hachette-Europe n° 1* ».

Rappelons que depuis janvier dernier, M. Frank Tenot, « lieutenant » de M. Daniel Filipacchi, vice-président de Hachette, a pris la place de P.-D. G. du groupe Edi 7, qui édite *Elle*. Le successeur de Mme Victor pourrait être M. Paul Giannoli.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



la B.I.A.O.-Côte d'ivoire
la B.I.A.O.-Cameroun
la B.I.A.O.-Mali
la Banque Internationale pour le Niger-"B.I.P.N."
la Banque Internationale pour le Gabon-"B.I.P.G."

recrutent par voie de concours des

AGENTS D'ENCADREMENT

Ce concours est ouvert respectivement aux ressortissants
IVOIRIENS - CAMEROUNAIS - MALIENS - NIGERIENS et GABONAIS
jouissant de leurs droits civiques et âgés de moins de 30 ans

Les candidats doivent avoir une solide formation économique et comptable attestée par la détention de l'un des diplômes suivants :

- diplôme de licence es-sciences économiques (gestion)
- diplôme d'un institut supérieur de gestion
- diplôme de gestion des entreprises et économie monétaire
- diplôme de gestion comptable et d'expertise comptable
- diplôme d'un institut d'administration des entreprises
- diplôme d'études comptables supérieures
- *diplôme d'études supérieures de banque*
- diplôme d'un institut supérieur de statistiques
- diplôme du centre d'études financières et bancaires...

ou d'un diplôme équivalent (école supérieure spécialisée telles écoles supérieures de commerce et de gestion).

Les étudiants qui préparent actuellement ces diplômes sont également admis à concourir. Toutefois leur recrutement définitif sera subordonné à l'obtention des grades universitaires requis et ceci au terme de l'année scolaire 1980/1981.

Les dossiers devront être retirés aux Départements Formation des filiales concernées ainsi qu'au Département Formation du Groupe B.I.A.O. 9, avenue de Messine 75008 PARIS

avant le 17 avril

Ces dossiers, dûment complétés, devront être déposés aux mêmes services le :

24 avril dernier délai

Universiteit van Amsterdam

Au Département de l'Esthétique et de la Philosophie de la Culture (IVEK) de la Faculté de Philosophie de l'Université d'Amsterdam la chaire de

professeur titulaire de l'esthetique et la philosophie de la culture (m/f)

est vacante.

Les tâches du titulaire consisteront à:
- assurer l'enseignement aux étudiants et faire de la recherche dans le domaine de l'Esthétique et de la Philosophie de la Culture
- diriger et coordonner les activités du Département de l'Esthétique et de la Philosophie de la Culture
- prendre part à l'organisation et aux fonctions administratives de la Faculté.

Les candidates doivent satisfaire aux conditions suivantes:
- pour l'Esthétique: des connaissances approfondies des théories philosophiques de l'Esthétique et de l'Art, de même que des connaissances de leur histoire et des fondements philosophiques des sciences de l'Art
- pour la Philosophie de la Culture (il s'agit surtout des rapports entre la culture et l'art): des connaissances approfondies des théories philosophiques de la culture, de même que des connaissances de leur histoire et des fondements philosophiques des sciences de la culture
- de bonnes capacités dans le domaine de la recherche scientifique
- des qualités didactiques et administratives.

La connaissance du néerlandais est souhaitée. Les candidats qui ne sont pas néerlandophones, doivent être prêts à apprendre le néerlandais en l'espace de 2 ans.
Un cours d'essai (d'une heure) pourrait être inclus dans la procédure de sélection.
Le titulaire sera également rattaché à la Faculté des Lettres.
Il sera nommé à l'échelon 152 BBRA qui va de fl. 6098.- jusqu'a fl. 8712.- par mois.
Dans le cadre de la promotion de la femme et de l'effort de la Faculté d'augmenter le nombre des femmes dans le corps des enseignants, les femmes qui satisfont les conditions sont priées expressément de faire leur candidatures.
Pour tous renseignements s'adresser au secrétaire de la commission de nomination: Drs. A. van der Schoot, IVEK, Roetersstraat 15. 1018 WB Amsterdam, Pays Bas. Tél. 020-522 30 52 ou 020-94 84 29.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur lettre de candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une liste de publications, au "Sekretaris van de Centrale Interfakulteit."
M. IJ. K. Galama, Roetersstraat 15, 1018 WB Amsterdam, Pays Bas.
Préciser le numéro de vacance 4302. Date limite: un mois après la parution de l'annonce. Les personnes désireuses de proposer des candidats (si possible avec argumentation détaillée) sont priées de s'adresser également à la même adresse.

SOCIETE ENGINEERING recherche pour ses CHANTIERS et son SIEGE

3 INGENIEURS
COST CONTROL

2 INGENIEURS
Planning

(CONNAISSANCE PERT)

Pour ces postes il est demandé une connaissance du monde pétrolier OFF-SHORE.
- Langue anglaise *obligatoire*.
- Postes à pourvoir dans le GOLFE PERSIQUE *et en* MER DU NORD.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf 2562/MS à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

IMPORTANTE BANQUE FRANCAISE INTERNATIONALE
recherche pour son
RESEAU de SUCCURSALES

JEUNES DIPLÔMÉS de l'enseignement supérieur

Ces postes s'adressent à des débutants intéressés par une carrière à l'étranger.
Anglais indispensable et connaissance de la comptabilité appréciée.
Adressez votre candidature avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 3142 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Etablissement public recherche pour laboratoire GUYANE

CHIMISTE
Titulaire BTS ou DUT.
Ecrire à ORSTOM
24, rue Bayard, 75008 PARIS.

COMPLEXE MINIER - NIGER
recherche

PROFESS. de LANGUES
des programmes CNTE
(1er cycle Sec.)

- Maîtrise allem. ou anglais.
- Très bonne connaissance de l'autre langue impérative.
- Quelques années d'expérience de l'enseignement secondaire.
- Avantages expatriés.
- Contrat à durée indéterm.
- Trois mois de congé pour neuf mois de séjour.

Ecr. avec C.V. explicité s/réf. *CK/PL à CETAGEP*, 30, av. Amiral-Lemonnier, 78160 MARLY-LE-ROI.

AC 3 Sécurité sociale outre-mer cherche permutation hexagone. Ecrire s/nº 8.112 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

UN DES TOUT PREMIERS GROUPES FRANCAIS DE TRAVAUX PUBLICS
recherche
pour affectation en pays anglophone

DIRECTEUR SERVICES ADMINISTRATIFS

- Sur très grand chantier, ce responsable aura à *organiser et contrôler* la gestion administrative et comptable (Assurances, Personnel, Paye, Contrôle de Gestion, Comptabilité, relations avec les administrations locales...).
- Les candidats devront être diplômés d'une grande Ecole de Gestion (HEC - ESSEC ou équivalent) et avoir acquis en Entreprise une expérience de 10 ans au moins dans les domaines ci-dessus.
- ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE.
- Une expérience préalable à l'étranger sera particulièrement appréciée.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo récente et prétentions sous référence 3909 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Cii Honeywell Bull
recherche
pour son réseau international, un

CHEF DE PROJET

Il assurera dans un premier temps et pour un minimum de 2 ans, la direction d'un projet informatique en AFRIQUE mettant en œuvre des applications de gestion de base de données IDS/TDS sur un important RESEAU de matériels Cii HB classes 3 et 5.

Il est indispensable qu'il soit ingénieur diplômé d'une Grande Ecole et qu'il ait une expérience de la conduite de ce type de projet.

Il bénéficiera d'avantages financiers liés aux conditions de travail hors métropole.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et *prétentions sous réf.* 603 M (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull - PC 1F103 - 61/63, rue d'Avron 75980 PARIS CEDEX 20

Importante société d'ingénierie recherche *pour centrale électrique thermique au* PROCHE ORIENT

ingénieurs ou agents techniques
de haut niveau

Pour l'exploitation, l'entretien et la formation du personnel.
Anglais indispensable.
Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions sous référence 71220 à Havas Contact, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

SOCIETE ENGINEERING recherche pour la construction et la mise en place de plates-formes OFF-SHORE

UN INGENIEUR
STRUCTURE METALLIQUE

2 SUPERINTENDANTS
SPECIALISTES EN CONSTRUCTION *METALLIQUE ET TUYAUTERIE.*

Pour ces postes la langue anglaise est obligatoire. Les postes sont à pourvoir dans le GOLFE PERSIQUE et MER DU NORD.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf 2558/MS à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

Société d'Ingénierie Internationale
recherche

Ingénieur travaux portuaires

pour poste de Chef de Projet d'un très important complexe portuaire en Arabie Saoudite.

La mission d'ingénierie comprend :
- contrôle des plans d'exécution
- surveillance des travaux et fournitures de matériel naval
- assistance à la mise en service des installations.

Le poste implique un séjour sur place pendant 3 ans.

Nous recherchons un Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, ayant 15 ans d'expérience dont une partie au moins en surveillance de grands chantiers à l'étranger, de préférence dans le domaine portuaire.
Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser C.V. détaillé et prétentions ss réf. 15998 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, q. tr.
Ce recrutement est urgent et la préférence sera donnée aux candidats disponibles immédiatement

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

UNE ENTREPRISE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES A POINTE-A-PITRE (Guadeloupe)

recherche son

CHEF DU SERVICE COMPTABILITÉ

Le profil du candidat :
- Formation comptable niveau D.E.C.S.
- Expérience de l'utilisation d'un système de gestion informatique.
- 5 ans d'expérience minimum en entreprise à un poste de responsabilité similaire.
- *Connaissance des Antilles souhaitée.*
- Poste à pourvoir très rapidement.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo à : CABINET ROMANCE ALANT, référence D.G.M., 19, rue de l'Arc-de-Triomphe, 75017 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement *sur l'enveloppe* le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

INGENIEUR «protection des Bois»



ROUEN - - - 120.000 F+

De formation Chimie par évidence, vous avez acquis, en qualité de Technicien ou d'Ingénieur, une solide expérience des techniques de formulation et d'application de produits du type peintures, vernis, traitement des bois. Agé de 30 à 40 ans, parlant couramment anglais, la parfaite maîtrise de votre *spécialisation vous permet d'envisager une situation à larges responsabilités dans un domaine analogue.*

ENTREPRISE DU SECTEUR PARACHIMIE (330 MF C.A. 80), nous créons dans notre centre industriel de ROUEN, le poste d'INGENIEUR responsable de la mise au point d'une nouvelle gamme de produits de traitement des bois. En liaison directe avec le Directeur industriel, il participera également au développement technique de cette gamme tant en France qu'à l'Exportation.

Si une telle opportunité, susceptible d'évolution, rencontre votre intérêt, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence 8130 M à rscg carrières - 64, rue La Boëtie - 75008 PARIS qui transmettra.

rscg carrières

ÉQUIPEMENTS DE HAUTE TECHNOLOGIE POUR LE SECTEUR ÉLECTRONUCLÉAIRE

Première entreprise française d'ingénierie électronucléaire, nos activités progressent rapidement en France et à l'étranger.
Nous souhaitons recruter, pour superviser et coordonner l'ensemble des problèmes commerciaux d'une importante division basée à LYON, un

ingénieur commercial

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, il peut justifier de compétences techniques aussi bien que commerciales en équipements mécaniques de grandes dimensions.

Agé d'au moins 40 ans, son expérience est, en outre, étendue à la recherche de nouveaux contrats et à la négociation, y compris les aspects juridiques, dans le cadre de la vente d'équipements ou d'unités clés en main.

Ces fonctions de haut niveau technique et hiérarchique entraînent des contacts étroits avec les unités de recherche-développement chargées de concevoir de nouveaux produits et procédés ainsi qu'avec d'autres départements de l'entreprise.

Un dossier de candidature, accompagné d'un CV détaillé, est à adresser, sous référence 71217 M, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra directement.

— Discrétion absolue garantie —

HAVAS CONTACT

chef d'atelier

OUEST **150.000 F**

Une très importante usine de mécanique de série, recherche un Chef d'Atelier de tôlerie.

Dépendant du Directeur de l'usine, ce cadre a autorité directe sur un ensemble d'environ 220 collaborateurs : cadres, AM, techniciens et ouvriers. Il agit avec la plus grande autonomie pour réaliser une production optimale en qualité, quantités, coûts et délais. Il doit donc posséder à la fois des qualités déjà prouvées de meneur d'hommes, et des capacités réelles d'organisation et de gestion.

Ce poste d'avenir au sein d'une société solide, convient à **un cadre de fabrication aguerri**, de 30 ans au minimum, et justifiant d'une expérience de 5 ans au moins du travail et des métaux en feuille : fabrication sur presses, découpage, emboutissage, soudage et peinture.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, à S. REYMOND, 24 place Charles Fillion, 75017 Paris, sous référence 17 R-M qui étudiera confidentiellement votre candidature, et ne la transmettra éventuellement qu'avec votre accord.

Ingénieur haut niveau 200.000+

Directeur développement ECP, AM + SUPELEC, TELECOM....

au siège en province

En expansion de 20 % par an, notre société a acquis en 20 ans, grâce à l'originalité de ses produits, une position de leader en France et dans les pays en développement sur le marché des accessoires se rapportant aux

TECHNIQUES MODERNES DE LA DISTRIBUTION ELECTRIQUE

Elle poursuit sa croissance en élargissant ses marchés à l'étranger et en intensifiant les recherches de diversification d'une part et de renouvellement constant de ses produits d'autre part. Pour accompagner cette expansion, elle recherche son Directeur du Développement qui pourra être appelé à entrer au Directoire. Ingénieur de haut niveau technique, familiarisé avec les principales techniques mises en oeuvre : mécanique, caoutchouc, plastique, électronique, il aura une double responsabilité :

1) prise en charge du marketing : contacts permanents avec EDF, évolution et définition des produits en fonction des besoins, relations avec pays étrangers ...

2) Direction du service Recherche et Développement. Participation personnelle à la recherche de produits nouveaux, à l'étude et à la mise au point de prototypes et aux essais en laboratoire.

Une expérience acquise dans une société travaillant avec EDF sera particulièrement appréciée. Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence B 711 M à D. DANGER - 65, avenue Kléber - 75116 PARIS

CORT — *MEMBRE DE SYNTEC*



Unité de VICHY

recherche pour renforcer son équipe Technique Armement

jeunes ingénieurs

Formation E.N.S.I. ou équivalent, débutants ou quelques années d'expérience.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions à Monsieur le Chef du Personnel

MANURHIN

B.P. 38 - 03300 CUSSET

doux

1er producteur et exportateur français de volailles, 1200 salariés, 1 milliard de C.A. de N.F., en expansion régulière (30 % par an). Les nécessités de notre production actuelle et future nous conduisent à renforcer notre équipe technique. Nous cherchons

1 JEUNE AGRO-AGRI ou équivalent (réf. BB 275)

âgé de 30 ans environ, il aura pour mission de diriger les techniciens (7 actuellement) chargés du suivi des élevages (environ 300), d'organiser leur travail' d'assurer à tous les plans leur encadrement. Ce CHEF DES TECHNICIENS D'ELEVAGE basé à Châteaulin (29), sera rattaché au directeur du service «Production-élevage».

Envoyer C.V. - lettre - photo à notre conseil SCORE 3, rue P. Sabatier 29239 GOUESNOU

SCORE

RECHERCHE - DÉVELOPPEMENT APPLIQUÉE À LA PRODUCTION

Jeune Ingénieur diplômé (A & M - INSA ou équivalent), vous avez des connaissances en mécanique, métallurgie, et soudage. Vous parlez et écrivez l'anglais, et vous êtes attirés par des activités de recherche-développement en milieu industriel.

La rapide progression de nos activités dans le domaine de la chaudronnerie lourde appliquée au nucléaire nous amène à renforcer l'équipe de Recherche-Développement de notre usine située dans une ville moyenne du Centre-Est.

Nous vous proposons d'y assurer dans un premier temps des travaux technologiques de développement liés aux fabrications (amélioration de procédés de soudage, montage, ...) en prenant en charge globalement le suivi et la gestion de dossiers jusqu'aux publications éventuelles pouvant en découler.

Ces responsabilités techniques et budgétaires pourront impliquer quelques déplacements en France et à l'étranger et recouvrir des aspects d'animation d'équipes de techniciens.

Cette première affectation assure une formation à nos activités et permettra une évolution dans divers secteurs de l'entreprise (fabrication, études, méthodes, ...).

Un dossier de candidature, accompagné d'un CV détaillé, est à adresser, sous réf. 71221 M, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

GFC

GROUPEMENT FRANÇAIS DE CONSEILS
350, RUE DE VAUGIRARD 75015 PARIS

patron des services comptables

180.000 F an+

Important organisme financier multinational, nous recherchons le Responsable des services comptables de notre filiale française. Il s'agit d'un homme d'au moins 30 ans, de formation supérieure (DECS +) possédant 5 années d'expérience dans la fonction, acquise dans une entreprise anglo-saxonne, et une *bonne connaissance* de l'informatique.
Bras droit du Directeur Financier, il animera une équipe de 7 personnes couvrant l'ensemble des opérations comptables et plus particulièrement l'élaboration et la mise en place de nouvelles procédures. La connaissance de l'anglais est requise pour ce poste basé dans une *agréable grande ville de Bourgogne.* **réf. M 894 DS**

Envoyez votre CV en précisant la référence du poste aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.
Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)



MOTOROLA (Suisse) S.A.

Motorola, a world leader in semiconductors, with its European Headquarters in Geneva, requires :

A MARKET DEVELOPMENT MANAGER

for the Radio-Televison industry

This position, in the Strategic Marketing Group, involves identifying and supporting new business opportunities in the Home Electronics sector and making recommandations for new product developments.
Liaison with regional field sales, production and product design facilities will also be part of the job.
We are looking for someone with at least 5 years, experience in semiconductor marketing, with a knowledge of the European TV market.

A COMMUNICATIONS MARKET DEVELOPMENT MANAGER

This is a challenging position requiring a highly motivated person having experience in the development of new semiconductor markets, at the European level. Responsibilities will include the identification of new market opportunities, promotion of semiconductor products/systems and the development of appropriate *market penetration strategies.*
Liaisons with the regional sales offices, product design facilities and manufacturing plants will also be part of the job.
We are looking for someone with 3 to 5 years, experience in semiconductor marketing, with a good understanding of the European Communications market.

For these two positions, qualification to degree level in electronic engineering or equivalent and perfect English are required. The ability to communicate in French and/or German would be a distinct advantage, but is not mandatory.

If you meet, the requirements of either of the above two positions and would like to work in a stimulating atmosphere of an international company, please write, enclosing Curriculum Vitae, to

The Personnel Manager
MOTOROLA (SUISSE) S.A.
16, chemin de la Voie-Creuse
1211 GENEVE 20
(Tel. 99.14.76)

ATO CHIMIE

recrute
pour son ***Centre de Recherches*** **à SERQUIGNY**

Chimiste

DUT ou BTS Chimie

pour contrat temporaire de 12 mois. Solide expérience en chromatographie en phase gazeuse. Capable de s'intégrer dans une équipe d'analyses dont la mission est d'assister la fabrication, le service technico-commercial, la recherche.

Langue anglaise ou allemand scientifique.

Adresser CV manuscrit détaillé, photo et prétentions au Service du Personnel de l'établissement **ATO-Chimie** 27470 SERQUIGNY

MEDIA PA

Ingénieur Télécommunications

Votre formation technique vous rend apte à maîtriser rapidement le fonctionnement d'une **STATION EMETTRICE.**

Par ailleurs, votre expérience managériale vous a communiqué un savoir-faire d'animateur efficient. Si de plus, vous pratiquez l'allemand, nous pouvons vous proposer une situation très autonome de **DIRECTEUR d'un important centre émetteur :** organisation de la Maintenance, gestion administrative, encadrement humain, etc...

Cette fonction, particulièrement stable, vous offre un niveau de rémunération élevé.

Le secret absolu vous est garanti et votre dossier ne sera communiqué qu'avec votre accord.

Merci d'adresser votre dossier complet sous référence 3208 à notre conseil

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

managing

MEDIA PA

RHINOLITH s.a.

Développant intensivement nos activités dans le domaine de la fabrication et de la vente de matériaux isolants pour le bâtiment, notre Direction désire s'adjoindre, après une période de formation technique, la collaboration étroite des cadres suivants :

INGENIEURS DE FORMATION GRANDES ECOLES

ayant au moins 3 ans d'expérience
pour prendre la responsabilité du développement de nouveaux projets.

L'ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

de Formation Supérieure, il aura au moins une première expérience professionnelle et pour mission de participer à l'organisation comptable et au contrôle de gestion dans le groupe.

Basés en Alsace, ces postes nécessitent des déplacements de courte durée en FRANCE et en EUROPE.

Allemand indispensable — Anglais souhaité.
Très interessante évolution de carrière assurée.

Adresser C.V., prétentions et photo RHINOLITH S.A.
Service du Personnel — Zone Industrielle — 68190 UNGERSHEIM.

RHINOLITH s.a.

pmd

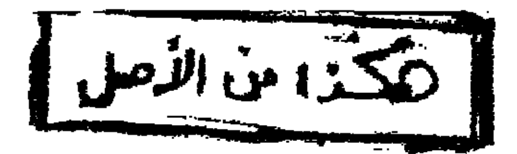
Groupe Multinational Français
recherche

UN RESPONSABLE DU PERSONNEL

- Il sera chargé, dans cet établissement situé dans la région Alpes, de tous les problèmes liés à l'administration et la gestion du Personnel.
- Il se verra, en outre, confier des tâches d'ordre plus général, en relation directe avec le Siège parisien de la Société.
- Le candidat idéal connaît bien la législation du travail et a mené une activité similaire pendant 7 à 8 ans.

Larges perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Les dossiers de candidature (lettre manuscrite, C.V. photo retournée) sont à envoyer sous la référence A 232 à
TELEX P.A.
34, bd Haussmann, 75009 PARIS qui transmettra



هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

directeur de l'industrialisation

BRETAGNE 200-250.000 F

A l'occasion de la réorganisation d'une usine employant environ 1700 personnes, un groupe français crée le poste de Directeur de l'Industrialisation. Il s'agit d'une responsabilité très complète englobant les fonctions : industrialisation, préparation du travail, méthodes générales, outillages et assistance technique des ateliers.

On recherche un ingénieur de Centrale, AM ou équivalent, âgé de 35 ans au moins, et disposant d'une expérience confirmée de la construction mécanique *en séries répétitives.*

Ce Directeur aura autorité sur environ 120 personnes, ingénieurs, cadres et techniciens. Il faut donc un homme de haute compétence capable, à partir des dossiers techniques, de faire réaliser la fabrication de série d'ensembles mécaniques dans les meilleures conditions de qualité et de productivité.

Adresser un C.V. avec lettre manuscrite et photo, à S. REYMOND (référence 18 R-M) 24, Place Charles Fillion, 75017 Paris, qui étudiera confidentiellement votre candidature et ne la transmettra éventuellement qu'avec votre accord.



DIVISION
PEINTURES INDUSTRIELLES
Recherche pour son laboratoire
Développement Maintenance un

INGENIEUR CHIMISTE

LE POSTE :
- Après une mise au courant, vous assurerez la Direction d'une importante section de ce laboratoire.
- Sous l'autorité immédiate du Directeur de Marché, et en liaison avec les Chefs de Produits, vous aurez la responsabilité du développement technique et de la maintenance des formules.
- Vous bénéficierez également de l'assistance fonctionnelle de la Direction Technique de la Société.
- Dans ce cadre, vous animerez une équipe comprenant 1 ingénieur, 1 agent de maîtrise supérieur, 4 chimistes dont 1 coloriste et 6 laborantins.

LE TITULAIRE :
- De formation ingénieur chimiste, vous avez acquis une solide expérience professionnelle de la peinture, si possible à usage industriel.
- *Vos succès antérieurs vous amènent à rechercher un développement de carrière dans une entreprise dynamique et témoignant d'une bonne avance technologique.*
- Des déplacements occasionnels aux U.S.A., à notre maison mère et des contacts directs avec la clientèle constituent pour vous des éléments importants de votre développement professionnel.
- Vous appréciez le charme de la vie provinciale et êtes prêts à vous installer dans la région valenciennoise.

Votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions) sera étudiée confidentiellement par E. MOTTE, Peintures CORONA
B.P. 377 - 59307 VALENCIENNES CEDEX

Nous sommes la filiale française d'une importante société pharmaceutique nous recherchons un
JEUNE CADRE TECHNIQUE

RESPONSABLE DE PROJETS

Nous vous confierons l'étude et la mise en place de projets d'augmentation de capacité et mécanisation de conditionnement, depuis l'analyse du besoin et la préparation du budget jusqu'à la mise en route.

Vous avez environ 30 ans et bénéficiez d'une expérience de pratique en fabrication dans le domaine de la mécanisation.

Vous êtes ingénieur, agent de maîtrise ou équivalent et vous aimez faire preuve d'initiative et manifestez une grande volonté de résoudre les problèmes.

L'anglais courant est un atout important.

La rémunération sera de l'ordre de 85.000 F à 115.000 F suivant compétence.

Merci d'envoyer votre C.V. à M. M. Benard, Société E.A.P. 76580 Le Trait.

Société d'importation Produits de décoration cherche
AGENTS COMMERCIAUX
toutes régions de France
Ecrire DECOR EXPORT
17, avenue de l'Annonciation
MONTE-CARLO

Locafrance
Leader du crédit bail mobilier
recherche
POUR SON AGENCE DE NANCY

ATTACHE COMMERCIAL

SA MISSION :
- Assurer au sein d'une équipe dynamique les relations avec les responsables d'entreprises en matière de financement des équipements industriels.
- Développer le fonds de commerce actuel par des actions de prospections appropriées.

SON PROFIL :
- Formation commerciale supérieure, type E.S.C.
- *Goût de la prospection et de la négociation* commerciale et financière nécessaire.
- Lieu de résidence souhaité : Nancy ou Metz.

Adresser C.V., photo et prétentions
à LOCAFRANCE
Département Formation et Recrutement
43/47, avenue de la Grande Armée
75016 PARIS

INGÉNIEUR ÉCONOMISTE

Expérience d'études économiques régionales (3 ans minimum.).
Lieu de travail : Nantes.
Env. lettre, C.V. et prét. minimum. s/n° 8.130 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR

30 ans environ, spécialisation génie nucléaire souhaitable, disponible pour direction travaux permanents de maintenance sur site nucléaire et pour intervention électro-mécanique en ambiance ionisante.
Référence chantier désirée, rémunération 90.000 F env.
Adr. lettre manuscrite avec C.V. à : S.L.S., 4, r. Et.-Richerand, 69003 LYON.

SOCIETE SPECIALISEE DANS LES TELECOMMUNICATIONS
recherche
pour son Usine de Saint-Nazaire
CHEF D'EQUIPE MECANIQUE

Expérience en mécanique de précision et commande numérique appréciée.
Envoyer C.V., photo et prétent. à C.G.T.I., 44750 TRIGNAC.

Première entreprise française d'ingénierie électronucléaire (5000 personnes dont 50 % d'ingénieurs), nous devons faire face à une progression rapide de nos activités en France comme à l'étranger.
Nous souhaitons recruter des

RESPONSABLES DE PROJETS
(Centrale, A & M, INSA, ...)

Intervenant à tous les stades de l'évolution des chantiers et en relation permanente avec nos clients, ils auront pour mission générale de coordonner la préparation et la réalisation de nos chantiers, en France et en Belgique.

Ces fonctions opérationnelles de pilotage d'affaires (chantiers de très grandes dimensions d'une durée moyenne de deux ans) s'adressent à des ingénieurs de plus de 35 ans ayant déjà assuré de telles fonctions sur chantiers d'ingénierie ou en grande entreprise industrielle.
Le poste est basé à LYON.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un CV détaillé, sont à adresser, sous référence 71216 M, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

Le *développement de son activité* d'horlogerie industrielle
tant en France qu'à l'étranger nécessite pour cette très importante société le renforcement de son potentiel d'Etudes

Pour ce faire, elle recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN
(E.S.E. - I.N.S.A.)

pouvant justifier d'une expérience des systèmes temps réel, en particulier avec ordinateur Digital sur R.T. 11.

Avec une équipe d'Analystes-Programmeurs et d'Électroniciens, il devra d'abord réaliser puis assurer l'évolution d'une nouvelle ligne de produits.

La pratique courante de l'anglais est obligatoire.

Ce poste est à pourvoir en Franche-Comté.

Très grandes possibilités d'avenir pour candidat dynamique et accrocheur.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à :
PUBLICITÉ MODERNE
60, Grande-Rue, BESANÇON
sous n° 40571, qui transmettra.

Vous êtes :

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Vous avez :
- 25 ans environ.
- Une expérience dans le développement et la mise au point pratique d'automatismes industriels.
- Des qualités de gestionnaire.
- Une parfaite connaissance de l'anglais ou de l'allemand.

Nous vous offrons, au sein d'une équipe jeune et dynamique, dans un cadre agréable de la Côte Ouest un poste de responsable des contrats du service Automatisme d'une importante Société française.

Si vous êtes intéressé, adressez C.V. détaillé, lettre manuscrite et prétentions sous n° 940302 à H.A.P. Petites Annonces 7 X 44040 NANTES CEDEX, qui transmettra.

Discrétion assurée.

Bordeaux

2000 MF ~ 7 unités
conseil de gestion
dans une structure décentralisée

. Nous sommes filiale d'un des premiers groupes français de distribution moderne et la gestion de la valeur ajoutée est essentielle.

. Votre expérience en matière de comptabilité et de contrôle de gestion vous permet d'assurer la qualité du travail au sein de 7 unités et de conseiller les dirigeants dans leur région.

. Vous possédez de bonnes connaissances juridiques et fiscales qui vous permettront d'assurer les fonctions d'un secrétaire général axé sur la gestion.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous référence 107.171 à :

ONOMA 26, rue de Berri - 75008 Paris (confidentialité, réponse assurées).

Filiale d'une importante société de bâtiment *installée près de MARSEILLE*

recherche

UN CHEF COMPTABLE
Niveau DECS

5 ans d'expérience dans un poste similaire, ayant une connaissance élargie de sa profession :
Gestion du personnel, traitement informatique sur *mini-ordinateur et devant animer une équipe de 5 à* 10 personnes.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à n° 91.514 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

AGENCE IMMOBILIÈRE
recrute

UN NÉGOCIATEUR IMMOBILIER
pour vendre
TIGNES A PARIS

UNE NÉGOCIATRICE IMMOBILIER
pour vendre
TIGNES A TIGNES

Fixe + *commissions.*
Justifier expér. minimum 2 ans.
Adr. C.V. + photo à M. Thomas, Agence 365, 73320 TIGNES.

Etablissement enseignement *supérieur — Lyon —* recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

pour poste plein temps
Domaines : projets mécanique générale, transmissions, puissance électrique, hydraulique, pneumatique, robotique, machines, structures ponts ou charpentes, etc. Expérience bureau d'études indispensable.
Responsabilités pédagogiques et recherche-développement.
Date limite 1/09/1981.
Ecrire s/n° 8.124 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Sté Expertise Comptable recherche pour secteur HAUTE-MARNE collaborateur de haut niveau pour missions contrôle, révision et gestion dans PME d'importance régionale. Ce poste conviendrait plus particulièrement à un candidat ayant une forte expérience de cabinet Audit ou de Sté expertise comptable. Position Cadre, avantages sociaux. Ecrire avec prétentions s/n° 8.080 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

P. M. E.

Fabrication et négoce biens
Equipement industriel

recherche

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

- 35 ans minimum ;
- Expérience professionnelle souhaitée ;
- Anglais - allemand si possible ;
- Capacités techniques et commerciales ;
- Activité en France : déplac. 40 % du temps ;
- Animation réseau commercial ;
- Résidence Le Mans ;
- Rémunération selon candidat.

Ecrire lettre manuscrite + C.V. + photo, HAVAS, LE MANS, n° 10.681, B.P. 319, 72007 Le Mans Cedex.

Demande pour le 1er juillet 1981, 3 Animateurs professionnels DECEP, CAPASE ou IUT ou équivalence :
- 1 poste à temps limité (CPNG Valence).
- 2 postes à mi-temps.

Renseignements auprès de FOL (Secrétariat général). Boîte postale 133. 26001 VALENCE Cedex.
Curriculum vitae détaillé pour le 10 MAI.

---

industrie agro-alimentaire

RESPONSABLE DE L'IMPRIMERIE INTEGREE

Nous employons 1 000 personnes, notre image de marque est excellente.

Nous offrons le poste de Responsable de l'imprimerie de notre usine, située dans une charmante ville à 1 heure 30 au Sud-Ouest de Paris.

Rattaché au Directeur de l'Usine, ce chef de service a pour missions : la mise en œuvre des moyens techniques hélio et offset développés sur 2500 m2, l'animation de 50 personnes (35 à l'imprimerie, 15 dans un atelier de cartonnage), la gestion de ses ateliers et le suivi de leur rentabilité, la participation aux innovations en liaison avec le marketing.

Une expérience du métier sur les 3 plans, technique, gestion et animation, est indispensable, soit en imprimerie de labeur, soit en imprimerie intégrée.

La rémunération est à la mesure de la compétence.

Merci d'adresser votre CV (indiquer les prétentions) à notre Conseil sous réf. M21044 à C.P.A., 69 rue de Monceau 75008 Paris.

CPA
Membre de Syntec

média-system

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Importante entreprise agro-alimentaire, secteur pêches, Bretagne-Sud, recherche homme 30-40 ans environ, pour poste de direction.
Expérience souhaitée.
Envoyer C.V. et prétentions s/n° 8118 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

ORGANISME PROFESSIONNEL
PARIS (8e)
recherche
pour son service des études économiques

UN STATISTICIEN

Il devra prendre progressivement en charge la gestion et le développement d'un système d'enquêtes professionnelles auprès des entreprises.

La fonction exige l'expérience de la collecte et de la production statistiques. Elle implique l'aptitude à diriger une petite équipe.

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

Lui seront confiés :
- l'analyse de l'activité des entreprises,
- l'étude des structures professionnelles,
- et le suivi des résultats financiers du secteur.

Il est demandé au candidat :
- une formation économique complète,
- et l'expérience de l'analyse financière.

UN ASSISTANT

pouvant faire état d'un bon niveau de formation générale et de connaissances de base en économie.

Il sera chargé notamment du dépouillement et de la mise en forme de la documentation économique sur le secteur, de recherches documentaires et de la rédaction se rapportant à ces travaux.

Adresser curriculum vitae avec lettre manuscrite précisant le poste visé et prétentions sous n° 8.115 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS
recrute pour son
Centre de Recherches du Bouchet
situé dans l'Essonne

UN INGÉNIEUR
GRANDES ÉCOLES OU UNIVERSITAIRE HAUT NIVEAU

Débutant ou ayant quelques années d'expérience en laboratoire d'études.
Pour s'occuper d'études théoriques et expérimentales dans le domaine de la combustion.
De bonnes connaissances en thermodynamique et en mécanique des fluides sont indispensables.
Référence à rappeler ITB - 37.

Adr. C.V., photo et prét. à n° 91682 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

GRANDE BANQUE
ayant son Siège à Paris
recherche

des SPECIALISTES en affaires financières

possédant :
- une formation de base : grande école scientifique ou commerciale ou institut d'études politiques et une formation complémentaire de type CESB ;
- au moins 5 années d'expérience dans les secteurs de l'analyse, du contrôle ou de l'inspection bancaire ;
- le goût et le sens commercial ;
- une bonne pratique d'au moins une langue étrangère.

Adresser lettre manuscrite, photo et prétentions à N. 936 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui trans.



THOMSON-CSF

recherche

1°) INGÉNIEUR LOGICIEL

débutant ou quelques années d'expérience pour projet et études systèmes mini et/ou micro.
Formation : ESE - ISEN - ISEP ou équivalent.

2°) INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour assurer la responsabilité d'un laboratoire d'études de matériels. En plus d'une expérience de plusieurs années, le candidat devra avoir une solide compétence dans les domaines analogiques ou radio-communications.

Ce poste convient à un candidat possédant une grande faculté d'adaptation et désirant mettre en valeur des qualités d'initiative et de décision.

Env. C.V. et prétent. à n° 91820 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS-1er.

---

ingénieurs technico-commerciaux

Société électronique en pleine expansion recrute pour son département graphique
INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
chargés de la promotion et de la vente de consoles graphiques interactives.
- Expérience CAO appréciée,
- Anglais lu et parlé,
- Salaire motivant.

Adresser C.V. à Monsieur Guy RAGOT
METROLOGIE
Tour d'Asnières - 92606 ASNIERES Cédex

METROLOGIE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

ORGANISATION
Mines, ECP, HEC...
débutant ou 1 ou 2 ans expérience conception et réalisation systèmes de gestion de pointe
référence MU 445 AM

UNE DES PREMIÈRES MUTUELLES D'ASSURANCES FRANÇAISES performante et dynamique, poursuit sa *diversification* et offre une intéressante perspective de carrière à un débutant ou 1 ou 2 ans d'expérience, diplômé grande école.

Il s'agit de s'intégrer au sein du service Organisation d'une société déjà dotée de puissants moyens informatiques et disposant déjà de systèmes de gestion évolués.

Ce nouveau projet concerne une nouvelle phase de développement qui implique la refonte des systèmes actuels en intégrant l'ensemble des activités du groupe et en utilisant les méthodes les plus modernes (télématique, base de données, bureautique...).

Ce cadre de fort potentiel, motivé par l'innovation et la réalisation, sera associé à toutes les phases du projet :

- analyse des besoins,
- développement (rédaction des cahiers des charges destinées à l'informatique),
- mise en place et formation des utilisateurs.

Poste à Paris.

Futur directeur de marketing
référence NO 446 AM

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE RATTACHÉE À UN GROUPE LEADER *(secteur tertiaire, clientèle grand public)* recherche son **Futur Directeur de Marketing.**

Rattaché au Directeur de la société, il assumera des responsabilités complètes : étude des marchés, définition des produits, promotion, information, relations publiques.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, ayant environ 10 ans d'expérience impliquant une bonne maîtrise des "outils" d'études de marchés et de communication.

Une forte personnalité, des qualités marquées de contact, un tempérament de réalisateur dynamique sont indispensables.

Poste : grande ville Nord France.

Rémunération : 200 000 F

ASSURANCES Responsable département
référence PX 448 AM

UNE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES, filiale d'un important groupe, recherche le **Responsable de son département technique pour compléter sa nouvelle équipe de Direction.**

Ce cadre ayant environ 8 ans d'expérience dans le domaine des assurances et disposant soit d'une formation universitaire, soit d'une formation ENAS et/ou CHEA, **devra animer les services : production, sinistres, évaluation des risques, co-assurance et réassurance.**

Son rôle consistera également dans la perspective de développement du groupe, à mettre en œuvre la création de nouveaux produits Assurance. Une solide expérience polyvalente acquise dans une Compagnie d'Assurance moyenne ou grand Cabinet de Courtage est souhaitée.

Poste à Paris.

Jeune ingénieur pour responsabilités de production
référence BL 450 CM

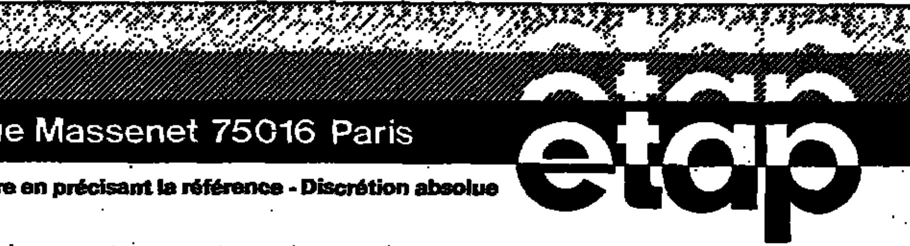
***UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRANSFORMATION DE* MATIÈRES PLASTIQUES, leader dans sa branche, dotée d'équipements de fabrication très modernes et automatisés,** offre une intéressante opportunité de formation et de carrière, à un **Ingénieur Débutant** (ou ayant une courte expérience) AM, ENSI, INSA...

Rattaché au Directeur de Production, il aura la responsabilité d'un atelier très performant de 50 personnes et il participera à l'informatisation de la gestion de production.

Poste très intéressant pour un candidat ayant le goût de la technique et de l'action concrète, le sens des contacts et de l'organisation, au sein d'une équipe jeune et dynamique et d'une société renommée et à taille humaine (250 personnes).

Poste proximité Rambouillet - Chartres.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris



4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Responsable études informatiques
référence KS 443 AM

PUISSANT GROUPE FRANÇAIS ASSURANCES parmi *les plus performants et les plus dynamiques* *recherche le* **Responsable du Département Études de sa Direction Informatique.**

Sa mission :

- *maintien d'applications en batch et transactionnel sur un réseau* national composé de plusieurs centaines de terminaux,
- mise en place progressive d'un système de gestion évolué dans une *perspective résolument prospective, en relation avec le service* organisation,
- participation active au développement des systèmes d'aide à la décision des Directions et de la Direction Générale.

Ses moyens :

- une équipe de 40 analystes et programmeurs,
- *pour les essais un terminal lourd relié à un puissant ordinateur* CII HB de la génération 1981,
- la possibilité de faire appel à des assistances complémentaires extérieures.

Ce poste de haut niveau implique :

- une formation Ingénieur grande école ou équivalent,
- *une expérience d'environ 8 ans, ayant impliqué la responsabilité de* projets importants mettant en œuvre : temps réel, bases de données, télé-informatique et télématique,
- de réelles qualités de concepteur mais aussi d'animateur dynamique et réalisateur.

Situation intéressante et avenir dans firme en développement.

Poste à Paris.

Secrétaire général
référence LT 444 AM

UN IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL PLAN NATIONAL, recherche son **Secrétaire Général.**

Ce poste conviendrait à un candidat, de formation supérieure, 50 ans environ, ayant acquis, en milieu industriel, une expérience lui ayant permis d'assumer des responsabilités sur le plan administratif, négociation avec le personnel, relations publiques.

Il aura un rôle :

- d'assistance auprès des adhérents,
- d'animation de commissions de travail,
- de représentation de la profession auprès des organismes officiels, presse...

Il animera une équipe d'une dizaine de personnes dont 5 cadres.

Poste actif pour candidat ayant qualités marquées de contact et d'organisation.

Poste à Paris.

Ingénieur commercial export confirmé
référence CM 451 CM

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE RENOMMÉE recherche un candidat diplômé d'une grande école (école d'ingénieur ou de commerce) possédant une expérience de 4 ans minimum de la vente de produits industriels à l'exportation.

A ses débuts, il assumera la responsabilité du commerce avec l'Allemagne et l'Europe de l'Est : animation des agents, contacts clients industriels à haut niveau, négociation. Il pourra ensuite progressivement développer ses activités dans d'autres régions géographiques.

Situation intéressante pour cadre dynamique parlant couramment l'allemand.

Rémunération + ou – 130.000 F selon expérience

etap 4.rue Massenet 75016 Paris

Ingénieur en Organisation

Usine de Beauchamp, Val d'Oise

Intégré au sein du service organisation industrielle d'une de nos usines, ce jeune ingénieur de formation **A et M, ENSI, INSA,** participera à l'élaboration de nouvelles méthodes de production.

- Débutant possible, première expérience appréciée,
- Anglais indispensable,
- Une formation complémentaire de type IAE ou des connaissances en informatique seraient des atouts supplémentaires.

L'aspect créatif et diversifié du travail devrait permettre aux candidats retenus de progresser vers des postes à responsabilités.

MEDIA PA

Envoyer CV., photo et prétentions au
Service Recrutement
3M France Avenue Boulé
95250 BEAUCHAMP



Responsable gestion et administration du personnel

LA FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE souhaite confier à un cadre de formation supérieure de préférence licence en droit (spécialisation droit social appréciée) la gestion de l'ensemble de son personnel (400 personnes réparties sur 2 usines).

Le titulaire du poste devra avoir acquis par son expérience de solides connaissances :

- de la paye (en liaison avec l'informatique)
- de la gestion du personnel : suivi des effectifs, classifications...
- de la législation du travail et de ses applications
- des études et statistiques sociales.

Poste région Sud Paris.

Ecrire sous référ. CN 387 AM

4,rue Massenet 75016 Paris





Une carrière à l'export pour un jeune ingénieur chimiste

L'offre : développer à l'exportation (Europe, tout particulièrement Grande *Bretagne, Allemagne, Pays-Bas) la vente de produits plastiques très origi*naux destinés à la décoration des matériels.

Votre clientèle sera très vaste : automobile, électro-ménager, emballage, cosmétiques, etc.

Vous êtes : surtout un commercial par goût, parlant couramment l'anglais, ayant de solides notions d'allemand et avide de faire vos preuves sur le terrain en direction de l'étranger.

Vous avez une formation de base de chimie, axée sur les **matières plastiques.**

Nous sommes : une PME autonome en fort développement, affiliée à un important groupe français.

Nous sommes installés au **Sud-Est de Paris.**

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 103127 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

■ ingénieurs électroniciens

Afin d'encore mieux optimiser l'utilisation de nos SIMULATEURS par nos clients, notre Service Soutien Logistique recherche des

INGENIEURS DE MISE AU POINT

Après participation à la mise au point, détachement *d'environ un an auprès de nos clients étrangers pour* aider à la maintenance de nos simulateurs.
(Réf. IC.81.18 M)

■ ingénieurs rédacteurs techniques

Développement de la documentation de la maintenance de nos simulateurs. (Réf. IC.81.19 M)

POUR TOUS CES POSTES UNE BONNE PRATIQUE DE L'ANGLAIS EST SOUHAITEE.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence du poste à
Alain de BEJARRY, THOMSON-CSF DIVISION SIMULATEURS
Etablissement de CERGY, 26 Chaussée Jules César,
Z.I. les Beaux Soleils
B.P. 226 - 95523 CERGY PONTOISE CÉDEX

Dans le cadre du développement de son service piping
importante société d'ingénierie Paris
recherche pour
études d'installations pétrolières et de grands ensembles industriels

ingénieurs diplômés
AM, IDN, ENSI,...

DEBUTANTS ou 1 à 2 ans d'expérience.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
Une formation complémentaire en informatique serait très appréciée.

Merci d'adresser c.v., photo et prétentions sous référence 7058 à AXIAL Publicité
27, rue Taitbout 75009 Paris,
qui transmettra.

SEH-Pompes Salmson-Groupe THOMSON

recherche des

Ingénieurs Commerciaux Export

- DE FORMATION TECHNIQUE
- DE FORMATION COMMERCIALE SUPERIEURE

***LA SOCIETE :** fabrique à Laval (35) et commercialise en France et dans le monde une vaste gamme de pompes industrielles (chimie, pétro-chimie, nucléaire...) et domestiques (bâtiment, T.P. ...). Son service Export, basé au Siège à Saint Cloud (92), fonctionne comme un Centre de Profit; déjà composé d'une équipe jeune et performante, il cherche à s'étoffer pour développer ses activités.*

***LA FONCTION :** consiste à prendre la responsabilité, sous l'égide du Dr Export, mais dans une large autonomie, d'un secteur donné, défini géographiquement et/ou par type de produit, selon formation, expérience et compétences :*
– négociations commerciales – animation et contrôle des réseaux – recherche de débouchés.

***LES CANDIDATS RETENUS** auront déjà acquis une expérience minimum - et réussie - de 3 ans dans la vente de produits industriels et s'exprimeront couramment dans plusieurs langues (dont l'Anglais).*

Chaque dossier *complet* (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions) adressé à Claude LAMY, sous réf. 103113, sera étudié avec attention et discrétion.

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Un des hauts lieux de la micro-électronique avancée . . .

L'usine IBM France de micro-électronique avancée, située à Corbeil-Essonnes, est l'une des plus importantes unités de production de semi-conducteurs IBM.

Un laboratoire de développement et des équipements très performants nous permettent de bénéficier des technologies les plus avancées en matière de fabrication de composants. Chaque année, notre production augmente dans de fortes proportions.

Ce développement régulier nous amène à rechercher la collaboration de

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

débutants ou possédant déjà quelques années d'expérience dans les spécialités suivantes :
- INFORMATIQUE,
- INSTALLATIONS INDUSTRIELLES (Electricité, Mécanique),
- ELECTRONIQUE,
- GESTION INDUSTRIELLE.

Ces postes, d'un grand intérêt professionnel, permettront à des candidats de valeur de réaliser un intéressant développement de carrière. Ils peuvent, de plus, impliquer des séjours enrichissants aux Etats-Unis.

IBM

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à :
IBM France - Service Recrutement - Usine de Corbeil-Essonnes
224, Boulevard John Kennedy - 91102 CORBEIL-ESSONNES CEDEX



COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

associée à un groupe mondial, leader dans les techniques de pointe en télécommunications et consacrant 15% de son C.A. en Europe pour ses recherches et développement

recrute pour sa DIVISION TELEPHONIE PUBLIQUE

INGENIEURS D'AFFAIRES EXPORTATION

Pour assurer, après une formation de généraliste en matière de réseaux et d'exploitation téléphoniques, L'INGENIERIE DE PROJETS POUR L'EXPORTATION.

Connaissance de l'anglais indispensable et de l'espagnol souhaitée.

Ecrire avec C.V. et rémunération souhaitée
au Service du Personnel - 251, rue de Vaugirard
75740 PARIS CEDEX 15.



SEREG
Schlumberger

recherche pour le centre de MASSY-PALAISEAU
(IBM 370/115 et IBM 38)

LE RESPONSABLE DES ETUDES INFORMATIQUES

qui prendra en charge à la tête d'une équipe de techniciens expérimentés, le développement de nouvelles applications (commandes, facturation, gestion de production) dans une optique DB/DC (ainsi que la modernisation des chaînes actuelles (paie, comptabilité, immobilisations).

De formation supérieure (ingénieur grande école ou universitaire) le candidat recherché est un informaticien confirmé qui exerce actuellement une fonction similaire : il y a acquis la maîtrise *des problèmes techniques et humains nécessaire dans ce poste d'encadrement et de coordination.*

Il devra par ailleurs mettre en évidence des qualités personnelles et professionnelles lui permettant à terme de prendre la responsabilité du centre.

Adresser pour examen confidentiel C.V. avec photo et prétentions ss réf. R/2S à B. RIQUIER.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS



Ordis

Spécialiste français des équipements de mesure et de contrôle recherche pour son siège à LEVALLOIS-PERRET un

INGENIEUR-ANALYSTE
Gestion de production

Adjoint d'un chef de projets, il devra dans sa fonction faire une place particulière au contact avec les utilisateurs.

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur (grande école avec option informatique) possédant une sérieuse expérience (5 ans environ) si possible en gestion de production.

La connaissance du matériel utilisé (4341 DOS/VSE sous CICS) peut être un atout.

Adresser pour examen confidentiel votre C.V. avec photo et prétention ss réf. R/JG1 à B. RIQUIER.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS



PARIS - Une importante Compagnie d'Assurance équipée d'une puissante configuration IBM DB/DC, recherche

CHEF DE PROJET

Ce poste convient a un informaticien de haut niveau technique, capable d'apporter son expérience à l'organisation et à la conception des applications.

Sous la responsabilite de la Direction Informatique il sera chargé du principal projet du centre.

Ce poste évolutif implique de lourdes responsabilités techniques et humaines. Il requiert une formation supérieure (école d'ingénieurs de préférence) et une solide expérience (environ 10 ans). Connaissant ou non le secteur de l'Assurance le candidat *retenu devra s'imposer par une autorité de compétence.*

Adresser pour examen confidentiel votre C.V. avec photo et prétentions sous référence R/SP à Bernard RIQUIER.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS



THOMSON-CSF

recherche pour son BUREAU D'ÉTUDES ET DE DÉVELOPPEMENT DE MATÉRIEL AÉROPORTÉ

des DESSINATEURS EN MÉCANIQUE

Niveau ÉTUDES 2 - PROJETEUR 1

Formation B.T.S. BUREAU D'ÉTUDES
Expérience souhaitée dans les domaines petite mécanique et tôlerie fine

ÉTUDES IMPLANTATION CIRCUITS IMPRIMÉS

Formation D.E.P. ÉLECTRONIQUE et niveau ÉTUDES 1

Adresser C.V. au Service du Personnel,
68, avenue Pierre-Brossolette, 92242 MALAKOFF Cedex.



Groupe ELF AQUITAINE

recherche

pour sa Division Juridique à PARIS

UN JURISTE confirmé

Spécialiste du Droit des Sociétés
Docteur en Droit
Expérience d'environ 6 ans dans cabinet juridique ou étude de notaire
Anglais courant

Envoyer lettre, CV et photo à
ELF FRANCE - Service Recrutement - 137, rue de l'Université 75007 PARIS
sous référence M2.

BERTIN & Cie

recherche pour sa Division Energétique plusieurs

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(X, ECP, MINES, ENSI...) qui, après une première expérience, sont intéressés par l'utilisation de leurs connaissances de la physique (mécanique des fluides, thermique, etc...) et des moyens informatiques dans des études en lien étroit avec les réalités industrielles françaises et internationales (Métallurgie, Nucléaire, Economie d'Energie, Combustions).
Anglais courant indispensable.

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée à
Mr. C. LEMAIGNAN - BERTIN & Cie
B.P. 3 - 78370 PLAISIR

Importante société spécialisée dans la conception, la réalisation et la vente d'EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES *complexes à base de micro-électronique* et de microprocesseurs renforce ses structures et recherche un

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
CONFIRMÉ
FUTUR CHEF DE SERVICE

Diplômé d'une Grande Ecole (SUP. ELEC, IEG...) ayant une expérience minimum de 5 ans en électronique dans les domaines analogique et logique.
Après une première approche réussie du contexte technique et humain du service concerné, il lui sera confié, dans un délai de deux ans environ, la direction et l'animation de ce service ; effectif 20 ingénieurs et techniciens.

Lieu de travail : banlieue sud de PARIS.

Discrétion totale assurée.



Envoyer C.V., photo et prétentions
sous la référence 883 au
Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel,
397 ter, rue de Vaugirard, 75015 PARIS.

LA BANQUE ROTHSCHILD
recherche pour la division Entreprises du siège social PARIS

UN EXPLOITANT
Classe VI ou VII

rompu aux techniques «entreprises»
diplômé études supérieures
(HEC, ESSEC, Sciences Po.)
Expérience minimum 5 ans.
Anglais souhaité.

Envoyer lettre manuscrite CV, photo et prétentions sous référence 381 à :

Jean GAUSSIN 104 rue de Richelieu PARIS 2e

---

direction administative, financière et du personnel

Implantée près de LILLE, notre société, filiale d'un des tous premiers groupes français, fabrique et commercialise des produits d'emballage et de conditionnement.

Nous cherchons le collaborateur du Directeur, qui prendra en charge les Services Administratifs et Financiers de l'Etablissement (180 personnes, 80 millions de chiffre d'affaires, 2 usines) et assurera la fonction personnel : gestion et administration.
Bon gestionnaire il sera l'homme-maison, garant des procédures et capable d'intégrer et de faire vivre l'esprit de cette P.M.I.

C'est une fonction complète qui nécessite un investissement personnel important mais dont la diversité et la richesse en font l'intérêt.

Hommes du Nord, expérimentés, nous serons heureux de recevoir vos dossiers de candidatures sous réf. M610.
à Key Men, 23 rue d'Anjou
75008 Paris. 266 30 47

KEY MEN

média system

Ingénieur Qualité

Usine de Beauchamp, Val d'Oise

Débutant ou première expérience industrielle ENSI, INSA, UTC (génie mécanique) etc...

Bonnes connaissances en **statistiques.**

Le candidat retenu aura la responsabilité de l'optimisation des méthodes de contrôle des produits existants et l'élaboration des plans de contrôle pour les nouveaux produits. Il devra assurer le suivi de la fiabilité des équipements de contrôle. La maîtrise du coût de la qualité fera également partie de son activité.

Un bon niveau en **Anglais** serait souhaitable.

Envoyez CV, photo et prétentions au
Service Recrutement
3M France Avenue Boulé
95250 BEAUCHAMP



MEDIA 84

GRANDE ADMINISTRATION
recherche
pour la plate-forme de son futur réseau de *télégestion située dans la banlieue Sud-Est de Paris.*

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
DÉBUTANTS OU AYANT QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE

Intéressés par le développement de logiciels de gestion de réseau.

Une connaissance des matériels CII - HB (MINI 6) et IBM (43-41) serait appréciée.

Après une période de mise au courant de ces ingénieurs, il leur sera demandé d'analyser les besoins en contrôle et automatisation du réseau, non couverts par les produits *actuellement mis en œuvre, puis de programmer et mettre* au point les solutions retenues.

Envoyer curriculum vitae et niveau actuel de rémunération à : nº 91881 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Un groupe de Sociétés de Transports routiers (CA 600 MF, 1200 personnes, 800 véhicules) recherche pour sa Société holding (Paris),

Un secrétaire général HF

Rattaché à la Direction Générale, sa mission est double puisqu'il prend une part active à la bonne marche de l'administration et de la gestion du personnel. *Sa formation (licence en droit, maîtrise...) fait de lui* un juriste de 1er ordre, et son expérience professionnelle dans un poste comparable lui a permis d'être l'homme de communication que nous attendons.
Veuillez adresser votre dossier de candidature sous référence 2627 à

daphné samson

Conseil en Recrutement - 32 rue de Sablonville
92200 NEUILLY/SEINE
Réponse et discrétion assurées.

هكذا من الأصل



S.C.O.D.
SOCIÉTÉ DE CONSEIL
ET RÉALISATIONS INFORMATIQUES
recherche

1 CHEF DE PROJET
IBM 34/38

1 CHEF DE PROJET
IBM 370 - 43 XX

1 CHEF DE PROJET
WANG 2200

Au sein du Cabinet, il participera, dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires, à la réalisation de projets informatiques.

Il sera chargé de définir les traitements à réaliser en tenant compte des besoins formulés et en employant au mieux les moyens informatiques dont il disposera. Il suivra et coordonnera le travail d'une équipe d'analystes-programmeurs.

Issu d'une école d'ingénieur option informatique, il possède le goût du travail en équipe, un esprit d'analyse et d'organisation, des dispositions pour la gestion, une grande rigueur de méthode.

Une expérience sur ces systèmes serait souhaitée.

Poste intéressant et diversifié, susceptible de déboucher sur des responsabilités plus étendues.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 01.735 M à : Chantal BÉRARD,

bac PERSONNEL CONSEIL
86, rue de Lille 75007 PARIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CiSi

la gamme la plus complète de produits d'application scientifique et de gestion (télématique, conception assistée par ordinateur, banques de données), implantée sur le premier réseau européen de Télétraitement lourd

recherche

ingénieurs commerciaux HF
de haut niveau

Au sein de petites équipes dynamiques, ils auront la responsabilité personnelle d'un territoire et d'un CA notamment dans l'un des secteurs suivants: — BTP INGÉNIERIE — MÉCANIQUE — DÉFENSE et ARMEMENT.
Plusieurs postes sont à pourvoir à PARIS. D'autres à LYON, NANTES et MULHOUSE...

Ces postes conviendraient à des DIPLÔMÉS d'ÉTUDES SUPÉRIEURES ayant une expérience d'au moins 5 ans dans la VENTE de SERVICES ou de PRODUITS INFORMATIQUES. Bonne connaissance de l'ANGLAIS indispensable.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2154 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

IMPORTANTE
SOCIETE INTERNATIONALE
DE TRAVAUX PUBLICS

Totalement réalisé à l'exportation notre chiffre d'affaires est de 1,5 milliard de francs.

Nous gérons un personnel extrêmement varié dont 750 expatriés de tous niveaux travaillant dans le monde entier.

Pour faire face à la reprise très vive de nos activités, nous souhaitons renforcer notre équipe Personnel et élargir son champ d'action.

Pour cela nous recherchons notre futur

RESPONSABLE DU PERSONNEL SIEGE

Vous avez entre 28 et 32 ans, de formation supérieure (D.E.S. Droit ou Sc. Eco., Sciences Po., Sup de Co., C.I.F.F.O.P.). Vous pouvez faire état d'une très solide pratique de la gestion administrative du personnel et de ses applications informatiques (tableau de bord social - outils de gestion prévisionnelle, statistiques...).

Mais surtout vous souhaitez rapidement prendre en main tous les aspects de la gestion du personnel d'un établissement.

C'est ce que nous vous proposons pour notre Siège Social de Paris (350 personnes), pourvu que vous ayez une personnalité affirmée, un esprit ouvert, le goût de l'initiative et un anglais correct.

Des perspectives d'évolution de carrière sont possibles dans le Groupe pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. et photo sous réf. 1248 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Paris 8ème

ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRME

Cette importante banque internationale crée un Service Informatique pour sa nouvelle succursale de Paris.

Avec la collaboration d'une équipe externe, il assure «le démarrage» du service équipé d'un IBM 34. Puis, il sera chargé de développer progressivement toutes les applications en temps réel relatives à l'activité bancaire.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste évolutif un jeune professionnel ayant une bonne formation de base (DUT), pratiquant le GAP II, et justifiant d'une première expérience acquise, si possible, dans le milieu bancaire.
Disponibilité immédiate.

Merci d'adresser CV complet, photo et salaire actuel sous réf. M11466 B à

egor promotion
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

---

assistant controller
130000 +

Un très important GROUPE AMÉRICAIN recherche pour l'une de ses FILIALES INDUSTRIELLES FRANÇAISES (Siège PARIS) un ASSISTANT CONTROLLER.

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, il sera chargé de l'ensemble du CONTROLE DE GESTION de la filiale, avec les responsabilités suivantes:
- *élaboration et suivi du BUDGET;*
- *analyse des RÉSULTATS;*
- *contrôle des COUTS;*
- *REPORTING;*
- *études d'INVESTISSEMENTS.*

Il se verra de plus confier des missions d'organisation tant dans le domaine commercial qu'industriel.

Ce poste est une réelle opportunité pour un diplômé d'une BUSINESS SCHOOL FRANÇAISE ou AMÉRICAINE, ayant acquis une première expérience d'au moins 2 ans, soit au sein d'une Société américaine, soit dans un cabinet d'audit. La connaissance pratique de la comptabilité anglo-saxonne et l'ANGLAIS courant sont indispensables.

Les dossiers de candidatures — sous référence 2156 M à préciser sur l'enveloppe — seront traité confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

---

conseil & audit comptable
130000 +

Un LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS (CA 350 MF) - FILIALE d'un GROUPE important - recherche un SPÉCIALISTE de la COMPTABILITÉ de haut niveau.

En position fonctionnelle auprès du Directeur Administratif et Financier, il jouera — essentiellement auprès des SERVICES COMPTABILITÉ — un rôle de Conseil, Formation et Coordination. Il sera amené à avoir de constants échanges avec les Responsables Budgets, Contrôle de Gestion, Informatique, Consolidation de la Société et/ou du Groupe. Il mènera à bien certaines études ponctuelles confiées par la Direction.

Ce poste conviendrait à un DIPLOMÉ type ESCP, possédant une formation spécialisée du niveau EXPERTISE COMPTABLE ou DECS, une excellente pratique de la fiscalité et de tous les rouages de la comptabilité, acquise dans un cabinet d'Audit ou une grande entreprise, et intéressé par une fonction très évoluée de CONSEILLER et d'EXPERT INTERNE.

Les dossiers de candidatures — sous référence 2157 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

ETABLISSEMENT FINANCIER
situé en région parisienne, recherche

UN CADRE DU PERSONNEL

Il sera placé sous la responsabilité du Directeur Administratif et aura la charge de la fonction PERSONNEL, sous tous ses aspects (embauche, payes, gestion de personnel, droit du travail, etc...)

Le poste conviendrait à un candidat de formation supérieure pouvant justifier d'une expérience dans la fonction.

Poste à pourvoir très rapidement.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référ. 2550/MS à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

PROCHE BANLIEUE EST DE PARIS
Filiale d'un groupe chimique de 1er plan, nous recherchons le

chef de personnel

de notre usine principale (effectif total : 800 personnes).

Le candidat retenu sera un homme de terrain, de bon contact, efficace et ayant une expérience de la fonction en usine. Il aura environ 35 ans et sera, de préférence, diplômé de l'enseignement supérieur.
Sous l'autorité du Directeur de l'usine, avec qui il collaborera pour les relations sociales, il aura personnellement la charge de l'administration, de la paie, du recrutement, de la formation, ainsi que l'assistance des responsables opérationnels. Il dirigera, en outre, le service intérieur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions *sous référence 3134 à :*

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

"pionnier"
de la nouvelle activité d'une importante banque d'affaires...

C'est d'abord en relation étroite avec la direction, sur un secteur parisien, défricher, créer et développer une nouvelle clientèle de particuliers en mettant en œuvre des qualités d'homme de terrain et aussi de réflexion marketing. C'est ensuite, après avoir montré le chemin, organiser le développement de cette activité sur toute la France en tant que RESPONSABLE COMMERCIAL NATIONAL.

Pour réussir ce challenge : une formation supérieure, environ 5 ans d'expérience, la connaissance en agence bancaire des produits dépôt et crédit aux particuliers, le savoir-faire dans l'animation d'une équipe, l'ambition d'une carrière accélérée.

La rémunération et les avantages (dont voiture de fonction) seront à la hauteur des responsabilités offertes. Merci de prendre contact au 523.34.51, jeudi 26 mars ou samedi 28 mars avec les consultants de CINOREN 104 rue Lafayette, 75010 Paris, chargés de vous informer de cette opportunité de carrière.

cinoren

CAISSE NATIONALE DE
CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour la réalisation de projets informatiques importants et diversifiés mettant en oeuvre les techniques les plus évoluées
(MVS - CICS/VS - VSAM - VS PC - APL - mini-ordinateurs - réseaux)

Ingénieurs Informaticiens

Ingénieurs Grande Ecole ou université, 5 ans d'expérience, pour prendre en charge des projets informatiques depuis la phase fonctionnelle jusqu'à la mise en exploitation.

Adres. CV, phot., sal. et prét. sous réf. D 34 à CNCA Recrutement *Carrières Cedex 26 75300 Paris Brune*

La Direction Commerciale d'un Laboratoire Pharmaceutique de réputation mondiale, crée un poste d'

ASSISTANT(E)

dans le cadre de la stratégie commerciale. ce poste aura essentiellement pour mission l'exploitation et les études préliminaires à la promotion des spécialités pharmaceutiques.

Il est exigé une formation supérieure (HEC. HEC-JF. SCIENCES-PO. etc.) et une expérience de l'industrie pharmaceutique.

Envoyer CV détaillé et photo sous N° 40256 à HAVAS CONTACT - 156. bd Haussmann. 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

POUR REALISER SON PLAN DE DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE A LONG TERME, Groupe Chimique International, filiale d'une Multinationale recrute pour son Centre Parisien équipé IBM 3032-MVS/SE

des informaticiens
H ou F

- **CHEF DE PROJET**
ayant connaissances approfondies et références en gestion de production industrielle et solide expérience télétraitement.
- **ANALYSTES DE CONCEPTION**
expérimentés télétraitement (CICS et DL1)
- **PROGRAMMEURS**
(PL1 - CICS - DL1 - TSO)
- **INGENIEURS SYSTEME**
télétraitement - *CICS, réseau (SNA), bases de* données (DL1)
- **Jeune INGENIEUR INFORMATICIEN**
chargé prendre responsabilité APL (VSPC) : développement applications et promotion langage (INFO CENTRE)

Envoyer C.V.+ photo et prétentions, en précisant le poste choisi à A.M.P. sous référence 2546/MS 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

Analyste Programmeur

Banque Quartier Montparnasse recherche un collaborateur pour renforcer son équipe
ORGANISATION / INFORMATIQUE
chargée du développement et de la maintenance de ses applications bancaires.
Diplômé de l'enseignement supérieur (MIAGE, DUT ou équivalent) vous avez une première expérience comme Analyste Programmeur de Gestion, sur matériel CII-HB série 66 et «parlé» COBOL. La connaissance du MINI 6 et de la gestion des bases de données serait appréciée.
Vous voulez élargir vos responsabilités au sein d'une petite équipe.

Adr. CV, phot. sal. et prét. sous réf. 8207 à L.T.P. *31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02*

NEODATA FRANCE
Jeune société informatique de gestion pour la Presse et la V.P.C.
recherche

CORRESPONDANT INFORMATIQUE

- Il (elle) sera chargé (e) de l'assistance technique auprès des clients, du lancement et du suivi des opérations informatiques.
- Vous avez 30 ans environ, une formation supérieure, une expérience de 2 à 3 ans dans des fonctions similaires.
- Nous vous proposons une rémunération intéressante, un environnement motivant, des contacts enrichissants !

Adresser votre candidature :
M. Gérard PAYEN, NEODATA FRANCE.
32, rue Brancion, 75015 PARIS. Téléphone : 533-14-19.

CREDINFOR
recherche

ingénieur ou diplômé ESC

pour son client, une entreprise de transformation des métaux (200 personnes) située en BASSE NORMANDIE.

Il sera chargé dans un premier temps, avec l'assistance d'une SSCI, de l'informatisation.

Pour un premier contact, nous vous remercions d'adresser CV, photo et prétentions à CREDINFOR - M. Pierre *CAPELLE 18 rue PASTEUR* 77380 COMBS-LA-VILLE qui transmettra.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

Le Centre chargé de mettre en oeuvre la politique de développement des instruments de paiement
recherche

un Ingénieur Electronicien

réf. RDV1

Chargé des relations avec les industriels constructeurs d'automates bancaires ou des caisses enregistreuses, ayant une expérience ou une compétence dans les domaines de la Micro-Electronique des petits systèmes ou des automatismes.
Formation supérieure et 3 à 4 années d'expérience.

3 Chargés d'Etudes réf. RDV2

Chargés d'étudier les spécifications fonctionnelles des systèmes de paiement et chargés d'assister le réseau Crédit Agricole dans ses relations avec la distribution.
Les candidats auront une expérience de 3 à 4 ans dans les domaines commerciaux et juridiques et si possible des connaissances en informatique et en techniques bancaires.

Adr. CV, phot., sal. et prét. en précis. la réf. à **CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 75300 Paris Brune**

UN GRAND de l'INFORMATIQUE

Une gamme exceptionnelle, une excellente rémunération pour ceux qui réussissent chez nous.
Voilà quelques éléments propres à faire réfléchir les

INGENIEURS COMMERCIAUX

que nous recherchons
à PARIS et en PROVINCE

Avec une expérience réussie de vente dans le milieu informatique, nous voudrions qu'ils prennent en charge un secteur et qu'ils le dynamisent.
Nous assurerons leur formation.
Nous souhaitons qu'ils adressent C.V. et prétentions sous référence IC/11 en précisant la région souhaitée à :
COGEPLAN
Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75012 PARIS
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

BANQUE PRIVÉE

700 PERSONNES
FILIALE DE 2 GROUPES IMPTS EUROPÉENS
recherche au Siège à PARIS (8e)

LE JEUNE ADJOINT DE SON RESPONSABLE COMPTABILITÉ Gle

QUI ENCADRERA ET SUPERVISERA UNE ÉQUIPE DE 12 PERSONNES
POSITION ÉVOLUTIVE A TERME

- D.E.C.S. complet minimum
- EXPÉRIENCE de 3 à 5 ans (sinon s'abstenir)
  - en COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
  - connaissant de préf. les particularités de la comptabilité bancaire.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération, photo ss réf. 4637 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

POINT P CIMA Nous sommes une importante société, et une des toutes premières sur la région parisienne, de distribution de produits pour le bâtiment, *appartenant au groupe* Poliet. Nous souhaitons renforcer notre équipe de direction générale en intégrant un cadre de haut niveau (le titulaire actuel étant appelé à d'autres fonctions dans notre société) en tant que

DIRECTEUR DES ACHATS
responsable du marketing "achats-ventes"

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur. Vous avez au moins 10 ans d'expériences professionnelles qui vous *ont sensibilisé au concept de marketing "achats et ventes" et qui vous ont permis d'acquérir les techniques inhérentes* à cette approche. Vous avez déjà assumé des responsabilités de direction dans le domaine commercial : achats, ventes ; un atout supplémentaire serait d'avoir découvert au cours d'une de vos expériences les techniques de la grande distribution. Vous participerez à la direction de notre société et dirigerez un service important comprenant une équipe de chefs de produits. Votre fonction comprendra trois aspects principaux : la politique fournisseurs en tenant compte du marché mais surtout en intégrant leurs capacités propres (industrielles et techniques, commercial et marketing, stratégie) ; la politique marketing c'est-à-dire définition des gammes en fonction des marchés sur lesquels s'exerce notre activité, tarification ; l'assistance fonctionnelle à la force de vente et à nos points de vente – aides techniques à la vente ; P.L.V., argumentaires-. Votre bonne intégration et votre réussite dans notre équipe de direction pourront vous ouvrir à terme d'autres opportunités dans notre groupe.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5470 M

Paris – Nous sommes une des toutes premières sociétés de service informatique (950 personnes – CA. 350 MF) spécialisée en télématique et filiale d'un groupe important. Notre progression constante de 30 % par an, nous amène à créer pour notre division ingénierie (250 personnes) un poste de

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
responsable de projet

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole X, ECP, Mines... et votre expérience de quatre ou cinq ans dans une société similaire vous a naturellement conduit à mener à bien plusieurs projets importants faisant de vous un généraliste en informatique. Vous avez une bonne connaissance des télécommunications (plus particulièrement des réseaux, des architectures de réseaux), des transmissions, de la mini et micro-informatique. Avant tout vous êtes un technicien, mais les contacts commerciaux en avant-vente et les techniques de pointe vous stimulent. *Votre mission consistera à* supporter les ingénieurs commerciaux en avant-vente en saisissant d'une façon précise le contexte et les impératifs des clients puis à concevoir les projets, à les chiffrer, à effectuer les descriptions techniques et à rédiger les propositions finales. Vous serez la charnière entre la technique et le commercial. Votre réussite dans ce poste et vos qualités *relationnelles seront vos meilleurs atouts pour un développement de carrière au sein de notre groupe.*

Ecrire à Bertrand Revol sous réf. 8467 M

Paris – Nous sommes une importante société de services (plus de 1500 personnes). Notre spécificité nous a permis de nous positionner comme le leader dans une grande branche professionnelle du monde industriel. Nous cherchons à renforcer notre structure "personnel" en intégrant un

CHEF DE PERSONNEL
adjoint au directeur du personnel

Vous avez une formation supérieure et une expérience d'au moins quinze ans vous ayant permis de couvrir l'ensemble des composantes de la fonction "personnel". Vous avez d'excellentes connaissances de la législation sociale, des problèmes de paie informatisée et de l'utilisation de ses sous-produits pour une gestion administrative du personnel, y compris le bilan social. Vous animerez, sous la responsabilité du directeur du personnel, notre service personnel (25 personnes) : administration et gestion, paie, recrutement, formation, service social. Vous devrez par ailleurs remplir votre rôle d'adjoint et contribuer ainsi à donner à la fonction toute sa dimension : politique sociale, amélioration de l'accueil, information interne, prospectives. Votre professionnalisme et vos qualités personnelles devront faire de vous un interlocuteur reconnu des grandes directions d'une société de services importante et complexe.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5468 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des per*sonnes que nous recherchons ; écrivez aux* consultants de Serifo en précisant la référence ; ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

MEMBRE DE SYNTEG

LE CHEF D'ORCHESTRE DE NOTRE MAGASIN PIECES DETACHEES

Notre activité pièces détachées se développe rapidement. Nos moyens aussi ! Notre magasin central vient d'être équipé de transtockers. Notre système de gestion informatisé en temps réel compte parmi les plus performants. Il nous faut maintenant l'organisateur, le gestionnaire, le meneur d'hommes, bref le chef d'orchestre qui dirigera harmonieusement 70 exécutants pour produire 6.500 lignes de commandes quotidiennes et gérer 120.000 références.
Il sera en tant que chef de service stockage-exécution le maître de l'ordonnancement des commandes et, à ce titre, veillera au strict respect de leur délai d'exécution et à la qualité du service rendu.
Nous confierons cette fonction à un diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur et/ou gestionnaire) âgé d'environ 30 ans, disposant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 années en tant que gestionnaire de *stocks dans une grande entreprise industrielle. Excellent animateur et organisateur, il sera rompu* à la direction d'équipes d'ouvriers et à l'utilisation de systèmes informatiques sophistiqués. Une bonne pratique de l'anglais sera un atout supplémentaire.
Filiale d'un puissant groupe multinational du secteur de la mécanique lourde, situés en banlieue sud, nous pouvons offrir de très intéressantes perspectives de carrière.
Merci de nous écrire en précisant votre intérêt pour le poste et vos souhaits de rémunération à rscg carrières - 64, rue La Boëtie 75008 PARIS. Sous référence 4080.

rscg carrières

S.C.O.D.
SOCIÉTÉ DE CONSEIL ET RÉALISATIONS INFORMATIQUES
recherche

INGENIEUR CONSEIL

Profil : Formation supérieure : École d'ingénieur, maîtrise de mathématiques, complétée par une spécialisation en gestion.
Expérience confirmée dans le domaine, goût prononcé pour les contacts humains.
Mission : diagnostic d'entreprise, définition et dimensionnement d'un projet de réalisation informatique, mise au point d'un programme de réalisation comportant un schéma directeur, la formation du personnel aux nouvelles procédures.
Évolution : situation professionnellement intéressante, par ses techniques de pointe et sa clientèle diversifiée, au sein d'un Cabinet en expansion offrant à des personnalités dynamiques de réelles perspectives d'évolution.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 01.735 M à : Chantal BÉRARD,
bac *PERSONNEL CONSEIL*
86, rue de Lille 75007 PARIS
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

SOPEMEA
LABORATOIRE D'ESSAIS D'ENVIRONNEMENT

recherche pour son
LABORATOIRE DE VÉLIZY

UN INGÉNIEUR

- Pour traitement du signal sur systèmes numériques.
- Ecritures de logiciels (FORTRAN, ASSEMBLEUR).
- Prise en charge et suivi d'essais.

PROFIL SOUHAITÉ :
- *Bonne formation générale.*
- Expérience sur H.P. 21 MX CII mini 6 FPS.
- Deux à trois ans d'expérience environ.

Envoyer curriculum vitae, avec photo à : SOPEMEA B.P. 48, 78142 VÉLIZY-VILLACOUBLAY CEDEX.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
recherche
pour son Secteur Bancaire
PARIS - PROVINCE

Attachés de Direction

Bonne expérience clientèle entreprises et particuliers.

Gestionnaires de Portefeuilles

Connaissances approfondies bourse et placements.

Salaires et classification en rapport avec *la formation et l'expérience.*

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence 500 à :

Jean GAUSSIN 104 rue de Richelieu PARIS 2e

Des opportunités en télématique pour des Ingénieurs de haut niveau !

Vous souhaitez vous intégrer à une équipe performante.
Vous désirez travailler sur des produits d'avenir.
SAGEM, OSCAR DE L'EXPORTATION 1980
Prix de la Performance Exceptionnelle
vous propose, dans le cadre de son expansion en **TELEMATIQUE** des postes correspondant à vos souhaits dans ses CENTRES D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT (Argenteuil, Eragny, Pontoise).
Adresser CV + photo à **SAGEM**
Direction du Personnel et des Relations Sociales
6, avenue d'Iéna - 75016 PARIS

MEDIA M



---

chargé des affaires juridiques

Première compagnie européenne d'aviation d'affaires et plus important centre d'entretien de jets d'affaires en Europe, nous appartenons à l'un des grands groupes industriels Français, de réputation mondiale.

Nous cherchons un juriste d'affaires chargé principalement de questions relevant du **droit des affaires française et international** (rédaction et négociation de contrats de vente, location, sous-traitance, etc.) et de dossiers juridiques divers (contentieux international, immobilier, etc.).

Une première expérience réussie (2-5 ans) de droit des affaires en entreprise ainsi que la maîtrise de l'anglais sont indispensables.

Lieu de travail : Banlieue Nord Paris.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER vous remercie de lui écrire (réf. 3966 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL
Grande Banlieue Nord de Paris
recherche
pour lui confier la responsabilité et la coordination des actions d'information, de conseil et d'assistance *menées en faveur des industriels en* matière d'ECONOMIE d'ENERGIE

UN INGENIEUR

ARTS et METIERS ou équivalent

40 ans minimum, ayant une solide expérience *en* installations thermiques et en éco*nomies ou récupération d'énergie.*

Cet ingénieur sera un homme de contact et de « terrain ».

Des déplacements fréquents et de courte durée sont à prévoir.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser lettre de candidature, CV et prétentions à No 91.794
CONTESSE et CIE
20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui *transmettra.*

Filiale chargée de la mise en œuvre des systèmes informatiques d'un très important Groupe d'Assurances recherche pour ses équipes systèmes

ingénieurs-système
expérimentés et débutants

pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et un réseau de télétraitement (1200 terminaux dans toute la France).

Envoyer CV + photo, sous réf. 3272, à GIE, Service du Personnel, Tour Franklin Cédex 11, 92081 Paris La Défense.

GIE

média-system

Important bureau d'études d'ingénierie recherche des

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
Génie Climatique

ayant quelques années d'expérience en chauffage, ventilation, climatisation de bâtiments pour études de conception, production et distribution de fluides de bâtiments hospitaliers.

Capacité d'encadrement d'équipes d'exécution.
Connaissance de l'anglais appréciée.

Postes en Région Parisienne avec déplacements de courte durée en France et à l'étranger.
Postes au Vaudreuil près de Rouen.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions, sous référence 71228 M à HAVAS CONTACT - 156 boulevard Haussmann 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Votre profil :

Supelec, Telecom, Ensi...

35 ans environ, une *solide expérience dans l'un des domaines suivants :*

.Informatique

Vous aurez pour mission la préparation et l'exécution d'essais spéciaux, le développement de matériels faisant intervenir des centrales d'acquisitions de données, et d'une manière générale, l'outil informatique.

.Instrumentation

Vous aurez la responsabilité d'actions de *Recherche et Développement* dans les domaines acoustiques, vibrations, essais mécaniques, et coordonnerez des essais sur réacteurs.

- Notre domaine :

L'Electronucléaire.

Pour un premier contact, téléphonez au

774-84-34

Mais si vous préférez écrire, envoyez CV, lettre manuscrite et photo sous référence 6195 (précisez le domaine qui vous intéresse) à rscg carrières - 64, rue La Boëtie - 75008 PARIS.

rscg carrières

هكذا من الأصل

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER (E.P.S.) conçoit et réalise des systèmes de mesure pour la recherche et l'exploitation pétrolières. Utilisés partout dans le *monde pour le recueil et l'interprétation de données géophysiques, ces «outils» intègrent des technologies avancées, dans diverses disciplines : électronique, informatique,* nucléaire, mécanique,...

L'intensification générale de la recherche pétrolière nous amène à accroître *fortement* les activités de tous les départements Production. *Pour renforcer le potentiel technique* de ces départements, nous recrutons des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS GRANDES ÉCOLES

(ECP, ESE,...)

Débutants ou ayant jusqu'à 5 ans d'expérience

dans les domaines suivants :

«OUTILS» ÉLECTRONIQUES

Cet ingénieur assurera le lancement et le suivi technique des fabrications, dans l'établissement d'abord (pré-séries), puis chez les sous-traitants.
A ce titre, il utilisera ses connaissances en électronique, analogique et digitale. Réf. 8111/1

SYSTÈME ORDINATEUR

Ce système, équipant les unités mobiles sur sites pétroliers, permet d'interpréter les données géophysiques recueillies.
Cet ingénieur prendra en charge le développement des méthodes de production des nouvelles séries, puis la négociation et le suivi des programmes de fabrication du système chez les sous-traitants. Réf. 8111/2

ANALYSE QUALITÉ

En relation directe avec le responsable de section, cet ingénieur devra concevoir et mettre en œuvre des programmes spécifiques d'amélioration de la qualité de nos *«outils»*.
Il procédera en outre à des audits périodiques de qualité chez les sous-traitants et sur les sites d'exploitation *pétrolière*. Réf. 8111/3

Tous ces postes impliquent de nombreux contacts tant à E.P.S. (Études, Industrialisation, Production,...) qu'auprès des fournisseurs sous-traitants et interlocuteurs terrain. (Déplacements de courte durée en France et à l'étranger).

La rémunération correspond au niveau technique et aux qualités d'autonomie demandés.
Les perspectives rapides d'évolution dans l'entreprise et au sein du Groupe SCHLUMBERGER sont très ouvertes.

Merci d'adresser votre candidature, sous *la* référence correspondante, à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — **26, rue de la Cavée 92142 CLAMART**

HAVAS CONTACT

L'AIR LIQUIDE

offre à des jeunes

INGENIEURS GRANDES ECOLES Débutants ou confirmés

des postes dans sa DIRECTION INFORMATIQUE

- *au sein d'une équipe de 20 personnes,* ils conçoivent et réalisent les applications de gestion :
  — commercial, distribution, contrôle de gestion, administratif, etc.
- et ils mettent en œuvre sur l'ordinateur central et sur des réseaux de mini-ordinateurs, les techniques les plus récentes :
  — bases de données, temps réel, télétraitement, etc.

Larges possibilités d'évolution dans le Groupe.

Les dossiers de candidature (lettre manuscrite, CV, photo retournée) sont à renvoyer sous réf. A 230 à la Société
l'AIR LIQUIDE
Direction des Relations Humaines,
75, quai d'Orsay 75321 PARIS CEDEX 07

télex RA.

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER conçoit et réalise des systèmes complexes pour la recherche et l'exploitation pétrolières.
Utilisés dans des conditions variées et souvent difficiles, ces équipements intègrent des technologies avancées dans plusieurs domaines (mécanique, électronique, acoustique, informatique, ...).

L'intensification générale de la recherche pétrolière dans le monde, nous amène à accroître fortement les activités de nos Départements Production.

Pour cette raison, le Département Fabrications Mécaniques recrute deux

INGÉNIEURS MÉCANICIENS GRANDES ÉCOLES

(Centrale, A & M ou équivalent)

Responsables de la sous-traitance d'éléments mécaniques des sondes que nous réalisons, ces ingénieurs devront déterminer la nature et le volume des fabrications concernées, négocier et exécuter les contrats de sous-traitance.

Ces postes impliqueront, dans un premier temps, une connaissance technique approfondie de nos outils. Dans leur fonction, ces ingénieurs seront en relation étroite avec les ingénieurs des autres sections du Département (Méthodes, Gestion de Production,...) et auront à animer une équipe de plusieurs personnes.
Pour rencontrer les sous-traitants, des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.
Ces fonctions constituent une première affectation préparant à de plus larges responsabilités dans l'entreprise et dans le Groupe SCHLUMBERGER.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence 8110 M, à

***ÉTUDES ET PRODUCTIONS* SCHLUMBERGER** — Schlumberger — ***26, rue de la Cavée* 92142 CLAMART**

HAVAS CONTACT

Cii Honeywell Bull

Pour renforcer son potentiel d'études en matière d'Architecture de Systèmes recherche dans le cadre de ses *Activités de*

MESURE ET EVALUATION DE PERFORMANCES

un Ingénieur Grandes Ecoles et/ou PH. D. (option Informatique).
Ayant des connaissances de base et un intérêt marqué pour les systèmes d'exploitation, les télécommunications, les bases de *données et* l'architecture des systèmes, capable d'utiliser à cette fin des outils et une technologie complexe de mesure et de modélisation, il devra savoir poser les problèmes et les résoudre, posséder un *goût marqué* pour la communication technique écrite et orale ainsi qu'une grande capacité d'analyse et de synthèse.
Lieu de travail : PARIS 20ème, puis Banlieue Ouest.
Adresser lettre manuscrite, *CV*, photo et *prétentions sous* référence 125 M (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull - PC 1F103 - 61/63, rue d'Avron 75980 PARIS CEDEX 20

INGENIEUR CHEF DE PROJET

Nous sommes une importante Société Industrielle Française qui développe ses marchés à l'exportation.

- Vous êtes de formation AM, ENSI...
- Vous avez une expérience d'une réalisation à *l'étranger.*
- Vous parlez l'anglais couramment.
- Nous vous confierons la conception et la réalisation (2 ans environ à Paris) l'installation et la mise en route (1 an au Moyen Orient) d'une unité industrielle.

Merci d'envoyer C.V. sous No 91771 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.



SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS
TELECOMMUNICATIONS-TELEMATIQUE-OPTRONIQUE
recherche un jeune

ingénieur technico-commercial

Pour développer nos ventes dans le secteur "COMMUTATION PRIVEE".
Le candidat souhaité sera :
- *soit un spécialiste en commutation électronique,*
- soit un débutant diplômé d'Ecole Commerciale ou Technique.

Adresser lettre manuscrite et CV à SAT
41, rue Cantagrel - 75013 PARIS

Chef de Service
Maintenance Ingénierie

Nous recherchons pour une des usines de notre complexe industriel de Beauchamp Val d'Oise un **ingénieur électromécanicien.**

Niveau ENSAM, ENSEM, ou équivalent.

Il sera chargé de l'amélioration technique et de la maintenance des équipements de production, du bâtiment et des réseaux de distribution des fluides.

Une expérience de 5 ans environ en maintenance ou ingénierie d'usine est indispensable pour assurer les aspects techniques, financiers et d'encadrement du poste.

Envoyer CV, photo et prétentions
à Service Recrutement **3M France**
Avenue Boulé
95250 Beauchamp

3M

MEDIA PA

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS CHIMIQUES

pour l'une de ses Divisions

INGÉNIEUR PRODUIT

28 ans minimum — Anglais courant

— Il assurera, sous la *responsabilité du chef* de la Division, la promotion d'un nouveau produit :
• Il étudiera, tant en France qu'à l'étranger, toutes les possibilités d'application de ce produit, en liaison avec le laboratoire de recherches ; il sera l'animateur du réseau commercial auquel il donnera aussi l'appui technique nécessaire.

— Homme de contacts, imaginatif et dynamique, il est ingénieur chimiste ou agro-alimentaire.
• Il a une expérience de quelques années dans la vente de produits aux industries alimentaires, et si possible dans un laboratoire de recherches appliquées de ces secteurs.

— Poste évolutif, basé dans la proche banlieue parisienne.

Adresser dossier de candidature, en donnant indications de rémunération, sous référence 410 à :
C.S.A. (DPRS) Boîte Postale 133, 92200 NEUILLY.

ORGANISME BANCAIRE

recherche pour son
SIÈGE A PARIS

INFORMATICIEN
HF

Fonction : **Correspondant Informatique.**
Responsable de la refonte complète d'un système informatique.
- Étude d'existant et des besoins.
- Conception générale et élaboration du cahier des charges.
- Suivi de la réalisation et de la mise en œuvre par le service informatique.

Profil recherché : **Analyste** possédant
- des connaissances en temps réel et comptabilité.
- *une solide expérience en matière d'études informatiques.*
- un esprit de méthode et des qualités de contact.
- le désir d'évoluer vers l'organisation et la gestion.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 13997 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes leaders européens du

CONTROLE de PROCEDE

dans les industries AGRO-ALIMENTAIRES.

Pour renforcer nos équipes techniques, nous recherchons

ingénieur grandes écoles

(ESE, ECP, MINES, ENSI, ENSAM.)

ayant une formation de généraliste et un goût marqué pour le travail en équipe sur des projets fortement automatisés. Il assurera l'analyse du fonctionnement et participera aux mises en services.

La connaissance de l'Anglais sera appréciée.

Une formation de plusieurs mois sera assurée en Suède et en France. Nombreuses possibilités d'évolution dans le groupe.

Adressez votre candidature (avec C.V. détaillé, photo et prétentions) sous référence 479 à B. LEGRAND Directeur du Personnel

ALFA-LAVAL INDUSTRIE

B.P. 56 - 78340 LES-CLAYES-SOUS-BOIS

Filiale française d'un groupe multinational de pointe dans le domaine *de l'informatique, notre société (800 personnes aujourd'hui), se développe* très rapidement, implante des agences régionales et cherche le :

responsable des services généraux

Assisté de 3 superviseurs, vous aurez la responsabilité :

- de l'organisation et du fonctionnement des services internes (télex, courrier, standard...)
- de la maintenance et de l'aménagement des locaux
- des achats non techniques
- de la gestion de la flotte automobile.

Basé à Evry, vous reportez au directeur administratif et financier. *Vous pratiquez* couramment l'anglais.

Veuillez adresser votre dossier de candidature sous réf. M 015 à : Nicolas GROS - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE. Direction du Personnel, 18 rue Saarinen, 94528 RUNGIS.

digital



elf aquitaine

recherche pour

NEGOCIATIONS COMMERCIALES DANS LE DOMAINE DU FORAGE ET DE LA PRODUCTION

un ingénieur grandes écoles

ayant une dizaine d'années d'expérience dans l'industrie des services pétroliers.

Ce candidat est bilingue anglais - français et a exercé des responsabilités technico-commerciales à l'étranger.

Première affectation PARIS.

Aptitude à l'expatriation dans le cadre du développement de carrière.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous No 91.801 - SNEAP DC Recrutement - 26, avenue des Lilas 64018 PAU CEDEX.

Banque internationale

PARIS

recherche pour son Département «Juridique et Fiscal»

1 REDACTEUR *HF*

Le candidat retenu devra :

- Etre titulaire d'un DEUG, d'une capacité en droit, ou d'une expérience équivalente.
- Maîtriser la langue anglaise.
- Avoir 25 ans environ (L.O.M.).

Il sera chargé principalement :

- Du règlement des successions.
- De la rédaction des actes de crédit usuels
- D'assister les conseils juridiques du département.

Adresser lettre manuscrite et CV sous référence 2647 à

PIERRE LICHAU SA-BP 220 75063 PARIS Cédex 02

qui transmettra.

SOFRANCE
groupe P.M. Labinal

Société spécialisée dans la fabrication de filtres de haute technicité pour l'aéronautique, l'industrie et la marine, recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Il prendra la responsabilité du secteur aviation en Région Parisienne.

Dépendant de la Direction Commerciale, basée à LIMOGES, il conseillera les utilisateurs potentiels des produits.

Ce poste sera confié à un homme expérimenté, de formation mécanique ayant également de bonnes connaissances en hydraulique et une expérience du contact commercial.

Dans un premier temps, il sera formé à LIMOGES, à la connaissance des produits.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à P.M LABINAL Direction des Relations Sociales 5, avenue Newton B.P. 64 - 78390 BOIS D'ARCY.

---

responsable juridique

PARIS **120/140 000 F**

Nous sommes la filiale d'un important groupe immobilier et notre activité concerne le montage d'opérations immobilières (bureaux, dépôts, locaux industriels, etc.).

Pour étoffer notre structure, nous recherchons de préférence une véritable spécialiste, responsable de tous les problèmes juridiques que nous pouvons rencontrer : montage d'opérations, contentieux, relations avec les Notaires et les Avocats, etc.

De plus, certaines missions administratives pourront vous être confiées par le Directeur Général auquel vous êtes rattaché.

Pour réussir à ce poste, *une formation* Licence en Droit, ou équivalent, est nécessaire mais nous nous attacherons plus à votre expérience professionnelle juridique d'environ 5 ans acquise de préférence dans le domaine immobilier.

Vous êtes un juriste méthodique et organisé ayant de plus un certain sens commercial.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4977 à Philippe SAMETT.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recrute pour son Centre de Recherche du Bouchet (Essonne)

2 INGÉNIEURS EN CALCUL SCIENTIFIQUE

Au sein du Service Informatique, ils seront chargés de mettre au point et d'améliorer des programmes de calcul et du suivi des contrats de sous-traitance.

- Le premier participera à des études de mécanique des fluides subsoniques.
- Le second sera responsable d'études générales de mécanique du solide concernant des programmes utilisant la méthode des éléments finis.

RÉFÉRENCE A RAPPELER : IMI 81/05

Adresser C.V. à n° 91686 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01.



CAMPENON BERNARD (13.000 personnes secteur TP) recherche

CADRE PERSONNEL

(HOMME ou FEMME)

Dans un premier temps chargé d'études portant sur le Droit et les procédures, les *rémunérations, la formation*, la *sécurité*, le Bilan social, le recrutement, au sein de la direction du personnel, il se verra confier ensuite des missions opérationnelles destinées à le préparer à un poste de responsable de personnel en France ou à l'étranger.

Une formation supérieure, de bonnes notions de droit et de statistiques et la pratique de l'anglais sont indispensables.

Envoyer CV, photo et rémunération actuelle sous la référence 079 M à : M. RENOTTE - CAMPENON BERNARD 92/98, Bd. Victor Hugo - 92115 CLICHY

INSEAD — INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES FONTAINEBLEAU

recherche

CADRE SUPERIEUR

ayant expérience en gestion des ressources humaines pour développer activité Département Education Continue et contacts systématiques avec Entreprises.

- *Expérience internationale souhaitée,*
- Bilingue français anglais indispensable,
- Disponible JUILLET 1981.

Envoyer C.V. détaillé, références, photo et prétentions à :

Service du Personnel - INSEAD
Boulevard de Constance
77305 FONTAINEBLEAU Cédex

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
Banlieue SUD
recherche pour son service
CONTRÔLE DE GESTION MARKETING

jeune assistant

niveau DUT ou similaire

SON RÔLE :
- élaboration des budgets ;
- analyse des écarts ;
- études de rentabilité ;
- participation à l'élaboration d'outils de gestion.

SES QUALITÉS :
- sens du contact et goût du travail en équipe
- méthodique, organisé et précis
- dynamique
- anglais souhaité.

De préférence libre de suite.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions SS N° 37240 à Havas contact - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Société de matériel pour les TRAVAUX PUBLICS réalisant plus de 60 % de son C.A. à l'exportation recherche

3 délégués commerciaux

Algérie - Afrique Noire - Moyen-Orient

Basés à Paris, ils consacreront au moins 60 % de leur temps dans les différents pays concernés.

Responsables de la réalisation des objectifs de vente dans ces pays, ils seront chargés d'animer et de promouvoir les ventes et d'apporter leur assistance aux agents locaux.

Le reste de leur temps sera consacré au suivi des affaires, aux prises de contact et à la préparation des actions commerciales.

Outre une formation commerciale supérieure et une première expérience de la négociation à l'exportation, les candidats devront justifier d'une pratique courante de l'ANGLAIS.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 880 M (à préciser sur l'enveloppe) au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

AU PREMIER RANG EUROPEEN DES SOCIETES D'ETUDES & DE REALISATION DE SYSTEMES D'AUTOMATISATION «CLES EN MAIN»



Filiale de SODETEG - Groupe THOMSON

Spécialiste de la réalisation «Sur mesures» de systèmes spécifiques complets (matériels et logiciels) utilisant la plupart des mini (MITRA, PDP, SOLAR,...) et micro calculateurs et destinés à diverses activités industrielles automatisées - Energie . Transports . Mécanique . Transmissions - recrute des

EXPERTS en LOGICIELS

Ingénieurs, Universitaires à fort potentiel, souhaitant rapidement confirmer leur savoir-faire en informatique industrielle temps réel par l'étude, la conception, la réalisation de logiciels variés d'applications, de base et *assurer des responsabilités de gestion technique ou globale de* projets.

Merci d'adresser C.V. détaillé, desiderata à SODETEG-T.A.I., M. V. GUIU 283, rue de la Minière - B.P. No 11 - 78530 BUC.

SHUPA-SHUPS FRANCE, recherche :

MARKETING responsables de marchés

Vous êtes Chef de Produits dans les secteurs : Confiserie, Biscuiterie, Chocolaterie ou autres secteurs alimentaires,
Vous êtes un homme d'études et de terrain,
Vous êtes un patron sur votre marché et votre combativité est votre point fort,
Vous êtes un négociateur de très haut niveau,
Vous avez 30 ans minimum,
Vous avez envie de vendre actuellement votre formation Supérieure de Commerce et votre expérience.

Votre candidature nous intéresse et nous pouvons vous offrir un poste soit de :
CHEF DE PRODUITS FRANCE, soit de :
RESPONSABLE DE MARCHE EXPORT (EUROPE, PAYS D'AFRIQUE)
Base d'habitation : PARIS.
Rémunération annuelle : 150 à 180.000 F. environ + primes sur objectif.
Adresser lettre manuscrite, Curriculum-Vitae et photo à :

CHRISTIANE CHENIVESSE, Conseil en Recrutement
INCA S.A., 3, rue G.Rey — 26000 VALENCE.

JRP



recherche pour son Service audit de la Holding

AUDITEUR INTERNE

Ce poste intéresse un candidat ayant une formation supérieure *HEC*, *ESSEC* avec *DECS* ou équivalent, une *expérience* de 4 à 5 ans dans un Cabinet d'Audit et parlant couramment l'anglais.

Basé à Paris, il dépendra de la Direction Financière du Groupe, et effectuera de fréquents déplacements de courte durée à l'étranger (USA, Europe).

Les candidatures, lettre manuscrite, CV et prétentions sont à adresser à Any Boulade, CAP SOGETI SELECTION, 83 - 85 Bd Vincent Auriol 75013 Paris, sous référence CGS003.

média-system

DEPUIS 10 ANS . . . L'AVENIR EST DEVANT NOUS

En 1970, au moment de sa création, la SEDAP a fait un choix : celui d'une informatique de qualité tournée vers l'avenir.
10 ans plus tard, notre succès est reconnu. Notre philosophie reste la même : • rigueur de la prestation • compétence technique, • *expansion maîtrisée.*
L'avenir, nous le préparons aujourd'hui en recrutant de nouveaux collaborateurs.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS EXPERIMENTES.

De formation supérieure (Grandes Ecoles, Universitaires ou AFPA).
Nous offrons le cadre d'une entreprise où les équipes restent à dimension humaine, où les responsabilités sont réelles dans un environnement évolué:

CICS, IMS - DL/1, IDS2 - TDS.

La SEDAP évolue et construit aujourd'hui son avenir : votre collaboration sera un élément de notre réussite.

Pour un premier contact, adressez votre candidature détaillée (C.V., photo et prétentions) à SEDAP - *Tour Gamma D* 197, rue de Bercy - 75012 PARIS



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

recherche dans le cadre du renforcement de son équipe de DIRECTION TECHNIQUE

INGENIEUR de HAUT NIVEAU

GRANDE ECOLE (X, ECP, ESE, Télécom)

Pour assurer la coordination technique de projets relevant de son activité spatiale.

Le candidat retenu sera du niveau Chef de Service d'études et aura des compétences étendues dans l'analyse des systèmes.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES

jeune cadre de gestion

ESSEC - SUP. de CO. PARIS . . .

Etablissement Public PARIS, recherche un jeune cadre de gestion, ESSEC, SUP de CO Paris . . .
Le candidat recherché sera chargé au sein du SERVICE FINANCIER de participer à l'élaboration et au suivi du budget, ainsi qu'au contrôle de gestion.
Possibilités d'évolution de carrière.
Envoyer C.V. détaillé et photo sous la référence 3155 à :

OP organisation et publicité — 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

MATERIEL T.P. — *PARIS*

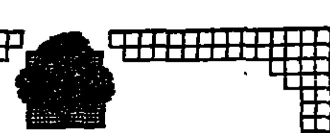
Filiale d'un puissant groupe industriel fabriquant du gros matériel de Travaux Publics, recherche

responsable administration des ventes

âgé au minimum de 25 ans, de formation supérieure (IUT commercial ou équivalent) et ayant acquis une première expérience de l'administration des ventes (gestion des commandes, devis, suivi administratif . . .). Le candidat retenu devra posséder une bonne ouverture aux problèmes techniques (mécanique essentiellement). Chargé de la rédaction des devis, en liaison avec les délégués commerciaux et la clientèle, il assurera par ailleurs les liaisons avec les services techniques et la fabrication. Connaissance de l'ANGLAIS appréciée.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 879 M (à préciser sur l'enveloppe) au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS



Cii Honeywell Bull

recherche, dans le cadre de ses activités d'études de grands et moyens systèmes, des

INGENIEURS SYSTEME

Ils assureront la coordination et la mise en oeuvre de nouvelles méthodes de développement au niveau matériel, micrologiciel et logiciel. La définition des produits, *le suivi des réalisations et* l'utilisation optimum des outils de développement (réseaux multicalcuteurs) nécessitent une bonne connaissance du système d'information du type GCOS 64 ou GCOS 3 ainsi qu'une bonne aptitude à la communication à tous les niveaux. *Ces postes s'adressent, de préférence,* à des ingénieurs Grandes Ecoles.
Lieu de travail : (78) Les Clayes sous Bois.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 124 M (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull PC 1F103H - 61/63, rue d'Avron 75980 PARIS CEDEX 20

chef de zone export

L'activité de notre société *concerne la fabrication* et la distribution d'articles de sport dans le monde entier.

Appartenant à un groupe européen, nous réalisons aujourd'hui un C.A. *de 300 millions de francs* que nous doublerons à très court terme.

De ce fait, nous étoffons notre service export en créant un nouveau poste parfaitement autonome. Vous aurez ainsi l'entière responsabilité de nos ventes et du développement de notre pénétration sur les zones géographiques que nous vous confierons et où nous avons des distributeurs *qu'il vous faudra animer.*

A notre avis, pour réussir dans cette fonction, une formation type ESC ou équivalent vous sera très utile.

Cependant, votre *expérience de l'exportation* d'articles de sport ou produits connexes de 3 à 5 ans minimum et votre parfaite connaissance de l'anglais et si possible d'une troisième langue (Allemand ou Espagnol par exemple) seront déterminantes.

Enfin, votre tempérament sportif et votre grande mobilité feront le reste.

Merci d'envoyer votre CV *sous réf. 4974 à* Michel GARNIER,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

media system

CSNCR

answare

THOMSON CSF-INFORMATIQUE
S.S.C.I. de première importance, recherche dans le cadre de son expansion

5 INGÉNIEURS INFORMATICIENS ÉLECTRONICIENS

ayant au moins 2 ans d'expér. Connaissances micro indispens. (M 6800, I 8080...)

Adress. C.V. détaillé s/réf. DCA/115 MG à ANSWARE
135, r. de la Pompe, 75116 Paris,
ou tél. au 502-10-00 poste 339.

IMPORT. GROUPE EUROPÉEN SECT. RESTAUR. TOURISME (25.000 agents) Quartier Saint-Lazare

recherche
Pour centre informatique de Paris (IBM 4341/DOS-VSE, CICS)

CHEF DE PROJET

Formation supérieure
Expérience société de service appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétent. n° 3509 à Jean REGNIER PUBLICITE 39, r. de l'Arcade 75008 PARIS.

P.M.E. négoce, 25 pers. recherche

RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABLE

Écr. à SECREPA, 18, rue des Maraîchers, PARIS (20e).

OFFICE NATIONAL D'ÉTUDES et de RECHERCHES AÉROSPATIALES embauche

INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES

DOMAINES D'ACTIVITÉ :
- Aéroélasticité des hélicoptères.
- Traitement du signal en mécanique des vibrations.
- Informatique appliquée aux calculs de structures.
- Mécanique du vol appliquée aux engins.
- Optique, infrarouge, lasers, traitement du signal et des images.

Adr. C.V. et photo à la Direction du Personnel
29, av. de la Division-Leclerc
92320 CHATILLON

SOCIÉTÉ NATION recherche

COMPTABLE

Opérations comptables classiques jusqu'au bilan inclus. Problèmes fiscaux et administratifs en général.
Bonne expérience pratique.

Adres. lettre manus. et C.V. avec photo et prétentions n° 91.635 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra Paris (1er).

CONTROLE BAILEY

Filiale de C.G.E.E. ALSTHOM
1er constructeur français de Systèmes de Contrôle et Régulation de processus industriels
recherche

ingénieur informaticien

expérimenté

POUR ETUDES ET REALISATIONS DE SYSTEME TEMPS REEL INDUSTRIEL

Expérience temps réel et logiciel SOLAR souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions au Service du Personnel, sous référence 91.869
B.P. 210 - 92142 CLAMART Cedex.

jeune audit (HF)

SIEGE PARIS

Nous sommes un important groupe français de distribution alimentaire, 28 filiales et 28 établissements secondaires.

Notre politique de filialisation nous amène à renforcer notre service d'Audit Interne. Nous recherchons un jeune diplômé d'enseignement supérieur type ESCAE, Sciences Po ayant une formation comptable confirmée, débutant ou ayant 2 ans d'expérience.

Devant exercer son activité sur toute la France, une grande disponibilité est nécessaire pour réussir à ce poste. Il faut de plus résider à moins de 100 km de Paris où est situé notre Siège.
Des possibilités de carrière existent dans notre Groupe.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous réf. 3690-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

techniciens électroniciens

Société électronique en pleine expansion recherche

TECHNICIENS ELECTRONICIENS CONFIRMES ET DEBUTANTS (BTS)

Ces Techniciens auront à assurer la maintenance, le support commercial et le support client de produits informatiques (microinformatique, périphériques d'ordinateur et systèmes traitement image).

Salaire motivant.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions à :
Jacqueline BENAYOU - METROLOGIE
Tour d'Asnières - 92606 ASNIERES Cédex

METROLOGIE

GROUPE SETEC

recherche

INGÉNIEURS STRUCTURES

béton armé - béton précontraint - charpente métallique
débutants à 10 ans expérience

INGÉNIEURS HYDRAULIQUE AGRICOLE

5 à 10 ans expérience

Intérêt carrière signalé

Adresser C.V. à SETEC-TP (M. Nérand)
58, quai de la Rapée 75583, Paris Cedex 12.

secrétaires

. Le Directeur d'une Société de Conseil, située au centre de Paris, recherche sa

SECRETAIRE DE DIRECTION

Il anime et coordonne les activités de 200 ingénieurs et spécialistes de haut niveau dans une branche d'activité en forte croissance.
Il a besoin auprès de lui d'une Secrétaire qui sera son adjointe.
Elle assurera sa correspondance, la préparation des réunions, l'établissement et la diffusion de ses rapports et l'organisation de ses déplacements. *Elle jouera également, avec discrétion,* un rôle de liaison aussi bien avec les interlocuteurs extérieurs qu'avec les différentes unités de la Société.

De préférence titulaire du BTSS, elle aura une expérience de plusieurs années comme Secrétaire de Direction ou de Secrétaire Commerciale.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 16, à

GEM-PUBLICITÉ
142, rue Montmartre - 75002 Paris

qui transmettra.
Discrétion assurée.

. SECRÉTAIRE bil. espagnol + apprécié textes tech./scient. s/dictaph., fort bagage cultur., indisp. orth./syntaxe rigour., maîtrise dactylo + rapidité. Ecr. s/n° 3.279 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

SOCIETE LA DÉFENSE
Recherche
SECRÉTAIRE
Téléphone : 788-28-38.

SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME

Banlieue SUD-EST, recherche pour son activité systèmes opto-électroniques pour applications spaciales et balistiques

INGENIEURS OPTICIENS

ESO souhaité

De formation optique instrumentale, pour conception et études préliminaires. Anglais courant exigé.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES

Groupe multinational de distribution et de production de biens destinés *au grand public (8.000 personnes, C.A. 3 M d F.), en forte expansion,* recherche pour son Centre Informatique équipé de matériels I.B.M. (grande banlieue NORD), son :

GESTIONNAIRE DE DONNEES

140/170.000 F PAR AN

chargé de gérer et d'appliquer les logiciels utilisés (DL 1), de mettre en place et de maintenir un dictionnaire des données de l'entreprise en collaboration avec les responsables d'application.

L'homme recherché a une formation supérieure, et une expérience approfondie des bases de données, acquise, soit dans une fonction système, soit dans une fonction d'études et applications.

APPELEZ-NOUS au 742-21-11
(ou envoyez votre C.V. sous référence FL 13)

CARRIERES SERVICES — 19 rue de la Paix - 75002 PARIS
Groupe EGS — Conseil en recrutement

Banque internationale

PARIS

recherche pour son département «études et développement»
(Bases de données et temps réel sur matériel IBM)

1 chef de projet

Réf. 2639
- formation supérieure
- anglais indispensable
- au moins deux ans d'expérience dans la conduite de projets

1 analyste

Réf. 2640
- formation supérieure
- au moins deux ans d'expérience en analyse
- connaissance CICS et/ou TOTAL appréciées

Adresser lettre manuscrite et C.V. en précisant la réf. du poste à

PIERRE LICHAU SA - BP 220 — 75063 PARIS Cédex 02

qui transmettra.

STAGE POUR
TECHNICO-CCIAUX
EN INFORMATIQUE
Début 31 Mars 1981

Citi — Centre International de Traitement Informatique
285.24.63 + 241.83.83 +

MAISON SÉRIEUSE Immobilier ch. RETRAITÉS pour petites démarches et AGENT CIAL débutant - 281-12-28

JOURNAL de PROVINCE recherche : Journaliste stagiaire pour juillet et août. Envoyer C.V. avec photo à B.P. 218 27200 VERNON

INFORMATIS

Sté d'engineering et de réalisations informatiques pour d'importants projets internationaux

3 INGÉN. LOGICIELS
3 ans expérience en processus industriels ou en systèmes de télécommunications

2 INGÉN. SYSTÈMES
ayant expérience en logiciel et téléphonie pour gros projets de télécommunication et téléphonie

2 INGÉN. HARD/SOFT
pour le suivi de réalisations techniques au niveau logiciel et matériel d'importants projets internationaux

2 INGÉNIEURS HARD
niveau 3 A maîtrisant l'anglais et connaissant « le milieu » de la téléphonie, capables d'analyser des cahiers des charges et de rédiger des spécifications techniques et de discuter avec les différents responsables.
Déplacements possibles en URSS
26, r. Daubenton 5e. 337-88-22

IMPORT. STE FINANCIÈRE Recherche
ANALYSTE PROGRAM.
connaissant COBOL - CICS - DL 1 - DOS - VSE, pratique. WARNIER - Tél. 202-63-34.

EUROPTRONIC recrute
AT2 BAC F2
expérience sur RADAR (Anglais) déplacements étranger
AT2 BTS ou DUT
expérience hyperfréquence LONGUE DURÉE
Téléphoner pour R.V. 246-93-08.

AGENCE PARIS LA DEFENSE CHERCHE REDACTEUR (TRICE) SPECIALISTE V.P.C.
Ecr. avec C.V. détaillé et prét. s/n° 881814 à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra (discr. assurée).

L'INSEP développe son département INFORMATIQUE et BUREAUTIQUE recrute
INFORMATICIENS
ing. ou Etudes Supér. temps partiel pour missions de FORMATION et de CONSEIL.
Adresser C.V. à l'INSEP, 4, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

J. F. 25 ans min., bonne présent., élocution, intelligente, intuitive, dynamique, pr contact haut niv. Téléphone : 296-69-36.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour son Centre de Traitement des opérations bancaires

Ingénieur Analyste d'Exploitation réf. CE1

Pour encadrer équipe de 6 analystes, assurer la mise en service de nouvelles applications, créer des méthodes d'exploitation, des outils d'aide à l'exploitation et optimiser les traitements informatiques.
ECOLE D'INGENIEUR, plusieurs années d'expérience sur IBM système MVS - TSO/SPF. Connaissance du langage de programmation.

Analyste d'Exploitation réf. CE2

Pour participer à la mise en place des chaines d'exploitation, créer des méthodes et des outils d'aide à l'exploitation.
DUT INFORMATIQUE, 3 ou 4 années d'expérience sur IBM système MVS - TSO/SPF. Connaissance d'un langage de programmation.

Adr. CV, phot., sal. et prét. en précisant la réf. à CNCA Recrutement Carrière Cedex 26 75300 Paris Brune

IMPORTANTE AGENCE DE VOYAGES
recherche

DIRECTEUR DE LA GESTION

28 ans minimum

formation type ESSEC, Sciences Po souhaitée

Chargé de l'administration (personnel, budget, trésorerie, comptabilité, contrôle, logistique), il dispose d'une équipe de plus de 10 collaborateurs.

- Première expérience nécessaire notamment en comptabilité.
- Esprit rapide, concret, adaptable.
- Goût de l'organisation et de l'informatique (I.B.M. 34).
- Aptitude démontrée à l'animation et à la communication.

Envoyer C.V., photo et prétentions à 91.765.,
CONTESSE Publicité
20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

HEBDOMADAIRE ECONOMIQUE ET FINANCIER
recherche

JOURNALISTE même débutant

Connaissant bien la Bourse, les Affaires et ayant de bonnes notions d'analyse financière.

Adresser C.V., photo à No 92048
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

Etudiants, étudiantes,
prévoyez votre rentrée 81.

L'Office Universitaire de Presse recrute
50 CHEFS DE CENTRE

Leur mission : Etre responsable d'une équipe de vente étudiante chargée de promouvoir 200 offres d'abonnement à tarif étudiant.

Les conditions :
- Statut étudiant/19-25 ans/20 h. libres par semaine/si possible voiture et téléphone.
- *Lieu de travail : la faculté.*
- Fixe + commission. Formation assurée.

OFUP — *Adressez CV + photo avant le 15 avril à Thierry PRUD'HOMME – OFUP – 70, rue Mouffetard, 75255 Paris Cedex 05.*

Ass. scientifique de conseil et formation en milieu hospitalier recherche
JEUNE HOMME
- Bonne formation en biochimie ou quelques années médecine ou pharmacie.
- Passionné par formation adultes.

Adresser C.V. prétentions et photo, ASSEHA, B.P. 18, 95210 SAINT-GRATIEN.

LYCÉE PRIVÉ
sous contrat d'Association recherche pour rentrée 1981
2 PROFESSEURS
de Sciences-Physiques
– 1er et 2e cycle.
– 5 ans exp. minimum.
Envoyer C.V. et photo s/nº T 026120 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GROUPEMENT D'ENTREPRISES recherche
LICENCIÉ (E) EN DROIT SCIENCES PO OU ÉQUIVALENT

Pour assurer l'information de ses membres sur :
– réglementation et statistiques du commerce extérieur français et étranger ;
– activités du groupement et du secteur concerné (biens de consommation).

Poste sédentaire impliquant :
– esprit d'analyse et de synthèse ;
– aptitude à rédiger avec clarté et précision.

Première expérience indispensable et langues étrangères appréciées.

Adresser candidature par lettre manuscrite avec C.V., photo récente et enveloppe-réponse à : REGIE-PRESSE - Nº 1.747 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIETE recherche
INGÉNIEUR
SYSTEME I.B.M.
Sal. 150 à 200.000 F par an. Adresser C.V., STE D.G., 56, r. J.-J.-Rousseau, Paris-1er.

C.F.I. recherche ANALYSTES PROGRAMMEURS
TL1, DL1
avec CICS et IMS
Sérieuses références exigées. Expérience minimum 3 ans. Se présenter ou écrire avec C.V., prétentions et photo, 28, rue Lafayette, 75009 Paris.

ORGANISME PROFESSIONNEL *BATIMENT*
recherche pour
CENTRE DOCUMENTATION YVELINES
DOCUMENTALISTE EXPÉRIMENTÉE
35 ans minimum
Maîtrise de préférence scientifique et diplômé I.N.T.D.
Anglais indispensable
Allemand souhaité
pouvant assumer la responsabilité du centre.
Env. lettre avec C.V., photo et prét. s/nº 15.307 M, BLEU, 17, rue Label, 94 Vincennes.

Centre Chirurgical Marie-Lannelongue
133, avenue de la Résistance 92350 Le Plessis-Robinson recherche pour remplacement 4 à 5 mois
UNE SECRETAIRE MEDICALE
excellente sténodactylo.
Tél. pour R.V. 630-21-33 poste 30-93.
Surveillante Secrétariat médical.

ING. P1 - P2
ELECTRONICIENS, 790-40-30.

URGENT
ASSOCIATION, recherche pour F.J.T.
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ
D.E.
pour cas sociaux 18-25 a. R.P.
Ecr. s/réf. 3.709 M à LCA, 3, r. d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

Ministère Paris, recherche
UN CHARGÉ d'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Formation supérieure en Sciences économiques (minimum maîtrise) exigé, spécialisé de préférence en économétrie.
– 3 à 5 ans d'expérience en entreprise ou cabinet d'études souhaitée.
– goût de la recherche et esprit de synthèse.
Envoyer lettre C.V. et prétent. s/réf. 1.248 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

enseignement

Apprendre l'américain à L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS (14e)
TÉL. 633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir
Lycéens à partir de 15 ans
Inscription immédiate
Début 30 mars
Cours privés, préparation au TOEFL - Cours pour enfants.

information divers

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

L'ETAT OFFRE DES EMPLOIS STABLES, BIEN RÉMUNÉRÉS, à ttes et ts, av. ou sans diplômes. Pour les connaître, dem. une document. gratuite sur la revue. FRANCE-CARRIÈRES (C 16) *B.P. 402-09 Paris*

EMPLOIS OUTRE-MER, étranger *MIGRATIONS* chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

occasions

ACHATS BRILLANTS
Rubis - Saphirs - Emeraudes
Bijoux or - Argenterie
PERRONO, Joailliers-orfèvres,
4, Chaussée-d'Antin, Opéra
37, avenue Victor-Hugo, Etoile
Vente en occasion - Echange

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille de Suisse allemande, diplômée jardinière d'enfants, cherche emploi AU PAIR à Paris ou environ à compter mi-avril. Écrire à : B. Gründler, Winkelriedstr. 20, CH-9000 St.-Gallen.

H. 49 ans DECS Chef Comptable cherche place. *Écrire s/nº 3.291, le Monde Pub.,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre techn. mécan. génie civil *aéronautique (15 ans)* ch. poste étranger. Tél. le soir (42) 59-13-83

Homme 38 ans, classe V, 10 ans d'expérience. Actuellement chef adjoint, service titres, dans une banque moyenne, spécialiste plus-values Monory, cherche emploi. Ecr.s/nº 8.041 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ingénieur Mines, 35 ans, 10 ans expér. informatique industrielle et scientifique cherche emploi temps partiel en micro-informatique. Ecr. s/nº3.286 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J'ai 32 ans, l'apparence solide (1,92 m.), je parle allemand avec ma petite amie, français avec M. Dupont, je cause anglais avec mon taylor et à la concierge, j'adresse la parole en portugais : *j'ai l'équivalent d'une maîtrise en* pédagogie et, durant 3 ans, j'ai vendu des assiettes et des soupières ; je n'aime pas travailler, mais je suis prêt à n'importe quelle aventure folle, demandant un homme sérieux et fiable. Ecr. s/nº 3.245 *le Monde* Pub. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PSYCHOLOGUE
FREE LANCE 45 ans, *offre* prestation de services pour TESTS, ENTRETIENS, *ENQUETES, ANIMATION.* Ecrire s/nº 3.252 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. cherche emploi secrétaire réceptionniste. Bonne présentat., références. 488-62-73 le soir.

CADRE SERVICE PRESSE
H., 30 a., libre, 8 ans exp. Relat. Publiques, organ. profess., exc. *rédacteur rech. poste respons.* 541-77-52.

Femme 42 ans. Bonne expérience en service Petites Annonces et travaux Bureau, cherche Place stable. Tél. : 965-82-18.

J. F. 26 ans, licence allemand + 3 ans R.F.A., exp. secrétariat, étudie ttes propositions dans édition, presse, tt secteur culturel à Paris, évent. mi-temps. *Écrire s/nº 3.292, le Monde Pub.,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE COMMERCIAL
37 ans, grande expérience de la vente, contacts à haut niveau recherche emploi stable. *Ecr. s/nº 882053 M, R.-Presse,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune homme, 29 ans, étudiant Grande Ecole, activités littéraires, bilingue allemand-français, étudie toutes propositions. *Ecr. s/nº 8.087 le Monde, Pub.,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F., 40 ans, française, grande expérience professionnelle domaine culturel et presse, connaissance tiers-monde, anglais, italien, espagnol, cherche poste à responsabilités (plein temps) sur Paris. Ecrire s/nº 6.074 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune
AUTEUR-RÉDACTEUR
cherche
Rewriting, création, rédactionnelle ou traductions. Téléphone : 874-65-97.

IEP + DEA SCIENCES PO
Bilingue français-espagnol, jeune homme, 32 ans, excellente culture générale, esprit analyse et synthèse, connaissance approfondie Amérique latine, solide expérience enseignement, journalisme, anglais courant cherche poste responsabilités en rapport. Ecr. s/nº 3.272 *le Monde* Pub., *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

DESS d'études archi, 24 ans, libre O.M., cherche place Paris et sa région, dipl. brevet techn., collaborateur archi, libre de suite. Téléphone : 825-11-48.

U.S.A.

Export-Import - Lancement d'une filiale - Fabrication - *Licensing* - Marketing - *Trouble Shooting* - Investissements...

Américain, Dr Ing. vivant en France depuis 14 ans avec vaste expér. industrielle internationale, peut vous aider.

Ecr. s/nº 8.114 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 28 ans, maîtrise droit privé, *DEA sciences criminelles,* expérience 6 mois comme rédacteur dans un contentieux, étudie toutes propositions. *Tél. : 380-60-19 ou écrire* s/nº 3294, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

HOMME, 38 ans
CADRE CONSEIL HT NIVEAU
6 ans expér. Cabinet intern. d'org., méth. de direct. et format. Exp. dir. et anim, équipes conseils recherche poste à responsabilités conseil, form. ou secrét. génér. Ecr. s/nº T 026206, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Documentaliste diplômée Ecole Louvre, retraitée, cherche activités *en rapport* auprès Editeur, Auteur, Musée ou Conférencier. Ouverte toute proposition mi-temps. Conditions rémunération non essentielles. Ecr. ARNET 49, rue Amsterdam, PARIS-8e qui transmettra.

J. H. 23 ans. E. de Commerce polonais, russe, anglais, cherche 1er emploi, étudie ttes proposit. *P. ZWIERZ, 6, r. Achille-Martinet,* 75018 Paris. 200-56-37.

travail à domicile

J.F. ch. ts travaux secrétariat dactylographie à domicile *français-anglais (43) 94-93-84.*

Secrétaire, culture littéraire niveau universitaire, frappe et met en pages vos manuscrits en français et allemand. Téléphone : 327-90-38

villégiature

VACANCES EN CHARENTE
Village international LE CHAT 33 ha avec étang. Maisons F3 et F4, meublées tt cft, terras. jard., calme. Piscine, tennis, volley-ball et pêche gratuits. Minigolf, restaurant, bar, télé., vélos. Ouvert toute l'année. Renseign. LE CHAT B.P. 13 16220 Montbron. Téléphone (45) 70-62-42 (heures de bureau).

automobiles

ventes

(de 5 à 7 C.V.)

Vds. URGT. FORD CAPRI II XL, avril 75, 91.000 km, tr. bon *état. Prix 9.000 F. M. LETHEUX.* téléphone bureau : 767-35-82.

Urgent, vds FIAT 127 (spécial), *1re main, Argus – 5 %, parfait* état, 58.000 km. Vis. 17-20 h. FRAS, 91, boulevard Charles-Vaillant, *93-Tremblay-lès-Gonesse.*

(de 8 à 11 C.V.)

A vendre Chrysler 1307 S 77 80.000 km. Très bon état, options. Prix 16.000 F. Pr renseignements 995-23-87 apr. 17 h.

(de 12 à 16 C.V.)

Particulier vend LAND ROVER *BROUSSE S TTE 904 1978,* ess., châssis court, 19.000 km, hard-top, - Prix : 42.000 F. Tél. : 354-76-12 – 357-88-00

Part. vend MERCEDES 240 D, 10 CV, mod. 74, Boîte automat. *Peinture récente. Prix 22.000 F.* Tél. : 485-23-99, après 19 h.

divers

305 - 504 - 505
80/81 - Peu roulé - Garantie
63, r. Desnouettes - 533-69-95

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT

EN MARS !
UN MOIS EXCEPTIONNEL !
pour tout achat de Peugeot ou de Talbot
M. ROLLAND - 768-02-44

L'immobilier

appartements ventes

(1er arrdt)

HALLES SUR RUE PIÉTONNE
4 P. confort. 740.000 F, rare propriétaire. 766-49-94.

(3e arrdt)

PARC ROYAL 354-95-10
DUPLEX 100 m², grand standing.
TERRASSE sur jardin

SAINT-MARTIN TURBIGO 35 m². Grd studio, tt cft. 766-50-45.

(4e arrdt)

ILE ST-LOUIS Immeuble rénové
SÉJOUR, CHAMBRE, ENTRÉE, cuisine, salle d'eau, w.-c., tél. Agréablem. aménagé. Poutres. PX INTÉRESSANT. CALME. 38, R. SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Mardi, mercredi de 14 h. à 17 h.

MARAIS. Magnifique duplex. Séjour + chambre, 75 m², 3e et 4e ét. Très grand standing. GARBI - Tél. : 567-22-88.

BEAUBOURG-QUINCAMPOIX, dans luxueuse rénovation. Pptaire vd studio, 35 m², entrée, séjour, cuisine, salle de bains, w.-c., chauff. cent. 757-84-50.

(5e arrdt)

Immeuble réc. à 8.500 F le m², 2 pièces tt cft, duplex, gar. Tél. : 527-59-66 et 580-64-49.

PANTHÉON grand 2 pièces, 60 m². A SAISIR, tél. : 634-06-20.

Près SEINE RIVE GAUCHE
beau liv. + chambre tt confort, poutres apparentes, cheminées. Serge KAYSER. 329-60.60.

(6e arrdt)

RUE DE RENNES
Imm. pierre de t. Tapis escalier.
5 P. Cuis. équipée, bains, w.-c., chauff. cent. Refait neuf + 2 chambres de service. EXCEPTIONNEL - 325-75-42.

(7e arrdt)

38, RUE VANEAU
RESTE A VENDRE
36 m² sur jardin Ouest, 64 m² + mezzanine, poutres. Sur pl. 14-18 h., tous les jours. Tél. : 550-48-83 - 743-98-96.

LA MOTTE-PICQUET, 2 p., cft, *rez-de-chaussée. S/belle cour.* BEL IMM. Px total 375.000 F ou 125.000 F compt. + 2.200 F mensuel. VIAGERS F. CRUZ, 8, rue La Boétie, 266-19-00.

RARE RUE DE GRENELLE
4 P. à rénover, étage élevé. 2.400.000 F MADIMMO. Tél. 260-30-39.

Gd séjour + chbre sur parc. Soleil, état luxueux. Prix élevé. Téléphone : 306-79-45.

RAPP - BOURDONNAIS
190 m², réception 60 m² + 2 chambres de service
ROUX SAVILLS.
Téléphone: 766-14-48.

(8e arrdt)

Près CHAMPS-ÉLYSÉES, étage élevé, 4 pièces, chambre de service. Prix 850.000 F. Tél. le soir : 200-36-01.

PARC MONCEAU. Double living + chambre. Parfait état. Prix : 595.000 F. Tél. : 500-46-32.

31, AVENUE MONTAIGNE
Pied-à-terre, 83 m², 1.900.000 F
Pierre et mortier - 705-49-41.

Imm. récent, DUPLEX 6e et 7e ét. 220 m², 80 m² terrasse, studette, 2 serv. 2 parkings. 3.200.000 F. Téléphone : 548-59-16.

(10e arrdt)

CANAL SAINT-MARTIN (près) beau 3 p., 55 m², tt cft, chbre de *serv., 370.000 F. T. 272-40-19.*

(11e arrdt)

Voltaire beau studio libre tout confort, 6e étage, 25 m². Prix 98.000 francs. *Téléphone 341-63-52.*

STUDIO, avec petit grenier, 3e étage, à rénover. 50.000 F, *crédit pptaire. Tél. : 260-29-61.*

(12e arrdt)

Côté place Daumesnil beau 2 pièces libre, confort, salle de bains, w.c. indépendant, coin cuisine, *3e étage, double* exposition donnant sur parc. Prix 270.000 F. Le soir après 20 h. Téléphone : 020-53-80.

12e près PLACE D'ALIGRE Superbe local 90 m² à aménager, clair s/cour-jardin 272-40-19.

(13e arrdt)

Mº PLACE D'ITALIE ou TOLBIAC Olympiades Mexico, part. vend 5 p., conf., 104 m², 760.000 F. *Téléphone : 583-98-17.*

GOBELINS. Imm. pierre, bon état, 4 p., 75 m² sud. A SAISIR. *860.000 F - Tél. : 834-06-20.*

(15e arrdt)

PORTE VERSAILLES
Récent, original 3/4 p., cuis., 2e ét., 90 m². Séj. en r.-de-jard. Soleil - Parking - 336-17-36.

BOUCICAUT RÉCENT 6e ÉTAGE
BALC., CFT (3 chbres) DOUBLE EXPOSITION **4 P.**
Px 875.000 F. Tél. 577-88-68.

15e, proche TOUR EIFFEL
VUE except. Très bel récept., balcon + 4 chambres. Tél. : 633-29-17 - 577-38-38.

(16e arrdt)

32, AV. P.-DOUMER
Imm. stand., box + service.
4-5 P. tt cft, calme, soleil, *1.650.000 F.*
Idéal profession libérale. Merc. 13 h.-17 h. 504-47-02.

(17e arrdt)

Mº GUY-MOQUET
43-49, rue Guy-Moquet
STUDIO À 4 PIÈCES
Prix fermes et définitifs.
Livraison 1er trimestre 1982.
Renseignements et vente :
GET, 63, bd de Courcelles,
Paris-8e - 763-83-96.

MALESHERBES
Très bel imm., grand stand., pierre de t., superbe récept. triple, 5 chbres. Poss. prof. lib. Garage. Service - 2.800.000 F.
PRINCIP - 225-98-90

CARDINET
TOCQUEVILLE
IDÉAL PROFESSION LIBÉRALE. *BEAU 2 p. 70 m², tout confort,* 6e ét., ascens. 241-44-11.

AV. CLICHY, Mº BROCHANT stand. récent, 7e étage, séjour, 3 chambres, 2 bains, 85 m². *680.000 F. 548-58-16.*

(18e arrdt)

MONTMARTRE
Grand atelier d'artiste 3 pièces, 95 m², living 42 m², 2 chambres, jardin d'hiver.
A.E.L. - 267-58-24.

STUDIO 30 m². 150.000 F R. de ch. cour, clair, calme, goût. Propriétaire - 366-09-19.

BON 18e Dans immeuble pierre de taille 3 pces, 56 m², salle de bains à créer, Prix 390.000 F. L'IMMOBILIA - 254-71-85.

R. Paul-FEVAL, gd 3 p. cuisine, entrée, w.-c. salle de bains, penderie, débarras + chbre serv. 2e s/rue. 700.000 F. 265-66-18.

R. du MONT-CENIS, gd studio, cuis., ent., w.-c., s. d'eau, pend., 2e ét. 185.000 F. Urgt. 265-66-18.

(19e arrdt)

GRENIER Caractère, poutres rare, 3e étage, 3 p. cuis., bains, tout à neuf, s/jard. Direct pptaire - Tél. 805-58-70.

(20e arrdt)

Gambetta Saint-Fargeau, immeuble récent, rez-de-chaussée sur jardin, 4 pièces, 89 m² + loggias, park. 600.000 F., profession libérale autorisée. 662-05-55.

(78 - Yvelines)

78 PARLY 2-LE CHESNAY
Part. vends appart type 2, 3-4 pièces, 84 m², loggia accolée, cave, parking. Très agréable, étage élevé, est-ouest. Tél. 954-49-90 ou 954-59-00.

(92 Hauts-de-Seine)

RUEIL-MALMAISON
(près MAIRIE)
14, rue Jean-Edeline, immeuble stand., STUDIO au 4 P. DUPLEX. Livraison 3e trimestre 81. Prix fermes. Bureau de vente sur place sauf vendredi et dimanche. Tél. 708-03-21. Réalisation GET, 63, bd de *Courcelles, 75008 Paris.*

GARCHES Ravissant appart. modèle. *Gd séjour, 3 ch., 130 m², parkg.* SUR GRAND PARC. MICHEL & REYL - 265-90-05.

LOUISE-MICHEL
Levallois. Bel imm. anc., studio tt conf. 110.000 F. 766-50-45.

NEUILLY - BAGATELLE
240 m². Appart. exceptionnel, vaste récept., salle à manger, 4 chambres, terrasse 150 m². Chambre de service, 2 parkings. GARBI - 567 22-88.

(94 Val-de-Marne)

VINCENNES 5 P. bourgeois, dans hôtel particulier sur bois. *1.000.000 F avec 10 %.* LERMS - Tél. 355-58-88.

SAINT-MAUR. 300 m R.E.R. *quartier résidentiel, imm. grand* standing, grand 2 P., tt cft. très ensoleillé. Prix 330.000 F. Tél. 325-86-04 après 20 heures.

(Province)

PLACEMENT dans imm. récents : APPARTEMENTS 2 P.P., 50 m², confort. Prix : 2.200 F le m², Crédit 50 %. JOLY, 29, pl. St-Sauveur, CAEN. Tél. (31) 86-28-12.

Part. vd F 3 park., cave, résid., stand. dans parc + tennis Leplessis-Bouchard, 20 mn Paris. 250.000 F Tél. (67) 57-58-47 après 18 h.

ANTIBES GD STAND. Près centre et mer appt 90 m², tt cft. Gar. 680.000 (facilités) - Tél. : 320-73-87.

appartements achats

Recherche 2 à 4 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet 15e, 566-00-75 recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surf. et immeub. Paiement compt.

ACHÈTE comptant chez notaire
2-3 pièces, Paris, bon quartier. Mme LEULIER - 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

URGENT, RECHERCHE *5/7 pièces, tout confort, 8e, 16e, 17e, Rive gauche, Neuilly.* MICHEL & REYL - 265-90-05.

viagers

LIBRE LE PERREUX *PRÈS GARE*
Bel imm. 1962, 3e asc. s/jardin 4 pièces 90 m², tout confort + box. Bon état. 175.000 F. + 1.900 mois 266-32-35 **FONCIAL**

FONCIAL VIAGERS
19, boulevard Malesherbes (8e) 266-32-35 Spécialiste 42 ans d'expérience
Etude gratuite, rente indexée.

LIBRE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
Magnifique 3 pièces sur jardin. Parfait état. Très calme. *78/72 ans - 400.000 F compt.* + 8.000/mois 266-32-35 **FONCIAL**

17e, BD PEREIRE. GD 3 P. 100 m² + chambre service. Imm. tt cft, 3e ét., asc. 280.000 F + 2.600 F. Occupé femme 70 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.

locations non meublées offres

(Paris)

Importante société loue SANS COMMISSION
PARIS 20e
157, boulevard Davout, bel immeuble pierre de taille, très beau standing.
3 PIÈCES 82 m², loyer 2.400 F charges 535 F, park. 170 F.
4 PIÈCES 94 m², loyer 2.510 F. R.-d.-C. charges 613 F, park. 170 F.
5 PIÈCES 106 m², loyer 2.925 F charges 691 F, park. 170 F.
S'adresser à la gardienne du lundi au vendredi de 14 h à 18 h. Tél. : 588-82-82. Métro porte de Bagnolet ou porte de Montreuil.

PARIS 12e
SANS COMMISSION
Importante société loue dans immeuble récent, bon standing
STUDIO 38 m², loyer 1.335 F charges 402 F.
2 PIÈCES 60 m², loyer 1.812 F charges 829 F, park. 216 F.
S'adr. 220, r. du Fg-St-Antoine de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Tél. : 372-52-06.

PARIS 13e
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans *immeuble récent, bon standing*
STUDIOS 34 m², loyer 1.167 F. Charges 319 F. Parking 255 F.
3 PIÈCES 62 m² loyer 1.936 F. Charges 581 F. Parking 255 F.
4 PIÈCES 82 m², loyer 2.525 F. Charges 759 F. Parking 255 F.
S'adresser au gardien, 17, rue Albert-Bayet, Paris 13e. Téléphoner de 14 à 18 heures. 589-15-21 ou 588-82-82.

VAUGIRARD. 3-4 pièces, grand stand. Refait neuf. A partir de 2.950 net - Tél. : 704-88-18.

LUXEMBOURG Beau 3 P., tout confort CALME, 3.200 F. 325-97-16.

7e, stand., vue s/Champ-Mars 270 m² environ, récept. + 4 chambres, chbre serv., parking. 12.250 F + ch. 548-54-99

AUTEUIL DUPLEX LUXUEUX
double living + 2 ou 3 chbres, terrasses, parking. 8.000 F à 10.000 F net. 548-54-99.

(Région parisienne)

ANTONY (92)
SANS COMMISSION
Immeuble récent tout confort
2 PIÈCES 44 m² loggias, loyer 1.215 F. Charges 477 F. *Parking 110 F.*
2 PIÈCES 49 m² loggias, loyer 1.306 F. Charges 531 F. Parking 110 F.
S'adresser au gardien 278, rue Adolphe-Pageaud Téléphone : 666-98-27.

locations non meublées demandes

(Paris)

URGENT
Part. cherche appartement 3 pièces, loyer maximum 2.200 F dans *PARIS* exclusivement. Tél. le soir au 526-87-87.

(Région parisienne)

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. toutes banl. Loyer garanti 5.000 max. 283-57-02.

locations meublées demandes

(Paris)

OFFICE INTERNATIONAL
rech. pour ss dir. b. appts de stand., 4 p. et +. 285-11-08.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, Paris-8e. Rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPARTS PARIS et MAISONS OUEST RÉSIDENT. LOCATION OU ACHAT **562-78-99**

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
Rech. 1 à 6 p. pour banques et ambassades. Tél. : 705-54-78.

appartements occupés

GONCOURT. Dans très bel immeuble pierre de taille ravalé, *asc., concierge, 5e ét., 2 pces,* entrée, cuis., w.-c. Possib. bains, occupé dame seule âgée. Prix 150.000 F. Voir pptaire, mardi, *14h30 à 16h30. 151, r. St-Maur.*

bureaux

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, téléphone, télex. TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATION D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +

PARIS - PORTE DE BAGNOLET part. loue bureaux 220 m² avec tél., standard 5 lignes + 4 park., imm. très bon stand., rez-de-*chaussée, 50, rue de la Justice,* Paris-20e. Tél. : 340-20-92.

VOTRE SIEGE A PARIS
VOTRE SIEGE A LONDRES
de 80 à 300 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIETES
G.E.I.C.A. 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

Votre bureau en Allemagne ! *Tout près de la frontière,* domiciliation, secrétariat bilingue... etc. Demandez documentation : COMPTOIR CENTRAL, BP 66, D-6600 Saarbrücken.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

DOMICILIATION 8e
RC-RM 150 à 300/mois
TELEX SECRETARIAT
AGECO - 294-95-28.

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TÉLEX *secrétariat téléphonique.*
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

PARIS FLASH BUREAU
Domiciliation Constitution Stés **605-43-21**

locaux commerciaux

NICE COTE D'AZUR
Plein centre vend locaux commerciaux 1er ét. sur façade d'angle 3 lots de 60 m² *toutes possib. Prix du lot :* 350.000 F. Ecrire : Lamarée, 20, rue Meyerbeer, 06000 Nice Tél. (93) 88-01-23.

13e, Mº Glacière Rue Vergniaud
Imm. commercial et bureaux en cours réhabilitation, 3 niveaux, 525 m² utiles. Possib. division. Dernier étage style « Loft », *peut convenir ARCHITECTE,* LABORATOIRE, PUBLICISTE, etc. Prix 3.106.000 F hors taxe. Téléphone : 272-40-19.

boutiques

LA GARENNE Belle boutique *libre. Tél. : 553-30-42, le matin.*

MAC-MAHON 58 m² + sous-sol
ROUX SAVILLS. 766-14-48.

fonds de commerce

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY
Très bien placé. Centre ville, 1 BOUTIQUE 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.
Tél. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

hôtels particuliers

MUETTE
VILLA MONTMORENCY
HOTEL PARTICULIER
7 salles de bains, salle d'eau, *dépend., sellier, gar., terrasse.* EXCEPTIONNELLEMENT. Prix à négocier.
S.M.C.I. - 742-40-89

Mº RENOUX, notaire, 84200 CARPENTRAS Tél. : (90) 63-02-34.
A vendre Eaubonne (95600), maison bourgeoise 200 m² habitables. *Prix 840.000 F, facilités* de paiement.

pavillons

ANTONY, parc de Sceaux, pav. 4 p., tt cft, gar., jard. 740.000 F. Peschard, tél. : 666-00-27.

CLAMART-GARE
Importante maison bourgeoise
11 P. 235 m² habitables + grandes dépendances, vaste garage, toit. neuf, rare. ROCHE, 950.000 F. 532-66-10.

villas

DAMPIERRE (78)
Sur 3.550 m², terrain clos et paysagé, luxueuse villa neuve comprenant 4 chambres, 3 salles de bains, 1 bureau, séjour double avec mezzanine, cheminée, cuisine équipée, *cellier, garage double. Prix* 1.345.000 F. Tél. pr visites 558-08-51 ou 901.23-02.

fermettes

ALLIER
GRANDE FERME
Tt conf., chauf. cent., dépend. 300 m². T. b. état. Jard. + ter. atten. 2 ha. Prix : 385.000 F. CABINET PEZET 03500 Saulcet
Tél. (70) 45-35-70.

propriétés

ECULLY Villa 280 m², 6 chbres, 140 m², marbre, gde terrasse, *1.750 m² arbres, source, piscine,* 4 saisons. Gar. 5 voitures. Ecr. H.B., B.P. 48, *69130 ECULLY.*

LOIRET Luxueuse ferme
Sur 25 ha, possibil. augmenter superficie jusqu'à 40 hectares. Etang - Possibil. location chasse 160 hectares attenant. Écrire HAVAS Montargis nº 200.534.

130 KM PARIS-OUEST
JOLIE propriété 5 pièces, 3 ba. tt cft, 8.000 m², grands arbres. Tél. : 805-58-70.

PRÈ Mº ET BORD MARNE
MAISONS-ALFORT
9-10 P. MIXTE, habitation et ccial. Gar. Jdin av. Chalet. A sais. : 950.000 F. IMMO. 112. Tél. 356-59-88.

PARC DE MAISONS-LAFFITTE
Part. vd maison Mansard 1975, 270 m² habitab., réception 65 m², standing. Prix 2.700.000 F. Téléphone : 962-24-28.

domaines

LOIRET
135 km PARIS
Joli TERRITOIRE
Chasse et culture de 52 ha bois et plaine dont étang 5 ha bâtiments fermés à restaurer possibilité augmenter superficie. Ecr. s/nº 200872 à Havas GIEN.

LOIRET
125 km PARIS
joli MANOIR 16 pièces tout confort, dépendances, sur 8 ha très beau parc étang, possibilité location *chasse 80 ha attenant.* Ecrire s/nº 200671 à Havas, Montargis.

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préférence départements 45-41-18-89-58. Ecr. nº 200.583, agence Havas, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

terrains

BOUGIVAL
Cadre exceptionnel proche gare *(50 trains/jour : Saint-Lazare).* Terrains viabilisés de 1.000 m². Continental Immobilier Tél. : 742-68-34. *Immobilière 78* Tél. : 969-50-65.

PACY-SUR-EURE près 50' SAINT-LAZARE, DOMAINE de 45 ha. Qualité exceptionnelle. Très belles parcelles à bâtir à partir de 247.500 F H.T. IMOBEL Téléphone 265-18-43.

LOUVECIENNES
Pr. Paris-Ouest. EXCEPTIONNEL. Terrain boisé 6.000 m². Site CHATEAU DU BARRY Permis de construire accordé VILLA GD LUXE - PRIX ÉLEVÉ Continental Immobilier *Tél. 742-68-34.*

PROCHE BRIGNOLES
Terrains dans lotissement livrables fin 1981, eau, électricité, assainissement en bordure. Plusieurs lots de 66.000 F à 77.000 F (T.V.A. comprise). Nombreux autres lots toutes *surfaces à prix différents.* Ecrire sous nº 15847 à HAVAS TOULON.

manoirs

MANOIR BOURBONNAIS
Tr. gd conf., 7 p., tour, dépend., 300 m², *très bon état,* étang + terrain attenant 11.000 m². Prix 750.000 F. CABINET PEZET, 03500 Saulcet. (70) 45-35-70.

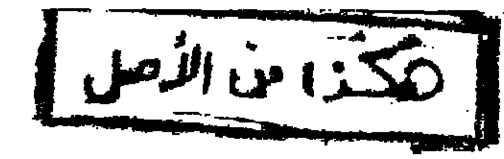
MORBIHAN, dans cadre magnifique, MANOIR du XVIIe, *séjour de 130 m², 7 p., dépend.* Parc boisé de 12.000 m². 1.300.000 Tél. (97) 37-31-49.

CHARM. GENTILHOMMIÈRE du 18e s. entre Gisors et Gournay à prox. de la forêt de Lyons, *récept., cuis., 6 chbres, chauff.* central, communs sur 1/2 ha, bon état général. IMMOBILIAE. Téléphone : 551-75-99.

PARTICUL. VEND PÉRIGORD
MANOIR DU 17e SIÈCLE
entièr. restauré. 10 P. principales *tout conft, pavillon de gardien,* dépendances, piscine, parc 3 ha. Px justifié, tél. (53) 90-68-37.

---

les annonces classées du
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01



هكذا من الأصل

Le Monde

régions

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Promoteurs et entrepreneurs

RÉUSSITE A HYÈRES

Quand la France exporte des palmiers en Arabie

Que la France exporte des palmiers vers les pays arabes, voilà, semble-t-il, qui relève du canular. Ce n'en est pas un.

Certes, ce n'est pas d'hier qu'on élève à Hyères cet arbre qui fut longtemps pour l'Europe le symbole même de l'exotisme. Au sujet de la date de son apparition sur notre sol, les historiens se battent, comme il se doit, mais un compagnon de Charles IX en aurait vu de ses yeux à Hyères dès 1564, quand le roi y vint faire séjour. En 1770, Papon notait : *« Il y a quelques palmiers dans ce terroir, mais le fruit n'y mûrit pas. »*

Au XIX[e] siècle, enfin, c'est la grande ruée sur l'exotisme. Le comte Vigier, à Nice, le botaniste Thuret, à Antibes, Michel Pacha, à Tamaris — parmi d'autres, — importent sur la Côte *« graines et plantes des pays chauds »*. Albert Geoffroy Saint-Hilaire, alors directeur du Jardin d'acclimatation de Paris, encourage la culture du palmier à Hyères, qui en devient bientôt la capitale européenne.

Avec le romantisme l'« Orient » triomphe. Hyères-les-Palmiers exporte sa production jusqu'à l'apogée — la « crise » — des années 20, où vingt-deux « palméristes » expédient dans toute l'Europe quelque 1 250 000 arbres (petit format)... Aujourd'hui, ils en restent trois : Picon, Decugis et surtout le Gros Pin, exploité par les héritiers directs de Geoffroy Saint-Hilaire. Ainsi la tradition est-elle solide et la qualité hyéroise éprouvée. Mais, bigre, de là à vendre du pain à un boulanger ou des palmiers à l'Arabie !

Il se trouve que, après le Phoenix Canariensis — devenu palmier d'Hyères, — les pépiniéristes d'ici ont cultivé un palmier californien d'origine qui s'adapte merveilleusement aux sables arabes et s'accommode au mieux des eaux plus ou moins saumurées. D'autre part, outre la réputation hyéroise, la France fournissait déjà à ces pays des végétaux divers, arbres fruitiers en particulier. Alors pourquoi pas le palmier, quand n'existait là-bas que le seul dattier ?

Premières prises de contact il y a huit ans, pompe amorcée depuis cinq ans. Et depuis elle « *tourne* », avec un débit en hausse. Phoenix et californiens prennent régulièrement la route des Emirats, du Koweït ou d'Arabie Saoudite. Ils ont 50 cm... ou 3 mètres, et, là-bas, franchiront les 20 mètres. Souvent ils orneront des propriétés ou des établissements publics livrés clés en main par des Français *« bien placés sur le marché immobilier arabe »*, qui fournissent aussi les ornements. Des paysagistes parisiens renommés tracent les jardins, et c'est ainsi que les palmiers hyérois font parfois un crochet par Paris avant de partir par camion vers leur destination, via la Turquie. Ils prennent plus rarement le bateau, mais souvent l'avion.

Le coût de transport commande : 4 à 5 francs le kilo de verdure « *sur pied* » par la route, 10 à 11 F par air. Ils ne partent pas seuls. Les accompagnent des cargaisons de lauriers-roses, de yuccas, de *tamaris*, de *lantanas*, de *pitosporum*, et même d'épineux, tout ce qui peut ressusciter là-bas un peu de verdure, ce luxe suprême. Sauf « *conjoncture* », le marché est largement ouvert, car *« les Arabes sont avides de verdure »*.

Si, débarquant à l'aéroport de La Mecque où vous promenant dans les avenues de Ryad, vous admirez la végétation « typique », sachez que cette « couleur locale » est, d'abord, hyéroise...

J. Rd.

POLÉMIQUE A SAINT-RAPHAËL

Grands ensembles ou pavillons ?

Encore le « massacre de la Côte d'Azur » ? Dans cette nouvelle « affaire », à Saint-Raphaël-Boulouris, on ne trouve ni personnage célèbre, ni scandales à tiroirs, ni même une opération géante de promoteur « sauvage ». Elle n'envahira pas les médias mais n'en illustre pas moins les tensions qui surgissent sur la côte varoise, devenue déversoir des Alpes-Maritimes sursaturées.

D'un côté, un petit paradis dans les mimosas et les eucalyptus où vivent, outre les écureuils, une majorité de retraités occupant des villas et des pavillons plus modestes. De l'autre, une quarantaine de logements répartis en petits immeubles, à bâtir dans la verdure d'une ancienne propriété voisine de l'hectare. Le chantier est arrêté depuis que, sur requête de quarante-quatre résidents, le tribunal administratif de Nice a prononcé, le 29 octobre 1980, un sursis d'exécution. Quand interviendra le jugement sur le fond, qui annulera le permis de construire ou permettra au contraire la reprise des travaux, sans doute sur des plans modifiés ? Nul ne le sait. En attendant le promoteur a lancé une action contre les *« quarante-quatre »*, arguant que chaque jour d'arrêt du chantier lui coûte 25 000 francs.

Dans les bureaux et devant les tribunaux l'affaire tourne autour d'un permis déposé avant que le POS soit applicable — mais qui lui serait maintenant soumis s'il devait faire l'objet d'un second dépôt, — et d'une dérogation portant sur une bande d'un mètre de terrain. On voit quel genre de bataille va se livrer sur mètres carrés au COS, sur hauteur des immeubles, POS publié ou approuvé, dates, délais, etc. Il en sera certes tranché selon la loi, mais sur place on entend un autre langage, comme d'un autre monde. Pour leur part, les « gens du quartier » regardent... ce qu'ils voient : la menace de nouveaux immeubles à trois niveaux — leur propre cahier des charges les limites à deux, — alors qu'un premier immeuble à quatre niveaux s'est déjà bâti sur cette zone pavillonnaire, et qu'un troisième permis de construire est en cours. Pour eux, un processus est engagé : désormais, sur l'emplacement de toute ancienne villa, vendue par son propriétaire ou ses héritiers s'élèvera un nouvel ensemble immobilier. Ils citent tel retraité âgé qui, *« découragé par d'interminables procédures au bout desquelles le quartier sera surdensifié et saccagé »*, s'occupe déjà de vendre, cédant ainsi la place à de futurs promoteurs. Les « résistants » veulent donner un coup d'arrêt. Outre leur action actuelle ils sont en train de créer une nouvelle association de défense. Tous s'inquiètent de l'offensive de « chasseurs de terrains » qui harcèlent *« par lettre, par téléphone, et à domicile ! »*

Une formidable pression

« On va tuer la poule aux œufs d'or », commente un hôtelier, qu'on pouvait croire partisan de l'expansion. *« Dans la mesure où les promoteurs détruisent le charme particulier de cette région ils anéantissent eux-mêmes leur premier argument publicitaire. »* Cohues, routes et plagettes surpeuplées, « Mur de la Méditerranée »... C'est la fin de tout !

De l'autre bord, on ne s'attarde pas outre mesure sur les « péripéties » de la procédure. On va droit au « débat général » : *« Les premiers occupants refusent de partager leur place privilégiée au soleil »*. On argue aussi de l'expansion nécessaire à la vie des communes, de la crise du bâtiment et des nouveaux chômeurs qu'engendrent de semblables résistances.

Redites sempiternelles autour du même sujet ? Mais la réalité, elle aussi, se répète : elle est toujours cette formidable pression que subit une étroite bande littorale. « Sur le terrain », on rappelait de part et d'autre quelques-uns de ses aspects. D'abord, l'incessante progression des résidents permanents dans le Var, passés en dix ans de cinq cent cinquante mille à six cent soixante-cinq mille... dont les trois quarts logent sur la côte tandis que l'intérieur perd sa substance. Ensuite, l'effarante migration saisonnière qui multiplie par dix la population de certaines communes, et suscite toujours plus d'ensembles immobiliers « au plus près de la mer », désertés dix mois de l'année, tout comme les équipements surdimensionnés. On notait au passage la brutale augmentation des acquisitions par des étrangers : 70 %, de 1979 à 1980, pour les seuls domaines d'une valeur supérieure à un million de francs. Face à cette réalité « inévacuable », que faire ?

Un pessimiste répondait : *« Au moins en finir avec la déclamation périodique sur la « protection de la Côte d'Azur » ! Si elle doit finalement disparaître sous deux mégapoles — l'une de Menton à l'Estérel, l'autre des Maures à Toulon — qu'on le dise clairement. Et que cessent alors tant de subtiles ambiguïtés, sources intarissables de conflits sans fin, ruineux pour les particuliers comme pour les entreprises... et la collectivité ! »*

JEAN RAMBAUD.

CONTESTATION DANS LE VAR

Les associations dénoncent la nouvelle stratégie de l'immobilier : les studios de poche

Points chauds et points noirs se multiplient dans le Var, on le sait trop, depuis que les Alpes-Maritimes n'en peuvent plus d'urbanisation et de tourisme. Pour faire le point, précisément, l'union départementale pour la sauvegarde de la vie et de la nature, l'U.D.V.N., présidée par le général Magendie, *vient de réunir* les délégués de ses quarante-trois associations, en présence du préfet du Var. Concertation, contestation...

Au positif : l'acquisition par le Conservatoire du littoral de quelque 370 hectares — en attendant les 360 de l'étang de Saint-Aygulf, — la mise en route d'une vingtaine de stations d'épuration sur la Côte, ou encore, ponctuellement, la démolition en cours d'un immeuble « irrégulier » à Cavalaire, l'interruption d'une carrière à Carqueiranne, la rénovation de celle de Saint-Maximin, l'arrêt d'un lotissement à La Londe, etc.

Ainsi se trouve tranchée la question de savoir si les associations doivent être ou ne pas être. Mais le défilé est long de ces « dossiers » autour desquels on se bat parfois depuis des années. « La bataille de Bormes », le général craint de la perdre, mais deux opérations immobilières au moins sont éliminées. Au Lavandou, où un nouveau port de plaisance se construit, les associations ont été battues. D'autres « combats » se mènent tout au long du littoral : plages du Mourillon à Toulon, propriété Potez au Rayol-Canadel, lagune du Brusc, prolifération des permis de construire à Sainte-Maxime, POS de Ramatuelle toujours en attente, tension à Saint-Raphaël, à propos desquels les ZAC reviennent sur la sellette. *« Elles permettent, certes, un contrôle, mais on décide parfois leur création sur des zones à protéger intégralement »*. C'est le cas à Cavalière, où l'association de défense dénonce la menace d'*« une ville nouvelle de cinq mille estivants, parfaitement artificielle, et qui détruirait un site exceptionnel »* — un de plus.

Car les promoteurs n'ont pas renoncé, bien au contraire. Ne sachant à qui il parlait, l'un d'eux a *confié* fort imprudemment au président de l'union régionale des associations de défense (l'U.R.V.N., qui couvre six départements méridionaux) : *« Mon cher, si dans les trente années à venir nous n'avons pas bâti toute la Côte, c'est que nous sommes des cons. »* Mais les promoteurs ont adopté une nouvelle stratégie. Les coefficients d'occupation des sols (COS) devenant de plus en *plus* restrictifs, *ils* réduisent la surface des appartements pour en maintenir, voire en augmenter le nombre.

On retrouve ainsi, aggravée, la surdensification — que le règlement voulait éviter, — avec son cortège de pollutions, de routes et de plages asphyxiées. L'exemple de Cavalière offre une parfaite illustration. Sur 115 hectares, un COS très restrictif a imposé une réduction de 9 000 mètres carrés de la surface de plancher demandée (soit 68 000 mètres carrés « seulement » pour 115 hectares). Les promoteurs n'ont pas pour autant réduit le nombre des logements prévus : ils en feront toujours mille... plus petits, mais destinés à recevoir autant d'occupants. *« Ainsi apparaît sur la Côte une génération nouvelle de « studios » exigus, source d'entassements et d'insalubrité, que nous appelons dès maintenant les « taudis-studios »*, formule lancée lors de la réunion de l'U.D.V.N. et approuvée par le congrès unanime.

Le cercle vicieux

Autre grande menace évoquée : le camping sauvage, tant sur le littoral qu'autour des lacs intérieurs. Bien que le Var détienne le record national des places de camping aménagé, bien que d'autres se préparent pour cet été, augmentées par de nouvelles possibilités de camping à la ferme, la « ruée 81 » sur le Var s'annonce redoutable. Pour éviter le « sauvage », il faudra donc de nouveaux équipements d'accueil... et sous ces équipements — de toile ou de béton — la Côte disparaît ! De quoi baisser les bras... Ce que ne font pas l'U.D.V.N. et l'U.R.V.N., bien décidées à se battre, globalement et au coup par coup... à l'inverse de cet « indigène » varois, pessimiste, pour qui seule demeure valable la politique du pire : *« Quand toute la Côte sera devenue ignoble, invivable*, dit-il, *alors elle n'attirera plus personne ! Enfin ! »*

J. Rd.

CORRESPONDANCE

Les élections municipales à Roquefort-les-Pins

Après notre article sur les Alpes-Maritimes intitulé « Une nouvelle stratégie pour les associations de défense » (le Monde du 4 février), M. G. Charvet, maire de Roquefort-les-Pins, nous apporte les précisions suivantes concernant les élections municipales de 1977 :

« Trois listes figuraient au premier tour de scrutin : la liste du comité de sauvegarde des sites et de l'environnement de Roquefort, la liste du parti communiste et la liste sans étiquette politique dont j'étais personnellement le chef de file en ma qualité de maire sortant. Ces trois listes se sont maintenues intégralement au second tour et les vingt et un candidats de ma liste ont été élus dans leur totalité sans laisser un seul siège aux candidats des deux listes adverses. »

Le Monde

équipement

URBANISME

A Ris-Orangis

La municipalité autorise la construction d'une station-service à quelques mètres d'une maternelle

A Ris-Orangis (Essonne), les six cents élèves du groupe scolaire Guerton, qui comprend des sections maternelles et primaires sont accueillis dans des conditions relativement sommaires. Ils ne disposent pas de préau ni de gymnase, le nombre de WC est insuffisant ; pourtant, c'est un problème plus grave qui provoque une vive inquiétude chez leurs parents. On ne prévoit rien de moins que de construire une station-service à quatre mètres du mur d'enceinte de cet établissement qui longe déjà la R.N. 7. Grâce à la revente du terrain, qui est propriété de la ville, la municipalité espère compenser le déficit probable de l'opération de rénovation urbaine engagée dans ce quartier.

« Faut-il en déduire que les finances de la commune sont plus importantes que la vie de nos enfants ? », s'indigne Mme Catherine Deshays, porte-parole du comité des parents. A ses yeux, ce projet est une véritable aberration qui n'a, en tout cas, pas de précédent. Elle craint non seulement les nuisances — telles celles qui sont provoquées par la bouche d'aération des cuves d'essence — mais surtout les risques d'accidents que courent les enfants lorsqu'ils vont passer devant les rampes d'accès de la station.

En outre, on peut imaginer les conséquences que pourraient avoir un incendie ou une explosion.

Saisis tour à tour du dossier, les services du premier ministre puis ceux du président de la République ont renvoyé les parents vers le préfet du département. Or, sans les consulter préalablement, celui-ci a finalement accordé le permis de construire à la Compagnie française de raffinage.

Les parents n'ont toutefois pas renoncé à se faire entendre. Une pétition de protestation à récemment réuni plus de mille signatures et une manifestation a été organisée, sur place, le 21 mars. *« Nous sommes écœurés*, explique Mme Deshays, *on se moque de nous. L'environnement de la station n'a même pas été étudié et le rempart antibruit qu'on nous promet ne change rien à l'affaire. »* Théoriquement, les travaux de construction peuvent maintenant commencer ; les travaux de la cinquième station-service de Ris-Orangis...

STÉPHANE BUGAT.

● *A l'ordre des architectes.* — A l'unanimité, moins une abstention, les vingt-quatre membres du conseil de l'ordre des architectes ont *« retiré leur confiance »* à leur vice-président, M. Jacques Vissière, lors de la séance du samedi 21 mars. Motif : ils jugent *« inacceptables les initiatives personnelles »* prises par leur collègue et *« ses déclarations dont la presse s'est fait l'écho »* (*le Monde* du 21 mars).

Non content de critiquer la politique « conservatrice » de l'ordre, M. Vissière, architecte à Nice, a fondé une association pour réfléchir sur l'avenir de sa profession et promouvoir la compréhension de l'architecture par le public. Il sera remplacé par M. Philippe Mornet.

LE CONSEIL DE PARIS ADOPTE LA RÉPARTITION DES IMPOTS LOCAUX POUR 1981

Le Conseil de Paris a adopté, au cours de sa séance du lundi 23 mars, le projet de révision du plan d'occupation des sols proposé par le maire de Paris. Ce nouveau POS prévoit le renforcement des mesures en faveur des activités industrielles et artisanales, introduit le réexamen des mesures d'alignement et fixe le plafond maximal des hauteurs à 37 mètres (« le Monde » du 22 mars).

L'Assemblée parisienne a aussi adopté, à la majorité (le groupe socialiste n'a pas pris part au vote), le programme d'extension du stationnement payant dans la capitale (quatre mille nouvelles places pour 1981) et voté à l'unanimité un vœu tendant à interdire l'expulsion des locataires de bonne foi. Le préfet de police a souligné que le nombre des expulsions en 1980 avait diminué par rapport à 1979.

Enfin, le Conseil a adopté par 69 voix contre 38 (P.C. et P.S.) la nouvelle répartition des taux d'imposition des taxes locales pour 1981. La taxe d'habitation augmentera de 9 % (une augmentation plus faible qu'en 1980), la taxe sur le foncier de 12,57 % et la taxe professionnelle de 11,44 %. Au cours du débat, M. Georges Sarre (P.S.) et Mme Christiane Schwartzbard (P.C.) ont regretté que cette dernière taxe, que M. Chirac veut supprimer, ne soit *pas plus élevée.*

TRANSPORTS

● *L'Assemblée européenne et le tunnel sous la Manche.* — La commission des transports de l'Assemblée européenne s'est prononcée à l'unanimité en faveur de la construction d'un tunnel sous la Manche. Elle a recommandé un soutien financier de la Communauté économique européenne à ce projet. Elle a invité la France et le Royaume-Uni à donner la priorité à un tunnel ferroviaire. — *(A.F.P.)*

● *L'« United States » est vendu.* — Le paquebot *United States* qui fut, voici trente ans, une « vedette » de l'Atlantique, a été racheté pour 5 millions de dollars (25 millions de francs environ) par une société de Seattle, dans l'Etat de Washington. Son nouveau propriétaire, United States Crises, a annoncé son intention de le modifier pour l'adapter à des croisières entre la côte de Californie et les îles Hawaii.

● *L'activité d'Aeroflot.* — La compagnie soviétique Aeroflot a transporté douze millions de passagers en cinq ans, de 1975 à 1980, a indiqué le ministre soviétique de l'aviation civile, M. Samoroukov.

Aeroflot a considérablement augmenté son activité durant ce quinquennat, avec des vols en direction de cent cinq pays, dont 40 % sont socialistes, a-t-il ajouté. *En plus* des *douze millions* de passagers sur les vols internationaux — le chiffre pour les vols intérieurs n'a pas été révélé — Aeroflot a transporté 328 millions de tonnes de marchandises dans le monde durant ce quinquennat. — *(A.F.P.)*

ENVIRONNEMENT

POINT DE VUE

LE PROJET DE DÉCHARGE NUCLÉAIRE DE SAINT-PRIEST-LA-PRUGNE

L'information a été faite

par ANDRÉ GAUVENET (*)

L'AGENCE nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA), créée au sein du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) en novembre 1979, a déposé le 31 mars 1980 une demande d'autorisation de création à Saint-Priest-la Prugne (Loire) d'un centre de stockage de déchets radioactifs de moyenne et de faible activité. Les doutes exprimés par M. Rathier, maire de Saint-Prieste-la Prugne (*le Monde* du 11 mars), quant à la cohérence des informations diffusées par l'ANDRA à cette occasion, m'incitent à apporter mon témoignage sur le déroulement de cette affaire.

Une campagne d'information auprès des élus et de la population concernée a commencé dès novembre 1979. Une enquête locale, prévue par la procédure de création des « installations nucléaires de base » a été ouverte du 19 mai au 13 juin 1980. L'information a revêtu des formes multiples : le personnel de l'ANDRA s'est tenu localement à la disposition de la population pour tout éclaircissement nécessaire ; le C.E.A. a organisé pour les élus et pour la presse locale des voyages à Marcoule, à Chinon, à Dampierre et au centre de stockage de la Manche.

Les personnes qui ont accepté d'y prendre part ont pu avoir un contact direct avec les techniciens mettant en œuvre les techniques d'enrobage et de stockage des déchets ; des réunions ont été proposées tant aux élus locaux qu'aux représentants des diverses activités ou professions.

De plus, différents documents ont été mis à la disposition des élus et du public. Le premier et le plus important est le dossier de demande d'autorisation de création du centre de stockage. Il a été diffusé au mois d'avril 1980 dans le cadre de l'enquête locale. Ce dossier comprend notamment une notice descriptive et un dossier d'impact. Les installations projetées sont décrites en détail. Ceci permet de constater que l'entreposage provisoire de déchets, ne pouvant être stockés définitivement d'après la réglementation, faisait effectivement partie du projet initial. On y trouve aussi une description des déchets pouvant être stockés définitivement et l'énumération des règles de sûreté qui doivent être appliquées.

Pour permettre une plus large information des personnes pouvant être concernées par ce projet, une brochure simplifiée de vulgarisation a été éditée. Il s'agit d'un document beaucoup moins volumineux résumant le dossier d'enquête et présentant d'une manière synthétique les informations les plus significatives. Naturellement, cette simplification s'est traduite par une perte d'information et par un mode d'expression qui a perdu de sa précision.

La sécurité du stockage

La première édition de cette brochure comportait quelques lacunes de ce type qui pouvaient conduire à des interprétations erronées. C'est ainsi qu'une référence faite à des études de sites, conduites par le Bureau de recherche géologique et minière (B.R.G.M.), pouvait laisser penser que cette étude était à la base du choix du site, alors qu'il ne s'agissait que d'illustrer le fait que *le C.E.A. avait eu depuis longtemps* le souci de rechercher un second site de stockage.

En réalité, la connaissance du site de Saint-Priest-la-Prugne découle essentiellement des données acquises en hydrologie superficielle et en hydraulique profonde pendant vingt années d'exploitation de la mine.

Une synthèse de ces connaissances est d'ailleurs en cours de publication. La deuxième édition de la brochure simplifiée a permis de corriger quelques imperfections de ce type.

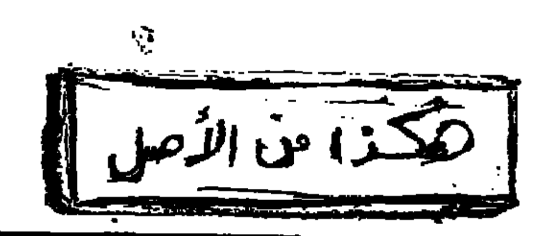
Récemment, en février 1981, l'ANDRA a publié un document : « Réponses apportées aux principales questions posées au cours de l'enquête locale », qui permet de constater que les principales options du projet initial ont toujours été respectées et, en particulier, celles concernant la sûreté. A ce propos, il paraît bon de rappeler que la sécurité du stockage repose essentiellement *sur son étanchéité intrinsèque*, assurée par une succession de barrières. Les déchets sont tout d'abord solidifiés par enrobage dans une matrice imperméable qui les rend passifs. Ils sont ensuite placés dans des ouvrages étanches, et les interstices sont comblés par des coulis spéciaux. Enfin, l'ensemble est recouvert d'une couche étanche en argile prévue pour conserver ses *propriétés jusqu'à ce que la radio*activité ait décru suffisamment pour être négligeable.

En ce qui concerne le rôle de la Société industrielle de stockage et d'assainissement (SISA), il intervient comme opérateur au centre de stockage de la Manche pour le compte de l'ANDRA, qui exerce en permanence les contrôles nécessaires et conserve toute la responsabilité du stockage. Cette répartition des tâches s'inscrit naturellement dans le cadre de l'arrêté de création de l'ANDRA, qui prévoit explicitement ce type d'organisation.

Ces précisions étant fournies, il me reste à souhaiter que l'instruction de ce projet soit poursuivie dans le climat de sérénité qu'appelait de ses vœux le commissaire-enquêteur dans les conclusions de son rapport dont j'extrais le passage suivant : *« ... Ainsi, ne trouvons-nous pas, dans les résultats de l'enquête les éléments convaincants d'une opposition au projet, opposition qui, pour le plus grand nombre apparaît assez largement inspirée par le caractère émotionnel, voire passionnel, qui s'attache, d'une manière générale, à tous les problèmes de la radioactivité. »*

(*) Directeur central de la protection et de la sûreté au Commissariat à l'énergie atomique.

● *Le groupe chimique Bayer autorisé à rejeter des déchets en mer du Nord.* — Le gouvernement néerlandais a renouvelé pour la dernière fois l'autorisation donnée au groupe chimique ouest-allemand Bayer de décharger 550 000 tonnes de déchets chimiques en mer du Nord à 40 kilomètres des côtes néerlandaises d'avril 1981 à mars 1982. — *(A.F.P.)*



Conservez cette page

LE FUTUR A DEJA COMMENCE

Philips. Pour en savoir plus sur la péri-télévision.

La péri-télévision (du grec, péri = autour), dont tout le monde parle aujourd'hui, c'est tout ce qui peut venir autour de votre téléviseur et se raccorder à lui : systèmes, matériels, individuels ou collectifs qui feront de votre récepteur le centre de tout un dispositif de divertissements, d'informations et d'interventions. La péri-télévision est déjà là ! Le magnétoscope, le vidéojeu, la télévision par câble en sont les premiers éléments. D'autres développements nous attendent demain ou après-demain. En voici quelques-uns à titre d'exemples.

dates prévues:*

1 - LES SERVICES

1981

Antiope

Le système français Antiope permet de consulter, sur votre écran de télévision, des pages d'informations sélectionnées à votre gré parmi des milliers diffusées en permanence : économie, météo, emploi, formation, loisirs, sports...

Il suffira d'un décodeur avec un clavier alphanumérique pour les faire apparaître sur votre téléviseur.

1981* (expérimentation)

Télétel

Un décodeur permettra de relier votre téléviseur au réseau téléphonique. Grâce à son clavier alphanumérique, vous pourrez interroger de nombreuses sources d'informations (renseignements pratiques, adresses utiles, informations commerciales...), effectuer des transactions pour votre propre compte (réservations, commandes, virements...) et même envoyer des messages à d'autres usagers.

Télétel est donc un système interactif qui vous offrira, à domicile, un nombre considérable de services.

Epéos

Vous programmez votre magnétoscope pour enregistrer une émission dans deux jours, à 21 h 35 sur TF1. Mais comment prévoir si l'émission va commencer à l'heure juste ou prendre plusieurs minutes de retard ?

Epéos, qui est actuellement à l'état de projet, pallie cet inconvénient : un signal codé, émis juste avant l'émission, déclenchera automatiquement votre magnétoscope. Il suffira de connaître le numéro de code de l'émission qui vous intéresse, de le placer en mémoire dans le boîtier Epéos relié au magnétoscope. Dès diffusion de ce code par l'émetteur et sa reconnaissance par le boîtier Epéos, celui-ci déclenchera la mise en route de l'enregistrement.

1980

Informatique individuelle



L'ordinateur à la portée de tous, ce n'est pas un rêve. L'extrême miniaturisation permise par les microprocesseurs fait que des éléments qui auraient occupé, il y a quelques années, toute une pièce tiennent maintenant sous un très petit volume.

L'ordinateur individuel permettra à chacun de résoudre les problèmes de gestion familiale, de se perfectionner dans de multiples disciplines (mathématiques, scientifiques, etc.), de s'entraîner au bridge, aux échecs... L'introduction de programmes très divers, sous forme de cassettes par exemple, et l'accès aux banques de données multiplieront à l'infini ses possibilités.

1982* (expérimentation)

Carte électronique de paiement

Du format d'une carte de crédit, cette nouvelle carte de paiement contient un microprocesseur et une mémoire. Elle permettra à son titulaire d'effectuer, à partir d'un lecteur de cartes, des paiements, ou des transactions à distance.

De plus, son inviolabilité en fait la carte d'accès idéale à des services tels qu'Antiope et Télétel.

1981-82* (expérimentation)

Annuaire électronique



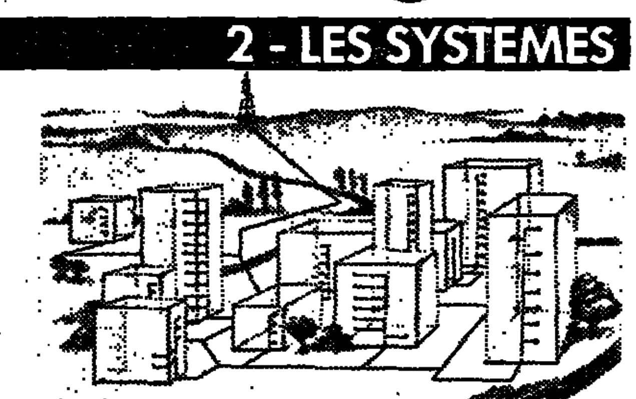
Face au développement extrêmement rapide du nombre d'abonnés au téléphone en France, l'annuaire électronique, actuellement expérimenté apportera, s'il est adopté par l'Administration, une réponse moderne : mise à jour permanente, accès rapide à l'information, économies considérables de papier et de frais de transport...

Il doit comporter un clavier et un écran de visualisation et vous permettra, par l'intermédiaire de votre ligne téléphonique, d'obtenir les renseignements souhaités.

2 - LES SYSTEMES

1979

Télévision par câble



Imaginez que vous puissiez recevoir sur votre téléviseur 10, 20, 30 chaînes : c'est ce que permet la télévision par câble. Actuellement, le réseau de Metz conçu pour plus de 20 chaînes de télévision en offre 9 (3 françaises, 3 allemandes, 2 belges, 1 luxembourgeoise) en attendant les satellites, sans compter 12 programmes FM radio *mono et stéréo* !

Ce réseau est relié à une station de réception centrale qui reçoit toutes les émissions de télévision et de radio, avant de les redistribuer par câble au domicile des abonnés.

La télévision par câble permet de recevoir sur un téléviseur standard, sans antenne de toit, une image d'une qualité irréprochable débarrassée de tous parasites ou échos, et des programmes d'une très grande variété.

1981 (expérimentation)

Fibres optiques

La conversion de signaux électriques en signaux lumineux et leur propagation à l'intérieur des fibres optiques annoncent une nouvelle ère non seulement pour la transmission du son, dans les liaisons téléphoniques par exemple, mais aussi des images vidéo.

Les fibres optiques améliorent la qualité et la portée des transmissions : elles sont insensibles aux parasites électromagnétiques et nécessiteront pour réaliser une liaison, un nombre moindre d'amplificateurs, voire aucun.

Bien que leur diamètre ne dépasse pas celui d'un cheveu, elles ont des capacités de transmission de 10 à 30 fois supérieures à celles des câbles coaxiaux actuellement utilisés.

1984*

Antennes et satellites



Les systèmes de transmission par satellites sont aujourd'hui en voie d'extension rapide.

Dans trois ou quatre ans, des satellites géostationnaires situés à 36.000 kilomètres au-dessus de la Terre pourront diffuser les émissions françaises ou celles provenant de différents pays.

Les téléspectateurs pourront recevoir directement ces émissions provenant des satellites au moyen d'antennes paraboliques appropriées.

PHILIPS. L'AVANCE TECHNOLOGIQUE

Conservez cette page

LE FUTUR A DEJA COMMENCE

Philips et la péri-télévision.

La péri-télévision, un domaine où l'innovation, l'avance technologique, la puissance des moyens de recherche et de production *sont décisifs : un domaine pour Philips.*
Aussi Philips prépare-t-il les dispositifs nécessaires à l'utilisation des services et systèmes de la péri-télévision (voir page précédente).
Philips propose en outre des produits, comme ceux figurant ci-dessous, dont certains existent déjà et d'autres seront prochainement commercialisés.

dates prévues *

1980

Prise péri-télévision

Depuis le 1er janvier 1980, tous les téléviseurs fabriqués par Philips sont équipés d'une prise "péri-télévision." Cette prise permettra la connexion de votre téléviseur aux dispositifs futurs : systèmes Antiope, Télétel...

3 - LES PRODUITS

1982-83*

Vidéodisque

Sur les deux faces des vidéodisques couleur Philips, de même dimension que les disques microsillons de 30 cm, sont enregistrés *soit* 90.000 images toutes accessibles une par une (durée de fonctionnement continu : 2 fois 1/2 heure), *soit* l'équivalent d'un film de 2 heures.

Le vidéodisque Philips ne craint ni la poussière, ni les traces de doigts : il est autoprotégé. Placé sur un vidéolecteur raccordé au téléviseur, il est lu, sans aucun contact, par un dispositif optique à rayon laser. Tout frottement se trouve ainsi éliminé, à la différence des systèmes électromécaniques à contact : il en résulte une très grande souplesse d'utilisation. Aucune usure du disque n'est à craindre. La qualité de l'image est et reste remarquable.

Le vidéolecteur Philips permet d'obtenir instantanément : arrêt sur image de durée illimitée, ralenti réglable, accéléré, fonctionnement arrière, recherche rapide d'une image ou d'une séquence. Le son est stéréophonique.

Voilà les possibilités révolutionnaires du vidéolecteur Philips commercialisé aux USA depuis 2 ans avec un très grand succès et qui le sera prochainement en France.

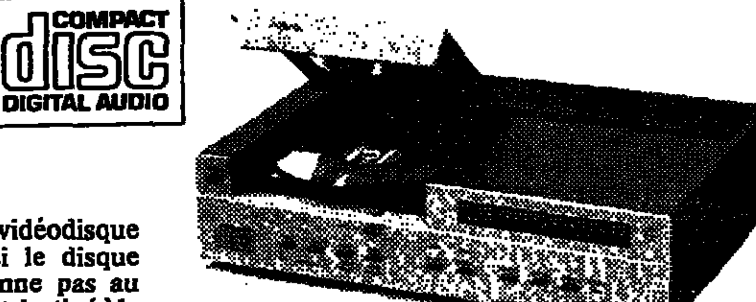
Le système de vidéodisque Philips à laser est le premier et le seul au monde actuellement vendu dans le grand public.



1982-83*

Disque compact (audio)

COMPACT disc DIGITAL AUDIO



Comment parler du vidéodisque sans présenter aussi le disque compact audio ? Bien qu'il n'appartienne pas au domaine de la péri-télévision puisqu'il est destiné à la reproduction du son, le principe de lecture optique par laser utilisé est, en effet, analogue à celui du vidéodisque. Comme lui, il est de conception tout à fait révolutionnaire.

Son diamètre est de 120 mm et la face enregistrée représente une heure d'écoute (soit le double, voire le triple d'une face de microsillon 33 tours). Il *fait appel au système d'enregistrement numérique.* Toutes les caractéristiques techniques (dynamique, courbe de réponse, rapport signal/bruit, etc.) et la *qualité de la reproduction sonore sont telles qu'elles* laissent entrevoir le disque compact développé par Philips comme le futur standard universel.

Présentation au Festival International du Son 1981.

1981

Magnétoscope VR 2020

Avec le nouveau magnétoscope Philips VR 2020, premier appareil du système VIDEO 2000, c'est une nouvelle conception d'enregistrement des émissions de télévision sur cassette qui voit le jour.

Le magnétoscope VR 2020 Philips est en effet le premier magnétoscope au monde à utiliser une nouvelle cassette réversible de deux fois 4 heures, ce qui a pour avantage, entre autres, d'abaisser nettement le coût de l'heure d'enregistrement.

Il est également le premier à pouvoir être programmé jusqu'à 16 jours à l'avance sur 5 émissions différentes. Autre avantage décisif, et exclusif, le "suivi dynamique de piste" qui permet aux têtes vidéo flottantes d'assurer une très grande qualité à la reproduction de l'image : la qualité Philips !

Par sa conception, le magnétoscope VR 2020 Philips est particulièrement adapté au système Epéos (voir page précédente).

Disponible Printemps 1981.

1981-82*

Caméra vidéo VK 4000

La conception du nouveau système VK 4000 Philips fait appel à une technologie très élaborée. Véritable système modulaire, il est composé d'un corps de caméra couleur (comprenant un tube unique de prises de vue) léger et compact, auquel on peut adjoindre une gamme complète d'accessoires, objectifs fixes, avec zoom, viseurs simple ou reflex.

Un viseur électronique permet de contrôler les prises de vue et de revoir immédiatement l'enregistrement réalisé.

Les caméras VK 4000 Philips peuvent être raccordées *soit* à un magnétoscope portable ou de salon, *soit* directement à un téléviseur pour assurer une fonction de surveillance ou de communication à l'intérieur d'un foyer.

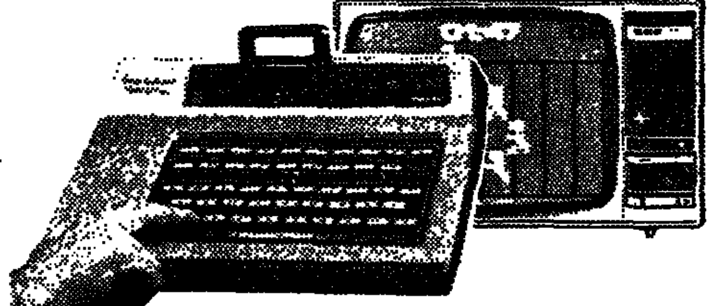


1980

Vidéo jeu C52

Du combat spatial à l'initiation aux mathématiques et à la *programmation, en passant par le football* américain, la bataille navale et de nombreux autres programmes, le vidéojeu Philips permet à chacun, *seul ou en famille, de s'amuser et de s'instruire en* profitant des technologies d'avant-garde. Le vidéojeu C52 Philips, à clavier alphanumérique, est un véritable petit ordinateur utilisant la technologie des microprocesseurs.

Les programmes se présentent sous la forme de cartouches. Le choix des cartouches qui s'élargit continuellement (aujourd'hui 29 programmes contenus dans 19 cartouches) offre des capacités de renouvellement étonnantes.



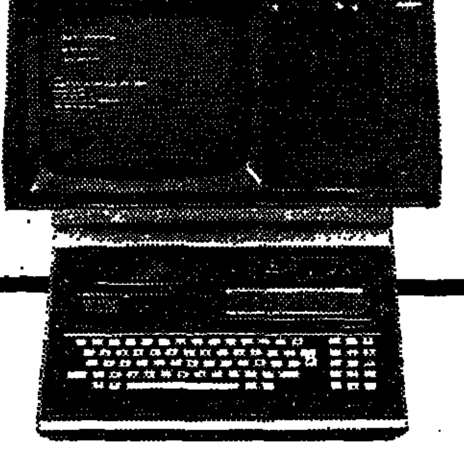
1981-82*

Micro-ordinateur P 2000

Spécialiste de la moyenne et de la micro-informatique, Philips a développé dans le domaine professionnel des produits d'un très haut niveau de performances comme, par exemple, le P 2000.

Cette expérience, cet acquis technologique donnent à Philips l'avance nécessaire pour apporter dans le domaine de la micro-informatique individuelle les solutions d'avant-garde adaptées à tous les développements possibles dans ce secteur.

L'ordinateur à la maison est, dès maintenant, pour Philips une réalité qui est prise en compte.



PHILIPS



PHILIPS. L'AVANCE TECHNOLOGIQUE

Le Monde

économie

AFFAIRES

SELON LE RAPPORT DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LE TEXTILE

Les ambiguïtés de la politique des pouvoirs publics doivent faire place à un choix clair

La commission d'enquête parlementaire, créée le 16 décembre 1980, à l'Assemblée nationale, pour « examiner les problèmes de l'industrie textile », a rendu public, ce mardi 24 mars, un volumineux rapport. Après un constat sévère de la situation et de ses causes, il souligne la nécessité d'un choix de politique en faveur du secteur textile et formule quatre-vingt-dix-neuf suggestions aux pouvoirs publics pour tenter d'opposer une parade à la crise. Le rapport, présenté par M. Philippe Seguin, rapporteur, député R.P.R. des Vosges, a été adopté, le mardi 17 mars 1981 par la commission, le groupe communiste ayant voté contre, les socialistes s'étant abstenus, le groupe U.D.F. ayant émis des réserves.

« Ce serait rendre un bien mauvais service (...) aux professions concernées que de reprendre intégralement sous réserves de quelques retouches ou vagues correctifs, les cahiers de doléances qu'elles ont établis », déclare d'emblée le rapporteur, en soulignant que *« la concurrence internationale est à la fois une cause et un effet de la crise »* du secteur [textile et habillement] et qu'*« il serait donc vain de s'en tenir à des incantations tendant à la mise en place d'un dispositif impliquant une réduction permanente des importations »*.

Le « constat », qui constitue la première partie du rapport, est sans complaisance. La situation est « préoccupante », tous les indicateurs (activité, balance commerciale, situation financière des entreprises et, bien sûr, emploi), montrant l'existence d'une crise « grave » et « profonde ».

Elle est liée pour l'essentiel aux transformations du marché au cours des dix dernières années, la consommation de produits textiles et d'habillement étant restée quasiment stationnaire, tandis que le développement de la concurrence internationale entraînait une dégradation des échanges « grave », « progressive » et « cumulative » (le taux de couverture des échanges est passé de 162 % en 1969 à 91,5 % en 1979).

A cet égard, note la commission, *« c'est tout autant la dégradation quasi structurelle des échanges, qui reflète une perte globale de compétitivité du secteur, que l'insuffisante régulation du commerce international qui méritent de retenir l'attention »*. Le rapporteur souligne en effet un nombre inquiétant de faiblesses structurelles, dont le manque de concentration, l'éparpillement des entreprises, le *« dysfonctionnement »* du secteur de la distribution et des différences de coûts d'exploitation importantes, aggravées par un *« contexte international insuffisamment régulateur »*. Le régime d'encadrement des échanges créé dans le cadre de l'accord multifibre reste en fin de compte, estime la commission, favorable aux pays en voie de développement, et surtout aux trois pays *« spécialisés »* qui réalisent à eux seuls 61,12 % des exportations d'habillement des pays en voie de développement : Hongkong, Taïwan et la Corée du Sud.

La commission souligne également l'insuffisance de l'effort d'investissement des industriels : la formation brute de capital fixe a diminué de moitié en volume depuis 1970 et les investissements cumulés de 1973 à 1978 sont inférieurs en France de 38 % à ceux de l'Italie et de 34 % à ceux de la R.F.A. *« Le comportement de nos industriels*, note le rapporteur, *paraît (...) d'autant moins excusable que la chute de l'investissement était significative déjà à l'époque où la consommation de produits textiles était encore croissante et où le marché intérieur n'était pas encore perturbé par des importations massives. »*

Dans ces condition, nul étonnement à ce que la situation des entreprises se soit fortement détériorée, bien qu'inégalement selon les secteurs, et surtout que l'emploi ait été gravement atteint : de 1 159 000 salariés en 1946, les effectifs du textile et de l'habillement sont passées à 591 400 en 1978, le rythme des diminutions s'accélérant en fin de période, pour atteindre, en moyenne, 25 000 salariés par an de 1975 à 1978, et même 33 600 emplois perdus en 1980, *« le début de l'année 1981 n'(ayant) malheureusement pas semblé remettre en cause cette évolution »*.

Cette baisse des effectifs, d'autant plus douloureuse qu'elle est géographiquement concentrée dans un certain nombre de zones sensibles (Nord, Vosges, Rhône-Alpes, Centre, etc.), a entraîné, souligne l'auteur, un développement du travail clandestin ainsi que diverses formes de « travail précaire ». Se fondant sur une série de projections, la commission estime que les disparitions d'emplois *« se maintiendront encore, à politique constante, pendant quelques années au niveau de la période la plus récente, soit 25 000 disparitions par an en moyenne »*, ce qui correspond à *« une régression d'environ 130 000 emplois entre 1979 et 1985 »*.

« Refuser les fatalités »

Explicitant, dans sa seconde partie, la nécessité d'effectuer un « choix clair », et de « réagir », en *« refusant les fatalités »*, la commission critique vivement la politique jusqu'ici menée par les pouvoirs publics. Son « ambiguïté », ses « contradictions », ses « hésitations » ont non seulement eu des conséquences négatives sur le résultat des négociations internationales — *« l'absence de clarté des analyses entraîne l'absence de fermeté »* —, mais ont compromis également la gestion des accords conclus.

« Le pays doit-il et peut-il conserver tout ou partie de sa filière textile-habillement ? (...) Un choix clair est effectivement nécessaire : à l'évidence, il n'a pas été fait jusqu'ici (...), sans doute a-t-on également surestimé les effets présumés des investissements sur l'emploi. (...) Il est patent que l'incertitude demeure chez les professionnels et, en conséquence, les initiatives prises n'ont que peu de chance de produire des effets décisifs ; l'attentisme prévaut, qui risque d'accroître la dimension de la crise », écrit le rapporteur, soulignant longuement les effets néfastes du *« dialogue de sourds »* qui s'est instauré entre la profession et les pouvoirs publics.

Pour la commission, une réaction prompte des pouvoirs publics est donc *« plus qu'une nécessité, un impératif »*, un certain nombre de raisons « objectives » militant en faveur d'un *« soutien effectif du secteur textile »*.

Ce soutien doit d'abord s'exercer dans la définition d'un cadre international plus favorable. Lequel ? *« Les expériences de plusieurs pays industrialisés conduisent à refuser les fatalités liées à une division internationale du travail qui est à la fois une illusion et un alibi »*, explique le rapport. La double tendance des pays en voie de développement à remonter dans la gamme de produits fabriqués et à constituer des filières complètes rend illusoires les tactiques de spécialisation menées jusque-là par certains pays comme les Etats-Unis, le Japon ou la R.F.A., qui, depuis peu, réexaminent leur stratégie dans ce domaine. Soulignant enfin l'importance des fraudes internationales et l'existence de nombreuses aides nationales ainsi que d'obstacles tarifaires et non tarifaires, la commission recommande que *« si un effort devait être accompli par les industriels pour accroître leur compétitivité, une politique d'accompagnement cohérente devait être mise en œuvre par les pouvoirs publics dans la voie d'une régulation sélective des échanges textiles »*. Entre *« le refus du protectionnisme et l'impossibilité du libre échange »*, la commission recommande donc une *« régulation sélective, donc motivée des échanges textiles »*, définie en termes de *« délai d'adaptation »*. *« Une bataille diplomatique gagnée ne doit pas conduire les pouvoirs publics et les industriels à s'abandonner aux délices de Capoue ou à céder à une sorte de complexe de la ligne Maginot »*.

Une politique d'adaptation industrielle doit s'appuyer, estime la commission, sur la notion de « filière », en évitant les stratégies du « tout ou rien » et les approches trop sectorielles aboutissant à la constitution *« d'oasis de prospérité artificielle au sein d'un désert industriel »*. L'objectif étant de *« conserver et de développer des filières complètes »* de production, il faut *« déceler les leviers de compétitivité et les filières au long desquelles il convient d'orienter l'investissement pour assurer l'avenir de l'ensemble de notre industrie textile »*.

Dans une troisième partie, le rapport énumère une série de quatre-vingt-dix-neuf recommandations, plus ou moins importantes, visant, pour le moyen terme à :

● *Développer le marché de l'industrie française* : mise en place d'observatoires des marchés du textile et de l'habillement, encouragement des bureaux de création, création de labels ou de certificats qualitatifs et mesures visant à favoriser l'évolution des structures de la distribution.

● *Renforcer la compétitivité des entreprises* : aménagement concerté de l'organisation du travail (travail des femmes jusqu'à vingt-quatre heures, repos hebdomadaire par roulement), création d'une Agence pour la modernisation des industries du textile et de l'habillement, élaboration d'un code du travail à façon, regroupement des procédures d'aide publique aux entreprises ;

● *Mettre en place un plan social et modifier la politique régionale* : définition des systèmes atténuant les conséquences de la perte d'emploi et notamment d'un *« dispositif de crise »*, prévoyant une cessation temporaire d'activité indemnisée à 70 % dès cinquante ans, abaissement de l'âge de la garantie de ressources - licenciements, renforcement des moyens de formation ;

● *Préparer un cadre international rénové* : la commission formule des recommandations très précises d'*« extrême détermination »* au cours des prochaines négociations concernant l'accord multifibre, dont elle souhaite qu'il soit *« renégocié »*, afin de *« réduire le taux de pénétration de notre marché »*.

Dans l'immédiat, enfin, la commission suggère des mesures de soutien à la trésorerie des entreprises, des *« mesures sociales préservant les chances de compétitivité des entreprises »* et un renforcement du contrôle des échanges de produits du textile et de l'habillement.

V. M.

Le rachat de l'empire Boussac par le groupe Willot

Sans se prononcer sur le fond...

Le rapport évoque — dans un appel de note — le rachat de l'empire Boussac par le groupe Willot. Cette courte note vaut la peine d'être largement citée.

La commission, *« sans se prononcer sur le fond du choix qui a été opéré »*, formule trois *« simples observations »*.

« 1) Dans cette affaire, il ne ressort pas à l'évidence que le critère des perspectives industrielles l'ait emporté sur celui des considérations financières à court terme. »

» 2) Des engagements formels ont été pris par le groupe repreneur en matière industrielle et en matière d'emplois en échange de certaines facilités concernant notamment les créances fiscales et sociales de la collectivité sur le groupe repris. Il est d'autant plus difficile de vérifier que l'ensemble de ces engagements a bien été tenu, que l'autorité responsable ne paraît pas avoir pris d'initiatives particulières pour en assurer le respect ou a fortiori en sanctionner le non-respect.

» 3) La commission d'enquête a reçu le rapport de l'expert-comptable du comité central d'entreprise de Boussac-Saint-Frères, la société Syndex. Ce rapport contient un certain nombre d'affirmations d'une particulière gravité, dont il apparaît que, à les supposer exactes, elles constitueraient la dénonciation de faits susceptibles d'être constitutifs de délits. Au contraire, à les supposer inexactes, ces affirmations seraient des dénonciations calomnieuses de nature à entraîner des poursuites judiciaires ou disciplinaires à l'encontre de leurs auteurs. »

Thomson négocie le rachat de 49 % du capital de la filiale brésilienne d'I.T.T.

Le groupe Thomson-C.S.F. négocie le rachat de 49 % du capital de Standart Electrica S.A. (SESA), la filiale brésilienne d'I.T.T. dans les télécommunications.

Le Brésil a trois constructeurs de matériel téléphonique : le suédois Ericsson, le japonais NEC et I.T.T., qui occupe la première place. Toutes les filiales de ces groupes internationaux ont été *« brasilianisées »* en 1979, à hauteur de 51 %. Ainsi, la société Unipec, dont la banque Brasilinvest est le principal actionnaire, a acquis la majorité du capital de SESA (deux mille personnes, une usine de fabrication de centraux), I.T.T. conservant 49 %. A la même époque, Brasilia choisissait les centraux *« spatiaux »* des trois constructeurs pour équiper le futur réseau téléphonique.

Or, rien ne va plus dans les télécommunications au Brésil. D'une part, pour des raisons budgétaires, les commandes publiques se sont effondrées ces dernières années... D'autre part, le choix en faveur du *« spatial »* a bel et bien été remis en cause l'été dernier. La réaction d'I.T.T., qui avait beaucoup investi dans la modernisation de l'usine de la SESA, a été à la hauteur de sa déception. D'autant que la filiale brésilienne avait été longtemps considérée comme une des « vaches à lait » du groupe. Celui-ci a donc coupé les ponts avec SESA. Sans argent, sans direction, sans soutien technique de sa maison mère, la firme à peu à peu périclité.

A l'automne, l'un des investisseurs brésiliens, Brasilinvest, a décidé de réagir. Bien introduits à Brasilia, ses dirigeants ont obtenu un ballon d'oxygène des pouvoirs publics. Mais il leur faut trouver une solution durable : un partenaire qui accepte de « remplacer » I.T.T. et d'apporter tout à la fois du capital et une technologie.

Brasilinvest a obtenu d'I.T.T. une option, valable jusqu'au 30 juin, sur sa participation de 49 % dans SESA, pour un cruzeiro symbolique. L'idée est donc de revendre ces 49 % à Thomson-C.S.F., le groupe français s'engageant à accroître les fonds propres de la SESA. Dans une première étape l'usine locale continuerait de fabriquer des centraux classiques, mais elle basculerait ensuite peu à peu vers la production de centraux temporels de la gamme M.T. de Thomson. Cela, à condition que les P.T.T. brésiliennes adoptent ce matériel. Il semble que les diverses parties aient obtenu des assurances sur ce point.

Pour la firme française, qui cherche à s'implanter sur les *continents américains*, cette opération, qui devrait coûter entre 10 et 15 millions de dollars, est d'importance. La crainte de favoriser ainsi, indirectement, l'entrée en force d'un de ses concurrents dans cette partie du monde explique sans doute le réveil tardif d'I.T.T. Ce groupe vient d'envoyer une délégation à Rio et serait prêt à revoir sa position vis-à-vis de son ex-filiale. Mais ce revirement intervient un peu tard, puisque l'accord avec Thomson devrait être signé la semaine prochaine. — J.-M. Q.

● *La SEMS, filiale de Thomson-C.S.F. Informatique*, vient *d'obtenir un contrat en Chine*. D'une valeur d'environ 80 millions de francs, il prévoit la production de mini-ordinateurs de type Solar dans une usine locale. La SEMS participera à la mise en place des chaînes d'assemblage et de tests et à la formation du personnel.

A Rennes

L'IMPRIMERIE OBERTHUR DÉPOSE SON BILAN

(De notre correspondant.)

Rennes. — L'imprimerie rennaise Oberthur, neuf cent cinquante salariés, a déposé son bilan lundi 23 mars au greffe du tribunal de commerce de Rennes.

Absorbée, en 1969, par la société Chaix-Desfossés-Néogravure, dont la liquidation des biens était prononcée le 31 octobre 1974 par *le tribunal de commerce de Paris*, l'imprimerie Oberthur obtenait, le 4 novembre 1974, le bénéfice de la procédure de suspension provisoire des poursuites. Son plan de redressement économique et d'apurement collectif du passif était homologué le 4 mars 1975 et toutes les échéances ont été honorées.

Malgré des investissements importants, l'exercice 1980 s'est soldé par un déficit de quelques 6 millions de francs dans le labeur et le fiduciaire, et le pool bancaire, au vu de ces résultats, n'a pas renouvelé, pour l'année 1981, l'avance de trésorerie accordée les années précédentes, si bien que la société Oberthur s'est trouvée dans l'impossibilité de verser les avances sur salaires ordinairement allouées le 23 de chaque mois. Au cours des six dernières années, le nombre de salariés de cette imprimerie, fondée en 1842 par un graveur lithographe originaire de Strasbourg, François-Charles Oberthur, est passé de mille deux cent soixante-huit à neuf cent cinquante. — C. T.

● *L'Imprimerie Draeger*, qui avait été placée en administration provisoire depuis cinq ans et en règlement judiciaire depuis le 18 novembre 1980, vient d'être mise en liquidation de biens par un jugement rendu *le 17 mars*, ce qui conduit à la perte de trois cent treize emplois. *« Les travailleurs de cette entreprise, avec leurs organisations syndicales, se battront jusqu'au bout pour maintenir le droit au travail »*, déclare un communiqué commun des sections C.G.T. et C.F.T.C.

Draeger, spécialisée dans l'impression des livres d'art, employait, en 1968, quelque mille deux cents personnes à Montrouge (Hauts-de-Seine).

L'avenir des activités chimiques de PUK

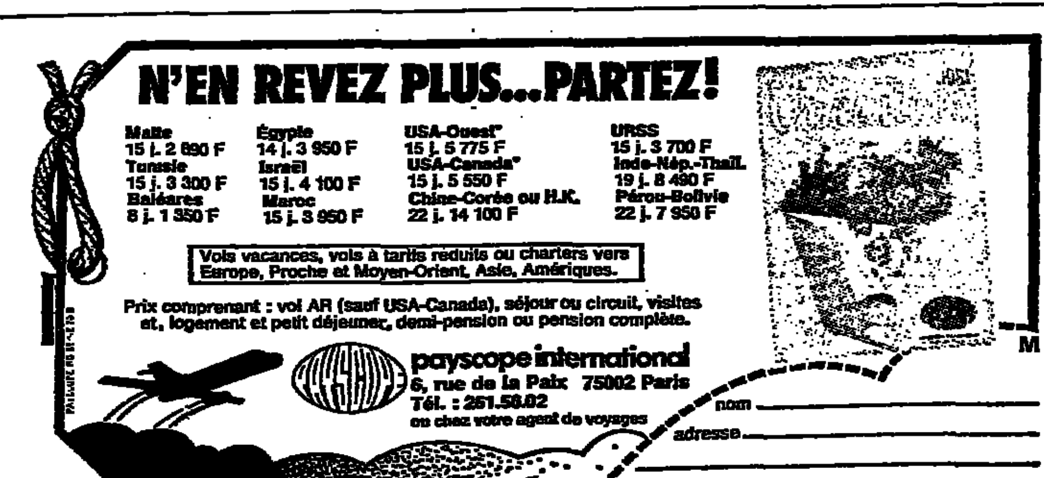
LES NÉGOCIATIONS AVEC LE GROUPE AMÉRICAIN OXY SONT BIEN AVANCÉES

Des négociations ont bien été engagées entre le groupe P.U.K. et la compagnie pétrolière américaine Occidental Petroleum (OXY) en vue de trouver un accord acceptable par les deux parties dans l'industrie chimique (*le Monde* du 21 mars).

La nouvelle a été confirmée, tant aux *Etats-Unis* que dans les milieux français où l'on précise que deux solutions ont été retenues : soit le rachat pur et simple par l'OXY de tous les actifs détenus par P.U.K. dans la chimie regroupés au sein de P.C.U.K. — Produits chimiques Ugine Kuhlmann — (8,6 milliards de francs de chiffre d'affaires), soit la constitution d'une nouvelle entreprise rassemblant ces actifs dont le capital serait partagé par moitié entre les deux partenaires.

Un protocole d'accord, affirme-t-on de même source, aurait déjà été signé. Les dirigeants de l'OXY se refusent cependant à démentir ou à confirmer l'information, attendant sans doute pour ce faire d'obtenir le feu vert des autorités françaises

En l'état actuel des choses, la constitution d'une filiale commune paraît le plus probable. Après l'accord signé entre l'OXY et l'ENI italienne en vue de créer dans la péninsule le plus grand pôle pétrochimique d'Europe occidentale (*20 milliards de francs* environ de chiffre d'affaires), la firme américaine deviendrait un concurrent redoutable des groupes Elf-Aquitaine et Total engagés dans cette branche industrielle avec Chloe (actifs rachetés à Rhône-Poulenc) et ATO-Chimie. Cette concurrence serait surtout très vive dans les domaines du chlore et du P.V.C., les deux chevaux de bataille de P.C.U.K. et aussi de Chloe. La décision des autorités françaises tiendra compte de cet aspect industriel. — A. D.



AFFAIRES

L'équipement téléphonique des pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord

Les industriels français et japonais ont effectué une importante percée

Avec la récente décision de la Jordanie de confier à un consortium français l'équipement d'une partie de son réseau téléphonique, la quasi-totalité des pays du Proche-Orient et du bassin méditerranéen *(mis à part l'Europe)* ont maintenant défini leurs options technologiques et choisi leurs principaux fournisseurs de matériels téléphoniques.

Jusqu'au milieu des années 70, le marché mondial des télécommunications — hormis l'Amérique du Nord et l'Europe — était la chasse gardée de quelques groupes détenteurs des technologies de base : l'allemand Siemens, le suédois Ericsson et I.T.T. Or l'avènement des nouvelles générations de centraux électroniques (« spatiaux », puis « temporels ») et le rapide développement économique et démographique des pays du Proche-Orient ont été l'occasion d'une redistribution des cartes entre les fournisseurs traditionnels et de nouveaux venus, pour l'essentiel français (CIT-Alcatel et Thomson) et japonais (Nippon Electric Cy. NEC). Choisissant généralement de confier l'équipement de leur réseau à deux constructeurs, ces pays ont signé ces dernières années pour plusieurs dizaines de milliards de francs de contrats.

L'Egypte était équipée en matériels d'I.T.T. et d'Ericsson. Dans un premier temps, ce pays a passé deux petites commandes aux Japonais et à CIT-Alcatel, qui a livré des centraux temporels pour la ville d'Alexandrie. Mais, en 1979, un consortium regroupant Thomson et Siemens a emporté la quasi-totalité du marché en offrant notamment de très intéressantes conditions de financement. Le contrat est de 1,8 milliard de dollars. Il n'est pas exclu que le groupe américain A.T.T. obtienne prochainement une petite place.

L'Arabie Saoudite était dotée de centraux Ericsson. En 1977, un marché de 17 milliards de francs, qualifié de « contrat du siècle », a été conclu avec un consortium regroupant le groupe suédois Philips et Bell Canada pour installer un réseau clés en main de 1 million de lignes. CIT-Alcatel a vendu de son côté quelques centraux E 10.

L'Irak avait confié son réseau à L.M.T., la filiale française d'I.T.T. Lorsque celle-ci a été rachetée par Thomson en 1976, I.T.T.-Espagne a repris le marché. Depuis, le gouvernement *a conclu deux très importants contrats* pour des centraux temporels. L'un avec NEC, l'autre avec Thomson pour une valeur de 700 millions de francs.

La Syrie, où I.T.T. et Siemens régnaient, a *été* l'une des premières à commander les centraux temporels de CIT-Alcatel (60 000 lignes). Une usine de fabrication locale est *prévue*. Les autorités de Damas ont aussi introduit des matériels de NEC.

Au Liban, CIT-Alcatel et Thomson se partageront par moitié le futur réseau de centraux temporels *(210 000 lignes). Auparavant, ce pays* achetait des matériels à Ericsson et à la filiale française d'I.T.T. (L.M.T.). La firme suédoise conserve cependant une petite partie du marché.

La Jordanie, bastion du groupe britannique Plessey, vient de signer un contrat de 600 millions de francs avec un consortium français, emmené par CIT-Alcatel, qui fournira les centraux.

Dans le Golfe, le Koweït reste un fief d'Ericsson. Qatar a choisi CIT-Alcatel (30 000 lignes), de même que *Bahrein, où le groupe suédois reste* cependant présent. Dubaï a commandé un central temporel à Thomson. L'émirat d'Oman, dont le ministre était récemment à Paris, devrait choisir prochainement.

La République arabe du Yémen (Yémen du Nord), équipée de matériel Siemens, a confié à CIT-Alcatel et à Thomson (pour les transmissions) *l'équipement de l'ensemble de son* réseau.

En Afrique du Nord, la Libye est partagée entre Siemens pour la commutation et la firme italienne Teletra pour les transmissions. En Tunisie, Ericsson va devoir partager maintenant le marché avec CIT-Alcatel qui vient d'obtenir un contrat de 120 millions de francs. En Algérie, *les filiales françaises d'I.T.T. ont été* remplacées par la branche espagnole du groupe. Enfin, le Maroc, autrefois équipé par la filiale française d'Ericsson, négocie avec Thomson, CIT-Alcatel *fournissant* quelques *matériels*.

I.T.T., principal perdant

La Turquie, autrefois équipée par L.M.T. (I.T.T.) puis par le canadien Northern Electric, a commandé une usine de centraux temporels à Thomson.

Même si des contrats complémentaires peuvent encore intervenir dans cette partie du monde, on peut, d'ores et déjà, tirer quelques enseignements des commandes passées ces dernières années.

A l'évidence, I.T.T. apparaît comme le principal perdant. Le groupe ne conserve aujourd'hui que l'Algérie. Sans doute espère-t-il remonter un peu la pente au cours des prochaines années grâce à son futur central temporel (Système 12). Sa perte d'influence sur ces marchés n'en demeurera pas moins importante. Il est vrai qu'I.T.T. s'est rattrapé dans d'autres parties du monde et fait un retour remarqué aux Etats-Unis.

Pour Siemens, le contrat égyptien est venu fort à propos compenser la perte de certaines de ses positions. Ericsson, de son côté, a fait mieux que résister. Certes, le groupe suédois a dû accepter de partager avec des nouveaux venus plusieurs de ses marchés traditionnels. Mais le contrat saoudien, a de quoi faire oublier ces petits déboires.

Les firmes américaines A.T.T. et General Telephone and Electronics *n'ont pas — encore ? — réussi de* percée significative. G.T.E. avait bien obtenu un « fabuleux » contrat en Iran à l'époque du chah. Apparemment, il n'en est plus question aujourd'hui. Quant aux Britanniques, ils ont disparu de cette partie du monde.

Les deux groupes français, CIT-Alcatel et Thomson, et les Japonais *apparaissent donc comme les principaux* bénéficiaires de cette redistribution des cartes. Certes, Thomson a souvent repris la place occupée précédemment par la filiale d'I.T.T. *(L.M.T.)* qu'il a *rachetée en 1976*. En Egypte, la firme a su astucieusement se raccrocher au montage financier austro-allemand. Mais la force de son réseau commercial, ses positions traditionnelles dans les faisceaux hertziens, et ses amitiés dans les pays arabes, lui ont permis de prendre pied sur le marché de la commutation. Il reste maintenant à transformer l'essai en résolvant notamment les problèmes techniques qui peuvent encore se poser dans la mise au point de ses centraux temporels.

La percée remarquée de CIT Alcatel, pionnier de la technologie temporelle avec son central E 10, a confirmé s'il en était besoin le principe selon lequel *« on n'exporte bien que ce que l'on a conçu »*. Il lui faut maintenant conserver ces positions acquises, renforcer son réseau commercial, améliorer ses techniques de financement et surtout poursuivre son effort de recherche. Car la concurrence, notamment japonaise, *n'a pas dit son dernier mot*. Toute pause dans l'effort risque, du fait même de l'accélération de l'innovation technologique, de remettre en cause les succès de ces dernières années.

J.-M. QUATREPOINT.

BRITISH LEYLAND A-T-IL TROUVÉ UN PARTENAIRE EUROPÉEN ?

British Leyland, le malade *chronique de l'industrie automobile européenne*, a-t-il enfin trouvé un partenaire sur le Vieux Continent ? C'est ce qu'affirme le *Sunday Telegraph*, qui annonce que le gouvernement britannique, actionnaire du groupe, *« a engagé des discussions avec un important constructeur européen sur le futur de British Leyland. Les discussions visent à obtenir une association et une éventuelle vente complète »*.

La nouvelle ne surprend qu'en partie. Le gouvernement de Mme Thatcher n'a jamais caché son désir de se débarrasser de tout ou partie du « fardeau » que *représente le groupe nationalisé*. Rares étaient en revanche jusqu'ici les groupes européens prêts à se lancer dans l'aventure depuis que *Renault, un moment tenté*, avait abandonné la partie.

Encouragé par la mise en œuvre satisfaisante de l'accord de production conclu avec la firme japonaise Honda, British Leyland a certes, depuis peu, pris langue avec Volkswagen. Premier résultat de ces démarches, un contrat de fourniture : les boîtes de vitesses de la Golf GTI équiperont le futur modèle « LC-10 » du groupe britannique. Cet accord peut-il évoluer vers une association beaucoup plus large, voire vers la production en commun d'un véhicule ? Ce n'est pas impossible, tant ce type d'alliance, sans engagement financier, est aujourd'hui prisé par les constructeurs. Moins vraisemblable paraît, en revanche, l'hypothèse, avancée par le *Sunday Telegraph*, d'une vente pure et simple. L'exemple malheureux de Peugeot avec la filiale britannique de Chrysler n'est pas de nature à susciter des émules. A moins que Honda ?...

Les promoteurs-constructeurs sont pessimistes

Les promoteurs-constructeurs sont pessimistes pour le premier *semestre de 1981, qu'il s'agisse de* commercialisation ou de mises en chantier, sans pour autant escompter, dans le logement neuf ou réhabilité, une quelconque baisse des prix : le mouvement de hausse devrait rester soutenu dans toute la France. Ces prévisions font suite à un bilan maussade pour l'année 1980 : diminution de l'offre de logements neufs (— 10,45 %), diminution des stocks (7,44 %) et forte diminution des ventes (— 14,28 %), celles-ci fléchissant plus dans le secteur collectif (— 15,5 %) que dans le secteur individuel (— 11,4 %). Au cours du second semestre, les *adhérents* de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs (F.N.P.C.), ont offert à la vente 80 000 logements, soit 9 000 de moins qu'au premier semestre. La part du *secteur aidé, avec 39 578 logements*, représentait 49,4 % de l'ensemble, et les appartements en immeubles collectifs (56 912) 71,10 %.

La F.N.P.C. a simultanément mené une enquête sur les caractéristiques du marché du logement et le profil de la clientèle qui achète des logements neufs pour les louer. Près de la moitié *des investisseurs (47 %) recherchent* des appartements locatifs non aidés (et donc à loyers libres), les amateurs de bureaux et commerces étant plus rares (19 %) ainsi que ceux de résidences *secondaires (13 %)*. Cependant, les spécialistes de la F.N.P.C. font remarquer que les prêts locatifs aidés (qui n'intéressent que 6 % des investisseurs) permettent désormais d'*« assurer des revenus substantiels dès les premières années de l'investissement »* et estiment que la demande de ce type de logements *« devrait s'accroître sensiblement au cours des mois à venir »*.

Quatre sur cinq des clients des promoteurs sont des investisseurs individuels, les 20 % des investisseurs *« institutionnels »* (compagnies d'assurances, banques, ...) se concentrant dans la région parisienne. Parmi les personnes physiques, plus du quart (26,5 %) sont des commerçants, 16 % exercent des professions libérales médicales, tandis que 11,5 % sont des retraités, 9,5 % des cadres de l'industrie et du commerce, 8,5 % des industriels, 8 % des fonctionnaires, 8 % encore exercent des professions *libérales « juridiques »*.

Près de la moitié des clients des promoteurs (46 %) paient comptant, tandis qu'en cas de recours au crédit l'apport personnel représente 42 % du prix d'un logement financé grâce à un prêt conventionné et 54 % du prix d'un logement du secteur libre. Enfin, au premier rang des objectifs des investisseurs, on note le souci de protéger le pouvoir d'achat du capital investi et la rentabilité de l'investissement, les avantages fiscaux liés à l'endettement ne venant qu'en second lieu.

APRÈS LA DÉVALUATION DE LA LIRE

COURS PIVOTS ET ECU

Au sein du Système monétaire européen (S.M.E.), les parités des monnaies sont déterminées suivant une procédure à deux étages. Chaque monnaie est d'abord exprimée en « unité de compte », l'ECU (European Currency Unit), calculée chaque jour sur la base des neuf monnaies — livre sterling comprise — des pays adhérents.

Chacune des monnaies est affectée d'un coefficient de pondération qui tient compte du poids relatif des économies nationales dans l'ensemble européen, soit 33 % environ pour le mark, 20 % pour le franc français, etc.

Pour chaque monnaie, la valeur de l'ECU est calculée quotidiennement à partir de la somme des cours des huit autres monnaies sur son marché national, multipliée par le coefficient de pondération (0,828 pour le mark, 1,15 pour le franc français, etc.). Mais il reste un *cours pivot de l'ECU, déterminé* également pour chaque monnaie, dont elle ne peut s'écarter que dans la limite de 2,25 % de part et d'autre de ce cours (6 % pour l'Italie). Au-delà de ces limites, plancher et plafond, les responsables de la monnaie concernée doivent prendre des mesures, réévaluation, dévaluation, mesures contraignantes, etc. Un indicateur d'alarme, « sonnette », doit fonctionner lorsque le « seuil de divergence » (1,8 % environ) est atteint.

D'autre part, en fonction des cours pivots de l'ECU, une grille de cours pivots bilatéraux est fixée pour chaque monnaie par rapport aux autres. Ainsi, pour la France et l'Italie, le cours central était, la semaine dernière de 5,05013 F pour 1 000 lires, avec un *plafond* de 5,362 F et un plancher de 4,756 F, ce qui donnait une amplitude de variation de 12 % entre plancher et plafond.

Depuis le lundi 23 mars, ce cours central a été abaissé de 6 %, revenant de 5,05013 F à 4,7474 F, le cours-plafond passant de 5,3625 à 5,0405 F, et le cours-plancher de 4,471 F, lundi 23 mars.

Logiquement, le cours pivot de l'ECU, calculé en francs, aurait dû légèrement baisser, puisque l'un de ses composants, le cours de la lire italienne, a diminué. Mais les autorités monétaires européennes en ont *profité pour réviser en hausse* le taux pivot « implicite » de la livre sterling par rapport à l'ECU, dont la valeur propre fléchit donc par rapport à la monnaie britannique : 0,542122 livre sterling contre 0,648910 livre. Cette dévalorisation de l'ECU, calculé en livres, a entraîné une légère revalorisation (2,5 %) *dudit* ECU, calculé dans les autres monnaies : 5,99526 francs français contre 5,8470 francs français, par exemple. — F. R.

Les prix agricoles doivent augmenter de 2,5 % en France et de 8,5 % en Italie

Les syndicats italiens ont appelé, le 23 mars, à une grève de deux heures, d'ici à mercredi, pour faire échec au plan de redressement économique proposé par le gouvernement. La fédération unitaire des trois confédérations (C.I.S.L., U.I.L. et C.G.I.L.) a estimé qu'il fallait donner une « réponse dure, sans réticence, non seulement au gouvernement mais également au patronat ».

La dévaluation de 6 % de la lire, et la prise en compte de la hausse récente de la livre britannique se traduisent par une hausse moyenne d'environ 2,5 % de l'ECU. Par contre-coup, les prix agricoles doivent être à leur tour réajustés.

La situation pourrait être la suivante pour les différents pays, sous réserve d'une acceptation par le conseil des ministres des Dix des propositions que devrait faire ce mardi 24 mars la Commission de Bruxelles :

● *Italie :* une dévaluation de la monnaie verte de 6 %, correspondant à la dévaluation de la lire, à laquelle s'ajoutent 2,5 % dus à la réappréciation de l'ECU, se traduisant par une hausse des prix agricoles intérieurs de 8,5 %.

● *France :* Comme pour l'ensemble des pays où les montants compensatoires monétaires sont actuellement nuls (Grèce, Danemark, Irlande), la montée de l'ECU doit entraîner soit l'application d'un montant compensatoire monétaire (M.C.M.) négatif de 1 %, soit une dévaluation de la monnaie verte de 2,5 %, qui représente donc une augmentation des prix agricoles (la différence de 1,5 % entre les deux formules provient de la franchise admise par les Neuf dans le cas de création automatique des M.C.M. due à un changement de parité entre les monnaies). La France choisira d'augmenter ses prix agricoles de 2,5 %, plutôt que de voir appliquer un M.C.M. négatif qui, rappelons-le, joue comme une taxe sur les exportations. Le Danemark pour sa part a demandé une dévaluation de 2,5 % de la couronne.

● *En Allemagne, en Grande-Bretagne et au Benelux,* les M.C.M. positifs seront réduits de 2,5 %.

A une semaine de la négociation sur les prix des produits agricoles pour 1981-1982, qui s'annonce difficile, ces modifications ne sont pas sans influer sur les rapports de force. L'Italie, qui réclamait une hausse moyenne de 18 %, empoche, sans avoir à se battre, un acompte de 8,5 %. Sera-t-elle aussi tenace dans la suite des négociations pour obtenir un relèvement substantiel des prix communs aux Dix ? L'Allemagne et la Grande-Bretagne, dont les M.C.M. positifs diminuent, en tireront argument pour s'opposer à la demande française de démantèlement de ces M.C.M., qui jouent comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation. Et la Commission pourra faire valoir que sa proposition de 7,8 % seulement est raisonnable. Aussi, à Paris, on entend bien que les conséquences de la dévaluation de la lire et de la hausse de l'ECU soient prises en compte sans pour autant interférer avec la négociation sur les prix et sur la réduction des M.C.M. Il reste que, quel que soit le niveau du compromis, le coup de pouce apporté par la dévaluation du franc vert facilitera la tâche de M. Méhaignerie, qui s'était engagé auprès des agriculteurs français à obtenir une augmentation « la plus proche possible » des 15,3 % *réclamés par les organisations* paysannes.

Le poste le plus excédentaire du commerce extérieur de la France avec l'Italie est celui des produits agricoles (+ 8,6 milliards de francs en 1980).

Compensée par une augmentation des prix intérieurs, la dévaluation de la lire ne devrait pas favoriser les exportations de produits agricoles italiens, et notamment de vin, qui perturbent actuellement le marché français. Les disparités de prix entre la France et l'Italie, et le fait que les vignerons italiens préfèrent vendre à un cours moins élevé plutôt que de recourir aux moyens d'intervention, ont entraîné depuis le début de la campagne (septembre 1980), un accroissement des achats de vins italiens *par les négociants français* de l'ordre de 830 000 hectolitres pour les cinq premiers mois.

Hormis ce secteur, où la concurrence italienne fait des difficultés à ses partenaires français, le bilan du commerce agro-alimentaire entre les deux pays est très favorable à la France : en 1980, elle a exporté en Italie, qui est son premier client, pour 12,8 milliards de francs (soit 16,4 % des exportations agro-alimentaires françaises), principalement des bovins vivants, de la viande bovine et des céréales. La même année, l'Italie a vendu à la France pour 4,2 milliards de francs (6,9 % de nos importations mondiales), surtout des agrumes, des fruits et des légumes frais et du vin.

Autres excédents en 1980 : la chimie (+ 1,1 milliard de francs) et l'automobile (+ 5,9 milliards de francs). En revanche, nous sommes déficitaires de 1,5 milliard de francs sur les métaux (minerais et travail des métaux, malgré un excédent de 1,9 milliard de francs sur les produits sidérurgiques), déficitaires également sur les biens d'équipement professionnel — chaudières, tubes, turbines — (— 3,4 milliards de francs), sur les biens d'équipement ménager (— 1 milliard de francs) et les biens de consommation (— 8,1 milliards de francs) tels que les textiles (— 3 milliards de francs), les chaussures (— 2,2 milliards de francs), les meubles (— 1,9 milliard de francs). — J. G.

LA LIRE A BAISSÉ D'ENVIRON 2 %

Au terme du deuxième jour après l'annonce d'une dévaluation de 6 % de son cours-pivot au sein du Système monétaire européen, ramené de 5,05013 F pour 1 000 lires à 4,7474 F, le cours de la monnaie italienne a fléchi d'environ 2 %, revenant mardi 24 mars à 4,73 F environ pour 1 000 lires contre 4,82 F le vendredi 20 mars, à la veille de la dévaluation.

Le dollar s'est montré ferme (4,93 F à Paris et 2,0925 DM à Franfort), tandis que, fait marquant de la journée du mardi 24, la livre sterling montait vigoureusement sur les marchés européens (11,24 F à Paris contre 11,86 F).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once de 31,1 gr, qui, après sa flambée à 535-540 dollars due aux événements de Pologne, était revenu à 526 dollars, s'est raffermi aux environs de 530 dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U....	4,9280	4,9340	— 110	— 75	— 225	— 185	— 585	— 475
$ can.....	4,1635	4,1685	— 225	— 185	— 380	— 330	— 685	— 555
Yen (100).	2,3600	2,3660	+ 55	+ 90	+ 135	+ 175	+ 480	+ 555
DM.......	2,3550	2,3585	— 15	+ 5	— 20	+ 10	+ 115	+ 190
Florin....	2,1280	2,1320	+ 20	+ 45	+ 45	+ 75	+ 205	+ 275
F.B. (100).	14,3725	14,3900	— 260	— 90	— 510	— 280	—1200	— 675
F.S........	2,5900	2,5950	+ 85	+ 120	+ 160	+ 200	+ 560	+ 655
L (1 000)..	4,7290	2,7300	— 420	— 290	— 750	— 525	—1960	—1620
£..........	11,1450	11,1575	— 115	0	— 175	— 30	— 20	+ 265

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM.......	10 3/8	10 7/8	11 3/4	12 1/8	11 7/8	12 1/4	11 1/8	11 1/2
$ E.-U....	13 3/8	13 5/8	13 7/8	14 1/4	14 5/16	14 11/16	14 5/8	15
Florin....	9 1/4	10	9 7/8	10 1/2	9 15/16	10 7/8	9 7/8	10 7/8
F.B. (100).	12 1/4	13 3/4	12 3/4	13 1/2	13 1/4	14	13 3/8	14 1/8
F.S........	2 1/8	2 5/8	7 3/8	7 7/8	7 3/8	7 7/8	7 3/8	7 7/8
L (1 000)..	17 3/4	19 1/4	19 1/4	20 3/4	19 3/4	21 1/4	19 3/4	21 1/4
£..........	12	12 3/4	12 1/4	13	12 1/4	13	12	12 3/4
F. français	11 3/8	11 5/8	11 5/8	11 7/8	12 1/8	12 3/8	12 1/2	12 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE TOTAL

O.F.P. - OMNIUM FINANCIER DE PARIS

Le conseil d'administration de l'O.F.P. — Omnium financier de Paris, — dans sa séance du 20 mars 1981, a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1980.

Le bénéfice, après impôts et provisions, s'élève à 50,2 millions de francs, contre 45,6 millions (dont 2,8 millions de francs de plus-value à long terme, pour l'exercice précédent.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée pour le 5 juin de distribuer un dividende de 24,50 F par action, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au de Trésor de 12,25 F, soit au total 36,75 F, contre respectivement 22 F, 11 F et 33 F pour l'exercice 1979.

Au 31 décembre 1980, le capital de l'O.F.P. a été porté de 124 271 400 F à 127 202 600 F par suite de la conversion de 12 967 obligations convertibles 6,5 % 1970 et de 16 245 obligations convertibles 8,4 % 1974. Les actions nouvelles portent jouissance du 1er janvier 1980.

CLEMANCON

Les négociations menées depuis décembre 1980 entre les entreprises électriques Mors Jean et Bouchon (M. J. B.) du groupe de l'Union d'entreprises électriques régionales (U. E. E. R.) et Clemançon S. A. K. (fonctionnant sous le régime de la suppression provisoire de poursuites depuis le 9 décembre 1980, et dont le règlement judiciaire a été prononcé le 12 mars 1981) ont abouti ce jour à un accord — soumis à homologation du tribunal de commerce de Paris — dont les grandes lignes sont les suivantes :

— Une société nouvelle dénommée Clemançon-Entreprise, filiale de de M.J.B., reprendra en location-gérance, le 1er avril 1981, les activités Paris et Export de la division entreprise de Clemançon S.A. qu'elle se propose d'acquérir ultérieurement;

— Une société nouvelle dénommée Clemançon-Scénique, filiale de M.J.B. reprendra, le 1er avril 1981, en location-gérance les activités du département scénique de Clemançon S.A. qu'elle se propose également d'acquérir ultérieurement;

— La gestion d'Octopus, dont M.J.B. va acquérir prochainement la majorité du capital, sera dorénavant contrôlée par M.J.B.



BANQUE ROTHSCHILD

Les comptes de l'exercice 1980 de la Banque Rothschild font ressortir un bénéfice brut, après amortissements, de 48,5 millions de francs contre 44,9 millions de francs en 1979.

Après provisions, le bénéfice net s'élève à 18,3 millions de francs, en très légère progression sur celui de 1979 qui atteignait 17,4 millions de francs.

Malgré un développement satisfaisant des activités bancaires et financières, la rentabilité n'en reste pas moins obérée par le poids des immobilisations momentanément improductives.

Il a été jugé nécessaire, devant une progression des résultats moins rapide qu'escomptée d'infléchir la politique de distribution afin de la mettre en harmonie avec le bénéfice net effectivement dégagé. Aussi le Conseil de surveillance et le Directoire proposeront à l'Assemblée générale des actionnaires du 27 mai 1981 de mettre en paiement une somme globale de 9,4 millions de francs, représentant un dividende net par action de 4,50 F contre 11 F au titre de l'exercice précédent et d'affecter le surplus du résultat, soit environ 9 millions de francs, au report à nouveau qui serait ainsi porté à 13,7 millions de francs.

GROUPE CRÉDIPAR

Le conseil de surveillance de Crédipar, dont le capital est détenu à parts égales par le groupe du crédit mobilier industriel Sovac et par le groupe Peugeot S.A., réuni le 17 mars 1981, a examiné les comptes du premier exercice de la société qui lui ont été présentés par le directoire.

ACTIVITE

L'encours global des sociétés du groupe s'élève à 7,3 milliards de francs au 31 décembre 1980, contre 6,3 milliards de francs en 1979.

Cet encours, constitué pour l'essentiel par les financements de leurs véhicules aux clients des marques Peugeot, Citroën et Talbot, dans le cadre d'opérations de crédit, de location avec promesse de vente, de location de longue durée ou de crédit-bail, a progressé de 17 %.

Cette progression a été rendue possible par l'émission d'un emprunt obligataire au cours de l'exercice et par des augmentations de fonds propres résultant de mises en réserves.

La masse globale des financements consentis aux acheteurs est restée stable à 5.4 milliards de francs.

RESULTATS

Le bénéfice net de Crédipar s'élève à 69 408 816,74 F. Il sera proposé à l'assemblée générale, qui se réunira le 29 avril 1981, de fixer la distribution à 57 720 000 F et d'affecter le solde à la réserve légale et au report à nouveau.

Compte tenu des délais exigés pour une connaissance exacte des comptes consolidés du groupe, il n'est actuellement possible de donner qu'une estimation de l'ordre de 87 millions pour le résultat consolidé après impôts.

bhe BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

Le conseil d'administration de la Banque Hypothécaire Européenne (B.H.E.), s'est réuni le 18 mars 1981, afin de prendre connaissance des résultats de l'exercice 1980.

Il a approuvé dans toutes leurs parties les comptes clos le 31 décembre 1980 qui se soldent par un bénéfice net, après amortissements, provisions et impôt de 20 867 799 francs, contre 18 376 771 francs au terme de l'exercice précédent. Il a noté que ces chiffres ressortent après dotation à la provision pour participation des salariés d'une somme de 1 497 610 francs en 1979 et de 2 015 024 francs en 1980.

Sur la base de ce résultat, qui a été déterminé après affectation à la provision pour éventualités diverses — ayant payé l'impôt — de 9 400 000 francs, contre 7 300 000 francs en 1979, le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires, qui se réunira le 29 mai 1981, la mise en paiement de dividendes pour un total de 13 197 008 francs contre 11 397 416 francs l'an dernier. Cette distribution correspondra à un dividende de 22 francs par action auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 11 francs, représentant le montant de l'impôt déjà payé au Trésor.

Il est rappelé qu'au titre de l'exercice 1979 le dividende s'était élevé à 19 francs par action et qu'il avait été complété d'un avoir fiscal de 9,50 francs. Le revenu global par titre que recevront les actionnaires sera donc cette année de 33 francs, contre 28,50 francs l'année dernière.

THE BRITISH PETROLEUM COMPANY LIMITED

DIVIDENDE :

	1980	1979
	(par action ordinaire de 25 pence nominal)	
Dividende final	14,00 pence	13,00 pence
Total des dividendes	20,25 pence	17,50 pence

Lors de la réunion du conseil d'administration de The British Petroleum Company Limited, qui s'est tenue le 12 mars 1981, il a été décidé de proposer, pour les actions ordinaires, un dividende final de 14 pence par action de 25 pence, lequel, ajouté au dividende intérimaire de 6,25 pence, aboutit à un total distribué de 20.25 pence. Le chiffre correspondant pour 1979 était de 17.50 pence par action.

Le paiement du dividende final, s'il est approuvé par l'Assemblée générale annuelle, sera effectué le 14 mai 1981. Les actions dont le transfert aura été enregistré avant la fermeture des guichets le 27 mars 1981 ouvriront droit à ce dividende

RAPPORT ANNUEL :

Des exemplaires du rapport annuel et des comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 1980, et comprenant le bilan consolidé et les résultats de The British Petroleum Company Limited et ses filiales, seront disponibles le 2 avril 1981 et pourront être obtenus gratuitement au siège social des établissements suivants :

— Banque Nationale de Paris ;
— Crédit Lyonnais ;
— Société Générale ;
— Crédit Commercial de France ;
— Crédit Industriel et Commercial ;
— Banque de Paris et des Pays-Bas ;
— Banque de l'Union Européenne.

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE :

Avis est donné que la soixante-douzième Assemblée générale de The British Petroleum Company Limited se tiendra à The Barbican Hall, The Barbican Centre, Silk Street, London EC2Y 8DS, le jeudi 30 avril 1981 à 11 h. 30.

Pour le Conseil d'administration : J.R. Wedgbury, secrétaire.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 MARS

Assez forte reprise

Le nouveau mois boursier a bien commencé. En hausse dès l'ouverture de la séance de mardi sur l'impulsion donnée par la Financière de Paris (+ 1,8 %), Michelin (+ 1,7 %) et C.G.E. (+ 2,2 %), le marché a rapidement progressé. Le mouvement a gagné la majorité des compartiments, et à la clôture l'indicateur instantané enregistrait une avance de 1,2 %.

Un assez grand nombre de valeurs se sont détachées, parmi lesquelles l'on retiendra : Chiers (+ 13,8 %), Paris-France (+ 6,8 %), Radiotechnique (+ 5,9 %), Métallurgique Navale Dunkerque (+ 5,1 %), S.C.R.E.G. (+ 5 %), Creusot (+ 5 %) et, un peu plus loin, P.U.K. (+ 3,8 %) et Elf Aquitaine (+ 3,3 %).

Les professionnels étaient assez partagés sur les raisons à donner pour expliquer ce léger emballement des cours. Pour les uns, il fallait l'imputer à M. Georges Marchais, qui, « en dressant un tableau apocalyptique de la situation en France après les élections, au cas où la gauche gagnerait la course à la présidence », avait définitivement compromis les chances de M. Mitterrand.

Les autres, absolument pas convaincus de cette version des faits, attribuaient cette hausse aux seules forces vives du marché, affirmant que la spéculation sur des pôles particuliers de la cote n'avait pas désarmé, contribuant à entretenir par contagion des courants haussiers.

Un fait est certain : la crise polonaise n'a pas eu d'échos sous les colonnes.

Le taux des reports a été fixé à 10 7/8 % contre 5 % réservé fin février.

Tandis qu'à Londres, l'once d'or était cotée 531 dollars (contre 526 dollars), à Paris le lingot perdait 990 F à 86.000 F. Seul le napoléon a gagné 3 F à 860 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

RADIOTECHNIQUE. – Erratum : Le bénéfice net pour 1980 a diminué de moitié environ par rapport à celui de l'exercice précédent (43 millions de francs et non 83 millions comme indiqué par erreur dans nos éditions du 19 mars).

COFAZ. – M. Jean-Pierre Ribière, directeur délégué auprès de la direction générale, et responsable de deux filiales (directeur général de la Normande de l'Azote, P.-D.G. d'Azolac, va prochainement passer dans le groupe Total pour suivre les questions de pétrochimie (Chloe, ATO-Chimie). La *Cofaz* exerce son activité dans les engrais. Son capital est détenu à 34 % par le groupe Total et à 66 % par Paribas.

UNION DE BANQUES A PARIS. – Dividende global pour 1980 : 9 F contre 7,50 F.

BANQUE ROTHSCHILD. – Bénéfice pour 1980 : 18,3 millions de francs contre 17,4 millions. Le dividende global est minoré de 59 % à 6,75 F afin de reporter à nouveau 9 millions de francs.

MATRA. – Bénéfice net pour 1980 : 211 millions de francs contre 149,6 millions. Le dividende global est fixé à 75 F. Le précédent était de 180 F mais s'appliquait à des titres dont la division par quatre n'avait pas encore eu lieu. Le bénéfice net consolidé serait voisin du résultat de la société mère.

OMNIUM FINANCIER DE PARIS. – Bénéfice après impôts pour 1980 : 50,2 millions de francs contre 45,6 millions. Dividende global : 36,75 F contre 33 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	20 mars	23 mars
Valeurs françaises	100,7	100,5
Valeurs étrangères	106,6	107,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110,5	110,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 mars ..... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/3	24/3
1 dollar (en yens)	288,95	289,15

NEW-YORK

La barre des 1 000 est refranchie

Pour la seconde fois en moins de huit jours Wall Street a franchi lundi la barre des 1 000. Le marché a mieux réussi cet essai que le précédent, puisque, au plus haut de la séance, l'indice Dow Jones atteignait la cote 1 008,92, avant de s'inscrire en clôture à 1 004,23 (+ 11,43 points).

L'impulsion a été donnée par les valeurs pétrolières, mais aussi par les actions des entreprises dont les activités sont tournées vers les technologies de pointe. Les premières ont surtout tiré leur énergie de la décision de Superior Oil de demander une suspension de cotation et de l'annonce faite par Texaco de racheter en Bourse 2 % environ de son capital.

Les secondes ont bénéficié d'une espèce de « choc en retour ». Après avoir eu leur heure de gloir, elles ont été mises en pénitence.

Reste maintenant à savoir si Wall Street parviendra à se maintenir au-dessus des 1 000. Tout dépendra, selon les analystes, de sa capacité à absorber les ventes bénéficiaires et surtout de l'évolution des taux d'intérêt dont beaucoup prévoient le retour proche à 12 % (pour le prime rate) avant de remonter en flèche.

VALEURS	Cours 20 mars	Cours 23 mars
Alcoa	35 5/8	36
A.T.T.	52 3/4	52
Boeing	34 3/4	35 3/4
Chase Manhattan Bank	46 7/8	46 7/8
Du Pont de Nemours	49 1/4	49 1/4
Eastman Kodak	82	82 1/8
Exxon	68 7/8	70 3/4
Ford	24 7/8	25 1/4
General Electric	66 7/8	67
General Foods	33	33 1/4
General Motors	53 7/8	55 5/8
Goodyear	19 3/4	20 1/8
I.B.M.	63	62 7/8
I.T.T.	32 7/8	32 7/8
Kennecott	54 1/8	53 3/4
Mobil Oil	64 1/2	67 1/4
Pfizer	53	52 7/8
Schlumberger	98 3/8	102 3/4
Texaco	35 7/8	37 1/4
U.A.L. Inc.	24 5/8	25 1/2
Union Carbide	58 7/8	59 3/4
U.S. Steel	33	33 1/4
Westinghouse	31 1/4	31 1/8
Xerox Corp.	59	59 1/4

BOURSE DE PARIS 24 MARS COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28	1 438
5 %	41	0 712
3 % amort. 45-54	71	1 940
4 1/4 % 1963	96	2 277
Emp. N. Eq. 6 % 66	111 50	2 877
Emp. N. Eq. 6 % 67	99	4 882
Emp. 7 % 1973	7910	..
Emp. 8,80 % 77	98 98	7 378
Emp. 9,80 % 78	81 60	6 873
E.D.F. 7,8 % 61	....	1 261
E.D.F. 14,5 % 80-92	97 40	10 726
Ch. France 3 %	195	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	773	774
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	2000
Concorde	343	340
Epargne de France	380	....
Financ. Victoire	305	301
France I.A.R.D.	145	140
GAN (Sté Centr.)	751	755

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	174 50	175
U.A.P.	564	565
Actibail	145 50	142
C.A.M.E.	97	98 90
Crédibail	106 50	106 50
Créd. Gén. Ind.	244	247
Crédit Lyonnais	286 30	287 30
Electro-Banque	185	185
Eurobail	143	144 50
Financière Sofal	363	356
Fr. Cr. et B. (Cie)	156	155 50
France Bail	305	....
Hydro-Energie	20 20	20 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immobail B.I.P.	221	221 60
Immobanque	296	296
Sémicco	285	285
Sté Cent. Banq.	80 50	81
Société Générale	263	284
Soficomi	245	243 50
Sovabail	318	319
Unibail	313	313
Un. Ind. Crédit	232	230
Cie Foncière	155 10	155 10
C.G.V.	210	210
Fonc. Ch.-d'Eau	920	890

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
(M) S.O.F.I.P.	94	95
Fonc. Lyonnaise	1210	1190
Immob. Marseille	1764	1760
Union Habit.	266	266
Un. Imm. France	239	240 30
Sofragi	310	302
Applic. Hydraul.	233	230
Artois	316	322
Centen. Blanzy	405	402
(NY) Centrest	115	113 60
(NY) Champex	130	....
Cocindus	412 50	412 60
Cie Industrielle	302	301 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Forges Strasbourg	134	134 60
(Li) F.B.M. ch. fer	70	....
Frankel	355	356
Huard-U.C.F.	100	103
Jaeger	170	166 10
Jaz	88	87
Luchaire	185	187
Métal Déployé	301	310
Nadella	25	22 o
Nodet-Gougis	351 50	365 50
Peugeot (act. cut.)	127	132

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
MIC	166	177 60
O.F.P.-Omn. F. Paris	520	520
Publicis	720	725
Salsa	56 50	54 o
Sellier-Leblanc	273 80	284 80
Waterman S.A.	186	186
Brass. du Maroc	216	....
Brass. Ouest-Afr.	40 50	....
A.E.G.	161	155
Akzo	42	44

HORS-COTE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
La Mure	85	....
Métallurgique Minière	168	160
Océanic	26 60	14 90 o
Pétrofigaz	438	410
Pronuptia	273	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufinex	223	....
Voyer S.A.	1 56	....
Rorento NV	267 50	268 33

SICAV

23/3	Émission Frais incl.	Rachat net
Uni-Japon	513 92	490 62
Unirenta	1262 49	1211 31
Valorem	246 91	234 76
Worms Investiss.	417 80	398 85

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2475	4,5 % 1973	2476	2480	2479	2460
3001	C.N.E. 3 %	3012	3002	3000	2993
510	Afrique Occ.	509	515	516	505
490	Air Liquide	489	492	492	490
120	Als. Part. Ind.	120	125	125	125
245	E.J. Lefebvre	247	260	260	265 20
123	E. Saint-Dov.	123 50	122 20	124	119 70
555	Essilor	554	555	556	548
250	Esso S.A.F.	250	254 90	258	253 90
340	Eurafrance	342	343	343	339 80
76	Nouvelles Gal.	76 10	76	76	74 60
310	Olida-Caby	310	305	305	301 10
103	Opti-Paribas	102 50	103 50	103 50	103
98	Papet. Gascogne	97 50	99	99	97
117	Paris-France	117	125	125	122 50
296	U.I.S.	296	295 50	295 50	295 60
156	U.C.B.	156 20	156 10	156 10	158
171	Un. Fr. Banque	171	171 50	171 50	170
188	U.T.A.	189	183	187	161
9	Usinor	8 86	9 05	9 20	9
270	Gen. Motors	287	280	280	....
50	Goldfields	50 40	50 20	50 20	50 20
99	Harmony	97 80	98 80	98 90	97
9	Hitachi	8 95	9	9 10	8 95
280	Hoechst Akt.	282	282	282	276 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
240	Du Pont-Nem.	241	245 50	246	245 50
400	Eastman Kodak	402 20	407 50	406	402 10
97	East Rand	95 10	97 20	97	97 20
144	Ericsson	143 20	149 50	149	147
335	Exxon Corp.	338	355	365	348 50
122	Ford Motor	122 50	121 90	121 90	121 90
255	Free State	248 50	247 30	248	246 50
99	Gencor	97	100 10	100 10	98
330	Gen. Electr.	330	337 60	338	337 60
280	Unilever	282	285 10	285 10	....
104	Un. Min. 1/10	103	104 90	104 90	....
280	Unit. Techn.	277 50	284 50	285	284 50
375	West Drief.	365	384	384	385
245	West Deep	245 50	248 90	248 60	245 60
370	West Hold.	368	371	368	370
296	Xerox Corp.	292 50	294	294	291 60
3 16	Zambia Corp.	3 12	3 27	3 22	3 21

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 924	4 926	4 790	5 040
Allemagne (100 DM)	235 690	235 710	228	241
Belgique (100 F)	14 369	14 378	13 600	14 300
Pays Bas (100 fl.)	212 940	213	206	217
Danemark (100 krd)	74 950	74 960	72 500	77 500
Norvège (100 k)	91 710	91 540	89	94
Grande-Bretagne (£ 1)	11 052	11 116	10 750	11 350
Grèce (100 drachmes)	9 675	9 690	....	....
Italie (1 000 lires)	4 721	4 728	4 544	4 900
Suisse (100 fr.)	258 250	258 880	254	267
Suède (100 krs)	107 360	107 850	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 286	33 300	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 792	5 801	5 560	5 860
Portugal (100 esc.)	8 705	8 720	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 171	4 158	4 030	4 280
Japon (100 yens)	2 360	2 361	2 240	2 370

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/3
Or fin (kilo en barre)	87000	86200
Or fin (en lingot)	86995	86005
Pièce française (20 fr)	857	860
Pièce française (10 fr)	480	479 90
Pièce suisse (20 fr)	611	614
Pièce latine (20 fr)	580 50	578
Souverain	740	735
Pièce de 20 dollars	3300 40	3318
Pièce de 10 dollars	1599	1580
Pièce de 5 dollars	800	.....
Pièce de 50 pesos	3485	3500
Pièce de 10 florins	620	609

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En devenant le premier client de l'appareil européen A-300

Eastern Airlines invite Airbus Industrie à concevoir un nouvel avion court-courrier de cent cinquante places

S'estimant *satisfait* des performances du moyen-courrier européen, M. Franck Borman, président de la compagnie aérienne américaine Eastern Airlines, a commandé, lundi 23 mars, neuf exemplaires supplémentaires de l'Airbus A-300, et il a convié le consortium Airbus industrie à présenter le programme d'un nouvel avion court-courrier de cent cinquante places pour répondre à d'autres besoins de sa compagnie.

Cette dernière déclaration est importante dans la mesure où les pays européens, membres du consortium Airbus industrie, ont actuellement entre eux des négociations, qui devraient aboutir à la fin de cette année au lancement éventuel du projet A-320 d'un court-moyen-courrier de cent trente à cent soixante places, dérivé de l'Airbus.

Pour un montant de 335 millions de dollars (environ 1 675 millions de francs), Eastern Airlines a décidé de convertir en commandes fermes les options qu'elle détenait sur neuf Airbus A-300 B-4 capables de transporter deux cent quarante passagers. Ce contrat porte à trente-quatre le nombre des biréacteurs européens achetés ferme à Airbus industrie. Actuellement, dix-neuf Airbus volent aux couleurs de la compagnie américaine, qui doit en recevoir six autres en 1981, cinq en 1982 et quatre en 1983.

Lors du même contrat conclu, lundi 23 mars, Eastern Airlines a aussi pris des options pour vingt-six Airbus supplémentaires, dont vingt et un seront des versions A-300 B-4 600, le dernier modèle très amélioré de l'Airbus commandé, d'autre part, par la compagnie saoudienne. Avec un accord portant, au total, sur soixante appareils, Eastern Airlines devient le client le plus important du consortium européen. « *L'A-300 est un avion remarquable, le plus efficace de notre flotte du point de vue de la consommation en carburant* », a expliqué M. Borman, qui estime que les coûts d'exploitation de l'Airbus, au kilomètre parcouru, sont inférieurs de 20 % à ceux des gros-porteurs tri-réacteurs du type DC-10 ou Tristar.

« *Ce qui nous intéresse maintenant*, a encore déclaré le président d'Eastern Airlines, *c'est de voir des propositions de constructeurs aéronautiques pour un appareil à réaction court-courrier capable de transporter économiquement cent cinquante passagers sur 750 à 1 000 kilomètres. Nous estimons avoir besoin d'environ cent appareils livrables dans cinq ans et nous espérons qu'Airbus industrie, Boeing et peut-être McDonnel - Douglas concevront des projets d'appareils de ce type* ».

La rivalité avec Boeing

Airbus industrie a, pour sa part, conçu le projet A-320 d'un avion biréacteur de cent trente à cent soixante places, selon les versions, *qui utiliserait les réacteurs* CFM-56 de SNECMA-General Electric et dont le coût de mise au point est évalué à environ 7 500 millions de francs.

Les membres du consortium européen, principalement la France, le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne, n'ont, toutefois, pas la même attitude face à ce nouveau programme.

Par la voix de son ministre des transports, M. Daniel Hoeffel, la France a fait savoir qu'elle était prête, si le marché apparaissait avec netteté, à financer sa part de l'A-320 (*le Monde* daté 1er et 2 mars), et qu'il fallait prendre une décision avant la fin de cette année si l'on voulait être présent face à la concurrence en 1986. En Allemagne fédérale, les avis sont plus partagés compte tenu des nouveaux investissements requis, et, en Grande-Bretagne, le gouvernement conservateur serait plutôt favorable à un financement privé de l'opération. Si un ou plusieurs des pays fondateurs du consortium européen manifestaient plus que de la réserve vis-à-vis de l'A-320, d'autres partenaires — les Pays-Bas ou l'Espagne — pourraient prendre le relais.

Il *reste, toutefois*, entendu que l'actuel consortium Airbus industrie devrait continuer à gérer le nouveau programme par souci de fidélité commerciale envers les éventuels clients de la gamme ; quitte à ce que la composition de cette entente industrielle européenne change selon le type de productions offertes sur le marché.

De son côté, la concurrence américaine ne demeure pas inactive. Boeing, en particulier, tente de redonner une nouvelle jeunesse à son court-courrier Boeing-737, en proposant une version 300 équipée de deux réacteurs de la classe des CFM-56 de 10 tonnes de poussée, et le constructeur de Seattle obtient, dans le même temps, des commandes importantes pour son nouveau Boeing-757 de cent quatre-vingts places. La compagnie Eastern Airlines a, par exemple, commandé ferme vingt-sept exemplaires de ce dernier modèle et réservé, en outre, vingt-quatre options.

Les positions en présence devraient se clarifier dès juin prochain, au Salon international de l'aéronautique du Bourget où constructeurs et compagnies se rencontreront pour préciser davantage le marché potentiel.

JACQUES ISNARD.

APRÈS LA TENTATIVE D'ÉVASION DE PHILIPPE MAURICE

Retraite anticipée pour le directeur de la maison d'arrêt de Fresnes

M. Emile Bance, âgé de soixante-deux ans, directeur de la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne), devra partir à la retraite dès le 1er juillet, comme le lui a demandé, vendredi 20 mars, la commission paritaire qui décide des mouvements dans l'administration pénitentiaire. M. Bance, en poste depuis septembre 1979, avait été nommé pour deux ans, et précise *qu'il ne souhaitait pas la prolongation* de ses fonctions. Cependant, son départ anticipé est une conséquence directe de la tentative d'évasion de Philippe Maurice, le 24 février, au cours de laquelle un surveillant-chef a été grièvement blessé (*le Monde* du 26 février).

« *Les fonctions d'autorité ne s'accommodent pas de l'irresponsabilité*, nous a précisé M. Christian Dablanc, directeur de l'administration pénitentiaire, *lorsque les défaillances vont jusqu'à la non-exécution des instructions transmises, c'est intolérable.* »

La mise à la retraite de M. Bance s'accompagne de la mutation *d'office de deux sous-directeurs.* M. Jean Perrot est nommé à la direction régionale de Lille et M. Lucien Marras devient directeur de la prison de Mauzac (Dordogne). M. Bance sera remplacé par l'actuel directeur de l'établissement pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime), M. Klein, qui sera assisté de M. Lemoisson, actuellement directeur de Mauzac.

Si la procédure disciplinaire n'a pas été utilisée contre ces trois personnes — on a préféré la commission *paritaire à la commission de discipline*, — ces décisions traduisent, à l'évidence, le mécontentement de la direction de l'administration pénitentiaire devant les défaillances constatées dans l'affaire de Fresnes, et son *souci* de ne pas sanctionner uniquement les surveillants.

Elles sont intervenues au lendemain même de la réunion de la commission de discipline, qui, jeudi 19 mars, au terme de l'enquête administrative, ordonnée après la *tentative* d'évasion, a proposé des sanctions contre trois surveillants. Deux d'entre eux, MM. Roger Moine et Michel Boullefroy seront mutés d'office. Le troisième, M. Roger Izri, aura un abaissement d'échelon.

[*Après l'évasion de Jacques Mesrine*, le 8 mai 1978, des sanctions immédiates avaient été prises au plus haut niveau ; dès le 11 mai, M. Pierre Aymard, directeur de l'administration pénitentiaire depuis octobre 1976, s'était vu notifier qu'il était *relevé de ses fonctions* (« le Monde » du 13 mai 1978). En revanche, comme dans le cas présent, il avait fallu attendre un mois pour apprendre que M. Hubert Bonaldi, directeur de la prison de la Santé au moment de l'évasion de Mesrine, était « promu » chargé de mission auprès du directeur de l'administration pénitentiaire.]

L'administration des P.T.T. dément vouloir supprimer la distribution du courrier à domicile

Le secrétaire d'Etat aux P.T.T. « dément formellement » *ce mardi 24 mars les informations données la veille par M. Louis Viannet, secrétaire général de la fédération C.G.T. des P.T.T. et selon lesquelles l'administration envisagerait de supprimer, à plus au moins longue échéance, la distribution du courrier et des mandats au domicile des particuliers.*

M. Viannet avait, au cours d'une conférence de presse, divulgué et commenté un document confidentiel rédigé après trois journées d'étude organisées par la direction générale des postes, à Evry, dans l'Essonne, les 17, 18 et 19 septembre dernier. Il avait cité des passages comme ceux-ci : « *L'avenir de la distribution à domicile passe par une croissance des remises au guichet et par une simplification de la distribution extérieure* » ou encore : « *Le principe de la distribution quotidienne devrait être nuancé en fonction des circonstances locales et des types de produits. Seule la presse serait épargnée.* »

Commentaire de M. Viannet, qui a, en outre, confirmé la participation des postiers C.G.T. le 26 mars à la journée d'action organisée par cette centrale dans la fonction publique : « *Plus la poste se modernise, plus elle rencontre des difficultés pour distribuer le courrier. Nous demandons donc la réunion d'une table ronde au plus haut niveau, car nous entendons rapprocher le service public de l'usager et non le contraire. Il convient de nationaliser les trusts qui étouffent les P.T.T.* »

Au secrétariat des P.T.T., on rappelle encore que la distribution du courrier à domicile est « *une obligation légale qu'il ne saurait être question de ne pas remplir* ». Certes, ajoute-t-on, il est souhaitable, pour que les entreprises puissent disposer plus tôt dans la journée de leur courrier, que se généralisent les formules du cedex ou de la boite postale. Mais cela ne concerne, souligne-t-on, que les entreprises. Autre précision : « *Il n'est pas question de revenir sur la distribution du courrier le samedi.* »

Déclarations, puis démentis : le maintien du service public de la poste exigerait pourtant une action très volontaire et concertée qu'avait évoquée, notamment, un autre document resté, lui aussi, jusqu'à ce jour confidentiel : le nouveau plan d'action de la poste pour les années 1981-1984 (*le Monde* du 28 janvier 1981).

ARNO BREKER RENONCERAIT A PARTICIPER A L'EXPOSITION « PARIS-PARIS »

Arno Breker, sculpteur officiel du IIIe Reich, dont trois œuvres devaient être présentées dans l'exposition « Paris - Paris 1937 - 1957 » (section occupation), qui s'ouvrira fin mai au centre Georges-Pompidou, a déclaré au « Quotidien de Paris » (24 mars) et à l'A.F.P. qu'il renonçait à cette participation à la suite des protestations formulées par plusieurs artistes invités (« le Monde » du 21 mars). « Je me retire de cette exposition, a dit Arno Breker, car je ne veux pas mettre le directeur du centre Georges-Pompidou en difficulté. Je ne comprends pas cette campagne lancée contre moi. En mai 1942, j'ai été invité officiellement par le gouvernement français à exposer à Paris », a-t-il ajouté.

Ce mardi matin, les responsables du centre Georges-Pompidou n'avaient pas été informés par Arno Breker de sa décision.

LA GRÈVE DES AUTOBUS PARISIENS EST PRATIQUEMENT TERMINÉE

La grève des autobus parisiens, commencée il y a maintenant plus de deux semaines, est pratiquement terminée. Ce mardi 24 mars, le trafic était assuré à 98 % de la normale à 7 h 45, annonce la direction de la R.A.T.P. D'ailleurs, la C.G.T. comme la C.F.D.T. ne donnent plus de consignes générales d'arrêt de travail mais laissent leur section de chaque dépôt se déterminer en fonction de la situation locale.

La C.G.T. a décidé de « concentrer » ses forces le jeudi 26 mars dans le cadre de la journée d'action confédérale sur la défense du service public nationalisé. Mais la C.F.D.T. est décidée à ne pas participer à cette journée.

● *La session extraordinaire de mars du Parlement européen* a été ouverte, mardi 24 mars à 11 h. 30, par Mme Simone Veil. Ajournée la veille, en raison d'une grève du personnel, l'ouverture de la session a été reportée deux fois pour permettre des négociations entre le bureau et les grévistes.

SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

Les associés de la société civile à capital variable Les rédacteurs du *Monde* sont convoqués, le mardi 31 mars, à 15 h. 30, au siège social de la société, 5, rue des Italiens, Paris (9e), pour y tenir une assemblée générale ordinaire, convoquée extraordinairement, avec l'ordre du jour suivant : compte rendu du travail du conseil d'administration ; projet de modification de l'article 20 des statuts de la S.A.R.L. ; questions diverses.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le département américain de l'agriculture* a décrété lundi 23 mars l'interdiction de toute importation de viande et de cheptel en provenance de Grande-Bretagne. Cette mesure a été prise pour prévenir tout risque de contagion de l'épizootie de fièvre aphteuse qui s'est déclarée dans les îles de Wight et de Jersey. L'interdiction concerne la viande et le cheptel bovins, ovins et porcins. Les Etats-Unis importent annuellement pour 46 millions de dollars de viande et de cheptel de Grande-Bretagne. (*A.F.P.*)

● *La coalition Euzkadiko Ezkerra*, proche de l'ETA politico-militaire, a lancé, lundi, à Victoria, un appel à la paix à l'*ETA militaire, ainsi qu'à l'organisation* d'extrême droite, Bataillon basque espagnol.

Dans un communiqué rédigé peu avant la décision du gouvernement espagnol de faire intervenir l'armée dans la lutte au Pays Basque, Euzkadiko Ezkerra demande aux partis politiques, aux syndicats, au gouvernement central de Madrid et au gouvernement autonome basque, de « *faire tout leur possible pour sauver la démocratie et les institutions autonomes. Nous ne voulons pas d'une indépendance et d'un socialisme à n'importe quel prix, et certainement pas au prix de la terreur et de l'assassinat* », précise le communiqué.

● *M. Michel Serieys*, président de la chambre régionale d'agriculture de Méditerranée et de la Fédération nationale des groupes d'études et de développement agricoles (F.N.G.E.D.A.), a été grièvement blessé, lundi 23 mars, dans un accident de voiture près de Mostaganem.

M. Serieys dirigeait une délégation de responsables agricoles régionaux venus s'informer sur l'opération de restructuration des domaines agricoles autogérés engagée depuis quelques mois par les autorités algériennes.

Les déclarations de M. Marchais

M. FABIUS (P.S.) : nous, nous ne nous trompons pas d'adversaire.

M. Laurent Fabius, porte-parole du parti socialiste, a formulé, mardi 24 mars, à la suite des propos tenus la veille par M. Georges Marchais, trois observations. Il a déclaré :

« *Georges Marchais s'est placé presque en permanence dans une seule hypothèse, la victoire de François Mitterrand. C'est aussi notre hypothèse. C'est notre espérance, comme celle de millions de gens qui attendent cette victoire et qui y croient de plus en plus.*

» *Georges Marchais a dit et répété qu'il avait un problème. Ce problème, ce serait François Mitterrand. Quel est aujourd'hui le vrai problème des travailleurs, celui des chômeurs, de la majorité des Français ? C'est de changer de politique et de battre Giscard d'Estaing. Or, parmi les candidats, seul François Mitterrand peut y parvenir. Georges Marchais se trompe de problème. Le vrai problème, c'est la politique de Valéry Giscard d'Estaing. On n'en changera qu'en votant pour François Mitterrand.*

» *A une politique de division qu'entretient Georges Marchais, nous opposons une volonté de rassemblement populaire pour un redressement national. François Mitterrand s'est engagé vers une autre politique, comportant des changements profonds et précis. Nous, nous ne nous trompons pas d'adversaire.* »

M. STASI : l'ordre communiste au gouvernement ou le désordre communiste dans la rue.

M. Bernard Stasi, président-délégué et porte-parole du Centre des démocrates sociaux : « *Georges Marchais vient de dire clairement ce qui attendait la France si François Mitterrand était élu président de la République. François Mitterrand devrait alors constituer immédiatement un gouvernement comprenant des ministres communistes. S'il refusait, le parti communiste appellerait l'ensemble des travailleurs à engager la lutte pour imposer leur volonté au président socialiste. Comme le C.D.S. n'a cessé de le dire, dans le cas d'une victoire de François Mitterrand, la France devra subir l'ordre communiste au gouvernement, ou le désordre communiste dans la rue. En cette période d'incertitude et de crise que traverse le monde, les Français ne veulent ni d'un président-otage ni d'un pays paralysé par la grève et les occupations d'usines. Notre devoir est d'éviter à tout prix ce risque à notre pays. C'est pourquoi le C.D.S. appelle tous les Français qui aspirent au progrès dans la solidarité à se rassembler dès le premier tour autour de Valéry Giscard d'Estaing, seul capable de préserver la France de l'aventure.* »

UN COMPTE RENDU PARTIEL DE L'AGENCE TASS

Moscou (A.F.P.). — L'agence Tass rend compte, ce mardi, de la prestation télévisée de M. Georges Marchais à l'émission, lundi, « Cartes sur table », mais s'abstient de mentionner deux thèmes de son intervention : les attaques qu'il a lancées contre M. François Mitterrand et le passage consacré à la Pologne.

L'agence officielle soviétique reprend largement, en revanche, les critiques formulées par le secrétaire général du P.C.F. sur la « course au profit » et ses propositions dans le domaine économique et social.

M. Georges Marchais « préconise la formation d'un gouvernement où entreraient des communistes et des socialistes », ajoute Tass sans s'étendre sur la polémique qui oppose le P.C. au parti socialiste.

L'agence rapporte enfin les propos du leader communiste français sur la politique extérieure de la France, qui doit s'orienter, selon lui, vers « le renforcement de la paix, le désarmement et le renforcement de la coopération internationale ».

Le numéro du « Monde » daté 24 mars 1981 a été tiré à 582 661 exemplaires.

A B C D E F G